LE CŒUR ET LE SANG

TROISIÈME PARTIE (1)

IX. — L'ACCUSATEUR (*suite*)

Il cache son insolence sous un air volontiers respectueux et insinuant. Les mains seules trahissent le mouvement intérieur qui l'agite, des mains noueuses, mais assez fines pour des mains paysannes, et qui remuent comme s'il ne trouvait pas leur emploi :

— D'ailleurs, reprend-il d'un ton cauteleux et presque ironique, nous lui avons donné le temps, au jeune homme, de s'installer chez nous. Peut-il se plaindre d'avoir été mal accueilli ? Il logeait et mangeait chez notre ami Chavert. Mais Chavert, c'est Chavert, et s'il vit seul, on sait bien pourquoi...

Cette allusion à l'infortune conjugale de Chavert, qui fut jadis abandonné par sa femme (2), ne provoquera-t-elle pas des rumeurs, des protestations ? Ah ! bah ! il connaît mieux que moi ses collègues. Chavert n'ira jamais à lui, et il renonce à l'attirer. Les autres, il devine bien le vieux fond de jalousie que leur cœur recèle, et cette haine démocratique contre toute supériorité. Déjà il continue, sentant que l'auditoire le suit passionnément :

— Monsieur faisait bande à part. Monsieur ne se montrait ni à la messe ni au cabaret. Monsieur méprisait notre société. Nous n'étions pas des gens assez instruits pour monsieur qui a passé par un séminaire...

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.
(2) Voyez *la Combe du Loup*.

Tiens, tiens, il sait des choses!

— ... Monsieur se promenait toujours tout seul. Du matin au soir, il trottait dans la montagne, ou rôdait autour des cabanes de Lovitel qu'on bâtissait. Oh! qu'il fit bien son métier, je ne dis pas non. Il a pris à la course plus d'un braconnier et il les a traînés en justice impitoyablement. Il aurait peut-être dû s'y montrer moins souvent, en justice. Sa place n'y était peut-être pas du côté où il se mettait. Un braconnier est un homme. On n'est pas des loups. On peut tout de même laisser échapper ce gibier-là, à condition qu'il ne recommence pas ou qu'il s'en aille sur une autre chasse...

Une pause. Je ne puis me tenir d'admirer cet artiste. Quelle habileté infernale : la répétition du *monsieur* qui déclasse Michel Gallice, qui tue la camaraderie, et cette indulgence pour les méfaits du braconnier, car, dans la vallée, ils le sont tous plus ou moins!

— Alors on a fini par dire, le dimanche, dans les cafés : Qu'est-ce que c'est pour un homme? Il nous fait la leçon, il ne parle à personne. Est-ce naturel qu'on s'isole à son âge dans un village, comme ces vieux boucs qui vivent tout seuls dans les vernes? Il y a pourtant de jolies filles à Venosc. Monsieur ne se dérange pas pour les voir passer. Qu'est-ce que c'est pour un individu? Il faudrait pourtant le savoir. Voilà ce qu'on pensait. Mais la guerre est venue, et l'oiseau est parti.

— Volontairement, Maliveau.

C'est moi qui interromps, ce qui me vaut cette réplique :

— Oh! bien, il était assez jeune et assez solide pour ça. Il aurait fallu voir qu'il restât!

— Et vous?

— Moi? J'étais un vieux des dernières classes. J'ai été dans un fort, à Modane.

— Et vous vous y êtes battu?

On rit. J'ai eu l'avantage. Maliveau digère son affront et paie d'audace :

— Les territoriaux ont travaillé comme les autres. Chacun a son poste.

— Oh! pardon, tous les territoriaux ne sont pas restés à l'arrière.

— Je suis resté où l'on m'a posé. Et puis on est revenu.

— Pas tous.

— Je suis revenu, et Michel Gallice aussi.

— Michel avec une affreuse blessure, et vous en bon état.

— Enfin, il est là. Blessé ou non, ça ne change rien. Et puis, je croyais que dans vos salles de justice, on parlait chacun à son tour.

Irrité, il m'a lancé ce pavé qui est bien tombé dans mon jardin, et je dois promettre de ne plus interrompre. Cependant notre passe d'armes n'a pas tourné à son profit et a coupé les effets de son *monsieur* et de ses flagorneries. Dès lors, je le laisserai développer librement son enquête.

— On est donc revenu. Le monsieur a repris sa charge. Parce qu'il avait porté les galons de sergent, il s'est cru d'une autre espèce. Il a recommencé de courir la montagne et, quand il a pincé un camarade de la guerre avec un fusil boche, il l'a grondé, mais il n'a pas verbalisé. Quand il a pris un vieux, il ne l'a pas raté. Est-ce juste? On l'a reluqué à l'église, dans les derniers rangs : une faveur de monsieur au bon Dieu. Mais au café ni ailleurs, personne ne lui a jamais vu ouvrir son porte-monnaie. Il n'y a pas plus avare. Il a refusé de jouer aux boules. On pensait qu'à son âge il marierait une fille de chez nous. Avec les décédés, les disparus et les mutilés, il n'y a déjà pas tant de garçons. Il ne restait même pas à la sortie de la messe où elles montrent leurs bonnets et leurs fichus. Alors, un jour, comme ça, j'ai pensé : « Pourquoi ne pas tirer cette affaire au clair? Quand on touche un citoyen dans une commune, on doit savoir ce qu'il vaut. » Je suis allé chez le maire. Il m'a dit : « Maliveau, pas d'histoires! Michel Gallice est un Savoyard. Rien à glaner sur son compte. — Un Savoyard? de quel patelin? — De Bonneval sur l'Arc... » Bonneval n'est pas près d'ici, mais ça n'est pas au bout du monde. J'ai vendu des bœufs à la foire de Saint-Jean-de-Maurienne où l'on va de Bourg d'Oisans par le col de la Croix-de-fer. Là j'ai demandé le chemin de ce Bonneval : — Allez à Modane, m'a-t-on expliqué, et je connais bien Modane, remontez la rivière presque jusqu'à sa source et vous trouverez Bonneval. J'ai donc traversé Modane, remonté l'Arc et me voilà à Bonneval chez le maire : — « Monsieur le maire, j'ai une commission pour les Gallice. Vous savez bien? — Les Gallice? il n'y en a plus. — Comment, il n'y en a plus? — Mais non, Thomas Gallice est mort aux Aiguilles d'Arves. Sa femme est décédée. Sa fille a marié

Étienne Béard qui est du conseil, et le fils Michel a été tué dans la guerre. — Vous en êtes sûr? — A ce qu'on dit. — Eh! bien, il est vivant et je vas le dire à sa sœur. — Elle est au hameau de l'Écot, du côté de l'Italie. Son homme doit être aux pâturages. » Donc je monte à l'Écot. J'annonce la bonne nouvelle à la sœur au milieu de sa marmaille : « Je viens vous donner le bonjour de la part de votre frère. » Elle m'offre du pain et du fromage et me demande des détails. Je lui en demande aussi, et j'apprends que notre Michel n'est pas retourné au pays depuis l'année avant la guerre et même qu'il a abandonné sa part de biens à la fille. Ah! du coup, je suis fixé : Michel Gallice a, pour sûr, quelque chose à cacher, mais quoi? Parce que, n'est-ce pas? on ne s'en va pas, comme ça, tout nu d'un pays où l'on a du bien au soleil. Je redescends au village et, pour faire parler les uns ou les autres, je marchande un cochon ou deux, et du gros bétail. Quand on a des billets dans ses poches, les langues se délient. J'ai eu du mal pourtant : ces Savoyards ont la bouche cousue. Mais quand j'ai menacé de remonter à l'Écot pour acheter mes génisses chez les Béard, on s'est mis à causer : « Oh! la femme s'entend à empaumer les hommes... » Et j'ai fini par savoir que Josette, la sœur de monsieur, n'a pas eu tous ses mioches du même.

— Je vous défends de parler de ma sœur, crie Michel qui s'est dressé devant son ennemi.

Louis de Vimines qui préside intervient avec autorité :

— Gallice a raison, Maliveau. Vous nous débitez un tas de sornettes qui n'ont aucun rapport avec votre accusation. Gallice que vous accusez a-t-il, oui ou non, tué? Qui, et quand, et pourquoi? Tout est là. Le reste est fariboles. Finissons-en au plus vite. Sans quoi nous serons encore ici demain au lieu de chasser.

Moi seul ai deviné la marche sûre et lente de ce ministère public improvisé. Maliveau, cependant, ne se laisse pas intimider par cette algarade :

— Non, monsieur le président (il affecte de lui donner ce titre), je n'ai rien dit de trop. Je dois fournir des témoignages et des preuves. J'explique où et comment je les ai trouvés. Rassurez-vous : le moment approche où la vérité sera connue. Veut-on, oui ou non, la savoir? Si vous désirez la savoir, il faut bien que je parle de Josette Gallice.

— Il n'en parlera pas, déclare Michel péremptoirement.

— Est-ce nécessaire? demande Vimines embarrassé qui se tourne vers moi comme pour me prier d'intervenir.

Je me lève, et je calme le pauvre accusé :

— Laisse dire, Michel. Ta sœur est une honnête femme. Elle a eu, comme il arrive trop souvent dans nos campagnes où les jeunes filles ne sont pas assez surveillées, un enfant avant son mariage. Mais Étienne Béard a reconnu et légitimé le petit en épousant la mère.

Le fait est assez fréquent pour que les juges l'accueillent avec sympathie, mais l'affreux Maliveau s'acharne sur le passé comme un chien sur une voie saignante :

— Oui, reprend-il, mais l'enfant n'était pas d'Étienne Béard.

— Qu'en savez-vous? L'acte de l'état civil fait foi de la légitimation. Vous n'avez pas le droit, à vous tout seul et sans mandat, et sans raison, de provoquer une action en désaveu de paternité qui ne vous regarde pas.

J'ai employé à dessein des termes de droit pour mieux barricader la porte qu'il veut enfoncer. Et en effet, il se sent gêné sur ce terrain légal qui lui est inconnu, malgré sa fréquentation visible des audiences. Tout à coup il trouve une issue :

— Oh! ce que j'en dis, c'est pour Michel Gallice.

Et comme cette étrange déclaration est accueillie par un silence étonné, il reprend :

— Évidemment : c'est pour Michel Gallice. Parce que l'histoire de sa sœur, ça lui fournirait, — comment appelez-vous ça, dans les avocats? — des circonstances atténuantes.

— Expliquez-vous plus clairement, réclame Vimines : pas de phrases entortillées.

Maliveau, qui a retrouvé son chemin, reprend posément :

— Je continue, monsieur le président, je continue. J'en avais appris assez long à Bonneval...

— Qu'aviez-vous appris?

— Mais, ce que je viens de raconter.

— Pardon : y a-t-il un rapport quelconque entre ce que vous venez de raconter et une accusation de crime contre Michel Gallice?

— Patientez, patientez; il y a un rapport. Voilà qu'au retour à Modane, je rencontre un type que j'avais connu à la guerre...

Cette fois, je ne puis me tenir de lui envoyer cette flèche :

— Pas à la guerre, Maliveau : dans votre fort de Modane.

— Oui, quoi, dans mon fort de Modane pendant la guerre. C'est pareil.

— Oh! non.

— Enfin, qu'on me laisse parler, nom de D... !

Il a donné du poing contre une planche, il est déchaîné, il va rouler dans ses furieuses attaques comme un grand bouc sur les éboulis, mais pas plus que le chamois il ne trébuchera :

— Donc ce Portaz de Modane vient boire un verre avec moi. — « Toujours colporteur, mon vieux Portaz? que je lui dis. — Ah! non, depuis qu'*ils* m'ont arrêté. — *Ils* t'ont arrêté? — Oui, pour une histoire. — De la contrebande? — Non, mieux que ça. — Mieux que ça? Un mauvais coup? — Je crois bien : un assassinat. — Diable! Et où donc? — A Cérésole en Italie. — Cérésole? connais pas. — Tu ne connais pas Cérésole? De l'autre côté de la montagne. On y va de Bonneval par les cols entre le lever et le coucher du soleil. — Ah! l'on y va de Bonneval? Et qui a-t-on assassiné à Cérésole? — Un jeune garçon qui allait se marier et qui a reçu un coup de fusil. — Quand ça? Il y a longtemps? — Ça s'est passé avant la guerre. Est-ce que je suis d'âge à courir les filles? Et c'est un colporteur qu'on empoigne un beau matin sans crier gare, avec toute sa marchandise! On m'a arrêté, et puis on m'a relâché. Mais l'Italie, je n'y vas plus... » Portaz n'en savait pas plus long. Alors j'ai quitté Modane.

J'ai entendu ce récit avec stupeur. Le hasard a bien servi Maliveau. Quel policier tout de même! Le récit du colporteur, rapproché des méchants bruits recueillis à Bonneval sur Josette Gallice, lui a permis d'échafauder tout le drame. Comment a-t-il opéré ce rapprochement? Il reste ce point à éclaircir. Mais si j'ai pu suivre les virages de l'accusateur qui a l'air de se promener d'un côté, et puis du côté opposé, les traqueurs qui composent le jury et leur président, Louis de Vimines, n'y comprennent rien encore. Leur lanterne n'est pas éclairée. Les premiers se sont intéressés au dialogue mimé de Modane, tandis que mon camarade s'impatiente :

— Que signifient, Maliveau, ces propos de colporteur que vous colportez jusqu'ici? Voici longtemps que vous parlez, et vous n'avez encore rien prouvé.

— J'ai fini, déclare dans un geste théâtral Maliveau, qui se redresse avec insolence et qui va, cette fois, comme un avocat général qui requiert, réclamer le coupable au nom de la vindicte publique.

— Vous avez fini ? Plaisantez-vous ?

— Je ne plaisante pas, monsieur le président.

Et avec une effronterie de justicier qui joue au désintéressement et à la modestie, il achève, presque négligemment, presque à voix basse :

— Puisqu'on veut que je parle, je parlerai. On m'avait dit à Bonneval que l'amoureux de Josette Gallice, — le premier, pas son mari, — était de Cérésole...

— Assez ! ordonne Michel, dès qu'on prononce le nom de sa sœur.

Mais le mal est fait et le dénouement se précipite :

— Et si c'était lui qu'on avait tué le matin de son mariage? Et si c'était Michel qui l'avait tué?

Le tortueux exposé a été long et la conclusion a duré quelques secondes. Elle s'est abattue sur l'auditoire, comme ces grands arbres sciés qui tiennent encore debout et s'écroulent en un instant. Il lui a donné cette forme dubitative, afin de se mettre à l'abri. Il la laisse maintenant s'étaler, comme le tronc coupé recouvre toute la prairie de son cadavre.

L'esprit lent des traqueurs, le sens droit de mon ami ne se sont pas rendu un compte exact du travail de la hache et ils étouffent sous le poids.

— Voyons, voyons, reprend Vimines, retrouvant tout son sang-froid, est-ce que vous vous offrez notre tête ? Un colporteur vous raconte qu'on a tué autrefois un homme à Cérésole, et vous en concluez que Michel Gallice est l'assassin. En voilà un juge d'instruction merveilleux !

— Parbleu ! riposte Maliveau qui plastronne, ça explique tout.

— Et quoi donc?

— Michel Gallice est venu se cacher parmi nous. Il a quitté son pays et ses biens. Il est venu chez nous en 1913, après le crime. Il ne fréquente personne, parce qu'il a peur de trop parler. Enfin la preuve, c'est qu'il a avoué.

— J'avoue encore, dit Michel simplement.

X. — LA DÉFENSE

L'aveu de Michel Gallice a jeté le désarroi parmi les juges que le singulier récit de Maliveau a intéressés, mais n'a pas convaincus. Les falots, accrochés çà et là aux poutres, éclairent assez mal la grange où nous sommes assemblés pour tenir nos assises. Cependant je puis surprendre, aux lueurs mobiles de leur flamme, la stupeur sur les figures. Le grand Bormand ouvre des yeux de chat-huant aveuglé ; Chavert, consterné, grimace ; Louis de Vimines a son air calme de bataille. Je me penche vers l'accusé :

— Parle, mon petit : n'aie pas peur. Dis-leur tout. Ce sont de braves gens.

Et, tandis que Maliveau s'aplatit sur un tas de foin où il disparaît à moitié, sa tâche accomplie, Michel se lève à son tour. Ce long garçon maigre, mis en évidence par le sort, dévoile tous ses secrets à mon esprit surexcité. Je lis sur son visage comme dans un livre ouvert. J'y retrouve sa race, cette race mauriennaise qui porte la trace des origines sarrasines, sur ses traits réguliers, dans sa majesté naturelle. Mais j'y retrouve encore cette réserve, cette sorte de pudeur venue d'aïeux et surtout d'aïeules rigoureusement soumis aux règles religieuses et, dans les longues veillées ou la solitude des pâturages, formés à la réflexion, à la méditation, à la vie intérieure. J'y découvre enfin, dans les yeux illuminés, sur le front traversé d'une précoce ride verticale, le mystère qu'il désire tant de garder et qu'il devrait bien révéler ce soir. Il est inquiet, il est agité, le pauvre Michel, il ne sait comment aborder son sujet. Révolté par le ton sournois et cauteleux de son adversaire, il voudrait à la fois trop en dire et trop en garder. Je lui porterais secours, si mon expérience ne m'avait pas appris que nulle défense ne supplée à l'accent direct, à l'émouvante humanité du prévenu.

— Je pensais bien, finit-il par expliquer d'une voix secouée qui, peu à peu, se pose, je pensais bien que ça sortirait un jour ou l'autre. Et maintenant que ça sort, je suis délivré. L'espion qui fait la police à Modane et à Bonneval peut me dénoncer : je m'en f... Mais vous autres, qui me connaissez, faudrait pourtant pas me mépriser. Vous, monsieur le comte,

j'aurais dû tout vous dire quand vous m'avez pris comme garde. Chavert, chez qui j'ai couché et mangé, devrait savoir. Et tous ceux qui sont ici. J'ai gardé le silence : j'ai eu tort. Mais les femmes, là-bas, n'avaient pas parlé. Elles voulaient me sauver. Eh bien! on ne se sauve pas. Quand on a commis une mauvaise action, on reste dedans. Elle vous entoure, elle vous accompagne. Même à la guerre, on la sent là.

Le remords ne l'avait donc pas quitté? Il est presque soulagé de confesser publiquement sa faute. Mais les paroles se sont trop précipitées. Il est déjà à bout de souffle. Il est à bout de souffle et ses juges n'ont encore rien appris. De mon mieux je le modère et le contiens :

— Doucement, Michel, doucement. Tu vas trop vite. Commence par le commencement, et ne te presse pas.

Rien n'est plus malaisé, pour celui qui n'en a pas l'habitude, que de raconter clairement un fait. Il n'y a qu'une méthode : l'ordre chronologique. Michel Gallice a tout de même étudié dans son séminaire, il a quelque formation intellectuelle. Après un effort qui le raidit et que trahit le mouvement fébrile de ses mains osseuses, il se range, sans même s'en douter, à mon avis :

— Après la mort du Père...

En Maurienne, on dit : *le Père*, *la Mère*, comme on dit : *la Maison*. Et aussitôt il complète :

— Le Père était décédé par accident aux Aiguilles d'Arves. J'étais resté seul à l'Écot avec ma mère et ma sœur Josette. Il est venu un Piémontais, Milio Missa, pour la réparation du clocher. Nous étions du même âge. Il chantait, et moi aussi. Il jouait de l'harmonica. Le dimanche, il montait chez nous. Et puis, bientôt, les autres jours, pour la veillée. Je croyais que c'était pour la musique. Ce n'était pas pour la musique, c'était pour Josette.

Maliveau s'est redressé à demi sous sa botte de foin et je déchiffre sa pensée dans ses yeux clignotants. Était-ce la peine de lui interdire tout à l'heure de parler de Josette Gallice et de son Italien? Il lance à chacun des juges un regard de triomphe.

— Alors, a déjà repris l'accusé, la Mère me dit : « Il veut marier ta sœur. Faudrait voir en Italie sa famille. » Je passe le col de Carro, sans avertir Milio Missa, et je m'en vais à Céré-sole. C'était déjà l'automne. Je dis à la mère au retour : « Il a

une famille comme la nôtre : une mère et une sœur Bianca, plus un jeune frère Emmanuele que je n'ai pas vu parce qu'il garde les troupeaux dans la montagne. Le père est mort de maladie. Ils n'ont qu'un petit bien. — Le bien n'est rien, qu'elle me répond, mais l'estime de Dieu. — Les femmes, que je lui explique, se signent avant et après le repas, et quand on passe devant une croix ou devant une chapelle. » Donc, un dimanche, après la soupe qu'il avait prise à la maison, je reconduis Milio Missa sur le chemin de Bonneval. La nuit était tombée. La mauvaise saison approchait. Je lui dis comme ça : « Marie ma sœur. » Il rit et me fait : « Entendu, Michel. » J'aurais dû me méfier de son rire. Il devait remonter le jeudi. Il ne remonte pas. Ce sera pour le dimanche. Le dimanche, pas de Milio Missa. Je vais le chercher à Bonneval, pour Josette qui pleurait. On m'apprend qu'il était parti le lundi. Pour où? Pour l'Italie. Je veux repasser le col : la neige tombe en abondance. Impossible de traverser la montagne. Nous voilà murés pour l'hiver, sauf le chemin ferré par Modane, qui coûte cher, veut un passeport et ne va pas à Cérésole.

Cette fois, toute la grange est haletante, non plus de curiosité, mais d'attention passionnée. Ce n'est plus le roman policier de Maliveau, c'est un drame de famille qui se renouvelle souvent et dont la souffrance et la honte, pour être connues, n'en sont pas moins pathétiques. Michel, qui a fait une pause, continue son récit :

— Pendant l'hiver, je me suis bien douté de quelque chose. La mère et Josette avaient les yeux rouges quand elles restaient ensemble. Je les surprenais, en rentrant, causant à voix basse. Et la mère est tombée malade. Un jour, elle me commanda au bord de son lit : « Si je meurs, veille sur Josette. — Bien sûr que je veillerai. — Oui, mais ne la gronde pas. Elle n'a que toi. Rien que toi. — T'inquiète pas, maman. Repose-toi » Et puis, elle s'est reposée pour toujours. Et puis j'ai compris ce qu'elle voulait. Je n'ai pas grondé la Josette : j'avais promis à la mère. Je suis allé tâter les cols : il y avait encore trop de neige. Trois fois j'ai voulu passer. Trois fois j'ai failli rester dedans. A la quatrième, j'ai traversé. A Cérésole j'ai trouvé les deux femmes. J'ai demandé : — « Et Milio? — Parti au service militaire. — Loin d'ici? — Très loin : à Fiume. — Faut qu'il revienne. — Il reviendra au mois de septembre pour se marier.

— Pour se marier? — Oui, il épouse Carlotta Monti, qui est camérière à l'hôtel Bellagarda. — Il n'épousera pas Carlotta Monti. » Alors, j'annonce aux deux femmes que ma sœur Josette va accoucher. Elles pleurent, elles crient, elles me répondent : « La Carlotta aussi ; et le père menace. » Je dis : « C'est bien. Je reviendrai. Milio ne mariera pas Carlotta. Il mariera Josette. » Elles étaient d'accord avec moi, parce que l'enfant de la Carlotta, on ne savait pas au juste de qui il était. Mais elles tremblaient devant Milio, et Milio tremblait devant le père de la Carlotta.

De nouveau Michel s'arrête, non pour mesurer l'effet qu'il produit, — ce cabotinage est bon pour les Maliveau, — mais parce qu'il a la gorge serrée au souvenir de ces heures mauvaises. Il lui faut accorder sa respiration avant de poursuivre :

— J'étais resté plusieurs jours en Italie. Les femmes voulaient me garder pour me calmer et pour tâcher de s'entendre. Quand je suis redescendu sur l'Écot, le petit était né. Ma sœur l'avait appelé Thomas, du nom de notre père. Une voisine l'avait assistée. Elle gémissait tout le temps sur sa faute et s'accusait d'avoir tué notre mère : « Je te ramènerai ton mari, que je lui fais ; j'ai promis à la morte de veiller sur toi. — Crois-tu, qu'elle me dit, qu'il revienne ? » Elle était si découragée qu'elle en a perdu tout son lait. Il a fallu nourrir le petit à la bouteille. La voisine l'a appris à Josette. Chez nous, les femmes n'avaient jamais été honteuses. On ne les avait jamais montrées du doigt aux processions. La maison avait toujours été respectée. C'est peut-être pour ça que la mère est morte : il y en a qui sont moins sévères sur ce chapitre. Je retourne encore une fois à Cérésole, une fois encore avant la bonne. Pas de nouvelles de Milio. Sa mère et sa sœur Bianca lui avaient écrit, le suppliant de répondre et il n'avait rien répondu. Personne ne pouvait croire que cet homme fût si méchant. Quand il jouait de son harmonica, avec ses mains qui couraient, quand il chantait des chansons de son pays, on avait la poitrine toute gonflée de plaisir, on aurait voulu pleurer et rire à la fois. C'est ainsi qu'il a pris Josette. Les femmes sont plus faibles que nous, et il leur ôtait la raison. Peut-être aussi qu'elles l'ont gâté. Il était comme un fruit pourri. Dieu ait son âme et c'est à lui de me pardonner ! Mais on l'avait bien accueilli à la maison. Il y mangeait, il y buvait et, par les gros temps, il y couchait. Tromper ceux qui vous reçoivent chez eux, est-ce un

coup d'honnête homme? Donc, il avait oublié Josette après s'être amusé avec elle. Il avait oublié aussi la promesse qu'il m'avait faite sur le chemin de Bonneval, au bord de l'Arc, alors que je ne savais rien. Il croyait que les choses se passeraient ainsi en douceur et que, parce qu'on habite l'Italie, on peut jouer à son aise avec les filles de Savoie, de l'autre côté de la montagne. J'ai prévenu sa mère et sa sœur : — « Dites-lui bien qu'il réfléchisse! Mon père est mort et je le remplace. Il ne mariera pas une autre femme que Josette sans ma permission. » Bien sûr qu'elles n'y pouvaient rien. Mais peut-être qu'à la fin il les écouterait. A force de pleurer et de supplier, les femmes obtiennent quelque chose des hommes, quand ils n'ont pas le cœur en pierre. J'avais bien promis à la mère de ne pas gronder Josette, et Josette n'a pas entendu un reproche de ma bouche. Ce qui s'était passé chez nous pouvait se passer là-bas. Enfin, j'ai su la date du mariage de Milio avec cette Carlotta Monti. J'ai passé de nouveau en Italie. La montagne, de l'autre côté, me connaissait maintenant. Elle est mauvaise de l'autre côté, à cause du glacier du Carro qui a de longues crevasses. Je ne conseillerai à personne d'y aller tout seul et sans corde. La première fois, au printemps, j'ai dû coucher sur la glace, parce que la nuit m'a pris quand je cherchais encore mon chemin. Le père, qui est mort aux Aiguilles d'Arves à cause d'un Anglais de malheur, m'a appris les passages. J'avais son fusil et son piolet, et aussi la promesse que j'avais faite à la mère. Et puis la neige avait fondu. Quand les deux femmes ont vu mon ombre devant leur porte, vers trois heures de l'après-midi, elles ont levé les bras au ciel : « N'entre pas! n'entre pas! Il est là. — C'est bien lui que je viens trouver. » Elles me tirent à elles derrière leur maison pour me raconter l'affaire. Elles s'étaient traînées devant lui sur le plancher, comme on se met à genoux à l'église pour prier. Il avait ricané et s'était moqué. Il avait cette Carlotta dans le sang. C'est à cracher par terre : elle avait reçu de l'argent des étrangers de passage à l'hôtel Bellagarda pendant la saison, elle avait ramassé une somme. De la boue, quoi! Quand elles ont fini, je les remercie poliment : « Vous deux, je vous estime. Mais lui, on va voir. » Elles recommencent de se lamenter : « N'y va pas! Il a des armes, il te fera du mal et tu n'es pas dans ton pays. » Je les écarte et j'entre. Milio était

dans la grande chambre. Il mangeait du pain et du fromage et il buvait un verre de vin. Quand il me voit en face de lui, il veut rire et il veut plaisanter : « Assieds-toi là, qu'il me fait, mange et bois comme chez toi. — Oui, que je lui réponds, tu as mangé et bu chez nous plus souvent, et couché aussi. Lève-toi et viens avec moi. — Où ça ? — En Savoie, pour marier Josette et reconnaître le petit. — Ah ! il y a un petit. Et de qui ? — Prends garde, Milio. Pas un mot de plus sur ce chapitre. Josette Gallice n'est pas Carlotta Monti. » Il a dû comprendre à mes yeux qu'il avait fini de rigoler. Il m'a montré son uniforme de soldat : « Déserteur. Si je vais en Savoie, je déserte. — Si tu n'y vas pas, toi, elle viendra. Je l'amènerai par la montagne. — Je ne peux pas avoir deux femmes. — Tu n'en auras qu'une, Milio, et une bonne. — Demain, je marie Carlotta. — Tu ne la marieras pas. — Puisque les bans sont publiés, et même contre la mère. — Les bans ne sont pas la cérémonie. Tu n'iras pas demain. » Le voilà qui se met à me singer et qui prend son harmonica pour s'accompagner dans la musique qu'il faisait avec ma voix. Je lui arrache l'instrument et je lui jette dans la figure : « Écoute, Milio. Si tu ne veux pas aller avec Josette, c'est avec moi que tu iras. — Où ça ? — Sur le sentier du Carro. J'ai repéré le bon endroit. Au-dessus des chalets de la Mendetta, en s'écartant sur la gauche, il y a deux rochers à moins de cinquante mètres l'un de l'autre. Deux rochers, et pas de carabinier. Tu prendras ton fusil, j'ai caché le mien. Nous tirerons tous deux, et Dieu jugera. » Sa bouche se fend jusqu'aux oreilles. Je n'ai pas connu si c'était une grimace de peur ou de bravade. — « Ça, qu'il me dit, c'est une idée. Et pour quand cet exercice ? — Ce soir. Il faut, pour monter, une bonne heure. — Eh bien! attends-moi sur le sentier. Je te rejoins. Et ce sera fini. » — Je vais l'attendre sur le sentier. Il ne vient pas. Je devais le prévoir. Je retourne à sa maison. Il faisait nuit : — « Où est-il? — Où veux-tu qu'il soit, Michel ? Il est chez la Carlotta. Michel, pauvre Michel, laisse-le tranquille. Il n'y a que de la misère et de la vergogne à glaner avec lui. » J'aurais dû les écouter. Ce n'était pas un mari pour Josette, mais il y avait l'enfant de la honte. Je cherche la maison de la Carlotta, à l'autre bout de Cérésole. Elle était éclairée : par la fenêtre, je voyais l'intérieur ; sur la table des bouteilles et des verres, et autour de la

table toute une compagnie qui s'amusait. Milio manœuvrait son accordéon, et la Carlotta dansait. Ils ne savaient pas que j'étais là, dehors, à les regarder. Ils se montraient comme ils étaient. Ils ne savaient pas que Milio était condamné. S'ils l'avaient su, peut-être qu'ils n'auraient pas tant bu, chanté et dansé. J'ai eu tout le temps de les examiner. Elle s'est assise sur ses genoux. Il lui a barbouillé la figure avec du vin d'Asti. Un vieux a jonglé avec les bouteilles vides. Ça devait être le père de la Carlotta. L'horloge du village a sonné minuit. Alors Milio est sorti. Je l'ai happé dans l'ombre par le bras. Il a eu peur de moi, mais plus peur encore de la maison qu'il venait de quitter. « Chut! qu'il m'a dit tout bas. Pas de bruit ! » Je ne sais pas pourquoi je lui ai obéi, et j'ai continué à voix basse : — « Tu ne m'as pas rejoint sur le sentier du Carro? — Non. — Pourquoi? — J'ai cru à une plaisanterie. — On ne plaisante pas avec des armes. Si demain tu prends ce chemin qui conduit chez la Carlotta, tu es un homme mort. Je te préviens. — Écoute qu'il m'a répondu... » Ah! non, je ne répéterai pas ce qu'il m'a proposé...

Et Michel Gallice, brusquement, s'arrête, comme s'il avait rencontré un de ces abîmes qui ne permettent pas d'aller plus avant. Il a débité ce long récit d'une haleine, sans se reprendre, comme une meute mène la chasse et ne lâche plus la piste. Chaque fois que le vacillement des lumières écartait de son visage les ombres, je suivais dans ses yeux illuminés la vision des puissances qui le conduisaient : honneur de sa race, dégoût de l'ignoble séducteur de sa sœur, et cet autre mystérieux sentiment qu'il n'avoue pas, que j'ai dû surprendre, qu'il ne révélera pas en public, dût-on le menacer de l'échafaud. Il a trouvé ses mots sans aucune difficulté, lui qui m'appelait à son secours, ne s'estimant pas capable de s'expliquer lui-même. Il me suffit de tourner mon attention du côté de ses juges pour deviner à quel point il les a subjugués et conquis. Cependant, rentré dans le silence, il ne consent plus à en sortir. Le charme est rompu : il ne saura plus se servir de la parole. Louis de Vimines, qui préside les débats, doit le solliciter :

— Achève, Michel : on attend la fin. Le lendemain, que s'est-il passé?

Le jeune homme tressaille de tout le corps, comme si on le confrontait avec sa victime :

— Eh bien, il s'est passé, le lendemain, ce qui devait se passer.

— Oui, mais, nous autres, Michel, nous l'ignorons.

— C'est bien simple. Je me suis posté avec le fusil du père au-dessus du chemin qui conduit chez la Carlotta, un peu en bas du village de Cérésole. Quand j'ai vu Milio déboucher avec un camarade, en uniforme comme lui, j'ai crié : Halte! Parce qu'il pouvait encore revenir en arrière. Je l'avais averti. Il savait ce qui l'attendait. Au lieu de revenir en arrière, il a couru en avant. J'avais déjà tiré des chamois au galop. Un homme ne va pas si vite. J'ai visé à la tête. Il est tombé. Il n'a plus remué...

Nous avons à peine entendu les dernières phrases. Michel Gallice les a soupirées, comme l'aveu d'une faute au confessionnal de la pénitence. Son crime est entouré de tant de circonstances atténuantes qu'il aurait pu revendiquer en quelque sorte le droit à la vengeance. Or, il n'y a point songé. L'ancien séminariste, resté plus délicat d'épiderme, ou le descendant de toute une lignée d'honnêtes femmes religieuses, ne se vante pas de son acte, ne se pardonne pas son crime. Et précisément, c'est cela qui répand dans la grange une haute émotion. Elle est soulignée par un long silence, comme un salut rendu au mort avant les funérailles. La voix de Louis de Vimines le rompt, avec cette fin d'interrogatoire :

— On ne t'a pas poursuivi, Michel?

— Non. J'ai retraversé la montagne par un chemin à moi. Derrière moi je n'ai vu personne.

Le président, sur un nouveau silence, se tourne de mon côté :

— N'a-t-il pas tout dit? Désirez-vous ajouter quelques mots? N'est-il pas inutile que je prenne la parole?

— Presque rien, dis-je. La conduite de l'accusé dans la guerre, ses citations, ses blessures. Il a sollicité des missions dangereuses. Il a voulu donner sa vie. Il a refusé la Légion d'honneur à cause du mort de Cérésole. Enfin, il a été provoqué au meurtre non pas seulement par le lâche abandon de sa sœur Josette, mais par une autre injure encore, ignoble, monstrueuse, et qui devait particulièrement l'atteindre. Demandez-lui ce que lui a proposé Milio Missa, quand il l'a abordé au sortir de la maison joyeuse de la Carlotta.

Michel, courroucé, me regarde et ses yeux flamboient :

— Je ne veux pas... déclare-t-il.

A-t-il tué à cause du drame de famille ou pour l'horreur inspirée par cette mystérieuse proposition? Nous ne le connaîtrons pas. Vimines se penche vers l'assemblée des traqueurs qui doivent juger leur camarade. Il leur rappelle ce qui a été convenu :

— Chacun de vous donnera son verdict à tour de rôle. Je parlerai le dernier. Si nous acquittons à l'unanimité Michel Gallice du meurtre de l'Italien, nous avons pris l'engagement de ne plus jamais parler de l'affaire. Vous entendez, Maliveau, vous comme les autres.

— J'ai juré, déclare Maliveau d'une voix franche.

— Si l'un de nous, un seul, le déclare coupable, lui-même ira demain se dénoncer à Grenoble. A vous, Tardy, qui êtes le plus jeune.

Celui-ci, interpellé, rougit comme une jeune fille. Il est tout confus du rôle principal qui lui est attribué. Il ne pensait pas faire acte d'initiative personnelle et comptait se rallier à l'avis des plus anciens. C'est un garçon timide et gentil qui aime à marcher en troupe. Le voilà qui se tire de la foinière et se met debout sur ses jambes. Je considère avec une certaine inquiétude cette bonne figure ébouriffée. En somme, tout va dépendre de lui. S'il acquitte, comme je l'espère, sera-ce du bout des lèvres, ou cordialement ? Il marche vers l'accusé, s'arrête à sa hauteur et lui prend la main. D'instinct, il a trouvé mieux qu'une parole.

Un à un les traqueurs défilent et font le même geste, tour à tour. Le grand Bormand y va trop fort et manque lui démancher le bras. Chavert prolonge un peu plus l'étreinte. Louis de Vimines, en dernier, accomplit le rite qui libère. Michel Gallice ne s'attendait pas à cette manifestation. Il en est tout tremblant, et sa figure, aux lanternes, se plisse, se tord, grimace. Il pleure, le pauvre petit. Il pleure en se retrouvant libre. Car il était, depuis sept ans, le prisonnier de son secret. Notre jugement dans la grange n'a pas été si mal rendu, puisqu'il lui restitue sa propre estime. Je m'approche à mon tour et veux l'embrasser. Maliveau est devant moi qui me devance et qui offre la main, lui aussi.

— Ce qui est fait est fait, prononce-t-il. Tu es mon homme, comme aux autres.

Est-ce habileté ou fourberie ? Se range-t-il à l'opinion commune par habitude de flatter le plus fort ? Le personnage est malaisé à pénétrer. Il est peut-être de bonne foi. Dans tous les cas, en beau joueur il sait perdre. Michel ne lui garde pas rancune et il accueille l'accusateur comme il a accueilli les juges.

Un des falots s'éteint brusquement, la bougie épuisée. Les autres sont mourants et lancent des lueurs intermittentes et saccadées jusqu'aux poutres enchevêtrées de la toiture.

— Il est tard, dit Louis de Vimines de sa voix bourrue qui ne veut pas laisser transparaître ses sentiments. Allons dormir, mes amis. Demain, ou plutôt ce matin, car il est une heure, nous chassons à Malhaubert...

XI. — LE FRÈRE ET LA SŒUR.

Pendant les trois années qui suivirent, je revins fidèlement à la cabane du lac Lovitel pour la saison des chasses. Je retrouvais toujours, chez Louis de Vimines, qui m'offrait l'hospitalité, le même personnel : Chavert, le garde, avec son adjoint Michel Gallice, et les traqueurs, Maliveau, le grand Bormand, le jeune Tardy et les autres. Pas une seule fois, la moindre allusion ne fut faite en ma présence à la scène de la grange. Elle était comme abolie de toutes les mémoires. Le pacte qui nous liait s'observait strictement : Michel ne courait aucun risque d'être livré à la justice. Et d'ailleurs, n'avait-il pas été jugé dans toutes les règles, avec un ministère public et un interrogatoire ? Les témoins manquaient, mais ils ne sont pas nécessaires en face de l'aveu.

Cependant la troisième année, je surpris,d 'un poste où l'on ne soupçonnait pas ma présence, une conversation assez étrange entre le grand Bormand et Maliveau :

— Enfin, se plaignait le premier, pourquoi vit-il comme un loup ? On l'invite au cabaret : il refuse. On lui offre pour les marier les plus jolies filles de Vénosc et celles même qui ont du bien, et il n'en veut pas. Puisqu'on l'a jugé et acquitté, c'est fini. Il peut bien se conduire comme tout le monde. Ça serait plus nature.

— Oui, répliqua Maliveau perfidement, il n'a peut-être pas tout dit.

Il n'a peut-être pas tout dit. Celui-ci allait-il recommencer à répandre son venin? Il conviendrait d'y prendre garde et d'exercer quelque surveillance. Je croyais bien deviner la cause de ce conflit renaissant. Peut-être Michel ne se montrait-il pas raisonnable. Après notre verdict, solennellement rendu sur un tas de foin, une sympathie nouvelle et sincère l'avait accueilli dans le monde de nos montagnards. Ses camarades, pendant les hivers, lui avaient fait sans doute des ouvertures. Les filles le regardaient favorablement. On pensait le fixer par un mariage à la Danchère ou à Vénosc. Et il ne se prêtait pas à ces avances, il se dérobait et continuait d'intriguer les cervelles villageoises, parce qu'on ne s'expliquait plus cette recherche de la solitude. Au fait, n'était-elle pas inexplicable?

Un jour que les hasards de la chasse l'avaient amené à me rejoindre devant une chèvre que j'avais abattue, comme il achevait de vider l'animal et de le bourrer d'orties, je mis la conversation sur ce sujet :

— Eh bien! Michel, te voilà fixé dans ce pays. Tu ne t'y maries pas?

Courbé sur la bête, il se redressa vivement, comme si je lui tenais un propos injurieux :

— Non, monsieur l'avocat.

— Et pourquoi?

— C'est mon idée.

— Tu as donc une raison?

— Oui.

Et il me fixa dans les yeux comme pour me signifier : « Est-ce à vous de me la demander? Vous l'avez devinée, ma raison, et vous ne devez pas m'en parler. Personne au monde ne doit m'en parler. » C'était si catégorique et si clair que je baissai le regard et me tus. Michel chargea le chamois sur ses épaules, mais, avant de descendre la pente, ainsi couronné de son trophée, la tête passée entre le ventre et les pattes de la bête, il me confia tout à coup le but constant de ses pensées qui n'avait pas changé :

— Il y aura dix ans dans huit jours, le 15 septembre.

Je feignis de ne pas comprendre :

— Dix ans? pourquoi dix ans?

— Parce que c'est la prescription.

Ainsi avait-il calculé que l'impunité lui serait bientôt

assurée. Son crime serait prescrit. La justice ne pourrait plus le poursuivre.

— Tant pis ! lui dis-je crûment. Tu n'avais rien à craindre de la justice. Ceux d'ici l'ont rendue.

— Oui, me répliqua-t-il. Mais j'avais promis.

— Promis ?

— Promis de ne pas me dénoncer.

— Et si, dans la grange, tu avais perdu ?

— Ça, c'est autre chose. Je n'avais pas parlé le premier. Ah ! si je n'avais pas donné ma parole !

— A qui l'avais-tu donnée? A Josette ?

— Non, pas à Josette.

C'est toujours la même intervention mystérieuse. Il ne m'en dira pas plus long. Comme nous rentrons ensemble aux cabanes, lui devant et moi derrière, à travers un clapier aux pierres branlantes qui ralentit notre marche, il s'arrête et se retourne tout à coup pour revenir sur ce passé qui le tourmente :

— Le lendemain, je veux revoir le pays.

Il me faut traduire : cette brève formule signifie que, le lendemain du jour où la prescription sera acquise, c'est-à-dire le 16 septembre, il se propose de partir pour la Maurienne. J'entre aussitôt dans son idée :

— Revoir ta maison de l'Écot et ta sœur Josette ? Ne les as-tu jamais revues depuis dix ans ?

— Jamais.

— Eh bien, il faut y aller. Veux-tu que je t'accompagne, ou préfères-tu y aller seul ?

— J'aime mieux avec vous.

— Nous irons donc ensemble, tout de suite après les chasses.

Ainsi convînmes-nous du voyage. Après avoir chassé une dernière fois dans la combe de Ferrand, nous partîmes pour sa lointaine vallée par Bourg d'Oisans et le col de la Croix-de-fer, qui est aujourd'hui ouvert aux automobiles et qui conduit à Saint-Jean-de-Maurienne. C'est le chemin qu'avait suivi Maliveau, quand il menait son enquête. Nous arrivâmes le soir à Saint-Jean, dont je désirais revoir le beau cloître du XV[e] siècle aux arcades d'albâtre, les unes intactes, les autres rompues. Je l'avais vu jadis par un clair de lune qui donnait à la vieille capitale mauriennaise un air d'apparition moyenâgeuse. Sous la lumière bleutée, la place de la cathédrale, avec ses maisons

sombres et sa grosse tour carrée, ressemblait à une de ces villes des Flandres, Furnes ou Ypres avant sa totale destruction, dont mes yeux ont gardé l'empreinte dans la guerre. Mais le cloître abandonné, dont l'entrée même, dérobée par une allée perdue, est difficile à découvrir, avec ses pierres descellées, sa mauvaise herbe, la caresse des étoiles pâlies et de la douce lumière nocturne, l'ombre des montagnes penchées, était surtout demeuré cher à mon souvenir.

Au petit jour, nous voilà repartis pour Modane et la vallée de l'Arc, dans une voiturette d'assez bonne marque trouvée et louée à Saint-Jean. Au petit col désertique de la Madeleine qui découvre le fond du val fermé par le massif de la Lévanna, mon compagnon commence d'être pris du mal du pays. Il aurait bu qu'il n'aurait pas les yeux plus brillants, ni la langue mieux pendue. Il me montre Roche-Melon, le Charbonnel et l'Albaron sur notre droite, la Croix de don-Juan-Maurice et Méan-Martin à notre gauche, même quand ils sont invisibles et cachés par des premiers plans. Il se gargarise de leurs noms étranges qu'il n'avait plus prononcés et les appelle comme des amis. Les Suisses désertaient quand ils entendaient le ranz des vaches. Les Savoyards qui émigrent aux Amériques reviennent mourir chez eux, si haut perché que soit leur village natal, si dur qu'en soit le sol et si rigoureuses qu'y soient les saisons.

— Calme-toi, Michel, calme-toi. Veux-tu déjeuner à Bessans ou à Bonneval ?

— A l'Écot : Josette nous fera à manger.

— C'est trop loin.

— Alors, pas à Bessans. A Bonneval : c'est déjà chez moi.

Nous déjeunons à Bonneval, où le Club Alpin a construit un chalet. Les habitants sont au bétail, dans les hauts pâturages : il n'est resté que des vieux sur le pas des portes, au soleil, et des vieilles égrenées çà et là dans les potagers, vêtues comme des religieuses avec leur robe sombre et leur bonnet en forme de cornette. Ils ne prennent plus garde aux passants et n'ont pas examiné cet étranger accompagné d'un revenant. Nous laissons l'automobile à l'auberge et prenons à pied le sentier qui longe l'Arc, traverse les éboulis de Fandan, la légendaire cité sarrasine écrasée sous les pierres, et attaque le rocher où le hameau est bâti. L'exubérance de Michel Gallice s'est envolée, mais son silence est plus éloquent. Il dévore des

yeux ce paysage familier, l'eau verte du torrent, les baies rouges des rares sorbiers, les teintes mauves des rochers lisses, et les vagues apparitions de névés entre deux ombres de montagnes, tout cela il l'absorbe dans son regard, il s'en délecte, il s'en remplit, il en fait sa chair et sa substance. Les dix ans écoulés, il les abolit en un instant, ou plutôt il les reprend au passé.

— Tu vas retrouver ta maison, Michel.

— La maison de ma sœur.

— Lui as-tu donné ta part?

— Je ne sais pas bien. Je lui ai tout laissé.

— Attends : je me rappelle. C'était une procuration, pour toucher ta moitié de pension et pour administrer les immeubles.

— Vous voyez.

— C'était une procuration, Michel, et non pas une donation. Une procuration est révocable et donne droit à des comptes. Ta sœur est riche aujourd'hui. Parce que son mari a des champs, des prés et du bétail.

— Je sais.

— Toi, m'a-t-on rapporté, tu vis pauvrement à la Danchère. On dit même que personne n'a vu la couleur de ton argent.

Il hoche la tête. Ces choses matérielles touchent toujours un paysan :

— J'en ai tout de même, monsieur l'avocat.

— Ah! tu économises? C'est bien. Où veux-tu acheter de la terre?

Car, à le voir ainsi possédé par le pays natal, nul doute qu'il n'en désire prendre un morceau. Mais sa réponse m'étonne :

— Ça n'est pas pour moi, monsieur l'avocat.

— Pour qui? Pour ta sœur, encore?

— Oh! non, elle n'en a plus besoin.

Je n'en saurai pas davantage. Il y a toujours, dans ses confidences, un moment où il sort le cran d'arrêt. N'irai-je pas, un jour où l'autre, plus avant dans son amitié? Comme nous approchons de l'Écot, dont les quelques maisons grises se groupent au-dessus de nous, pareilles aux murailles d'une forteresse, je fais une pause pour demander à mon compagnon :

— As-tu prévenu ta sœur Josette de ton arrivée?

— Je n'y ai pas songé.

— A quoi songes-tu, Michel? Elle ne t'a pas revu depuis dix ans, et tu tombes ici comme la tempête. Elle sera épou-

vantée. Arrête-toi à l'oratoire et j'irai devant pour t'annoncer.

— Je veux bien, m'approuve-t-il, par déférence plutôt que par conviction.

Il n'attache pas d'importance à l'émotion fraternelle. Et peut-être même se la représente-t-il sous un autre angle que celui du sentiment. Josette Béard reverra-t-elle seulement avec plaisir celui qui a veillé sur sa réputation au point de tuer son séducteur? L'Arc a roulé bien des cailloux depuis ce temps-là. Sous l'arche du pont qui mène aux Évettes, tant d'eau a coulé. Elle a un mari et des enfants, une bonne maison solide et des terres bien exposées. A quoi bon remuer le passé? Michel aurait aussi bien fait de rester où il était. Voilà ce qu'il pense quand il s'assied sur le petit mur qui borde l'oratoire [dédié à Notre Dame de la Merci, à l'entrée du hameau, au bas de la dernière montée qui est dallée. Je le devine à ce sourire d'ironie paysanne qui, en Savoie, se charge d'un infini scepticisme. Seule, la religion a réussi à traverser le cuir épais d'une incrédulité venue de la rudesse et de la matérialité de la vie et de l'écroulement de toutes les grandeurs et de tous les orgueils sous le choc des puissances naturelles. Ici, en Maurienne, des âmes désabusées ou désespérées n'ont trouvé de refuge que dans le mysticisme ou la sorcellerie. Comme je le quitte pour prendre de l'avance, il me retient :

— Et si on s'en allait?

— Ah! non, Michel, il est trop tard.

— C'est que... j'aurai du regret.

Il en a déjà. Le soleil de septembre donne à ce coin de montagne sauvage une grâce altière, extraordinairement enveloppante, différente de celle d'un jardin et tout aussi délicate, comparable à la faveur que vous accorde le sourire de quelque belle dame réservée, grave et majestueuse, dont on n'attendait pas cet art de plaire et qui, dès qu'elle se met en frais, passe en voluptueuse douceur les coquettes les plus raffinées. Le pauvre Michel l'éprouve à l'instant. Il a choisi un trop beau jour pour son pèlerinage. Il ne pense plus à s'en aller. Tout à l'heure, quand il franchira le seuil de sa maison de famille, ne réclamera-t-il pas son dû? Ne s'installera-t-il pas comme chez lui? N'y aura-t-il pas conflit entre le frère et la sœur et peut-on lui demander de continuer à vivre en marge de la société, comme un banni, comme un proscrit, comme un criminel? Voilà ce

que j'imagine, tandis que je le laisse derrière moi, assis au bord de l'oratoire, occupé à dévisager sa vallée. J'arrive, un peu inquiet, en suivant la ruelle montante, à la maison des Gallice que je connais bien, où je suis revenu, moi, il y a quatre ans, juste après la guerre. Elle n'a pas changé de place, et pourtant j'ai quelque peine à la reconnaître, là, surplombant l'Arc, avec sa belle vue et son air rustique. Un banc neuf est placé devant la façade. Le poulailler a été reconstruit. Il y a des pots de géraniums aux fenêtres. Une partie du toit a été recouverte de fines ardoises qui remplacent les grosses plaques de schiste grossier, mangées de mousse dorée. On respire ici l'aisance. La porte est ouverte, et barrée par deux mioches tout petits, tout blonds, les doigts dans le nez. J'appelle :

— Josette.

Elle ravaudait son linge à l'intérieur. Elle accourt à mon appel et me salue gaîment, tout en portant secours à la marmaille que ma présence effraie.

— Deux nouveaux, lui dis-je en les montrant.

— Philibert et Véronique, me répond-elle. C'est des noms de chez mon mari.

Les premiers portaient, je me souviens, des noms de chez elle. Par équité, ou par affection, elle a partagé avec son homme. Où est celui-ci ? Plus haut, dans les pâturages, avec le bétail. Il a emmené les trois plus grands : Thomas, Claudine et Michel. Mais tous vont redescendre demain pour la bénédiction des toits.

— La bénédiction des toits?

— Oui, c'est une cérémonie d'usage. Le curé passe et asperge les maisons.

Alors je me décide à lui annoncer la nouvelle :

— Je t'amène quelqu'un, Josette.

— Vous pouvez, monsieur l'avocat. Ce soir il y a de la place pour vous loger. Parce que demain...

Elle pense qu'il s'agit d'un touriste ou d'un chasseur de mes amis et nous offre l'hospitalité. Je m'amuse à lui proposer une devinette. Ce quelqu'un, elle ne l'a pas vu depuis très longtemps. Elle comprend et ne l'avoue pas tout de suite. Michel avait raison de s'en douter : elle ne désirait pas ce retour. Calcule-t-elle mentalement les ennuis que représen-

terait un partage? ou se rappelle-t-elle qu'il a tué Milio Missa, le premier qui la tînt contre lui? Il n'y a pas de trouble dans ses yeux clairs, et l'image de Milio Missa n'y a pas laissé de trace. Elle n'imagine plus le beau joueur d'accordéon qui l'a abandonnée dans la honte dont sa mère est morte. Je n'ai plus devant moi qu'une bonne mère de famille, soucieuse du bien-être de son mari et de ses enfants et de l'harmonie du ménage. La présence de son frère ne peut lui valoir que du désagrément. Elle avait si bien oublié l'origine de son fils aîné, ce brun petit Thomas qui sert déjà au pâturage et que son homme traite comme les cadets, ni plus ni moins, ne faisant pas de différence entre eux. Son homme : heureusement, il est absent. Il ne parle jamais du passé. Y pense-t-il quelquefois? On ne peut savoir : Étienne Béard n'est plus jeune, il a toute une vie à lui, avec des souvenirs et des songeries qu'il garde. Tout cela, je le pressens peu à peu à des questions, des réticences, des silences.

— Le voilà! dis-je en entendant le pas de mon compagnon, qui n'a pas eu la patience de m'attendre.

La sœur et le frère sont l'un devant l'autre, immobiles, celle-là à l'intérieur de la maison paternelle, comme si elle en défendait l'accès, l'autre sur le seuil. Ils se regardent, et sans doute se découvrent-ils changés, après dix ans de séparation, l'une alourdie, l'autre desséché, tous deux mûris par les épreuves, mais l'une épanouie dans la paix, l'autre encore en état de guerre et dont l'odeur des terres natales agite les narines. La première, elle se rend au passé que leur confrontation ressuscite :

— Michel! soupire-t-elle.

Et comme une pauvre femme craintive, habituée à trembler devant le mâle, elle vient s'appuyer à lui qui la domine de sa longue taille. Déjà les ombres de rancune et de jalousie dont il était entouré au bord de l'oratoire se dissipent comme ces nuages en écharpe au flanc des montagnes, dont on ne sait pas toujours s'ils présagent l'orage ou le beau temps. Il redevient le frère aîné, le protecteur, le chef de famille, qui a promis à la mère mourante de ne pas gronder la coupable. Ah! si elle l'avait mal accueilli! Un geste peut suffire à transformer un homme, tant il est vrai que nous sommes le théâtre où les passions se battent, sans que nous sachions le plus souvent le

nom du vainqueur. Le retour a jeté Michel Gallice dans un abîme de contradiction. Il demeure fixé à la dalle de pierre où ses pieds sont posés. On dirait qu'il reprend racine. Et en même temps qu'il se sent redevenir en quelque sorte le maître et seigneur, la vue de cette chambre dont les quatre murs ont si longtemps contenu le lourd secret de Josette substitue à la prescription libératrice une exacte vision de chair et de sang. Tous deux, le frère et la sœur, ils ont péché. Ont-ils racheté leur faute? Elle est aujourd'hui respectable, fortunée, heureuse. Il n'a plus rien à craindre de la justice des hommes. D'où vient alors ce malaise qui les empêche de parler? Car il l'a serrée contre lui à lui faire craquer les os, mais il n'a rien dit encore. Ses yeux cherchent, fouillent les recoins : pourquoi cette poursuite?

— Entre, murmure-t-elle.

Il se décide à pénétrer à l'intérieur. Elle dépose sur la table des verres et sort d'un coffre une bouteille cachetée :

— C'est du vin de Pontamafrey. Une vigne de Béard.

— Où est-il? demande enfin Michel.

— Au pâturage avec le bétail et les trois plus grands. Il redescend demain.

Nous choquons nos verres, mais Josette se contente de nous servir. Elle attend, comme un oracle, les trop rares paroles fraternelles. Enfin, il se décide à constater :

— Il y a longtemps...

— Dix ans, répond-elle; je t'attendais cette année.

Un peu étonné, il répète :

— Tu m'attendais?

— Oui, après dix ans, c'est fini.

Elle est au courant du crime et de la loi. Cependant, il ne lui a rien appris. Ce n'est pas par lui qu'elle a été instruite. Comment a-t-elle su la chose? Il ne l'interroge pas, mais elle le lui révélera :

— Quand tu es redescendu de la montagne, j'ai compris... à ton air.

Il portait donc sur lui son meurtre? Timidement cette fois, il demande :

— Et tu m'en as voulu?

— Peut-être bien : c'est si vieux, je ne sais plus.

Elle baisse les yeux. Elle n'aime pas se souvenir de Milio

Missa. Très réellement, elle n'y pense jamais plus. Elle aussi, à sa manière, elle l'a tué. Cependant, elle boira le calice, car c'est elle qui renoue la conversation :

— L'année d'après, — c'était un peu avant la guerre, — les deux femmes ont passé le Mont-Cenis et sont venues.

Quelles femmes? Michel, lui, l'a deviné : il épie les mots qui vont sortir, comme s'il était à l'affût à guetter les chamois :

— Ah! Josette, elles sont venues?

— Oui, la mère et la sœur. Elles m'ont dit comme ça... enfin qu'*il* était mort. Elles ne t'ont pas accusé. Elles voulaient emmener le petit, pour m'en décharger, pour le nourrir. J'ai refusé. Et puis, Étienne Béard m'a demandée. Les autres me méprisaient. Pas lui. Voilà.

Le silence entre eux se prolonge. Michel digère lentement cette confidence :

— Elles sont venues, finit-il par répéter.

— Tu m'as envoyé le bonjour par un collègue, reprend-elle.

— Maliveau?

— Peut-être bien que c'est son nom. Il est un peu curieux.

Michel ne relève pas ce témoignage sur l'enquête de son accusateur. C'est déjà de l'histoire ancienne.

Un peu plus tard, Josette, en trempant la soupe, questionne son frère et je devine son anxiété :

— C'est pour le bien aussi que tu viens, et pour la pension.

Et comme il ne se presse pas de lui répondre, elle conclut :

— Tu t'arrangeras demain avec Étienne Béard.

XII. — LE MARI DE JOSETTE

Pendant la nuit que je passai dans la maison Gallice, je n'imaginai pas sans inquiétude l'entrevue prochaine des deux hommes. Un contact de plus de vingt ans avec les paysans, au Palais de Justice et dans mon cabinet de consultation, m'a édifié sur leur cupidité. Le maître de la comédie humaine, Balzac, a commencé d'apprendre la vie dans une étude d'avoué : où trouver un lieu d'apprentissage plus crasseux et plus instructif ensemble? Un de ses personnages favoris, l'avoué Dorville, ne déclare-t-il pas, dans *le Colonel Chabert*, que trois sortes d'hommes dans la société contemporaine ne peuvent pas estimer le monde, le prêtre, le médecin et l'homme de justice,

et qu'ils sont en noir parce qu'ils portent le deuil de toutes les illusions? Le prêtre, du moins, console, et le médecin guérit ou soulage. Mais l'avocat assiste, presque impuissant, à la ruée des appétits, au déchaînement de l'envie, de la haine, de l'avarice, aux drames de la luxure et à ceux, pires encore, de l'argent. Certaines discussions de testament, certains procès de partage avec des retours indéfinis en arrière pour y découvrir une source de revendication ou une apparence de lésion, m'ont laissé une immense impression de dégoût, mais j'ai vu ces conflits éclater aussi bien dans les familles bourgeoises que dans les rurales : à peine un vernis d'éducation et de politesse recouvrait-il l'âpreté du caractère. Si je ne suis pas tombé dans le pessimisme et le mépris, c'est qu'il m'a été donné deux ou trois fois, au cours de ma carrière, de rencontrer l'un ou l'autre de ces justes dont la présence suffit à détourner le cours de la colère céleste. Je dois confesser qu'à la campagne je ne les ai rencontrés que sous ces toits où la bénédiction de Dieu a passé. Dans nos milieux cultivés, le désintéressement et la noblesse d'esprit peuvent être indépendants de toute influence religieuse. Mon expérience ne m'a pas appris qu'il en soit ainsi dans les villages de nos vallées. Seul, le catholicisme avec ses sonneries de cloches et ses cérémonies symboliques, avec la rémission des fautes et le pain de la communion, a gardé le pouvoir d'ouvrir ces cœurs fermés et durs, d'y faire entrer un peu de pitié, un peu de pardon, un peu de cette vie profonde qui devient aujourd'hui, dans tous les milieux, de plus en plus rare. La famille Couvert, à Bessans, a expié et racheté le crime de l'un de ses membres (1). J'allais savoir comment réagiraient, à leur tour, les Gallice de Bonneval.

Étienne Béard descendit en effet, le lendemain dans la matinée, des hauts pâturages. Comme un seigneur de la montagne, il poussait devant lui son troupeau, vaches et génisses, chèvres et brebis accompagnés de tous les cabris bondissants nés pendant la saison d'été parmi les herbes grasses, et le cortège se profilait sur un fond de rochers couronné de neige. Le brun petit Thomas marchait devant, fièrement, comme un guide; puis venait le bétail, agitant ses sonnailles, aligné sans cesse par le chien de berger qui en gardait les flancs, et enfin,

(1) Voyez *la Maison morte*.

le dernier, le maître avec Claudine et Michel, les deux gosses blonds qui se tenaient par la main. Avant de saluer sa femme et de considérer Philibert et Véronique pour connaître s'ils avaient grandi pendant son absence, il mena les grosses bêtes à cornes à l'étable qui fait le pourtour de la grande salle commune, et enferma les moutons et les chèvres dans leur écurie dont la porte basse communique avec l'intérieur de la maison. Ayant accompli ces rites sacrés, il dit bonjour à Josette et souleva en l'air les deux enfants. Après quoi, il nous dévisagea, Michel et moi. Tout se passait dans l'ordre.

Or Michel avait compté, une à une, les têtes du troupeau. N'était-ce pas son héritage qui défilait? La procuration qu'il avait signée dix ans plus tôt à sa sœur demeurait essentiellement révocable et lui permettait de réclamer des comptes. Le sang de tant de générations de pâtres et de laboureurs le travaillait, courait plus vite dans ses veines et j'en devinai la course et le travail jusque sous le hâle du visage, jusque dans le mouvement des mains. En somme, il était redevenu un homme libre, comme les autres. Il avait le droit de vivre chez lui, de cultiver son bien. L'autre n'était qu'un usurpateur qui occupait la maison Gallice.

L'autre? D'âge, il touchait à la vieillesse, mais il était resté vert, sec et droit, sans un poil blanc, sans une ride, sans une courbature. En le regardant de près, on remarquait bien pourtant l'empreinte des années, — plus de soixante, — à la peau parcheminée, aux rigoles du cou, aux yeux presque rougis à force de s'être mesurés à l'éclat du soleil sur la neige et facilement embués. Il était haut de taille, les joues rasées, les traits réguliers selon l'effigie mauriennaise venue de l'occupation sarrasine. A la descente, il se drapait dans une limousine de la couleur de ces troncs mangés de mousse, dont il devait se servir pour se coucher dedans, mais il l'avait rejetée, car le soleil de septembre était encore chaud. Un feutre décoloré projetait son ombre sur le front. Il portait dans ses gestes lents et sur son visage presque impassible le calme de ceux qui ont appris la patience. Après avoir tout perdu et connu la désolation du foyer désert, sans femme et sans enfants, il avait *rebiollé*, comme on dit en Savoie, en appliquant à l'homme cette puissance végétale de l'arbre qui d'une souche morte pousse une branche nouvelle. Son bonheur tardif, comme il arrive, le maintenait en jeunesse,

le rapprochait de sa femme, qui aurait pu être sa fille et déjà ne le paraissait plus.

J'avais plaidé pour lui, dans les temps. Il m'accueillit cordialement et sans hésiter il marcha vers mon compagnon.

— Tu es Michel Gallice.

— Oui, répondit le jeune homme sans avancer à sa rencontre.

Je crus que leurs regards se heurtaient. Etienne Béard lui tendit la main, que l'autre prit sans élan :

— J'ai connu ton père, qui est décédé aux Aiguilles d'Arves. Nous avons fait ensemble la Grande-Casse et le Mont-Pourri.

Ainsi avaient-ils appartenu tous les deux à cette corporation des guides qui, dans les hauts massifs, est respectée et crée entre ses membres soumis à des règlements stricts des habitudes de solidarité et des liens de camaraderie et d'honneur. Michel ne se déridait pas encore.

— Ta sœur a épousé un vieux. Mais les enfants sont bien venus. Entre. La maison est aussi à toi.

D'un mot, il avait résolu le problème. Avec la plus extrême simplicité, il écartait la discorde, et, par cette voie droite et loyale, il atteignait d'un coup la perfection. Je regardais dans les yeux le frère de Josette qui se taisait toujours : il se débattait dans un de ces drames intimes où l'on cherche son chemin comme sur un glacier coupé de rimayes. Ensemble, nous pénétrâmes dans la salle commune, qui sert à la fois de salle à manger, de dortoir et d'écurie, parce qu'à deux mille mètres d'altitude les hivers sont terribles et que ce n'est pas trop de ce rassemblement des bêtes et des gens pour avoir chaud. La femme nous offrit à boire et comme, à la montagne, on ne boit pas sans manger, elle mit auprès de nous, avec des assiettes, un quignon de pain et l'un de ces fromages ronds et hauts, recouverts d'une croûte de la couleur des feuilles mortes, dont l'intérieur crémeux revêt, dès qu'ils sont entamés, une teinte bleuâtre analogue à celle du Roquefort ou du Gorgonzola : on les fabrique, l'été, dans les chalets au-dessus de Bessans ou de Bonneval. Après nous avoir servis, Josette sortit avec les enfants. Elle ne devait pas assister à notre conversation, de même qu'elle ne devait pas s'attabler avec nous : c'est l'usage. Nous étions entourés par les vaches rangées au bord de leur mangeoire que nous entendions mâcher et ruminer leur foin, et qui, posé-

ment, dès qu'elles remuaient, faisaient tinter leur clochette. Etienne Béard traça avec son couteau le signe de la croix sur le pain avant de le rompre. Nous trinquâmes : après quoi, il se leva, se dirigea vers un bahut, ouvrit un tiroir secret et revint avec une tirelire.

— Ta part de la pension de l'Anglais, dit-il en la tendant à son beau-frère. Depuis que j'ai marié la Josette. Parce qu'auparavant tu la lui avais donnée. Vois si le compte y est.

— Je n'ai rien demandé, objecta Michel, presque offusqué maintenant de rencontrer tant d'honnêteté.

— Il faut être juste, reprit Étienne. Pour la maison et les terres, elles sont en état et ta part de profit sur le bétail est dans la tirelire. Si tu restes célibataire, on te fera de la place : il y a du travail pour tous. Si tu te maries, j'ai un immeuble à Bonneval : nous y descendrons. Parce que *deux marmites au feu indiquent fête, mais deux femmes font la tempête*. Voilà.

Michel, vaincu, se rendit, et lui aussi d'un mot :

— Tu es un frère, Étienne. Je ne savais pas.

Ils ne s'attendrirent, ni l'un ni l'autre, davantage. Craignant de les gêner par ma présence, je voulus prendre congé de mon hôte. Mais il me retint :

— Non, monsieur l'avocat, restez. Vous pouvez nous donner un conseil et vous êtes au courant. N'est-ce pas, Michel ?

Celui-ci acquiesça et je me rassis. Le mari de Josette, d'un ton plus bas, comme en confidence, reprit la conversation :

— Et maintenant, Michel, on peut causer ?

— On peut.

Je devinai qu'ils aborderaient la question du meurtre. Ils n'y allèrent pas par quatre chemins :

— J'ai su, dit Étienne, par la femme. Les femmes parlent toujours.

— Il y en a, répliqua Michel dont les yeux flambaient, qui n'ont pas parlé.

— Eh bien ! si tu n'avais pas fait le coup, ça serait moi. J'ai pris le petit à mon compte, pour la Josette. Maintenant, c'est comme les miens. On s'habitue.

— La Josette est une brave fille, prononça Michel.

— Bien sûr, mon petit, puisque je l'ai mariée. Tu es revenu : donc la loi est morte. Tu en as fini avec les hommes, Michel ; mais avec Dieu ?

Je l'avoue, je marchais de surprise en surprise et ne m'attendais pas, devant ce pot, ce fromage et ce pain, à rencontrer cette grandeur soudaine. Après tout, les disciples de Jésus, sur la terre de Galilée au bord du lac de Tibériade, n'étaient que des gens du commun de qui l'on n'eût point songé à tirer d'autres propos que ceux de la pêche et du ménage. Tandis que Michel Gallice ne s'étonnait point, comme s'il eût depuis dix ans préparé ses réponses :

— C'est fait, Étienne : pendant la guerre, une veille d'attaque, devant Arras. Les veilles d'attaque, on pensait à tout. Surtout à cela.

Et brusquement il livra, non sans quelque obscurité, l'objet de ses préoccupations qu'il m'avait laissé entrevoir à Lovitel avant la scène de la grange :

— J'ai mis sou par sou de côté mon argent. Demain, je partirai pour Cérésole par le col du Carro. J'y joindrai ma part de pension et mon profit du bétail, puisque tu ne les veux pas, Étienne. C'était pourtant de bon cœur que j'avais tout laissé à Josette.

— Pourquoi retourner à Cérésole ? demandai-je.

Il suivait son idée, au lieu de me répondre directement :

— Vous ne voudriez pas m'accompagner, monsieur l'avocat ?

— Je veux bien. Je connais ce passage.

— Il est long, mais, dans cette saison, il n'est pas mauvais. Et vous leur porterez la somme.

— A qui donc la porterai-je ?

— Mais à la mère et à la sœur de Milio. Elles ont droit. Je n'ai pas pu la leur porter plus tôt. A cause des carabiniers et du procureur. Peut-être bien que j'aurais dû. J'avais promis de ne pas me trahir.

Tout s'éclairait pour moi. Le criminel avait passé chaque jour à racheter son crime. Chaque sou qu'il économisait dans son existence frugale et sauvage était destiné au prix du sang. Mais n'avait-il pensé qu'à sa faute ?

— Et tu reviendras par ici ? interrogea Étienne Béard sans donner son avis.

— C'est mon chemin.

— Resteras-tu avec nous ? C'est ta maison.

— Je te dirai alors, Étienne, si je reste.

Le vieux se dressa et posa ses mains aux grosses veines

saillantes sur les épaules de son beau-frère, comme s'il allait l'écraser de sa force. Et sans même se douter de la majesté de ses paroles, il approuva :

— Mon petit, c'est bien. Tu es un Gallice.

J'ajoutai simplement :

— Entendu, Michel, je t'accompagne.

Nous allâmes rejoindre Josette, qui s'était assise sur le banc neuf, devant la façade, à éplucher des pommes de terre, tandis que le petit peuple de ses cinq enfants s'ébattait parmi les poules, le chien et un cabri qui avait leurs faveurs. Michel les inspecta longuement. Il les souleva à tour de rôle en commençant par le plus petit. Quand il en vint à l'aîné, Thomas, il hésita. N'avait-il pas tué son père ? Étienne Béard qui le suivait du regard dut se rendre compte de son hésitation. Il lui passa le mioche avec ces mots :

— C'est mon fils, comme les autres.

Et Josette ne détourna pas les yeux. Son mari, ses enfants, son frère, le groupe était au complet. Il ne manquait personne. La musique de l'accordéon était si lointaine et assourdie qu'elle ne l'entendait plus.

HENRY BORDEAUX.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LETTRES INÉDITES

D'ALFRED DE VIGNY

A VICTOR HUGO

(1820-1831)

Ce fut Émile Deschamps, ami d'enfance d'Alfred de Vigny, qui le présenta, en 1820, à Victor Hugo, dont la rédaction du *Conservateur littéraire* occupait alors tous les soins. Sous-lieutenant au 5e régiment de la garde royale et âgé de vingt-trois ans, Alfred de Vigny avait écrit des vers, mais il n'avait encore rien publié. Au contraire, Victor Hugo, son cadet de cinq ans, s'était déjà rendu célèbre par de nombreuses pièces, qui lui avaient valu, dans le monde des lettres, des amitiés précieuses et même glorieuses. Le plus jeune des deux poètes aurait pu prendre ainsi vis-à-vis de l'autre figure de protecteur ; mais la modestie qui donnait alors tant de charme à son génie naissant le détourna de cette attitude et lui conquit tout de suite la sympathie d'Alfred de Vigny. Leurs relations n'en eurent pas moins dans les débuts, quoique très vite amicales, un caractère cérémonieux : le tutoiement immédiat n'était pas à la mode sous la Restauration. Ils s'appelaient *Monsieur Alfred* et *Monsieur Victor*.

Victor Hugo envoya à Alfred de Vigny l'*Ode sur la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux*. Ce fut, je le crois, l'occasion de sa première lettre. La réponse ne se fit pas attendre.

M. Victor Hugo, rue Mézières, n° 10.

« Recevez le tribut d'éloges d'un malade, monsieur Victor, je vous l'envoie de mon lit, où j'ai reçu votre dernier numéro du *Conservateur*. Vous avez fait là un bel ouvrage sur un sujet où l'on marche toujours au bord du vulgaire, et jamais le pied ne vous a glissé. L'ode est encadrée entre une description très poétique et une comparaison ravissante et d'une parfaite justesse, et je n'ai pas le courage de vous faire rougir en vous disant tout ce que j'y ai trouvé de supérieur ; vous croiriez que je vous fais des compliments. Si vous voulez venir à Courbevoie, ce sera une bonne œuvre que vous ferez, et je le mérite par le désir que j'ai de vous voir. Si vous avez vu Émile ou Soumet, ils vous auront dit sans doute que le sang m'avait une seconde fois pris à la gorge, et par les *mérites de ce sang*, vous m'aurez pardonné de ne pas avoir été chez vous comme je me l'étais promis. Tout ce que je peux faire est de prendre une plume pour m'excuser, tant les médecins m'ont affaibli. Dites, je vous prie, à votre frère *Harold l'intrépide* que, s'il veut venir me voir, voici une saison et des chemins bien dignes de son courage; cependant, je ne vaux pas la peine qu'il le mette à l'épreuve. Je ne fais rien, comme vous pensez, que rêver à quelques projets pour l'avenir, et j'ai un singulier plaisir à oublier ce que j'ai fait; j'y reviendrai ensuite pour perfectionner, mais j'aime les pays nouveaux. Ces messieurs ont beau m'accuser d'instabilité, je ne veux pas me corriger, car je sens que mon imagination est comme Phaéton, elle meurt si elle n'est pas libre. M. Albert (*sic*) m'a promis de revenir, je le prie de ne pas l'oublier, ni qu'il a un ami très véritable ici; vous voyez que je suis avide de vous trois, j'y reviens toujours malgré moi, c'est le fond de ma lettre : venez, que nous ayons de ces longues conférences dans lesquelles le temps passe vite.

« Tout à vous,

« ALFRED DE VIGNY. »

« J'ai changé de demeure, on vous dira à la caserne où est la grille des officiers; je suis logé en face ».

Le cachet de la poste porte la date du 23 octobre 1820. Cette

lettre établit l'intimité des relations qu'Alfred de Vigny entretenait dès cette époque avec les trois frères Hugo. Abel, — qu'un lapsus d'Alfred de Vigny appelle Albert, — était allé le voir à Courbevoie, où le jeune officier sollicitait la visite d'*Harold l'intrépide* : il désignait ainsi Eugène, dont la vaillance joyeuse dissimulait encore les crises d'abattement ou d'excitation qui devaient le conduire à la folie.

Au cours des années 1821 et 1822, l'amitié se resserre entre Victor Hugo et Alfred de Vigny. On en trouve la preuve, soit dans la *Correspondance* du premier, soit dans ses lettres inédites publiées par Ernest Dupuy (1). Les deux poètes se communiquaient leurs vers, et ils échangeaient des compliments. Ils eurent le même éditeur pour leur premier volume. Les *Poèmes* d'Alfred de Vigny parurent, sans nom d'auteur, en mars 1822; les *Odes et Poésies diverses*, de Victor-Marie Hugo, au mois de juin de la même année. Le 12 octobre, Alfred était l'un des témoins de son ami, qui épousait Adèle Foucher.

Le dossier que je dépouille ne contient pour ces deux années aucune lettre d'Alfred de Vigny. Il en écrivit pourtant plusieurs. Sont-elles égarées ou ont-elles été détruites ? Je l'ignore. Les lettres ont, comme les livres, leur destin, dont il ne faut jamais désespérer. Ernest Dupuy paraissait craindre que Victor Hugo n'eût pas jugé les lettres d'Alfred de Vigny dignes d'être conservées. Il se trompait. Mais leur dossier a perdu, provisoirement peut-être, quelques-unes de ses feuilles.

Victor Hugo publia, en février 1823, son roman de *Han d'Islande*. Il envoya ce « nouvel enfant » à son « cher Alfred ». « Aimez-le, lui écrivait-il, pour tous ceux qui ne l'aiment pas, c'est-à-dire pour tout le monde. » Alfred de Vigny l'aima. Versé comme capitaine, le 19 mars 1823, au 55ᵉ régiment d'infanterie de ligne, il fut dirigé vers le Sud-Ouest pour prendre part à la guerre d'Espagne. C'est d'Orléans, en cours de route, qu'il remercia l'auteur de *Han d'Islande* de son envoi.

« Bonjour, mon cher et bon Victor. Que de choses n'ai-je pas à vous dire ? Et par laquelle commencer ? Si j'écoutais mon esprit, ce serait par *Han d'Islande*, qui le remplit tout entier, mais j'écoute mieux mon cœur et je veux vous parler de vous

(1) *La Jeunesse des romantiques.*

d'abord. J'ai tenté inutilement de voir Abel avant mon départ, il m'a tenu rigueur et je ne le trouvais jamais chez lui. Pour vous, c'est par une des incroyables faiblesses de mon être que je n'ai pas voulu vous embrasser avant de quitter Paris. Je sentais que, tout plein des chagrins que vous connaissez et qui se compliquaient encore pour moi, tout me serait échappé à un mot de votre voix et je ne sais quelle pudeur m'a pris de vous entretenir de moi quand vous aviez à côté de vous un si grand malheur, comme aussi, auprès de votre heureux foyer, j'avais honte de toutes ces misères du cœur lorsque je les comparais à ces grands fléaux dont nous frappe notre propre nature physique, quand elle se dégrade tout à coup longtemps avant la mort, et que l'âme s'absente en laissant le corps debout et souriant comme ces horribles figures d'Herculanum. Ne m'en écrirez-vous pas un mot, quelque chose qu'il vous coûte ? Émile ne m'en dit rien et les dernières nouvelles que j'en aie reçues étaient de vous à Gaspard, lors de son passage ici. Ce bon Gaspard, je l'ai accompagné le plus loin possible, tout en disant vos vers et parlant de vous. Il va en Espagne avant moi et c'est une de mes peines. J'aurais été si heureux d'avoir au milieu des armées une de nos âmes amies comme un représentant de notre assemblée !

« Nous aurions lu ensemble ce *Han d'Islande*, qui est bien grand dans mon opinion. Mon ami, je vous le dis, et vous êtes le centième à qui je le dise, quoique je sois à Orléans, c'est un beau et grand et durable ouvrage que vous avez fait là. Vous avez accompli tout ce que j'attendais lorsque j'eus dans mes mains le premier chapitre. Vous avez posé en France les fondements de Walter Scott. Votre beau livre sera pour nous comme le pont de lui à nous et le passage de ses couleurs à celles de France. Faites un pas ; naturalisez le génie que vous avez jeté sur la Norvège, changez les noms et les décorations, et nous serons plus fiers que des Écossais. Pour moi, je suis déjà là-dessus d'une fatuité insupportable et, dans mon despotisme, je ne veux plus qu'on prononce de nom étranger devant moi. Que j'aime Ordener ! Je l'aime comme vous, et Ethel comme vous l'aimez. Votre scène entre Schumackel et Han est superbe ; je n'y regrette qu'un peu plus de développement pour faire sentir au *profanum vulgus* que c'est le fond de l'ouvrage. Tout l'intérêt est pressant, tout est palpi-

tant ; je n'ai respiré qu'au dernier mot. Je vous remercie au nom de la France.

« Adieu, embrassez-moi. Bientôt ce sera pour tout de bon que vous le ferez. Demandez pour moi à Mme Victor la permission de lui baiser la main. Comment va M. votre fils? »

Ainsi Alfred de Vigny éprouvait des « misères du cœur », dont Victor Hugo, amoureux lui-même et qui l'avait certainement pris pour confident, avait reçu le secret. Il y a longtemps que ce secret n'est plus un mystère. Delphine Gay fut le premier amour du poète d'*Éloa*.

Sophie, sa mère, en faisait l'aveu à Marceline Desbordes-Valmore : « Je vous le dis bien bas, c'est le plus aimable de tous (Alfred de Vigny), et malheureusement, un jeune cœur qui vous aime tendrement et que vous protégez beaucoup s'est aperçu de cette amabilité parfaite. Tant de talent, de grâce et de coquetterie doit enchanter cette âme si pure, et la poésie est venue déifier tout cela. La pauvre enfant était loin de prévoir qu'une rêverie si douce lui coûterait des larmes ; mais cette rêverie s'emparait de sa vie. Je l'ai vu, j'en ai tremblé, et après m'être assurée que le rêve ne pouvait se réaliser, j'ai hâté le réveil. »

Cette lettre, où la mère parlait des « larmes » de sa fille, semble faire écho à celle où Alfred de Vigny confiait à Victor Hugo ses « chagrins » et les complications de son existence. Quel obstacle s'opposait donc à la réalisation du rêve dont les deux jeunes cœurs, épris l'un de l'autre, connaissaient l'enchantement ? Il venait très probablement de la mère d'Alfred de Vigny, soit qu'elle fût vaine d'une noblesse à laquelle répondait mal la naissance de Delphine, soit que, éprouvée par les difficultés matérielles de l'existence, elle souhaitât pour son fils un mariage riche. En quittant Paris sans embrasser son « cher et bon Victor », Alfred de Vigny avait eu la pudeur de ne pas l'entretenir de cette « misère », douloureuse certes, mais si petite à côté de la folie définitivement déclarée du pauvre Eugène, dont « l'âme absente laissait le corps debout », pour son malheur et pour le malheur des siens !

Au mois d'août 1823, Alfred de Vigny était à Bordeaux avec son régiment. Il écrivait à Victor Hugo le 26 août :

Monsieur Victor Hugo, rue du Cherche-Midi, n° 12
au Conseil de guerre.

« Voici une de mes explosions. Ma paresse ne tient pas à vous dire que je vous admire. Après le premier, je reçois le deuxième numéro de notre *Muse*, c'est tout vous dire. Votre modeste épigraphe est vide de sens pour ceux qui vous sentent; vous avez parlé de deux grands hommes, mais en vérité, mon ami, je ne sais quel homme illustre ne pâlirait de se voir ainsi encadré dans vos pensées. Elles sont si profondes que je trouve qu'elles creusent le terrain autour d'eux et ils n'ont plus tracé que des lignes de râteau à côté de vos larges sillons. Je vous remercie d'avoir grondé Walter Scott. Je lui en veux mortellement de déflorer ainsi notre histoire pour habiller de ses nobles traits ses paysans d'Écosse. C'est ainsi qu'il donne en pur don à son Balafré la réponse d'un gentilhomme français au cardinal de Richelieu, qui lui proposait un petit assassinat; il est vrai que la scène de Philippe de Comines doit l'absoudre à nos yeux de bien des péchés.

« On dit que vous grondez tous contre moi, je vous trouve plaisants. Je vous ai envoyé des volumes, le 14 de ce mois, chez Tardieu. Et n'est-ce pas à vous d'avoir pitié d'un pauvre exilé? Que faites-vous? Est-ce enfin un roman français? Parlez. Otez-lui donc tout à fait notre plume des mains. Pour moi, presque sur la frontière d'Espagne, je suis parvenu à oublier quelquefois l'envie qui me tenait de la sauter. J'ai pensé, j'ai écrit. *Satan* est fait, c'est-à-dire, en style de mon ami Girodet, je n'ai fait que couvrir la toile, il me reste tout à retoucher. Je n'ai pas peu de peine à m'empêcher de le quitter de temps à autre pour écrire un autre ouvrage qui me tient au cœur, comme vous le savez.

« J'ai trouvé ici deux hommes distingués; aussi je ne cesse de parler de vous avec eux. L'un d'eux est ami de Jules Lefebvre : c'est M. Hervé, substitut du Procureur du Roi; il est très brillant. Dites donc à Soumet qu'il m'envoie son nouveau *Saül* et qu'il ne fasse pas trop souvent des vers comme ceux de *Jeanne d'Arc*, qui me rendent fou, mais fou à lier. J'en poursuis les colonels! Adieu, mon bon Victor, embrassez Abel,

si vous pouvez le rencontrer quelquefois dans le monde, et aimez-moi toujours.

« Mes respects à Mme V. Hugo. »

« ALFRED. »

A Bordeaux, Alfred de Vigny, « plein de l'usage du monde et parfaitement aimable », connut de grands succès. Il y rencontra Mme Desbordes-Valmore. Elle le trouvait « la personne du monde la plus sensible à la grâce et à l'esprit ». Mais ces succès ne le grisèrent pas. Il n'oublia ni ses travaux ni ses amis. Ceux-ci, Soumet et Victor Hugo, Émile Deschamps, Guiraud et Adolphe de Saint-Valry venaient de fonder *la Muse française*, dont la première livraison avait paru en juillet. Elle contenait un article de Victor Hugo sur *Quentin Durward*, qui venait d'être traduit de l'anglais. Le jeune critique y rendait un pénétrant hommage au génie du romancier, mais il le « grondait » d'avoir « entre tous nos rois, nos Charlemagne, nos Philippe-Auguste, nos saint Louis, nos Louis XII, nos François Ier, nos Henri IV et nos Louis XIV, choisi pour son héros Louis XI... Voilà bien une inspiration de la muse anglaise. »

La seconde livraison de *la Muse française*, celle qui provoquait « l'explosion » d'Alfred de Vigny, publiait un article de Victor Hugo (la table disait Victor tout court) sur l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* par l'abbé F. de La Mennais. Cet article avait pour épigraphe un passage des *Proverbes : Impius, cum in profundum venerit, contemnit*. « L'impie, lorsqu'il est descendu au fond de l'abîme du péché, se moque. »

Je doute que Victor eût songé à lui-même en citant ce texte, et Alfred de Vigny me paraît l'avoir mal compris. Quant aux deux grands hommes entre lesquels l'article faisait un rapprochement, c'étaient Chateaubriand et Lamennais.

En même temps qu'il écrivait son *Satan*, appelé définitivement *Éloa*, on a vu qu'Alfred de Vigny travaillait à un autre ouvrage, qui lui tenait au cœur. C'était une tragédie, *Roland*, inspirée par l'Arioste : malade et dégoûté de son œuvre, il la détruisit en 1832. Un mois avait suffi au poète pour finir *Satan*, sauf deux lacunes, qu'il espérait avoir le temps de remplir avant de partir pour l'Espagne. Mais si ce temps lui manquait,

et pour le cas où *les boulets ne le respecteraient pas*, il confiait le 3 octobre l'impression du manuscrit, avec quelques essais en vers et en prose, à Victor Hugo dans une des lettres les plus riches d'idées qu'il ait écrites et où le *Socrate* et les *Nouvelles méditations poétiques* de Lamartine sont jugés avec un sens critique tout à fait remarquable (1).

Six jours après, le premier enfant de Victor Hugo, un fils âgé de trois mois, mourait à Blois. Alfred de Vigny lui écrivait, le 24 octobre, cette lettre qui rendit au père « le malheur moins amer et l'amitié plus chère ».

Monsieur Victor Hugo,
chez M. Ambroise Tardieu, éditeur de la Muse française,
rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n° 17.

« Que vous dire, mon bon ami, sinon que je pleure comme vous? Je ne sais pourquoi on a créé le mot de consolation, quand la chose n'existe pas. Il n'y en a pas pour ceux qui sentent le malheur tout entier, tout fort comme il est. Vos douleurs de père ont été bien proches de celles de fils et de frère ; vous êtes accablé par les peines de famille, cette assemblée naturelle que l'on croit notre seule source de biens. Il est vrai qu'il y a, je le crois, moins d'amertume dans ces pertes que dans les maux étrangers à notre sang : on se révolte alors et l'on est tenté de s'écrier : *vous n'aviez pas le droit de me faire tant de mal!* Mon Dieu ! mon ami, que la vie est triste! On vient de me parler d'un homme qui n'est pas brave. Comment fait-il ? Quand on se résigne à vivre, on peut bien se résoudre à mourir; le premier effort surpasse le second. J'ai reçu une lettre de Houdetot (2), il est heureux et bien portant, il a cette gloire que j'ai tant désirée ; voici au moins un de nos amis sans peine, et je n'ose qu'à peine vous dire cela, de crainte de lui porter malheur.

« Écrivez-moi un peu, si vous en avez la force et si cela vous fait du bien. Si cela vous était quelque chose, je vous

(1) Edmond Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 320-324.

(2) Petit-fils de l'amie de Jean-Jacques, le comte de Houdetot, placé sous les ordres du général Lauriston, faisait en Espagne cette guerre à laquelle Alfred de Vigny désirait tant prendre part.

dirais qu'on vous admire partout, mais y pensez-vous? Adieu, embrassez bien votre ami

« ALFRED. »

« Gaspard ne m'écrit pas. M. de Sorsum! Quelle douleur (1). »

Éloa ou la Sœur des Anges parut au mois d'avril 1824. Elle avait été annoncée par *la Muse française* dans les termes les plus sympathiques. « Nous rendrons compte de cette publication importante pour les lettres. M. le comte Alfred de Vigny est un des écrivains originaux qui caractérisent le plus la physionomie de notre époque. » Cette promesse fut largement tenue. Victor Hugo consacra au poème de son ami, qu'il traitait comme un maître, et dont il proclamait le génie, toutes les ressources d'un talent très supérieur à l'âge. L'auteur d'*Éloa*, en congé à Paris, répondit le 22 mai, par cette lettre :

Monsieur Victor Hugo, rue du Cherche-Midi, n° 12.

« Malgré les illusions de votre amitié, malgré les éloges trop grands de mon ouvrage, le vôtre est une bien belle chose, mon ami; je ne sais rien de supérieur à votre définition de la méditation et de l'inspiration (1). Tous les poètes du monde vous doivent de la reconnaissance pour avoir fait connaître au pro-

(1) M. de Sorsum, — « c'était l'année 1817, où M. Brugnière de Sorsum était célèbre » (*les Misérables*, III, 1), — était un parent d'Alfred de Vigny. Celui-ci le tenait pour « un homme plein de simplicité et de mérite... qui avait traduit six tragédies de Shakspeare d'une manière originale, littérale, et la seule qui révèle le génie anglais ». Il consacra à ses *Œuvres posthumes* une étude dans *la Muse française*.

(2) « La méditation est une faculté; l'inspiration est un don. Tous les hommes, jusqu'à un certain degré, peuvent méditer; bien peu sont inspirés. *Spiritus flat ubi vult*. Dans la méditation, l'esprit agit; dans l'inspiration, il obéit; parce que la première est en l'homme, tandis que la seconde vient de plus haut. Celui qui nous donne cette force est plus fort que nous... Ces deux opérations de la pensée se lient intimement dans l'âme du poète. Le poète appelle l'inspiration par la méditation, comme les prophètes s'élevaient à l'extase par la prière... Heureux celui qui sent dans la pensée cette double puissance de méditation et d'inspiration, qui est le génie! Quel que soit son siècle, quel que soit son pays... qu'il se confie à l'avenir; car, si le présent appartient aux autres hommes, l'avenir est à lui. Il est du nombre de ces êtres choisis qui doivent *venir à un jour marqué...* » (Victor Hugo, *la Muse française*, 15 mai 1824, p. 277-278).

fane vulgaire quelle est leur nature ; peut-être l'auriez-vous même révélée par là à quelques-uns d'entre eux. Vous n'avez pas cherché bien loin votre modèle, vous êtes descendu en vous. Vous y avez aussi trouvé cette fraternelle amitié dont vous parlez avec tant de charme (1) et que j'ai si bien aussi pour vous. Mais quelle perle leur jetez-vous ? Ils ne comprennent que ce qui est à leur portée et s'effrayent du reste ; tout ce qui est au-dessus d'eux leur semble un orage. Nous disons qu'il faut que vous fassiez encore un bel article pour la mort de lord Byron ; vous me le ferez lire dans les Pyrénées, où je vais ; j'irai vous embrasser ce soir ou demain peut-être. Adieu, aimons-nous toujours ainsi, ne fût-ce que pour nous distinguer de ces méchantes gens. »

Le départ pour les Pyrénées qu'Alfred de Vigny annonçait à Victor Hugo n'était qu'un changement de garnison, mais il ne réalisait pas le désir, si souvent exprimé par le *poète-guerrier*, pour employer l'expression de Sophie Gay, de jouer un rôle dans la guerre d'Espagne. « Je mérite vraiment toutes vos félicitations, écrivait-il quelques mois auparavant à son ami Adolphe de Saint-Valry, puisque je me vois certain de faire cette guerre à la Du Guesclin, et d'appliquer aux actions les pensées que j'aurais pu porter dans les méditations solitaires et inutiles. » L'action espérée lui fut refusée. Il mena la vie de garnison à Orthez, à Oloron et à Pau, mais ses méditations furent loin d'être inutiles, puisqu'il puisa dans la contemplation solitaire d'un pays admirable quelques-unes de ses plus belles inspirations.

C'est à Oloron qu'il eut l'étonnement et la tristesse d'apprendre la disparition de *la Muse française*, dont la dernière livraison, la douzième, porte la date du 15 juin 1824. Cette mort prématurée de la jeune revue romantique eut pour cause l'élection académique d'Alexandre Soumet, l'un de ses fondateurs. Depuis deux mois, une polémique était engagée entre l'Académie française et *la Muse française*. C'est la revue qui,

(1) «... On dirait que, depuis le siècle dernier, nous ne sommes plus accoutumés qu'aux jalousies littéraires ; notre âge envieux se raille de cette fraternité poétique, si douce et si noble entre rivaux. Il a oublié l'exemple de ces antiques amitiés qui se resserraient dans la gloire ; et il accueillerait d'un rire dédaigneux l'allocution touchante qu'Horace adressait au vaisseau de Virgile. » (*Id.*, p. 286.)

sans viser directement l'Académie, mais en attaquant les classiques, sous la plume spirituelle de Charles Nodier, avait ouvert le feu. M. Auger répliqua le 24 avril dans une séance solennelle de l'Institut, où il prononça contre le romantisme un véritable réquisitoire. Le « jeune moraliste », qui était Émile Deschamps, répondit avec une verve spirituelle dans ce même numéro de *la Muse française* du 15 mai 1824 où Victor Hugo avait fait l'éloge d'*Éloa*. Son article, *la Guerre en temps de paix*, eut un grand retentissement. Soumet dut choisir entre la *Muse* et l'Académie, dont quelques membres le rendaient responsable ou, tout au moins, solidaire de la guerre qui leur était faite. Il préféra l'Académie et il sacrifia *la Muse*. Émile Deschamps, qui avait poussé si loin la guerre, se résigna, par amitié pour Soumet, aux conditions de la paix. Il se rendit, avec Soumet et Rességuier, un lundi du mois de juin 1824, à 9 heures du matin, chez Tardieu, l'éditeur, pour « tuer » *la Muse*. L'assassinat réussit, au grand profit de Soumet, qui fut élu le 29 juillet à l'Académie française, mais au détriment de la jeune école, privée de son principal organe. La dernière livraison de *la Muse française* contenait, avec un article de Victor Hugo sur *George Gordon, Lord Byron*, un fragment d'un poème d'Alfred de Vigny, inspiré aussi par la mort du « poète-conquérant. » Ainsi la fraternité littéraire des deux amis s'affirmait, dans *la Muse* expirante, sur le nom du grand génie qu'ils admiraient.

Alfred de Vigny, insuffisamment renseigné dans sa lointaine solitude, ne désespérait pas le 29 juillet de sauver *la Muse*, qu'il ne savait pas encore victime d'un irréparable parricide. Il écrivait en effet ce jour-là, — le jour de l'élection de Soumet à l'Académie ! — une lettre éplorée à Victor Hugo :

« Je ne comprends rien à tout ce qu'on m'écrit, cher ami, mais du fond de mes montagnes il me semble que nous faisons une sottise. Quoi ! *la Muse* cesserait quand elle est devenue une puissance? Autant vaudrait que des hommes chassés de tous les ports de mer et exilés sur l'océan s'avisassent de brûler leur vaisseau.

« Votre article sur Lord Byron était d'une grande beauté et votre belle page sur nos amitiés m'a fait battre le cœur bien vivement. J'en ai parlé à Jules en lui écrivant sur une affaire

de M. de Fontanges. Vous a-t-il communiqué mes idées sur nous? Dites-moi au nom du ciel tout ce qui se passe. L'enthousiasme du fauteuil délabré de l'Académie peut-il encore arrêter les génies de ce siècle? Faut-il que je le croie? Nul journal ne parvient à Oloron, où je suis. J'ignore les injures dont ma mère me dit accablé (1), je ne sais point mes blessures et je les méprise comme si je les savais. Rien n'arrêtera le plan que je me suis proposé; je travaille et je me trouve heureux de ne plus voir la littérature pour mieux vivre avec la poésie. J'avoue seulement que je pleurerai sincèrement notre *Muse*, qui était notre faisceau d'armes. J'avais vu avec plaisir cet article de Saint-Valry, qui est très fort. Cette direction politique eût pu faire de notre journal un second *Conservateur;* avec du courage et de la suite, nous en fussions venus à bout; et si je n'eusse été forcé de partir si subitement, j'aurais voulu en voir faire la proposition à M. de Chateaubriand par vous ou moi. Envoyez-moi, je vous prie, ses deux articles des *Débats*, qui me seront bien précieux ici où je n'ai rien. Vous a-t-il parlé d'*Éloa*, que je lui donnai? Est-il aussi contre moi? Faut-il donc que je renonce à ces régions dont la pureté m'enivre d'amour? Écrivez-moi là-dessus et dites à Nodier qu'il le fasse aussi. J'ai besoin de revoir les pensées d'un ancien ami comme vous et de m'assurer la conquête d'un nouveau comme lui. Ils ont beau dire cependant, lui aussi était pour moi, et j'ai encore la conscience que je n'ai point fait un détestable ouvrage.

« Ne me direz-vous pas un mot de *Cléopâtre* ? Soumet me l'enverra, j'espère, et, même s'il veut m'écrire, dites-lui que je n'en parlerai pas aux académiciens, de peur de le compromettre. Pour vous, mon cher et bien cher Victor, ne dites plus jamais :

Voici le divin glaive et la céleste lame.

« Combattons toujours. Nous nous appelons tous les deux Victor, qui veut dire vainqueur dans la langue classique. Adieu, aimez-moi bien.

« ALFRED. »

« Dites-moi des nouvelles de votre ange, à qui je me recommande. »

(1) La presse n'avait épargné à *Éloa* ni ses injustices ni ses railleries. Cf. *Poèmes*, publiés par M. F. Baldensperger, 1914, p. 405-406.

Un post-scriptum était écrit sur l'enveloppe :

« Je vous reparlerai de notre *Muse* jusque sur l'enveloppe de ma lettre. Sauvez-la à quelque prix que ce soit ; je vous donnerai prose, vers, grec et arabe, s'il le faut, pour qu'elle continue. C'est une vraie lâcheté que de l'abandonner. Ainsi nous laissons gain de cause à des sots, ce n'est pas pardonnable. Qu'en dit Émile? Que devient son article sur l'Académie ? »

Si loin de Paris en ces mois de juillet et d'août 1824, comme Alfred de Vigny était encore plus loin de la vérité, dans la pittoresque cité oloronaise où j'ai connu de vieux Béarnais qui avaient gardé le souvenir de ses promenades et de ses rêveries solitaires ! Il ne comprenait rien à ce qu'on lui écrivait, probablement parce que ses amis, embarrassés de leur rôle, ne lui disaient pas tout ce qui se passait. Son allusion au « fauteuil délabré » que Soumet convoitait et sa promesse de ne pas compromettre l'auteur dramatique auprès des académiciens, s'il lui envoyait sa *Cléopâtre*, montrent qu'il savait une partie de la situation, mais en eût-il parlé de la sorte, s'il avait connu l'intrigue nouée par Soumet et par Émile Deschamps pour sacrifier à ce fauteuil l'existence de *la Muse française*? « Que dit Émile? Que devient son article sur l'Académie? » Hélas! Émile disait qu'il fallait assurer l'élection de Soumet, et la disparition de *la Muse* le libérait des articles sur l'Académie que la onzième livraison avait bruyamment annoncés. « Jules vous a-t-il communiqué ses idées sur nous? » C'était Jules de Rességuier, auquel Alfred de Vigny avait écrit, à la suite d'incidents qui s'étaient passés, à Pau, entre civils et militaires, « pour une très sérieuse affaire, *sous le manteau de notre Muse* ». *Notre Muse!* Elle n'existait plus, et Jules avait été le complice d'Alexandre et d'Émile dans l'assassinat qu'Émile avait froidement prémédité. Il avait écrit à Rességuier le samedi soir: «... Nous sommes aux champs ici ; vous, Alexandre et moi, il nous faut porter le coup à *la Muse* chez Tardieu à neuf heures du matin, lundi ; sinon, le numéro paraîtra et nous sommes tous perdus ;... le danger est imminent ; ces messieurs, je le sais, seront rassemblés pour continuer *la Muse* : arrivons tous trois pour la tuer, et elle est morte... Tout cela ne peut se faire que réunis ; une voix se perd, étouffée sous celles de nos

adversaires. Mais en nous tenant bien, il me semble impossible que l'on continue sous le titre de *la Muse* un ouvrage qui est le nôtre et qui ne veut plus l'être... »

Alfred de Vigny comptait donc, pour sauver *la Muse*, sur ceux qui s'étaient réunis dans une « vilaine expédition », — le mot est d'Émile Deschamps, — afin de l'étrangler. L'expédition fut bien conduite. Alfred de Vigny n'en avait pas prévu seulement les conséquences littéraires, mais aussi le dommage politique. *La Muse* était un « faisceau d'armes » auquel la disgrâce de Chateaubriand, chassé du ministère le 6 juin, pouvait donner un emploi utile. Saint-Valry avait consacré à cet incident un article dont Alfred de Vigny avait raison de louer la force. Mais il n'y avait plus rien à faire. *La Muse française*, « tuée » par trois de ses fondateurs, ne devait pas revivre, et elle n'est restée que comme l'un des documents les plus précieux... et les plus rares du romantisme militant.

La mort de *la Muse*, dont ils étaient l'un et l'autre les collaborateurs, n'altéra pas les relations d'amitié qui existaient entre Alfred de Vigny et Victor Hugo. Vigny avait pour prénom Alfred-Victor. Il avait eu l'intention de se faire appeler Victor pour rendre hommage à la gloire de son ami, qui lui répondit : « Je regrette de ne pouvoir vous rendre votre charmante preuve d'amitié en signant Alfred ; mais du moins je suis sûr, puisque vous signez Victor, que l'illustration ne manquera pas à ce nom-là. »

En revenant sur un prénom qui leur était commun, Alfred de Vigny y attachait une idée de victoire. « Combattons toujours, » disait-il. Victor Hugo n'avait pas besoin de ce conseil : toujours au travail et toujours en bataille, il enrichissait et il défendait son œuvre au milieu de disciples et d'admirateurs dont son exemple excitait le zèle. Alfred de Vigny, dans ses garnisons pyrénéennes, était isolé et comme exilé ; mais il ne perdait rien des efforts de ses amis et il poursuivait lui-même sa tâche laborieuse. Tous ces sentiments trouvent leur expression dans la lettre qu'il écrivait de Pau, le 5 octobre, à Victor Hugo.

Monsieur Victor Hugo, rue du Regard.

« L'ennui m'environne, je suis seul ; les Pyrénées sont sous mes yeux, et vous pouvez croire que je n'écris pas ! Je ne

cesse de penser que pour écrire tout ce qui s'accumulerait dans ma tête. J'ai fait et terminé un *Mystère*, mais c'est le troisième et non celui que je vous avais raconté : ce *Satan* qui effrayait votre amitié pour moi, et auquel je ne puis cependant résister, je l'achève aussi à présent. L'autre est sur la terre et j'y ai mis toute cette immense nature, que je représente avec tous les arts qui sont dignes d'elle. Je vois de mon balcon les montagnes qui voient la Méditerranée et à ma droite celles que baigne l'Océan; le printemps est encore tout vert à leur pied, et l'hiver étend toutes ses neiges sur leurs têtes. Et je n'écrirais pas, je ne chanterais pas sur toutes mes cordes! Ah! mon ami, il le faut bien, car je mourrais du chagrin de vivre. Je m'enivre de solitude, je ne puis plus m'en détacher.

« Quoi! Vous appelez ne rien faire donner à la France une ode telle que la vôtre! Vous êtes le Roi de cette lyre, mon ami, vous seul avez dignement chanté cet événement immense. Votre parallèle de Sainte-Hélène et de Saint-Denis est une véritable, une vaste pensée; c'est peut-être une chose vraie à dire, que les tragédies publiques des nations n'ont qu'une idée-mère, comme celles de nos théâtres; il faut la toucher, et jamais votre doigt ne se pose à côté. Ce n'est, selon moi, que de cette sorte qu'il est permis au génie de s'arrêter aux circonstances du temps présent, parce que ce n'est que par la vérité que se conservent son indépendance et sa dignité. Mettez donc ce nouveau fleuron de votre couronne poétique sur le berceau de votre fille, et soyez heureux. Je ne vous envierai pas, c'est beaucoup pour moi, mais je vous aime trop pour cela. Adieu, mon ami, vous avez dû voir dans ma première lettre si je pleurais notre *Muse*; mais qu'importe, nos Muses à tous deux ne sont jamais désunies. Laissons à d'autres ces petites défections et leurs terreurs enfantines. Aimez-moi et écrivez-moi; cela fait du bien.

« ALFRED. »

Ainsi, en octobre 1824, Alfred de Vigny, pressé d'écrire « tout ce qui s'accumulait dans sa tête », travaillait à deux nouveaux *Mystères*. L'un, dont l'amitié de Victor Hugo s'était effrayée, devait, sous le titre de *Satan sauvé*, faire suite à *Éloa*. Il n'en est resté que le premier plan et dix-huit vers, publiés

dans le *Journal d'un poète*. L'autre *Mystère*, dont l'action se passait sur la terre, était *le Déluge*, qui parut en 1826 dans les *Poèmes antiques et modernes*.

Alfred de Vigny avait lu avec admiration l'ode consacrée par son frère de combat aux *Funérailles de Louis XVIII*. C'est d'elle qu'il parlait dans sa lettre avec tant d'enthousiasme. Victor Hugo lui avait écrit en 1821 : « Vous êtes heureux, vous, Alfred, vous ne frappez jamais en vain sur le rocher. » A son tour, en 1824, il disait à Victor Hugo sous une forme moins poétique : « Jamais votre doigt ne se pose à côté. » Il n'y avait pas de banalité dans cet échange de compliments. Les deux poètes étaient également sincères dans l'admiration et dans l'amitié qu'ils professaient alors l'un pour l'autre. « Aimez-moi », écrivait Alfred. Et Victor répondait : « Vous savez combien je vous aime, Alfred. Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur... » Les vœux d'Alfred de Vigny furent un peu tardifs. La lettre, du 16 janvier 1825, où il les exprimait à Victor Hugo, est incomplète de son commencement.

Monsieur Victor Hugo, rue du Regard.

« ... Le nombre des exemplaires ne dépassera pas celui des gens qui entendent la langue poétique. Vous voyez qu'ils ne seront pas nombreux. Je crois qu'il faut laisser la poésie habiter dans la société les régions élevées, comme elle les occupe dans l'esprit humain : la boue gâte sa robe. »

Qu'étaient ces exemplaires? Alfred de Vigny préparait à ce moment les éléments de son prochain recueil : les *Poèmes antiques et modernes*.

La lettre continuait ainsi :

« Je suis entouré de familles anglaises, je passe à cheval dans les montagnes avec ces figures blondes d'Ossian. Si vous saviez comme cette nation est poétique! Comme ils placent le génie au-dessus de tout, comme ils trouvent naturel qu'il marche de pair avec leur Roi! Je m'étonne tous les jours de ne les avoir pas mieux connus. Ils n'auraient pas tué le Raphaël de notre âge, mon cher et grand Girodet. L'injustice

l'avait blessé à mort : il me le disait et ne se trompait pas. Je l'ai bien pleuré et sa perte diminue beaucoup le bonheur de retourner parmi vous. Je n'aurai plus avec lui de longues conversations où je réveillais la flamme mourante de son génie en disant vos plus beaux vers et tout ce que la poésie m'inspirait devant les formes divines qu'il avait tracées.

« Je voudrais retrouver à Paris notre union de *la Muse*, ou plutôt nos amitiés précédentes, mais nous avons trop cessé d'être poétiques pour être littéraires; peut-être ces liaisons n'auront-elles été que momentanées; j'en tremble, devant le Pic du Midi. Il me semble d'ici que beaucoup de choses vous occupent tous et vous détournent de la principale, l'amour de la *Beauté souveraine* des arts, le seul digne d'échauffer vos cœurs.

« Je vous écris avec ma fenêtre ouverte et une jalousie fermée, de peur du soleil, avec des roses en pleine terre dans mon jardin, et tout cela le 10 janvier. Quel pays!

« Adieu, embrassez le front de votre fille au nom de votre meilleur ami et rappelez-le à votre charmante femme; je vous aime autant et plus que jamais.

« ALFRED DE VIGNY. »

« Embrassez Charles Nodier pour moi. Je lis et je relis *Smarra*. »

La mort de Girodet avait profondément ému Alfred de Vigny. Il l'admirait et il l'aimait. Il fut d'autant plus sensible à sa disparition que son tableau d'*Endymion* n'avait pas été étranger à la conception du *Déluge*, dont un fragment, publié par le *Mercure du XIXe siècle* sous le titre de la *Beauté idéale*, était dédié « Aux Mânes de Girodet ».

La *Beauté souveraine* des arts qu'Alfred de Vigny exaltait dans sa lettre à Victor Hugo et la *Beauté idéale* qui servait de titre au poème inspiré par Girodet montrent quelles hautes préoccupations hantaient l'esprit du poète. Mais il n'était pas insensible aux charmes des blondes Anglaises avec lesquelles il parcourait à cheval les montagnes pyrénéennes. L'hommage qu'il leur rendait dans sa lettre à Victor Hugo n'avait pas encore le caractère d'une confidence personnelle, mais l'heure n'allait pas tarder de l'aveu définitif. Parmi ces « figures blondes d'Ossian » il y en avait deux, en effet, dont le charme avait fixé ses regards : miss Lydia et miss Alicia Bunbury,

filles d'un vieil Anglais fantasque et très riche, étaient les compagnes habituelles de ses promenades.

Comme deux cygnes blancs, aussi purs que leurs ailes,
Vous passez, doucement, sœurs modestes et belles,
Sur le paisible lac de vos jours bienheureux.
En langage français quelques vers amoureux
En vain voudraient vous peindre avec des traits fidèles :
Vous lirez sans comprendre et sur votre miroir,
Comme les beaux oiseaux, passerez sans rien voir.

Ces vers, écrits quinze ans plus tard sur un album pour deux autres Anglaises, sont l'écho délicat et discret de l'impression qu'avaient faite, sous le beau ciel de Pau, les sœurs Bunbury sur le cœur du poète. Il donna sa préférence à l'aînée, Lydia, âgée de vingt-cinq ans, dont on louait alors la beauté « majestueuse », qui devait devenir, selon de nombreux témoignages, une beauté massive et même « hommasse », au dire de Ratisbonne. Le père avait résisté : il dut céder, mais il se vengea en déshéritant plus tard sa fille, dans la corbeille de laquelle il avait mis un procès à gagner... ou à perdre et une île polynésienne, habitée par des cannibales !

Le 3 février, Alfred de Vigny fit part de son mariage à Victor Hugo :

Monsieur Victor Hugo, rue du Regard.

« Cher Victor, je me marie. Je serai marié quand vous recevrez cette lettre. Ma femme est Indienne, *douce et bonne* comme votre fille d'Otaïti (1), qu'elle aime autant que nous. Je lui ai promis l'amitié de votre chère Adèle, dont elle a lu le nom par vos vers. Nous voulons vivre comme vous et près de vous tant que nous le pourrons. Aujourd'hui même on signe le contrat; il y manquera votre nom et nos noms amis; mais je vais vous trouver; ma liberté est à jamais conquise par le lien même qu'on regarde comme une chaîne.

Adieu, cher ami, embrassez-moi ; j'ai à peine le temps de vous écrire ce peu de mots. Je vais partir pour Paris, je vais à vous.

« ALFRED. »

(1) Je guérirai tes maux, je serai douce et bonne
Et je t'appellerai du nom que l'on te donne
Dans le pays de tes aïeux.
(*Odes et Poésies diverses.*)

Le mariage fut célébré à huit heures du soir le jour même où Alfred de Vigny l'annonçait à Victor Hugo. Celui-ci, peut-être un peu surpris par la brusquerie avec laquelle son ami lui avait fait part de l'événement, lui répondit par une lettre où Ernest Dupuy, qui la publia le premier, trouvait « plus d'exubérance que de goût et plus de bonnes intentions que de finesse ». On peut en juger : « Vous voilà enfin dans le poste où le voyage de la vie n'est plus qu'une promenade paisible sans orages et sans écueils. Celle qui fait ce bonheur est, dites-vous, douce et bonne comme une *fille d'Otaïti*; d'autres rapports me la disent jeune et belle comme votre *fille de Jephté*. Que faut-il de plus à la félicité d'une âme comme la vôtre? » Compliments de poètes. Il fallait se connaître. Arrivé à Paris, Alfred de Vigny se mit à la disposition de Victor Hugo pour la présentation de sa femme, mais la première entrevue ne put pas avoir lieu à la date que l'empressement affectueux de Victor Hugo avait fixée.

Monsieur Victor Hugo, rue Vaugirard, n° 90.

5 mars.

« Je pensais, cher ami, que notre réunion serait moins prompte, et plus sûre par conséquent. Je ne puis me rendre à celle-ci avec ma chère Lydia; mille ennuis nous poursuivent encore ici, il nous faut renouveler (*sic*) à l'Ambassade d'Angleterre notre union protestante; vous n'auriez que moi seul, et tard. Je vous réponds sur-le-champ et à la hâte, pour que vous suspendiez votre aimable réunion. S'il n'est déjà plus temps, répondez-moi un mot et je ferai ce que vous voudrez de moi, mais le soir, seulement après huit heures. Il me tarde de causer avec notre Nodier et de savoir quelque chose de tout ce qu'il a pensé depuis que je ne l'ai vu; c'est beau sans doute comme ce qu'il écrit et bon comme ses sentiments.

« Adieu, je vous écris sur le livre de Napoléon.

Il dort enveloppé dans son manteau de guerre,
Sans compagnon de son sommeil (1).

« Que de fois ai-je redit ces vers!

« ALFRED. »

(1) Victor Hugo, *Les Funérailles de Louis XVIII.*

Un mois après, les deux ménages se connaissaient. Mais déjà la santé de Lydia, qui fut la grande inquiétude de la vie d'Alfred de Vigny, lui donnait des soucis et il devait prendre des précautions pour la ménager. Le 4 avril, il écrivait à Victor Hugo :

« Dites-moi, cher ami, quel jour vous serez chez vous, que nous ne soyons pas trompés dans notre caravane. Nous voulons aller vous voir à la fin de la semaine ou au commencement de l'autre; ne me dites pas un jour, mais plusieurs, afin que je puisse choisir, si Lydia était souffrante, une soirée, une longue soirée de nos anciennes causeries. Je ne veux point un moment de vous; rien ne m'est plus insupportable. Charles Nodier vous a-t-il donné signe de vie depuis l'autre jour? Comment n'ai-je pas vu son nom encore sur votre album? Il a traversé notre demeure hier, votre beau livre, je ne l'ai eu qu'un moment, le temps d'y mettre quelques vers assez insignifiants et isolés de leur sens, mais d'une main bien amie. Nous allons jeudi passer la journée à Versailles et tous les autres jours seront à mon cher Paris et à vous. Ma muse me revient voir et s'asseoit à côté de ma douce femme. Je vous raconterai ce qu'elle m'a dit.

« Tout à vous.

« ALFRED. »

Que disait donc à Alfred de Vigny sa muse revenue? J'incline à croire qu'elle lui inspirait les vers de la *Beauté idéale*, car je ne trouve dans son œuvre publiée aucun autre poème qui puisse se rapporter à ce mois d'avril 1825 (1). Ce fragment, destiné au *Déluge*, en différait par le ton et par le sujet, et *le Déluge* ne l'a pas recueilli. Ce *Mystère* donnait d'ailleurs du mal à Alfred de Vigny, comme le prouve sa lettre du 8 mai à Victor Hugo, qui venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, à 23 ans, le même jour que Lamartine, et qui quittait Blois, où il laissait sa femme auprès du général son père pour assister aux fêtes du sacre à Reims.

« Je vous remercie du fond du cœur d'avoir pensé à moi

(1) Victor Hugo écrivait à Alfred de Vigny le 28 avril 1825. « Avez-vous terminé votre formidable *Enfer*? C'est une page de Dante, c'est un tableau de Michel-Ange, le triple génie. » On ne sait rien de cet *Enfer*, probablement inachevé et détruit.

sur-le-champ quand un bonheur vous est survenu, mon ami; vous étiez bien sûr que je le sentirais vivement, et vous n'êtes pas trompé. Je félicite cette étoile d'honneur de briller sur vous; elle y reprendra les rayons qu'elle perd sur tant de gens. Vous me trouverez encore souffrant, car j'ai été malade et je le suis depuis votre départ. Oui, certes, je vous plains de quitter ma patrie, car je suis né en Touraine sur les bords de cette belle Loire; je vous plains de vous séparer de la moitié de votre âme, pour aller voir nos cérémonies de carton et de papier peint, et toutes les grandeurs étriquées de nos temps. Je me félicite de n'y point être forcé; je rêverai le reste d'ici après avoir lu ce que vous aurez écrit sans doute. Emparez-vous du temps présent par des odes dignes de celle de *Louis XVIII*. Je ne vous écris pas un mot dont l'encre ne soit puisée dans votre fameux vers : *Il dort enveloppé, etc...* mais moi, que je ne sais quel démon emporte, quoi que je fasse, dans des routes insensées, j'accomplis ma destinée. Je viens d'être forcé d'ajouter cent vers au *Déluge* et un chant, quel chant! aux paroles des damnés. J'aurais cependant bien voulu ne pas faire cet ouvrage, mais pour parler la langue morte : *Video meliora proboque, deteriora sequor*. Tous vos amis me chargent de vous témoigner leur joie de votre décoration dont ils se parent. Elle ira aussi bien à votre jeune figure que votre beau talent. Adieu, mon ami, venez moi vite, je vous suis toujours le même Alfred que par le passé.

« A. V. »

« Présentez mes hommages à Mme Adèle, qui, j'espère, ne souffre pas comme fait toujours ma pauvre Lydia avec une douceur d'ange. »

Alfred de Vigny n'avait pas été invité au Sacre; il ne le regrettait pas, mais on peut s'en étonner, car il était déjà célèbre et ses convictions royalistes ne faisaient de doute pour personne. Seul de tous les poètes du temps, il n'a pas chanté cet événement historique : les commandes officielles répugnaient à la fierté hautaine de son génie.

Le 7 novembre 1826, il félicitait Victor Hugo de la naissance de son fils Charles et de la publication des *Odes et Bal-*

lades, dont le frontispice, gravé par Deveria, évoquait *les Deux Iles*, qu'il admirait :

« Du fond de mon cœur, cher ami, je vous félicite : le seul bonheur qui me soit refusé vous est allé trouver ; c'est presque une compensation pour moi. J'irai bientôt voir votre enfant. Pauvre garçon ! Vous lui faites un nom bien lourd à porter, je ne sais comment il s'en tirera. Ce nom, déjà grand, grandira encore plus vite que votre fils. De grâce, ménagez-le : voilà encore un volume d'*Odes* qui lui pèsera bien par la suite. Je ne connais rien de plus grand et de plus profond que vos *Deux Iles* ; depuis que je les ai entendues, je vois ce colosse comme celui de Rhodes avec un pied sur chacune d'elles. Qu'il me tarde de chanter vos autres poésies comme un rapsode que je suis. Je ne m'informe plus s'il reste encore une corde à ma guitare ; je ne pose plus mes doigts que sur vos lyres. Que j'ai trouvé d'harmonie à celle de Mme Amable T (astu) ! N'êtes-vous pas comme moi ? Je viens d'être bien affligé ; un ami m'a été enlevé en un jour. Mais j'irai voir chez vous la naissance, la vie, le bonheur, la belle poésie : je revivrai avec vous et en vous.

« ALFRED. »

Quelle grâce, quelle délicatesse, quelle fidélité dans l'amitié ! Au moment où il écrivait cette lettre, Alfred de Vigny n'avait pas encore reçu ou lu dans leur entier les *Odes et Ballades*. Quelques jours après, le 19, il exprimait à Victor Hugo son admiration :

« J'ai dévoré vos *Ballades*, cher ami ; je les lis, je les chante, je les crie à tout le monde, car j'en suis ravi ; c'est la poésie des fées et des gnomes qu'il faut à un peuple qui ne croit plus ; vous avez toutes ses couleurs à votre pinceau, tous ses chants sur votre luth ; cette muse est dans tous les coins de votre livre ; il n'y a pas jusqu'aux Épigraphes où elle ne se glisse, comme dans le prélude du *Passant* dont je suis fou comme le prétendu fou (1). Que tout cela est amusant et vrai et original ! Après le sublime, qui se rencontre si souvent dans vos odes,

(1) Ballade huitième. *A un passant.*

quel repos enchanteur en entrant dans ce pays magique! Continuez à être vous de cette manière, pour notre enchantement et pour votre gloire. Et surtout, continuez à m'aimer et gardez-vous de gâter vos livres avec mes pauvres vers comme vous avez fait : ce sont les seuls du recueil qui ne valent rien (1).

« Soumet m'envoie ce billet pour y mettre l'adresse, et quoique je veuille vous aller voir, comment résister à vous écrire aussi ? »

Un an s'écoule : Victor Hugo publie l'*Ode à la Colonne*, pour venger les maréchaux de l'Empire auxquels, dans une réception à l'ambassade d'Autriche, on avait supprimé les titres évocateurs de leurs victoires. Alfred de Vigny lui écrit le 10 octobre 1827 :

« Merci, mon ami; vous avez relevé la Colonne, que les chansons populaires avaient à moitié démolie; vous êtes beau dans l'indignation comme dans les regrets. Votre ongle est bien un ongle de lion (2), et il croît tous les jours. Il a égratigné un cœur sensible et respectable dont je vous envoie la déclaration d'amour, Mme de Baraguey d'Illiers, qui n'était pas enfant quand vous étiez soldat (3). Je ne comptais vous envoyer que mon admiration; en voici deux : vous en avez bien d'autres.

« Adieu, tout à vous.

« ALFRED. »

Quand *Cromwell* paraît, Alfred de Vigny félicite Victor Hugo, dans une lettre publiée, de son « livre immortel », de son « colossal ouvrage », qui « couvre de rides toutes les tragédies modernes », et de « la grande et large critique » de la préface.

Puis, c'est la première d'*Hernani*, le 25 février 1830. Deux

(1) L'Ode septième, *Un chant de fête de Néron*, était dédiée à M. le comte Alfred de V...

Le livre des *Ballades* avait pour épigraphe les deux vers du *Cor* :

Qu'il est doux, qu'il est doux de conter des histoires,
Des histoires du temps passé.

(2) On nous a mutilés, mais le temps a peut-être
Fait croître l'ongle du lion.
(*Ode à la Colonne*).

(3) Moi, qui fus un soldat quand j'étais un enfant !
(*Ib.*)

jours avant cette représentation sensationnelle, pour laquelle on s'arrache les places, Vigny écrit à Hugo :

Monsieur Victor Hugo, rue Notre-Dame-des-Champs, 11.

« Je viens vous rendre les trois places de M. de Bérenger, mon cher Victor ; il est tout affligé de ne pouvoir les prendre. Voici son affaire : un grand dîner qu'il donnait hier, que j'avais fait reculer jusqu'à jeudi à cause d'*Hernani* et qu'*Hernani* vient trouver encore, mais cette fois, il faut l'avaler. Pour moi, je veux être aussi exact à mon poste d'ami que je le fus... que dis-je? cent fois plus exact que je ne le fus à mon ridicule et ennuyeux poste de capitaine en temps de paix. Je ne serai pas à ce dîner, mais à l'orchestre. Ce sera temps de guerre que jeudi soir; temps de triomphe pour vous, éternité d'amitié de moi à vous et, j'espère, de vous à moi.

« ALFRED DE VIGNY. »

« J'ajoute que ma pauvre Lydia est au lit et ne pourra s'inquiéter d'abord, se réjouir ensuite, qu'horizontalement. Je conserve et vous prie de me conserver précieusement les stalles de MM. d'Orglandes et Dandelot, que j'ai jetés dans la joie en leur annonçant qu'ils les auraient. Je vous demande outre cela un billet d'auteur pour les premières galeries au nom de M. Buchey, jeune et romantique étudiant; un second pour mon nouveau libraire, M. Levasseur, qui m'a hier demandé cette grâce d'aller juger combien de millions vous vaudrez à lui ou à l'un des siens.

« Dites, je vous prie, à notre cher Paul, que j'ai là, près de moi, son exemplaire du *More*, et que je ne sais comment le lui envoyer. Tout est occupé chez moi autour de ma femme malade. »

Enfin, c'est une lecture de *le Roi s'amuse*, à laquelle Alfred de Vigny assiste. Une lettre du 26 mars 1831 traduit ses impressions.

Monsieur Victor Hugo, rue Vaugirard, 90.

« C'est une fête pour moi de vous entendre, cher ami, comme c'en est toujours une nouvelle de vous voir. Si je n'avais

une ceinture de douleurs depuis quelques jours, je vous aurais été dire déjà tout ce que je ne cesse de répéter à toute personne qui m'approche : que j'ai été ravi de l'empreinte originale et vigoureuse de votre ouvrage, surpris de la verve comique du dialogue, ému de la profondeur des mots tragiques, et tragiques à force de vérité.

« Je continuerai à vous entendre lundi, comme si vous n'aviez pas cessé de parler. Tout votre *Cromwell* est présent à ma mémoire comme vous l'êtes au cœur de votre

« Alfred. »

Telles sont, de 1820 à 1831, les lettres inédites d'Alfred de Vigny que j'apporte en contribution à l'histoire de ses relations avec Victor Hugo. Mon intention n'a pas été d'écrire cette histoire, qui ne s'achève pas en 1831, mais seulement de l'enrichir de documents que l'on croyait perdus. Ils prouveraient que pendant onze ans l'amitié fraternelle des deux grands poètes ne fut traversée par aucun nuage, si l'on ne savait pas que la priorité accordée par Taylor à *Othello* sur *Hernani* avait failli les brouiller, et surtout si les notes du *Journal* d'Alfred de Vigny sur Victor Hugo, écrites en 1829 et en 1831, ne montraient pas une sévérité de jugement très différente de l'opinion qu'il exprimait dans ses lettres. *Le gentilhomme*, comme l'appelait avec ironie Sainte-Beuve, se félicitait, le 31 décembre 1831, que rien, au cours de l'année écoulée, n'eût « altéré l'indépendance de son caractère » et il se rendait cette justice de n'avoir pas « écrit une ligne contre aucun être vivant ». Publiquement, non : mais quelles revanches il a prises dans son *Journal* intime !

Louis Barthou.

LES NOUVEAUX PROBLÈMES MAROCAINS

Qui n'est allé au Maroc ? Après douze ans de protectorat, ce pays naguère fermé paraît au voyageur un lieu de tourisme, un centre d'affaires, un paisible plateau agricole. Et voici que, brusquement, dans les dernières semaines de 1924, il redevient une raison d'agitation en Europe, une préoccupation pour les hommes d'État, une manchette pour les journaux. Que se passe-t-il ?

A la vérité, il y a deux Maroc. L'un est la vaste zone, aussi tranquille qu'une province de France, où roulent les cars de la Compagnie Transatlantique. Mais cette zone tranquille est comme une enceinte gardée par des baïonnettes. Le contraste est saisissant. Ici, le calme total, une étendue indéfinie de champs de blé. Là, l'existence du soldat en campagne dans des postes assiégés par un invisible ennemi. On passe d'une région à l'autre d'un coup, et parfois sans s'en douter. Que de voyageurs sont allés de Meknès, dans une automobile de louage, visiter la forêt de cèdres d'Azrou, sans se douter que la route était gardée par des cavaliers indigènes. Un peu plus loin que la forêt, le poste de Timhadit, isolé sur un piton volcanique, marquait jusqu'en 1923, la limite du territoire soumis. Au delà de Timhadit on voyait une plaine, et après cette plaine, un terrain élevé et boisé. C'est là qu'on allait faire la corvée d'eau, à 1500 mètres au plus du poste. Mais on la faisait sous la protection d'un détachement à cheval, et on était souvent attaqué. C'était d'abord une tiraillerie pour

attirer les hommes, puis, quand ils étaient amenés assez loin, un coup de main rapide et en force.

Non seulement on passe rapidement dans l'espace, de la zone soumise à la zone dissidente, mais on passe pareillement dans le temps, avec une rapidité qui est un des étonnements du voyageur, de la guerre la plus acharnée à la soumission la plus loyale et la plus amicale.

Au printemps de cette année, les attachés militaires accrédités à Paris furent conduits au Maroc. On les conduisit à Khenifra. C'est une casbah dans la montagne aux sources de l'Oum-er-Rbia, le grand fleuve qui traverse tout le Maroc central. L'histoire de Khenifra est sinistre. Cette casbah qui se découpe sur le ciel du couchant, a été longtemps le centre du bloc insoumis des tribus Zaïn, qui avaient pour chef Moha ou Ahmou et qui interceptaient la route directe de Fez à Marrakech. Au mois de juin 1914 seulement, le général Henrys fut chargé, avec trois colonnes convergentes, d'aller occuper Khenifra. J'ai refait avec le colonel Freydenberg, le brillant commandant de la région de Meknès, l'itinéraire de l'une des colonnes, celle qui s'est portée de Meknès par Azrou sur Khenifra. On change de domaine fluvial, de sorte que la marche commence dans des gorges, continue sur l'arête de partage, lame étroite entre des précipices, et s'achève dans de nouvelles gorges, celles de la haute vallée de l'Oum-er-Rbia. Les trois colonnes atteignirent Khenifra le 12 juin. La règle marocaine est que tout point atteint doit être définitivement occupé.

Les Français s'établirent donc dans ce poste lointain, d'accès difficile, en plein cœur du pays ennemi. Chaque ravitaillement était une opération de guerre. Pour comble, le premier temps de l'occupation fut marqué par un désastre. Le colonel Laverdure, qui commandait la garnison de Khenifra, voulut surprendre les douars des réguliers de Moha ou Ahmou, à El-Herri, qui se trouve à 12 kilomètres dans le Sud. La surprise réussit ; mais, au retour, la colonne, fusillée de toutes les crêtes, perdit la moitié de son effectif, 33 officiers et près de 600 hommes. Pendant toute la guerre, Khenifra resta un poste isolé, perpétuellement investi. Il ne fut dégagé qu'en 1920, par une attaque combinée, partie de Tadla au sud et de Meknès au nord. Le 4 juin, le général Poeymirau reçoit la soumission de 2500 tentes. Une chaîne de postes relie, sur le

chemin que je viens de parcourir, Khenifra à Azrou. De l'un de ces postes, celui de Taka-Ichiane, le colonel Freydenberg m'explique l'opération qu'il a conduite en septembre 1921, face à l'Est, sur des plateaux dont nous voyons dans la lumière matinale les plans successifs, pour aller donner la main à une colonne qui venait de Bekrit. Je prends rapidement un croquis de ces crêtes dont la plus éloignée, qui était l'objectif, porte aujourd'hui le poste d'Ajgou. Un profond silence enveloppe la campagne. Dans le poste, de jeunes femmes ont suivi leurs maris, qui y tiennent garnison. Dans combien de ces baraquements, entre des murs de pierres sèches et des fils de fer, au fond d'un bled perdu, ai-je rencontré ce sourire plein de bonne grâce d'une Française qui, dans un foyer de fortune, privée de tout, mais fidèle à la loi de la famille, vit insouciante du danger, sans paraître se douter de son propre héroïsme.

Ainsi on se battait sur ces plateaux en 1920 et 1921. Dans un coin du paysage même que j'ai sous les yeux, le vieux Moha, ou Ahmou, notre ennemi, était tué le 27 mars 1920. Mais, tout en restant fidèle à la liberté, il avait reconnu la nécessité de se soumettre et il avait engagé ses fils à passer au parti des Français. L'un d'eux, qui a été tué dans nos rangs, était un modèle de chevalerie. Il a été pleuré par nos officiers comme le plus cher des compagnons d'armes. Un autre, Hassan, est pacha de Khenifra. Je vais le rencontrer tout à l'heure. C'est un homme de forte corpulence, dont le visage est encadré d'une barbe noire.

Quel spectacle offre ce Khenifra où on se battait, il y a trois ans ! Déjà une file de bâtiments neufs masque la casbah, et forme une avenue précédée de jardins. C'est la saison où les troupeaux passent des pâturages d'hiver aux pâturages d'été, et ce moment est marqué par une fête. Devant les nouvelles constructions, sur une immense esplanade, les tentes brunes et basses délimitent un cercle grand comme une petite ville. Dans ce cercle, on voit à chaque moment des groupes de cavaliers partir à plein galop et s'arrêter court, en déchargeant leurs fusils. Cette mousqueterie dure du matin au soir. Cependant cet après-midi, sur une colline qui domine un horizon de ravins, nous voyons un étonnant spectacle. On a dressé là des tentes. Les chevaux des chefs sont tenus à la main. La selle et le harnais sont chargés d'or. Une des vallées qui l'encadrent sert

de champ de courses. Et ces courses s'achèvent par une charge gigantesque exécutée par 1 200 cavaliers. Ils partent d'un point de rassemblement derrière nous et parcourent dans un flot de poussière, qui s'élève comme une flamme, un vaste cercle de la gauche à la droite, pour escalader enfin une crête, où les femmes et les enfants sont rassemblés. La charge est menée par un officier français aux côtés duquel galope le pacha Hassan, le fils de notre ennemi de 1920. Ce soir, sous une tente que les lampes électriques illuminent, ce même Hassan nous offrira une diffa. Les femmes de la tribu viendront danser, vêtues de robes de laine blanche. Elles formeront, au coude à coude, une chaîne serrée, oscillante, frémissante, qui serpentera, et s'aplatira tout à coup, toutes ces femmes tombant à genoux, au rythme d'une mélopée toujours recommencée. Cette amitié après la bataille, ce passage rapide d'une hostilité farouche à une confiance qui ne se dément plus, c'est tout le Maroc.

***

Ainsi, aux lisières du Maroc connu, commence le mystère du Maroc inconnu. Le Maroc connu, et qui ne l'est d'ailleurs que d'hier, c'est celui des vastes plateaux, où le printemps compose un tapis de soucis orangés, de moutarde sauvage couleur jaune citron, de coquelicots et de bourrache bleue. La tige mince de l'asphodèle frémit au bord des routes. De place en place, un douar montre un cercle de tentes. On rencontre un troupeau de moutons. Le sol partout cultivé donne une dizaine de quintaux de blé à l'hectare. Au bout de ces solitudes surgit tout à coup une grande ville, Casablanca, qui pullule, et les trois capitales, Fez, Rabat et Marrakech. Le triangle des trois capitales, si souvent décrites, enferme à peu près ce que le maréchal Lyautey a si heureusement appelé le Maroc utile. Mais ces plateaux fertiles sont eux-mêmes enfermés dans un cadre de montagnes : le grand Atlas au sud, le moyen Atlas à l'est, le Riff au nord; et là commence une autre zone.

Le grand Atlas, au moins dans la région de Marrakech, est sûr, parce que les trois grands caïds qui en tiennent les portes sont ralliés au Gouvernement et par conséquent au Protectorat; mais l'administration française n'y a pas pénétré. L'indépendance presque absolue laissée aux grands caïds, si elle a ses avantages, a ses défauts; et ces défauts sont si grands qu'au

printemps de 1921, il a fallu élever l'un d'entre eux, le Goundafi, à une sorte de caïdat honoraire et partager son fief entre quatre fonctionnaires moins puissants. J'ai vu sa casbah à Amiamis, sur les premières pentes de la montagne. Ce n'est qu'en 1922 qu'un officier de renseignements français a construit sur la colline opposée sa modeste petite maison. Et avec l'officier de renseignements arrivent les premiers éléments de l'ordre : le recensement, le cadastre, l'impôt perçu en vertu d'un rôle. Chez les deux grands voisins du Goundafi, le M'Tougui à l'ouest et le Glaoui à l'est, rien n'a été changé, et le premier linéament d'administration n'existe pas.

Le moyen Atlas au contraire est la région où tous les dissidents se sont réfugiés. On a appelé tache de Taza ces hauts plateaux qui ont été en partie conquis en 1923. Enfin au Nord, sur les rives de l'Ouergha, le voisinage de la zone espagnole, et de l'État pratiquement indépendant d'Abd-el-Krim, créaient une situation très incertaine, qui pouvait devenir très dangereuse. Au mois de mai 1924, le général de Chambrun y a mis fin en occupant une partie du terrain auquel le traité d'Algésiras nous donnait droit.

Tout cela sans doute, ce n'est plus le Maroc utile; mais c'est le Maroc nécessaire. Les années 1923 et 1924 sont décisives dans son histoire. De cette histoire, le hasard des voyages m'a fait connaître les acteurs, et m'a parfois rendu le témoin. Dans la poche de Taza, j'avais en 1923 survolé le territoire des Aït-Tseghouchen rebelles et vu les préparatifs de l'expédition; en compagnie du capitaine de Lattre, chef du 3e bureau de l'état-major du général Poeymirau, j'avais gagné par la voie des airs Assaka sur la haute Moulouya (1). Imaginez une grande vallée rouge, sèche, brûlante, à fond plat. D'un côté, la muraille de neige du grand Atlas. De l'autre, la région à conquérir, le moyen Atlas, comme une espèce de forteresse bleuâtre, escarpée et déchiquetée. Un ciel bleu sur tout cela, de l'herbe sèche, et pas un arbre. Et dans ce bled un poste français, qui n'est que bravoure et bonne humeur. En 1924, j'ai constaté sur le terrain les résultats de la campagne dont j'avais

(1) Le capitaine de Lattre, une des intelligences les plus vives et les plus séduisantes dans le corps d'élite des officiers français au Maroc, a été, au lendemain de la mort du général Poeymirau, la victime d'une tentative d'assassinat : un fanatique lui a tailladé le visage à coups de poignard.

vu l'année précédente les préparatifs; j'ai visité la région conquise et je crois être le premier voyageur, après les officiers en service, à avoir visité les postes extrêmes Partout j'ai vu ce qui se dépense d'énergie, de patience, de froide bravoure, d'intelligence avisée, pour maintenir, autour du Maroc des commerçants, des colons et des touristes, ce cordon de sécurité, tissé de courage et d'habileté française J'ai vu la vie dans les postes isolés de la montagne. Il m'a semblé que cette œuvre menée en silence intéresserait le lecteur.

***

En 1923, on ne connaissait cette masse confuse de hauts plateaux, qui forme la *tache de Taza*, que par des récits d'indigènes et des photographies d'avions. Au nord, la tache venait jusqu'à petite distance de Taza ; là s'étendait la puissante confédération des Beni-Ouarraïn. A l'ouest, la zone insoumise s'allongeait dans le sud de Fez jusqu'au voisinage immédiat du poste de Timhadit. Il ne faut pas d'ailleurs s'imaginer que la limite de la dissidence soit une barrière. A quoi reconnaître un insoumis quand il vient aux marchés du pays soumis? On en a vu qui venaient soumettre leurs procès à un officier de renseignements qui leur inspirait confiance entre tous, le capitaine Hayard, et qui, après s'être fait donner un jugement selon les lumières de l'ennemi, retournaient à la dissidence. Aux portes mêmes de Meknès, sur le plateau d'Ito qui s'élève à 1 500 mètres, il n'était pas rare de recevoir des coups de fusil, partis d'une forêt où se trouve un lieu de pèlerinage. Cette corne ouest de la tache est habitée par la confédération des Aït-Tseghouchen. Ceux des Aït-Tseghouchen que j'ai vus étaient reconnaissables à leur profil fin, à leurs yeux couverts de lourdes paupières, aux coins abaissés de leur bouche, à leur menton long et carré où pend une barbe maigre.

Brider au nord les Beni-Ouarraïn et dégager Taza, réduire au sud les Aït-Tseghouchen et rouvrir la route impériale de Fez vers le sud, tels étaient les premiers objectifs. L'opération du nord a été confiée au colonel Freydenberg, avec 8 bataillons, dits groupe de Taza. Je n'ai pas vu l'opération et je n'en connais pas le terrain : j'en parlerai donc très brièvement. Elle se décompose en trois actions distinctes. Le colonel Freydenberg, après s'être concentré à Bou-Rached, s'est porté sur Berkine, le

6 avril. Il avait devant lui une harka importante commandée par Si-Amar ou Belgacem, personnage énergique, très écouté, en relations avec les dissidents de la zone espagnole. Le 13, Berkine est atteint, après un violent combat. Le 18, les soumissions commencent. Le 22, la harka ennemie se dissocie. Le 23, le colonel Freydenberg revient sur Bou-Rached, pour commencer la seconde action, qui est d'occuper, plus au nord, l'îlot isolé des Beni-Bou-Zert. Cet îlot est un paysage de Karst, où les montagnes, qui culminent à 1 800 mètres, sont séparées par des dépressions sans écoulement, de véritables dolines. Attaqués le 5 mai, les indigènes, accrochés aux montagnes, se défendirent avec une énergie farouche, luttant au corps à corps et se faisant tuer sur place. Enfin, le 10, les derniers rebelles demandèrent l'aman. Ils versèrent entre les mains des Français un butin édifiant : 90 fusils Lebel, 1 fusil mitrailleur, 1 fusil automatique. Comme toujours, dès que la soumission est faite, le pays redevient complètement tranquille. Les indigènes se réinstallent sur leurs terres, surveillés par nos postes.

Le colonel Freydenberg entame le 19 mai la troisième action. Il s'agit d'aller au sud de Souk-el-Arba saisir le château d'eau, d'où coulent en sens inverse le Tmoughoud vers la Malouya, le Zloub vers le Sebou. Cette région de sources, qu'il est important de contrôler, est en même temps la partie la plus fertile du pays des Beni-Ouarraïn. L'opération du 19 est dirigée sur le haut cours du Tmoughoud. La marche de la colonne est dérobée par le brouillard et les objectifs atteints presque sans combat. Laissant sur ces positions deux bataillons, le colonel Freydenberg revient sur Souk-el-Arba et exécute, le 29 et le 30 mai, une dernière opération sur la crête de partage des deux vallées opposées, au Caf-el-Kelaa. Les indigènes sont rejetés au sud dans des hauteurs supérieures à 2 000 mètres, où ils ne réagissent plus.

***

Les opérations contre les Aït-Tseghouchen sont plus compliquées. On peut voir que la corne sud-ouest du pays insoumis est étranglée entre Almis au nord et Enjil au sud. Ces deux points sont reliés par la route impériale de Fez vers le sud, le Trik-Soltane. Des bases avaient été organisées à Almis et à Enjil et, au printemps de 1924, deux colonnes s'y concentrent,

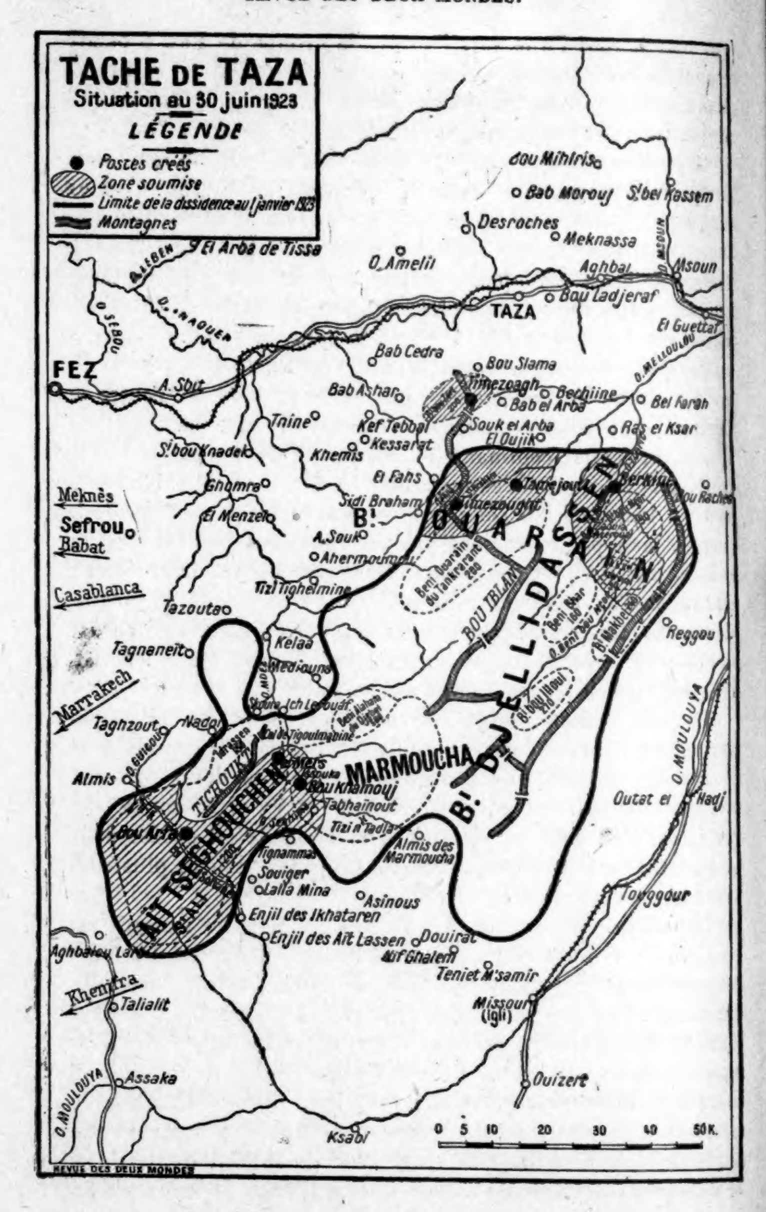
qui marcheront l'une vers l'autre : le groupe de Fez, 5 bataillons sous les ordres du colonel Cambay, à Almis; le groupe de Meknès, 8 bataillons sous les ordres du général Théveney à Enjil. Ils vont rouvrir le Trik-Soltane par les deux bouts.

La rencontre des deux groupes s'est faite le 20 mai, dans un paysage magnifique, mais peu propre à la bataille; c'est un cirque, dit cirque de Boulmane, que domine d'un côté une falaise calcaire, comme on en voit dans le Dauphiné (tout le champ de bataille rappelle certains aspects de la Grande-Chartreuse). Cette falaise, complètement à pic, s'appelle le Djebel Bou-Arfa. A son pied, le Trik-Soltane débouche dans le cirque par une gorge étroite, la gorge de Recifa.

Au cirque de Boulmane, nous sommes juste au centre de l'action. Les Aït-Tseghouchen s'étaient en effet postés sur le Bou-Arfa, lequel commande le cirque et la gorge, et où ils pouvaient se croire inexpugnables. Mais la colonne Théveney partit à l'assaut, non pas par le versant vertical qui regarde le cirque, mais par le versant opposé, celui qui regarde vers le sud, et qui est plus accessible. Dans un combat très violent, elle rejeta l'adversaire vers la crête, juste au-dessus du cirque. Mais cette crête était elle-même battue par l'artillerie de l'autre colonne, la colonne Cambay. Pris entre deux feux, les Aït-Tseghouchen se dispersèrent dans les bois.

Le Trik-Soltane, la grande route par laquelle les empereurs peuvent, en théorie, se rendre de Fez dans la grande oasis du sud, le Tafilalet, d'où ils sont originaires, est donc rouverte. J'y ai roulé dans les gorges de Recifa, et j'y ai rencontré des caravanes, qui profitent des jours où la route est gardée pour emprunter ce chemin. La sécurité est ainsi assurée plusieurs jours par semaine.

Dans le cirque même de Boulmane, un poste français est établi sur une butte. C'est un carré fortifié, dont une des faces est occupée par les casernes, un autre par le logement des officiers. Tout cela est net, blanc, bien aménagé. Deux jeunes lieutenants vivent là, occupés à surveiller la falaise de Bou-Arfa et le coupe-gorge de Recifa. Ils sont gais, ils ont installé leurs chambres avec goût. Ils font leur devoir difficile avec simplicité. Sur tout notre chemin, nous allons rencontrer cette jeunesse de France. Ils ont vingt ans; ils administrent, ils se renseignent, ils négocient avec une prudence de vieux chefs,


TACHE DE TAZA
Situation au 30 juin 1923
LÉGENDE
Postes créés
Zone soumise
Limite de la dissidence au 1 janvier 1923
Montagnes
El Arba de Tissa
O. Amelil
Desroches
Bou Mihiris
Bab Morouj
S. bel Kassem
Meknassa
Aghbal
Msoun
Bou Ladjeraf
TAZA
El Guettaf
O. Melloulou
Bab Cedra
Bou Slama
Tinezoagh
Bechiine
Bab el Arba
Bel Farah
Souk el Arba
El Oujik
Ras el Ksar
Bab Azhar
Kef Tebbal
Kessarat
Tnine
Khemis
El Fahs
Sidi Braham
Tamejout
Berkine
Bou Rached
FEZ
O. Sebou
A. Sbit
S. bou Knadel
Ghomra
El Menzel
A. Souk
Ahermoumou
B.
OUARAIN
BENI SNASSEN
Meknès
Sefrou
Rabat
Casablanca
Tizi Tighelmine
Tazouta
Tagnaneit
Kelaa
Mediouna
Marrakech
Taghzout
Nador
Almis
Bou Arfa
AÏT TSEGHOUCHEN
TICHOUKT
Mers
Bou Khamouj
Tabhaïnout
MARMOUCHA
BOU IBLAN
B. DJELLIDASEN
Reggou
O. Moulouya
Outat el Hadj
Tizi n'Tadla
Almis des Marmoucha
Tignammas
Souiger
Lalla Mina
Asinous
Enjil des Ikhataren
Enjil des Aït Lassen
Douirat
Aït Ghalem
Tourgour
Teniet M'samir
Missour (Igli)
Aghbalou Larbi
Khenifra
Talialit
Assaka
O. Moulouya
Ouizert
Ksabi
0 5 10 20 30 40 50 K.
REVUE DES DEUX MONDES

et quelquefois, comme à El-Mers, les balles pleuvent sur la salle à manger où ils déjeunent. Ils sont ignorés de tous, et je crois que les récompenses ne pleuvent pas comme les balles. Certains passent des mois et des mois entre des murs cernés de fils de fer, dans le vide dangereux du pays ennemi. Ils ne peuvent sortir qu'en nombre et en se gardant, et chaque sortie est une opération de guerre. Tels je les avais trouvés en Syrie, tels je les vois ici. Ils sont sains, joyeux et actifs. La race reverdit en eux. C'est, dans ces déserts, de l'Euphrate à l'Atlas, qu'il faut aller chercher la plus belle image de la France.

Après la bataille de Bou-Arfa, les deux groupes de Fez et de Taza furent réunis sous les ordres directs du général Poeymirau et débouchèrent face à l'est dans une vaste plaine.

Imaginez sous le soleil une étendue grisâtre d'alfa. Quelquefois, une casbah rousse s'en distingue à peine. Rien ne paraît vivant. A droite, au loin, un ruban vert marque le cours de la Seghina. A gauche, s'élève un massif pierreux dont le Bou-Arfa était l'extrémité, et que nous contournons maintenant : une sorte de château fort aux crêtes dentelées, bleuâtres, parfois rayées de neige : le massif du Tichoukt. Il est encore aujourd'hui un repaire de rebelles. Sur la piste où nous roulons, on ne peut passer que si la sécurité est mise, c'est-à-dire si des groupes postés de place en place surveillent le terrain. Des officiers viennent nous attendre à certains points, et quelquefois des chefs indigènes. Des femmes viennent implorer une sentence ou une grâce ; l'usage voudrait qu'elles missent sur leur tête prosternée le pied du vainqueur ; mais l'automobile rend ce protocole malaisé. Et elles attendent debout, ayant mis simplement, en signe de soumission, un soulier sur leur tête.

C'est à travers cette plaine que la colonne Poeymirau marche jusqu'à l'endroit où la Seghina tourne au nord, rebroussée par une crête montagneuse qui ferme la plaine à l'est, et qu'on appelle le Bou-Khamoudj. Cette crête termine aussi le territoire des Aït-Tseghouchen. Au delà commence celui des Marmoucha. Il parut essentiel de séparer ces deux puissantes confédérations. L'assaut fut donné au Bou-Khamoudj le 9 juin. Aït-Tseghouchen et Marmoucha s'étaient unis pour se défendre, et formaient plus de 3 000 fusils. Des déserteurs leur avaient appris à se retrancher. L'apôtre de la guerre sainte,

Sidi-Raho, était parmi les défenseurs. Il y eut des erreurs dans la direction des colonnes d'assaut. Cependant les objectifs furent atteints à 11 heures, et le combat terminé à 18 heures.

Voici donc le général Poeymirau, maître de la crête qui sépare les deux grandes confédérations ennemies. Avant de s'attaquer aux Marmoucha, il décide de revenir sur ses pas, pour en finir d'abord avec les Aït-Tseghouchen.

Nous avons laissé sur notre gauche dans la plaine de la Seghina, à la hauteur d'Ifkem, une piste qui s'embranche sur la piste principale, et qui s'élève vers le nord, par des pentes douces, jusqu'à El-Mers, lieu de pèlerinage et centre politique. C'est ce point que le général Poeymirau décida d'abord d'enlever. L'attaque eut lieu le 24 juin. Elle fut très difficile. L'aile droite était fusillée de flanc par l'adversaire posté dans le couloir de la Seghina. L'aile gauche, qui avait pour objectif une hauteur qui dominait le champ de bataille, trouva, derrière cette hauteur, une crête plus élevée encore, de sorte que le but fut manqué. Malgré ces incidents, le centre réussit à se porter en avant et à conquérir El-Mers. Dès lors, la soumission des Aït-Tseghouchen fut assurée, à l'exception de ceux qui sont réfugiés dans le Tichoukt. Mais, de tout temps, les hautes vallées ont été le refuge des irréductibles. Il ne s'agit plus que de petits groupes destinés à se rallier peu à peu.

Les opérations à l'ouest de la Seghina étaient terminées. Il restait à opérer à l'est de ce fleuve.

Cette fois encore, on procéda par colonnes convergentes; le colonel Freydenberg, qui avait maintenant les mains libres dans le nord, se porte sur Skoura, d'où il devait marcher face au sud, à la rencontre de la colonne principale, qui opérait face au nord. Le terrain d'opérations est parmi les plus redoutables. Ce sont, cette fois, des montagnes de 2 000 mètres qu'il faut gravir, séparées par des vallées profondes, qu'il faut franchir. Les deux colonnes réussirent à établir des chaînes de postes, et à se rejoindre virtuellement, c'est-à-dire à faire passer un détachement de l'une à l'autre, sous le feu de l'ennemi. Mais il est bien évident que les opérations à l'est de la Seghina ne peuvent pas être considérées comme achevées.

Cette liaison à peine obtenue, nos troupes avaient encore à soumettre la partie sud de la tache de Taza, c'est-à-dire à opérer contre les Marmoucha, qui ont la réputation d'être plus civi-

lisés et plus accessibles que les sauvages Aït-Tseghouchen. Plus exactement, il s'agissait de s'attaquer à une fraction des Marmoucha, qui s'appelle les Aït-Bazza. Les opérations ont été conduites principalement, et avec autant de sagesse que de bonheur, par le général de Chambrun, qui a pris le commandement du groupe, quand le général Poeymirau fut retourné à Meknès.

J'ai passé la nuit dans un des postes créés par la colonne-sud, le poste des Aït-Makhlouf. C'est sur le haut d'un piton, un fort en pierres sèches, élevé par la Légion. Nous étions en mai, et les magasins venaient d'être approvisionnés jusqu'en septembre. Il n'est pas question de sortir des fils de fer, sauf en force. Le lendemain, nous sommes allés visiter les postes d'une montagne voisine, le Djebel Idlan. Nous formions un groupe d'une dizaine de cavaliers, précédés d'un détachement de *mokhrasni*, suivis d'un autre détachement. Nous dévalions les pentes. Des sentes dans les blés verts marquaient la route. Le pays est d'ailleurs bien cultivé, et de temps en temps les chevaux sautaient une seguia d'irrigation. Ou bien, ils se laissaient glisser sur les quatre pieds dans le lit d'un oued, pour remonter l'autre pente au petit galop. On ne rencontrait que des laboureurs pacifiques. Cependant, dans le fond des ravins, les mitrailleuses claquaient. On entendait la détonation des grenades, et on voyait l'éclatement des petits obus. Sur les pentes du Djebel Idlan, des hommes immobiles comme des statues, le fusil à la main surveillaient chaque ombre sur la roche. Grâce à ces précautions, nous n'avons pas entendu siffler les balles ennemies, ce qui est assez rare. Le Djebel-Idlan lui-même ne commande qu'à demi la région. Le vrai nœud des montagnes est le Sidi Abd-el-Kader, que nous distinguions à travers la brume, et qui sera évidemment l'objectif d'une nouvelle campagne.

Le projet d'une campagne, en 1924, dans la tache de Taza, ne devait pas être exécutée, et les circonstances allaient orienter tout autrement la politique marocaine. Déjà, au moment où je visitais la région, une opération se préparait dans le nord sur la frontière commune à la zone française et à la zone espagnole.

Cette frontière a été fixée d'une façon sommaire par l'acte d'Algésiras. Appartiennent à la zone française toutes les tribus

qui boivent dans l'Ouergha. Quoique le droit leur fût ainsi reconnu d'occuper la rive nord, les Français n'avaient jamais franchi le fleuve dans sa partie moyenne. De rares postes, éloignés l'un de l'autre et tenus par quelques Sénégalais, s'échelonnaient le long de la rive sud, sur une ligne est-ouest. Il n'en fallait pas davantage dans cette région tranquille. La situation de ces postes était d'ailleurs médiocre, car la vue leur était complètement bouchée par les hauteurs inoccupées de la rive nord. Au delà de ces hauteurs on trouve une nouvelle plaine, et au delà de cette plaine, les montagnes neigeuses du Rif, siège de la puissance d'Abd-el-Krim.

Or, dans les premiers mois de 1924, Abd-el-Krim avait cherché à étendre son influence sur les tribus riveraines de l'Ouergha. Loin de présenter cette opération comme un acte d'hostilité envers la France, il se fondait sur le fait que nous n'occupions pas la rive nord, à laquelle nous avions droit. Trois fois il fit demander à Fez où étaient les limites de la zone française. Comme il fallait bien que quelqu'un maintînt l'ordre sur cette rive, il en avait assumé la charge. Il nomma donc des caïds dans les tribus, y leva des impôts et les contraignit à avoir un certain nombre d'hommes portant fusils.

Il y avait de quoi inquiéter les Français. Les tribus de l'Ouergha, jusqu'ici divisées et inoffensives, pouvaient devenir un danger si Abd-el-Krim, en les soumettant, en faisait une masse cohérente. Au mois d'avril, Abd-el-Krim envoya trois harkas contre une des confédérations, celle des Beni-Zeroual, dont le chef est Der-Kaoui. Il faut se représenter chacune de ces harkas comme constituée par un noyau de 3 à 400 réguliers, grossi en route des hommes qu'on peut tirer des tribus qu'on traverse, et enfin de tous les guerriers de la tribu voisine de celle qu'on attaque : au total, 2 à 3 000 combattants, tous armés de fusils à tir rapide, et bien approvisionnés; les hommes ont 200 cartouches, et des caisses de munitions suivent la colonne, portées par des ânes.

Der-Kaoui, dans ce péril, demanda l'aide des Français. Ceux-ci ne pouvaient la refuser. Les Beni-Zeroual habitent la zone que l'acte d'Algésiras a mise sous notre protection. D'autre part, Abd-el-Krim avait éparpillé ses forces. Ses trois harkas furent battues séparément.

Mais dans ces circonstances, il était impossible aux Fran-

çais, et il eût été fort dangereux pour eux, de rester au sud de l'Ouergha, et en forces insuffisantes. Il leur fallait absolument s'établir sur les hauteurs de la rive nord. Tout le monde le souhaitait, les Beni-Zeroual, comme la plupart des tribus riveraines de l'Ouergha, attendaient notre protection. Abd-el-Krim, récemment vaincu, ne pouvait entrer en ligne sur ce théâtre d'opération. Le général de Chambrun, qui a exécuté toute cette préparation diplomatique, a eu l'habileté de se faire appeler par les uns, désirer par les autres, et de n'engager son action militaire qu'au moment où Abd-el-Krim ne pouvait s'opposer à sa progression.

Dans le courant de mai 1924, une expédition était préparée dans le plus grand secret. La date où elle pourrait être déclenchée était celle où la route serait finie. Enfin le 25 mai, la concentration se fit à Aïn-Aicha. Ce poste présentait un aspect singulier. Non seulement on y voyait, en attirail de campagne, les troupes destinées à exécuter le premier bond; mais une foule de gens du pays venaient y discuter de la chose publique. C'était un forum rempli d'hommes en burnous. Il a fallu mettre de l'ordre dans les soumissions, qui se seraient étendues à des régions beaucoup trop éloignées; on n'a accepté la *tarquiba* que de ceux dont on allait réellement occuper le territoire.

Le général de Chambrun avait lancé cette proclamation :

«... Certes nous n'hésiterions pas à briser tout obstacle qui barrerait notre route, mais souhaitons que, n'ayant pas à user de notre force, d'heureuses circonstances nous permettent d'agir suivant cet idéal pacifique qui nous est si cher.

« Appelés par les tribus dont nous allons occuper le sol, nous nous efforcerons de respecter les foyers et les biens.

« Qu'il soit dit dans cette vallée de l'Ouargha aussi fertile que belle : Les armes françaises ont encore délivré les faibles d'une longue oppression et n'ont apporté que des bienfaits. »

Le commandant des forces françaises disposait de 11 bataillons à 600 hommes, de 12 batteries, et de 4 escadrons, plus des goums et des partisans. Il fit deux groupes mobiles, qui débouchèrent le 6 au petit jour, guidés par les gens du pays, et dans un dispositif de marche calculé pour ne pas gâter les cultures. Les troupes traversèrent ainsi la plaine de l'Ouergha, frémissante de blés et d'orges magnifiques, et s'élevèrent sur les

hauteurs. Les objectifs avaient été choisis juste dans le nord de Fez. Le bond était de 20 kilomètres en profondeur, sur une largeur de 30. Environ 25 000 indigènes passaient sous notre contrôle. Pas un coup de fusil n'avait été tiré. Les trois premières semaines, les opérations coûtèrent 5 hommes. On construisit immédiatement les postes. Il n'y avait d'ailleurs pas de temps à perdre, car Abd-el-Krim allait essayer de nous déloger.

A peine les postes achevés, les petites tribus du haut Ouergha, soulevées par Abd-el-Krim, les attaquaient le 5 juillet. Mais les troupes étant retranchées, les pertes furent presque nulles : moins de 10 hommes. L'ennemi se retira, ayant eu 200 hommes par terre.

Cependant la bande de 30 kilomètres qu'on venait d'occuper se trouvait en l'air. Une fois les garnisons dans les postes, le groupe Colombat reçut pour mission d'étendre la conquête à gauche, afin de la raccorder avec les anciens postes de la région d'Ouezzan. A droite, le groupe Cambay allait renforcer les faibles ouvrages qui couvraient Taza vers le nord.

Mais sur ces entrefaites, Abd-el-Krim lançait une nouvelle harka, très importante cette fois. Une masse de 3 000 guerriers s'infiltrait par le haut Lebene, en direction générale de Fez. Le mouvement fut connu à Fez le 22 juillet. Les 23 et 24, le danger devenait sérieux. La fidélité des Hayaina, qui sont juste au nord de Fez, et qui sont tranquilles depuis douze ans, paraissait ébranlée. Il fallait parer le coup rapidement. Quatre bataillons du groupe Colombat, alertés, revinrent face à l'est à marches forcées, couvrirent 50 kilomètres en deux nuits, tombèrent le 25 à la pointe du jour sur la harka, la coupèrent en deux et la détruisirent dans la journée. Elle avait perdu 500 hommes, les Français 22. Cet épisode a montré la nécessité de barrer par un système de postes la trouée de Lebene. Au surplus, le seul fait de s'être battu sur ce point implique l'occupation. Au Maroc, tout recul est l'aveu d'une défaite, et le terrain conquis ne doit jamais été abandonné.

Le commandement de Fez avait fait un coup de maître en mettant dans nos intérêts les Beni-Zeroual, situés à l'ouest du front d'attaque du 26 mai. Cette puissante confédération comprend 60 000 âmes et 5 000 fusils. Son chef, le Der-Kaoui, était venu voir le maréchal Lyautey, et, tout en lui promettant son

aide, ne lui avait pas caché qu'il craignait des défections chez les siens. Or ces défections auraient ouvert une trouée en direction de Fez. Le général de Chambrun demanda l'autorisation de fermer cette trouée en y établissant une région fortifiée. Le maréchal y consentit. Mais, à ce moment précis, un coup de théâtre se produisait. Les Rifains attaquaient, à 300 kilomètres dans l'est, les postes d'Hassi-Ouenza et d'Hassi-Medlen, qui couvrent Oudjda à l'ouest. Il fallut parer à ce nouveau danger. Des bataillons pris sur le groupe Cambay et deux bataillons venus d'Algérie (un de Sénégalais et un de tirailleurs) furent concentrés à Nekhila, à 30 kilomètres dans le sud des postes menacés.

L'opération sur les Beni-Zeroual ne fut d'ailleurs pas contremandée, et l'une et l'autre action s'exécutèrent à la fois. Le 4 septembre, à gauche, des troupes du groupe Colombat occupaient un cinquième du territoire des Beni-Zeroual; le lendemain 5, à droite, la colonne aux ordres du colonel Cambay débouchait de Nekhila, et dégageait les deux postes investis. L'ennemi, fort de 2000 fusils, se retirait. Cette double opération s'effectuait sans pertes.

La saison s'avançait et la campagne pouvait être considérée comme finie. Mais, sur ces entrefaites, les Espagnols évacuaient une grande partie de leur zone. Cette évacuation laissait à découvert les postes français situés au nord d'Ouezzan et non loin de l'Océan. Il fallut les renforcer et les consolider. Ce fut la dernière opération de l'année.

***

J'ai tenté de donner dans ces lignes les éléments qui définissent la situation au Maroc. Ces éléments sont au nombre de trois. Dans le grand Atlas, notre sécurité a été longtemps assurée par la soumission des grands caïds, et cette politique a donné de précieux résultats, puisque nous avons pu, grâce à ces chefs puissants, tenir le Maroc méridional avec des effectifs insignifiants. Cette année encore, le général Daugan, un des héros de la division marocaine, qui commande à Marrakech, a pu prêter une grande partie de ses forces au général de Chambrun. Mais la politique des grands caïds subit elle-même une crise. Pour rendre ce que l'on attend d'elle, il importe de l'étayer par la force. On ne peut dégarnir complètement le sud

de ses bataillons. Comme on le voit, les événements qui se déroulent, en ce moment, sur le front nord du Maroc, affectent directement les régions méridionales de notre Protectorat.

Au centre, la tache de Taza, considérablement réduite, demande pourtant une campagne nouvelle. Cette campagne n'a pu être faite en 1924. Cependant les deux antennes qui, à l'est de la Seghina, s'étirent l'une vers l'autre, ne peuvent rester indéfiniment à l'état de chaînes tendues en pays ennemi. Il est presque impossible d'aller au poste des Cascades, par exemple, sans perdre du monde. En un an, sans combats proprement dits, cette région a coûté beaucoup de monde. Il est évident que cette situation ne peut durer.

Mais la grande préoccupation est aujourd'hui le front nord. C'est à cause de lui que la campagne projetée pour 1924 dans la tache de Taza n'a pas eu lieu. Les opérations sur l'Ouergha étaient à peine terminées que les Espagnols commençaient une retraite générale vers la mer. A l'heure où l'on écrit, ils n'occupent plus que Mélilla dans l'est, et à l'ouest une étroite bande qui couvre à peine le chemin de fer de Tanger à Fez. La région libérée se divise en deux zones : le Rif à l'est, où commande Abd-el-Krim, le Djebel à l'ouest, où Raisouli exerce une grande influence. Entre les deux s'intercale la confédération des Beni-Zeroual, qui est en négociations amicales avec nous.

Le danger est pour le printemps prochain. Jusque-là le mauvais temps, puis la saison des semailles, rendent des hostilités peu probables, mais que se passera-t-il en avril? Sans doute, le pouvoir d'Abd-el-Krim sur les tribus n'est pas très solide, et peut-être est-il possible de désunir en partie sa puissance. Mais si on n'y réussit pas, il serait vain de se dissimuler qu'une attaque sur l'Ouergha est probable, et des mouvements dans Fez possibles. Sans exagérer le sérieux de la situation, il faut s'attendre à repousser un assaut. Qu'on mesure à ce signe l'ignorance de ceux qui croient que nous avons pu souhaiter cette défaite espagnole, dont le contre-coup est une si grave menace.

HENRY BIDOU.

LE LANGAGE ET L'INTELLIGENCE

Les rapports du langage avec l'intelligence! Voilà un problème débattu depuis longtemps, et par les plus grands philosophes, depuis Platon, dans le *Cratyle*, jusqu'à Condillac, qui a émis des idées ingénieuses, hypothétiques et profondes sur cette ardue question. De sorte qu'il y a, semble-t-il, quelque outrecuidance à l'aborder encore.

Pourtant, il me paraît qu'un physiologiste peut avoir l'audace de la reprendre à un point de vue un peu nouveau, et chercher à prouver, d'une part, que l'intelligence, en se développant, a nécessité un langage, et, d'autre part, qu'à son tour, le langage reconnaissant a développé énormément l'intelligence.

J'ose espérer qu'on trouvera ces deux propositions, exposées ici brièvement avec leurs déductions multiples, comme très vraisemblables, et par conséquent ne méritant pas d'être traitées de paradoxales.

I

Ce qui distingue essentiellement l'homme de l'animal, c'est que l'animal n'a pas de langage. Certes l'animal, par des intonations variées, indique les sentiments variés qui l'agitent. Ses volitions, ses impulsions, ses répulsions se traduisent nettement par des sons distincts. Mais ce n'est pas du tout la parole, bien évidemment.

« Quel est ton sort? dis-moi, demande Mercure à Sosie. — D'être homme et de parler, » répond Sosie avec une concision merveilleuse. Et il est homme parce qu'il parle.

Par des cris et des sons, les animaux les plus intelligents peuvent se faire comprendre. Point n'est besoin d'être très expérimenté pour reconnaître selon ses diverses sonorités vocales les sentiments d'un chien : douleur, ou joie, ou colère, ou crainte, ou faim, ou désir de faire une promenade, ou regret de voir partir son maître, ou poursuite d'un gibier (et même avec connaissance de tel ou tel gibier). Tous ces mouvements de son âme animale se traduisent au dehors par des aboiements, des glapissements, des hurlements, des gémissements, dont les modalités, bien différentes, sont, à n'en pas douter, comprises par tous les animaux de son espèce, et même par d'autres. Cependant ces bruits laryngés ne constituent nullement un langage articulé. Ils révèlent des sentiments simples, des souffrances ou des plaisirs, mais il n'y a là aucune synthèse ni aucune analyse. Le chien est comme le petit bébé qui ne parle pas encore et qui cependant, tant bien que mal, peut communiquer à son entourage quelque notion de ses appétits ou de ses sentiments. Le chien, lui aussi, peut très bien se faire comprendre par sa voix. Pourtant sa voix ne révèle que des émotions. Les sons qu'il émet sont des réflexes psychiques, et rien de plus.

Il y a un abîme entre la sensation et la pensée. On peut concevoir un être animé de sentiments affectifs ou répulsifs très forts, capable de lier des sentiments présents à des sensations anciennes, comme par exemple pour le chien la crainte et le fouet, la faim et la pâtée, la chasse et le fusil. Ces associations d'images ne sont que des embryons de pensée. Car ce qui caractérise la pensée, ce n'est pas l'association simple de deux images, c'est-à-dire la mémoire, mais l'abstraction, la généralisation, et, pour employer un mot un peu technique, le syllogisme.

Sans langage, pas de raisonnement. Tout dans l'être qui ne parle pas est émotion, et émotion très simple. Peut-être quelques rudiments de pensée, obscure, indécise, nuageuse, flottent dans les profondeurs de sa conscience incertaine; mais la sensation présente l'envahit tout entière. Le langage seul permet à l'intelligence le concept des idées générales, qui est nécessaire à la vraie pensée.

II

Je devrais ici parler de l'origine du langage. Mais, comme pour toutes les origines, on en est réduit à de très vaines hypothèses.

Comment pouvons-nous expliquer que des tonalités différentes aient, après maints laborieux et infructueux tâtonnements, enfin réussi à exprimer des objets différents (substantifs); puis que d'autres tonalités aient servi à traduire des actions différentes (verbes); puis qu'ensuite se soit établi par un son un lien entre le verbe et le substantif? Par quelles inflexions vocales nouvelles l'animal a-t-il pu indiquer son *moi*?... Mais je ne veux pas aller plus loin; car ce sont des considérations n'ayant aucun support scientifique, voire aucune vraisemblance.

Ce qui est certain, c'est que les sauvages les plus dégradés ont déjà un langage, langage informe, il est vrai, changeant, compliqué, inadéquat aux choses et aux actes. Cependant c'est un langage. Quel formidable effort intellectuel a-t-il fallu à l'homme primitif pour passer des cris inarticulés de douleur ou de faim à cette langue rudimentaire !

Ch. Darwin, qui a étudié sommairement l'origine du langage, ne donne que des indications extrêmement imparfaites. Mais ce n'est pas sa faute, car vraiment il n'avait rien à en dire. Tout ce qui me semble à retenir des brèves et médiocres pages qu'il consacre à cette étude, c'est que les oiseaux et les mammifères enseignent à leurs petits certains sons, certains cris particuliers, de sorte que, selon toute apparence, les intonations qu'émettent les adultes ne sont pas toujours instinctives, mais acquises par une sorte de véritable éducation.

Cette question de l'éducation du langage avait déjà préoccupé les anciens. Hérodote rapporte à ce propos l'histoire modérément vraisemblable de deux tout jeunes enfants portés au sommet d'une tour, et nourris par des aigles, sans pouvoir jamais entendre un langage humain. Au bout de quelques années, comme ces enfants avaient grandi, on constata qu'ils parlaient scythe. D'où les Égyptiens conclurent que le langage naturel des hommes était le scythe. Faisons toutes nos réserves sur cette conclusion, et même sur cette expérience.

Quoi qu'il en soit, une hypothèse est presque nécessaire,

c'est que l'homme a d'abord varié les intonations de sa voix, selon ses sensations, ses volitions, ses besoins. Or, à mesure que ses sensations, ses volitions et ses besoins ont crû en nombre, en complexité et en intensité, les variations des tonalités qui les expriment ont suivi une marche parallèle. Autrement dit, à mesure que l'intelligence s'est développée, les modalités de la voix ont dû croître en même temps.

Mais, par un juste retour, à mesure que les sons sont devenus plus variés, l'intelligence s'est mise à croître, elle aussi, et très rapidement. Il y a eu un enchaînement réciproque, une étonnante concaténation, un admirable cyclisme. L'intelligence, en se développant, a créé le langage, et à son tour, le langage, devenant articulé et nuancé, a rendu l'intelligence plus vaste et plus précise, de sorte qu'on doit admettre ce que je disais plus haut, que l'intelligence a fait le langage et que le langage a fortifié, amplifié, développé l'intelligence. Le langage est un produit de l'intelligence ; mais l'intelligence est, à son tour, un produit du langage.

S'il y a une différence si profonde entre l'intelligence de l'homme et celle de l'animal, c'est que l'homme a su se donner un langage. Acquisition merveilleuse qui a entraîné notre immense puissance intellectuelle, généralisation, abstraction, syllogisme, science par conséquent, et transmission de cette science aux générations suivantes. Réduit à ses sensations et à ses instincts, l'homme serait bien peu de chose, à peine supérieur aux grands singes. Il ne pourrait communiquer à ses semblables qu'une notion confuse des sentiments passagers qui l'agitent, et il serait incapable non seulement de transmettre sa pensée, mais peut-être même d'avoir une pensée. Il n'est homme que parce qu'il a un langage. Que le langage soit extérieur ou intérieur, peu importe ; c'est toujours la faculté d'associer les sensations présentes aux sensations passées en généralisant les unes et les autres.

Je montrerai plus loin que sans doute les différentes mentalités des hommes sont dues à la différence de leur langage. C'est donc avec raison qu'on parle de telle ou telle civilisation, en lui accolant l'épithète linguistique à laquelle cette civilisation se rattache. Mais, avant d'aborder ce problème, je voudrais examiner un peu ce qu'il adviendrait de notre intelligence, si nous n'avions pas le langage pour servir de support à nos idées.

III

Assurément nous pourrions ressentir les émotions que ressentent les animaux : la faim, le froid, la douleur, la colère, l'amour, la joie. Nous pourrions même faire connaître ces mouvements intérieurs de notre âme par les intonations de notre voix. Mais nous n'irions pas au delà. Machines sensibles, je le veux bien, mais machines incapables de généraliser, de raisonner, par conséquent vraiment de penser; car une généralisation quelconque ne peut se présenter à nous que sous une forme verbale.

Prenons une idée simple, mais abstraite, l'idée de patrie, par exemple. Est-il possible d'avoir le concept de la patrie, si nous ne l'exprimons pas par une parole? Il faut un mot, un signe verbal pour concentrer les multiples images qu'entraîne l'idée de patrie. Nos sensations ne sont guère que des émotions, affectives ou répulsives, douloureuses ou agréables, qui provoquent des états de conscience divers, mais qui ne sont pas du tout des idées liées entre elles.

« Des mots, des mots », disait Hamlet, avec dédain. Mais c'est presque un blasphème que de mépriser ainsi les mots.

Les idées de patrie, de devoir, de remords, de justice, de vérité, de science, de bonté, sont à ce point complexes que, pour les synthétiser, un signe phonétique (extérieur ou intérieur) est absolument nécessaire.

L'idée se confond avec le mot.

Enlevez les mots abstraits de patrie, de devoir, de vérité, de justice, il ne restera plus rien que des images concrètes d'objets variés qu'aucun lien logique ne rattache l'un à l'autre. Au contraire, dès que nous disons *patrie*, aussitôt une rapide synthèse se fait dans notre esprit. Dès que, mentalement ou pratiquement, le mot s'est présenté, alors aussitôt apparaissent de multiples images : le drapeau (symbole), l'armée (symbole), le gouvernement (symbole), l'histoire de nos aïeux (symbole), le sol natal (symbole), la langue que parlent nos compatriotes (symbole aussi). Tous ces souvenirs, toutes ces conceptions se synthétisent en un seul mot, et si je ne l'ai pas, ce mot qui réunit tous ces éléments dispersés, je n'ai plus rien que des images incohérentes.

Quand Hamlet parle des mots avec mépris, c'est qu'il voit une opposition entre l'homme qui parle et l'homme qui agit. Mais on n'agit que parce qu'on a pensé. Agir, à moins d'être une brute, c'est agir après avoir réfléchi. L'action, dans le sens noble que nous donnons à ce mot, ce n'est pas un acte brutal commandé par des sensations fugaces, c'est une action déterminée par des souvenirs, des impressions, des raisonnements, des vibrations, des souvenirs parfois, que les mots seuls peuvent donner.

Si nous n'avions pas des mots et un langage pour exprimer des nombres, nous ne saurions guère compter plus que la poule qui ne peut nombrer que jusqu'à huit de ses poussins. Darwin dit que certains sauvages dégradés comptent ainsi : 1, 2, 3, 4, beaucoup.

Ce qui fait la force de la pensée humaine, c'est qu'elle est capable d'abstraction ; or il n'est pas d'abstraction possible sans signe verbal qui rende l'idée abstraite accessible à la conscience.

Notons bien ceci, c'est que ce signe verbal qui conditionne la pensée n'a pas besoin d'apparaître sous la forme de sonorité extérieure. Même sans parler, je peux très bien avoir les idées de patrie, de devoir, de justice, car ces trois concepts sont fixés en mon esprit grâce à leur forme verbale. Mon intelligence serait tout à fait incapable de former ces concepts, s'il n'y avait pas, pour les concréter, un langage, fût-il intérieur ; car le langage intérieur suffit absolument à l'intelligence, de sorte que, lorsque je dis langage, je dis signe verbal, traduisant une idée générale, que ce signe verbal s'exprime ou non par des sonorités extérieures.

En un mot, sans le verbe, il n'y a pas de pensée. Il n'y a que des émotions.

IV

Pour rendre ma démonstration plus efficiente, je ferai quatre citations prodigieusement banales, mais que je choisis expressément à cause de leur banalité même, afin de montrer jusqu'à quel point le langage est nécessaire pour qu'une idée très simple, accessible à tous les hommes, puisse être d'abord conçue, puis exprimée, puis enfin comprise.

1) *Oderint dum metuant* (qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent) ;

2) *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur ;*

3) *L'homme n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant ;*

4) *Nous avons tous assez de force pour supporter les malheurs d'autrui.*

Voilà quatre phrases célèbres que tout collégien de quinze ans connaît et doit connaître. Ce sont quatre idées, quatre conceptions. Or je ne vois pas du tout comment une seule de ces conceptions eût pu prendre naissance dans l'intelligence, si quelque langage n'avait pas été là pour la produire et la traduire.

1) Le conflit entre la haine et la crainte pourrait-il être conçu, si nous n'avions pas ces deux idées abstraites de haine et de crainte reliées entre elles par le mot *dum* (pourvu que) : Pourvu qu'ils aient la crainte, que m'importe la haine? Sans langage on ne pourrait rien penser de semblable. On peut sans langage ressentir isolément haine et crainte, mais pour relier ces deux sentiments l'un à l'autre le langage est nécessaire.

2) Quand Racine dit : « Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur », il crée une image que les mots seuls peuvent rendre. Comment, sans des paroles, établir quelque comparaison entre la clarté d'un jour serein et l'innocence d'âme d'Hippolyte? Même il me paraît que l'homme ne peut concevoir l'innocence de son âme que s'il a le langage ; car l'idée d'innocence est une idée abstraite.

Et quant à la comparaison entre la belle lumière du jour et l'innocence de l'âme, il faut un langage, car ce sont là des sentiments qui, tout en étant assez simples, sont cependant infiniment plus compliqués que les émotions instinctives et animales comme le dégoût, la faim, la colère, l'amour.

3) *L'homme n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant.* Ne cherchons pas si cette admirable phrase pourrait s'exprimer autrement que par des paroles. C'est impossible. Trois idées abstraites : l'homme, le roseau (pris comme symbole) et la pensée. Ces trois images ne peuvent s'affronter dans notre esprit que si elles sont unies par un savant langage.

4) La phrase de La Rochefoucauld fait apparaître d'une manière saisissante l'égoïsme de tout être humain : elle a besoin de toute la puissance d'une langue parfaite pour être conçue et dévoilée dans toute sa splendeur.

J'ai pris ces quatre phrases presque au hasard. Je pourrais en prendre des milliers d'autres, pour arriver à la même

conclusion, à savoir que sans langage il n'y a pas de pensée.

« J'ai faim... je suis fatigué... la neige est froide... il y a peut-être une proie par là...voici un bruit qui est inquiétant... le jour est tombé... il faut regagner la tanière... mes petits ont faim... je vais leur chercher quelque nourriture. » Tel est à peu près le cercle limité des conceptions que peuvent se faire des êtres privés de langage.

V

Pour une science quelconque, même élémentaire, le langage est indispensable. En effet, la science, c'est toujours l'extension d'un fait particulier à un fait plus général, la cohésion de ces faits généraux reliés par une loi. Autrement dit, la science, c'est la généralisation, et nulle généralisation n'est possible sans langage.

Je sais très bien qu'aidé par sa mémoire un chien qui chasse dans un champ reconnaît par l'odorat qu'il a devant lui une perdrix, un lièvre ou une caille. Je sais aussi qu'un âne ou un cheval reconnaissent les chemins qu'ils ont fréquentés. Mais ce ne sont là qu'associations de sensations présentes à des souvenirs anciens; il n'y a pas la moindre abstraction. Donc nul embryon de science.

Sans langage, il n'est pas de place possible pour l'arithmétique, même la plus rudimentaire ; à plus forte raison, pour les hautes mathématiques. L'algèbre, en créant une langue nouvelle, a étendu énormément le domaine de la pensée. Même cette langue nouvelle, vraiment internationale, est devenue tellement touffue, tellement riche en abstractions et en symboles que bientôt elle devient absolument inintelligible au vulgaire. Certaines pages des *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, sont écrites dans une langue symbolique, si abstraite, si profondément compliquée, qu'un petit nombre d'initiés peuvent seuls l'entendre. Je crois bien que certaines pages d'Henri Poincaré ou d'Einstein ne sont guère complètement comprises par plus d'une cinquantaine de personnes disséminées dans le monde. Et encore !

Les autres sciences ne sont pas moins exigeantes en fait d'expressions verbales.

La chimie pourrait-elle exister, s'il n'y avait quelque vocable

bien déterminé, pour exprimer l'existence des corps simples? Quel concept formerions-nous de l'oxygène, si nous étions réduits à nos sensations? Il faut un signe verbal pour le caractériser. Certes, pour signifier la joie ou la douleur, l'effroi ou la colère, aucune terminologie verbale n'est indispensable; des onomatopées suffisent. Mais, dès qu'on arrive à une entité chimique, comme l'oxygène, le verbe est nécessaire. A plus forte raison, quand il s'agit de relier deux entités chimiques l'une à l'autre, comme par exemple la combinaison de l'oxygène avec l'hydrogène. Cela est si vrai que, pour bien comprendre la chimie, les chimistes ont dû créer un langage spécial qui simplifie tout. Au lieu de dire : l'oxygène se combine à l'hydrogène pour former de l'eau, ils écrivent :

$$H^2 + O = H^2O$$

Et cette symbolisation rend tout de suite plus clair et plus profond le sens de la combinaison de ces deux gaz.

La physique, plus abstraite encore que la chimie, ne peut être abordée que par le langage. Que les sauvages connaissent la foudre et ses effets, qu'ils tremblent en entendant le tonnerre, ce n'est pas douteux, mais de là à concevoir la force électrique, il y a loin. Eussent-ils un cri spécial pour indiquer que la foudre vient de tomber, cela ne leur apprendrait rien sur la force électrique. Comment faire comprendre sans langage que l'électricité et la lumière sont des *vibrations de l'éther*?

Les phénomènes cosmiques qui nous entourent, que ce soit la clarté du soleil, ou la chute des pierres, ou la croissance des arbres, ou les oscillations des marées, se présentent aux êtres terrestres sous la forme de faits isolés dont le lien échappe totalement, quand il n'y a pas un langage pour l'établir. Toute la physique moderne, exprimée par les mots : attraction, électricité, élasticité, vibration, dissociation, ionisation, cohésion, etc. n'existe que grâce à la symbolisation verbale.

En médecine, en physiologie, en bactériologie, la nécessité des mots n'est pas moindre. Comment, par exemple, exprimer autrement que par un mot la cellule microscopique, *microbe*, qui est probablement l'origine de toutes les maladies? Notre vue ne nous la révèle, cette cellule, que si nous employons le microscope, et le mot est nécessaire pour lui donner toute sa généralité.

Mais nous ne voulons pas prolonger cette énumération. Le langage est tellement nécessaire à la science qu'on a pu soutenir avec quelque raison que la science n'est qu'une langue bien faite. Nous disions précédemment qu'il n'y a pas de pensée sans langage. A plus forte raison devons-nous dire qu'il n'y aurait pas la plus petite trace de science sans langage.

VI

On objectera peut-être qu'il est des maladies dans lesquelles l'intelligence persiste, alors que cependant la fonction langage est profondément troublée, parfois même complètement abolie. Après lésion de la troisième circonvolution frontale du cerveau gauche, il y a abolition de la parole. Or on prétend qu'alors l'intelligence reste intacte.

Il y aurait de graves réserves à faire sur la soi-disant intégrité intellectuelle des aphasiques. Leur intelligence est devenue débile, enfantine, et elle a, au moins partiellement, sombré.

Tout de même, acceptons un moment l'opinion commune que l'aphasique est resté intelligent, qu'il a des idées encore, mais que la parole lui manque pour les traduire par des sons. Soit. Mais il a tout de même conservé encore le langage intérieur. L'aphasie est *motrice*, c'est-à-dire que les moyens d'exprimer vocalement les idées sont troublées par la paralysie, mais que, grâce au langage intérieur, l'idée persiste, puisque le signe verbal *intérieur* n'est pas aboli.

Supposons, par exemple, un individu aphone, parce qu'il a une paralysie complète du larynx. Évidemment, par cet événement, rien ne sera changé à sa constitution mentale.

Supposons même que la lésion soit plus profonde et que cet individu aphone, devenu aphasique, ne puisse plus articuler de mots par les lèvres : il aura conservé le langage intérieur, et c'en est assez pour l'exercice de l'intelligence.

Et puis, surtout, même si la fonction langage est abolie par l'hémorragie cérébrale, le malheureux aphasique aura été normal pendant tout le cours de sa vie antérieure, et alors il aura pu, comme les autres hommes, acquérir, grâce au langage, des puissances intellectuelles qui ne le rendront pas aussi impuissant mentalement qu'il l'eût été si jamais il n'avait connu de signe verbal pour donner corps à ses idées.

Sans doute, les sourds-muets eux-mêmes ne sont pas dépourvus de langage intérieur, puisqu'ils peuvent apprendre à lire, à écrire, parfois même à parler quelque peu. L'élément fondamental du langage, c'est-à-dire l'emploi d'un signe verbal pour une idée abstraite, n'est pas aboli.

Ni les aphasiques, ni les sourds-muets, puisqu'ils ont encore un langage intérieur, ne sont totalement privés du pouvoir de synthétiser les idées par des mots. Mais, si nous supposons une humanité dépourvue de ce pouvoir, ce ne serait plus une humanité : l'homme ne serait guère plus intelligent que le singe, le chien ou l'éléphant.

On dira peut-être que certains hommes d'une belle et inventive intelligence parlent très mal et écrivent aussi mal qu'ils parlent. Mais, si chez eux le langage extérieur est défectueux, ils ont assurément un langage intérieur très éloquent ; car ils ne sauraient avoir quelque précision dans leur idéation, si l'idée ne se concrétait pas par de justes mots.

Nous ne pouvons penser, sans traduire aussitôt notre pensée par des paroles. Même lorsque nous nous laissons aller aux fumées du rêve, fatalement ce rêve fumeux se condense en des mots. Je ne saurais imaginer un arbre sans que soudain le mot arbre n'étincelle dans mon esprit, et si ce n'est pas le mot arbre, c'est tel ou tel arbre spécial, chêne, frêne, bouleau, cerisier. Mais c'est toujours sous une forme verbale que l'idée apparaît. Je ne puis mettre un attribut quelconque à un objet sans qu'aussitôt cet attribut ne devienne verbal, aussi bien que l'objet. Nous ne pouvons penser sans le secours des mots.

Quelquefois, il est vrai, nous cherchons le mot qui exprime notre pensée, et nous ne le trouvons pas tout d'abord. Eh bien ! si nous le cherchons, c'est que nous le connaissons. *Nous savons qu'il existe*, et c'est parce que nous connaissons son existence que nous en avons l'idée inconsciente. Il est caché dans les profondeurs de notre mémoire, et nous savons que nous réussirons à le rencontrer. En effet, tout ce qui est dans notre langage intérieur n'est pas immédiatement présent à notre conscience. Souvent il nous faut un effort, parfois infructueux, pour le retrouver.

Il y a plus. Pour beaucoup de poètes par exemple, la rime, c'est-à-dire le mot, évoque une image, c'est-à-dire une idée nouvelle. J'oserais presque dire que souvent le mot précède

l'idée. En tout cas, il y a simultanéité entre l'idée et le mot. Une idée apparaît dans l'esprit qui se traduit tout de suite par une expression verbale, et, soudain, une nouvelle expression verbale voisine (phonétiquement) de la première, autrement dit la rime, arrive, qui éveille une autre image.

Pour que la pensée ne soit pas indéterminée, hésitante, flottant dans une brume nuageuse, analogue à l'obscure sensibilité des animaux privés de langage, il faut des signes verbaux, qui ont cette double vertu, en apparence contradictoire, de préciser et de généraliser.

VII

Puisque le développement intellectuel suit le développement du langage, il conviendrait de rechercher ici en quoi consiste la perfection d'une langue.

Il y a, comme on sait, la grammaire et le vocabulaire.

Et je laisse tout de suite de côté les questions de grammaire. Quoiqu'elles sachent régenter jusqu'aux rois, les grammaires n'ont peut-être d'autre importance que de fatiguer inutilement l'esprit des enfants.

Bien entendu, la correction grammaticale est aussi nécessaire que la correction orthographique, aussi impérative que la correction des vêtements et des gestes ; c'est un minimum indispensable. D'ailleurs, plus les grammaires seront simples, plus elles auront de valeur. Les complications et, comme on dit parfois, *les chinoiseries*, de la grammaire sont exécrables.

Mais, au fond, cela importe assez peu, car ce qui donne à une langue son vrai caractère, c'est son vocabulaire. Un vocabulaire riche, et en même temps exact, avec des termes capables de rendre les plus délicates nuances d'une pensée subtile, sans qu'il y ait d'hésitation sur le sens profond des choses, voilà ce qui est désirable. Comme l'a dit un maître écrivain, dans une langue bien faite, il n'y a pas de synonymes, et ce n'est pas impunément qu'on peut remplacer un mot par un autre. Tout changement d'un terme verbal entraîne aussitôt quelque changement de l'idée, même quand il s'agit de mots très voisins.

Ce n'est pas tout de suite qu'une langue a pu arriver à sa perfection ; il a fallu un long usage. Façonnée, élaborée, codi-

fiée, nuancée par nos grands écrivains, la langue française a fini par acquérir, au bout de quatre siècles, cette richesse, cette clarté, cette précision des moindres termes, j'oserai presque dire cette modulation des nuances, qui en fait un merveilleux instrument de pensée.

Nous nous rendons trop mal compte de l'influence prépondérante que la forme du langage exerce sur la forme de l'esprit. Le langage dirige inconsciemment notre mentalité, car il est l'élément essentiel de la pensée. Grâce à notre langue, la pensée française a un caractère spécial, et c'est cette spécialisation qui fait que notre nationalité est telle qu'elle est, et diffère des autres nationalités.

La propriété des termes exactement adéquats à telle ou telle idée, une construction logique et méthodique, l'emploi judicieux des plus petites prépositions, font que la langue française est d'une clarté supérieure, clarté qui se reflète dans les œuvres, prose ou poésie, des grands écrivains.

Si nous appelons la France une nation, c'est parce que, grâce à ce commun et merveilleux instrument de notre langue, nous avons tous plus ou moins une forme particulière de notre *idéation*.

Que prendre en effet pour caractériser une nationalité? L'histoire nous apprend que les frontières des États sont changeantes. Et quant au point de vue ethnographique, en dix siècles, les Européens se sont tellement mélangés qu'il n'y a guère, physiologiquement, plus de race française que de race allemande, ou de race italienne. Sur notre noble sol français les invasions successives ont mêlé les Celtes aux Auvergnats, les Romains aux Cimbres, les Francs aux Burgondes. Les Ibères, les Goths, les Normands se sont tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'il n'y a plus de caractère ethnique spécial.

Mais il y a un caractère mental de notre nationalité dû, pour une certaine part, je le veux bien, au sol, au climat, à l'histoire, mais dû surtout à la langue commune que nous parlons. Aussi bien ne puis-je m'empêcher de considérer un peu comme mes compatriotes les gens de Genève, de Bruxelles, de l'Ile Maurice, de Québec, puisque la langue française est leur parler maternel.

Cette langue française elle-même par son vocabulaire est une langue tout à fait latine, comme l'italien, comme l'espa-

gnol. Nous avons donc le droit de parler d'une civilisation latine, car, par leur origine commune, ces trois langues, qui se ressemblent tant, sont vraiment sœurs. Et cette similitude établit tout de suite une forte analogie dans la psychologie profonde de ces trois grands peuples.

Je ne veux pas introduire ici, même superficiellement, une discussion sur la question très controversée à l'heure actuelle, de l'enseignement du latin, et je n'aurai garde d'entrer dans l'exposé de toutes les raisons, bonnes ou mauvaises, qui ont été à ce propos alléguées de part et d'autre. Pourtant il me paraît que la compréhension parfaite de la langue française est singulièrement facilitée par la connaissance du latin. Nous parlerons notre langue d'autant mieux que nous aurons davantage fréquenté les grands auteurs latins, en supposant, bien entendu, que nous aurons fréquenté plus encore les grands auteurs français.

Assurément, on ne serait pas embarrassé pour trouver maints excellents écrivains français qui n'avaient que des notions imparfaites du latin. Mais ce sont là des exceptions. Les maîtres de la langue française ont été presque toujours d'excellents latinistes, de Rabelais à Montaigne, de Racine à Voltaire, de Chateaubriand à Victor Hugo, de Michelet à Renan et à Taine.

VIII

Je voudrais prouver par quelques exemples que c'est presque le langage qui crée la pensée.

De fait, les hommes, — Européens et Occidentaux, — qui vivent aujourd'hui à la surface de la planète avec leurs civilisations voisines, avec des mœurs qui ne sont pas foncièrement différentes, avec une histoire qui est confondue, avec une législation qui se copie parfois dans les plus petits détails, ont à peu près tous les mêmes idées fondamentales, simples et uniformes. Si nous voulions dépouiller de leur style incisif les grandes pensées des meilleurs écrivains, nous serions étonnés de voir à quel point elles sont banales. Rien ne peut mieux démontrer l'influence prépondérante du langage sur l'idée que l'analyse de certaines banalités qui sont devenues de grandes pensées parce qu'un langage admirable a su les transformer et les vivifier.

Grâce à une épithète heureuse, à une image saisissante, à une métaphore hardie, une pauvre banalité devient éloquente et neuve. Les vulgarités les plus vulgaires, les lieux communs les plus communs prennent, grâce au langage, autrement dit grâce au style, une saveur toute spéciale. Par l'éclat d'une image imprévue, la vieille vérité devient une idée originale; elle était débile et usée; elle se fait puissante et rare.

Et là encore je prendrai quelques exemples.

Quoi de plus affreusement banal que la triste condition, misérable, de tous les hommes, et pour ainsi dire la nécessité inéluctable, du malheur? Mais que La Bruyère écrive : *Dépêchez-vous de rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri*, alors aussitôt toute banalité s'efface. Des images, idées nouvelles, multiples, touffues, vivantes, se greffent sur l'idée mère, lui donnant une vigueur inattendue. L'opposition entre le rire et le bonheur, entre nos aspirations et la fragilité de notre chétive vie humaine, toutes idées virtuellement incluses dans l'idée banale primitive, éclate lumineusement et puissamment, grâce à l'éclat et à la puissance du langage.

Nous ne connaissons pas de limites à l'espace; nous sommes enveloppés par des étendues qui n'ont pas de fin. Rien de plus ordinaire que cette conception de l'espace. Tous les hommes, même les plus ignares, la pensent et peut-être la disent. Mais voici qu'aussitôt s'ouvrent des perspectives profondes. Pascal a parlé. Il a dit (probablement après d'autres) : « *Le monde est une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part !* »

Un de mes plus chers amis, enlevé de bonne heure à la poésie, Émile Guiard, exprimait une idée bien ordinaire : c'est que les paysans mènent une vie étroite; et il trouve des vers harmonieux et profonds qui enrichissent cette banalité, de telle sorte qu'elle devient féconde en belles images :

Le laboureur, courbé sur sa lente charrue,
Au delà de son champ ne porte pas sa vue.
Il croit qu'il lui suffit de voir son blé mûrir
Et que c'est vivre assez que de ne pas mourir.
Nul bonheur au dehors n'excite son envie;
Il sème dans son champ tout l'espoir de sa vie,
Et pense, à son enclos bornant son horizon,
Que le monde finit où finit sa maison.

Il n'est personne qui ne connaisse l'admirable poésie de Victor Hugo, *la Tristesse d'Olympio*. Or toute cette pièce, un des chefs-d'œuvre de la poésie française, n'est que la paraphrase d'une idée naïve, vulgaire, aussi ancienne peut-être que l'homme, c'est que notre vie est brève, et que le monde continuera sa course après nous sans se soucier de nous. Mais que d'images ! que de paroles ailées ! quelle harmonie ! quelles sonorités ! quel renouveau de cette vieillerie ! quelle majesté dans cette antique angoisse !

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses !
Nature au front serein, comme vous oubliez,
Et comme vous brisez dans vos métamorphoses
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés !

D'autres vont maintenant passer où nous passâmes
Nous y sommes venus, d'autres y vont venir,
Et le songe qu'avaient ébauché nos deux âmes
Ils le continueront sans pouvoir le finir...

Je m'arrête... Il faudrait citer tout. C'est comme une pluie d'étoiles, étincelantes, qui jaillirait d'une humble chaumière; car l'idée mère est bien pauvre, mais par le style elle devient sublime.

Je pourrais prendre facilement d'innombrables exemples pour établir que, dès qu'il ne s'agit pas d'une découverte scientifique, il y a en fin de compte bien peu d'idées neuves dans les cerveaux humains.

Tout est dit, et l'on vient trop tard.

Oui, tout est dit. Mais la manière de dire n'est jamais la même. La forme emporte le fond. Les conceptions fondamentales sont identiques pour nous tous. Jeunes ou vieux, grands ou petits, Germains, Français, Anglo-Saxons, ou Arabes, nous ne pensons que des choses limitées et simples, de sorte que l'essentielle différence entre un homme intelligent et un homme médiocre, c'est la manière d'exprimer ses idées. Ce qui fait qu'un grand écrivain n'est pas un bouvier inculte, c'est qu'il sait verbaliser sa pensée en termes neufs, imagés, nets, vivants. Chaque mot qu'il introduit dans sa phrase rend nouvelle la plus poncive des idées. Sur un terrain uniforme, déplorablement uniforme, germent des plantes, ou, si l'on veut, des

paroles, dont la forme, la vigueur et l'éclat varient à l'infini.

C'est le langage, plus que l'idée, qui différencie les hommes. C'est le langage qui crée la pensée.

Autrement dit, ce qui caractérise les grands écrivains et les grands penseurs, c'est la richesse et la précision de leur vocabulaire, mais nullement la profondeur de leur idéation.

Il y aurait un travail curieux à faire, — curieux et ingrat tout à la fois, — ce serait de banaliser les remarques profondes qui nous charment chez les maîtres. On serait stupéfait de voir à quel point tout ce qu'ils disent peut se transformer finalement en une idée piteusement ordinaire.

Si on enlève les images et si on dégrade le style, toute profondeur a disparu.

IX

Ainsi la vraie originalité des hommes est due à leur langage, puisqu'ils ont tous à peu près les mêmes conceptions, et que le fond est uniforme, au moins pour les Européens, nos contemporains. Il s'ensuit nécessairement que la perfection d'une langue entraîne une intelligence plus ferme, plus étendue, plus claire surtout. Je ne suis malheureusement pas compétent pour porter quelque jugement sur les langues autres que la mienne, encore que je lise couramment (sans pouvoir le moins du monde m'exprimer dans ces langues) l'anglais, l'italien, et l'allemand. Tout de même je me permets de penser que la langue française, avec sa concision, sa lucidité, sa finesse, est le plus merveilleux outil de l'intelligence humaine (1).

Entendons-nous bien sur ce mot *outil*. Le langage n'est pas seulement un outil que manie l'intelligence, c'est un outil *créateur ;* il aide le développement intellectuel, aussi bien pour

(1) C'est aussi l'opinion de beaucoup d'étrangers. Je ne saurais trop aux amants de la langue française conseiller de lire un livre admirable qui vient d'être écrit par un Américain : *le français langue diplomatique moderne*, par James Brown Scott, professeur à l'Université de George Town (un volume in-8° de 328 pages' Paris, Pedone, 1924). Ce livre, précédé d'une belle introduction de M. Nicholas Murray Butler, le savant président de l'*University Columbia* de New-York, est une apologie, critique et approfondie, de notre chère langue française. La question historique est traitée avec tant de détails qu'on pourrait intituler ce beau livre : *le Passé, le présent et l'avenir de la langue française dans le monde*. La conclusion du professeur James Brown Scott est qu'à l'heure actuelle le français est la première des langues.

les sciences que pour la littérature. En effet, d'une part, le développement des sciences et du langage se fait parallèlement; le langage devient de plus en plus riche, à mesure que la science s'enrichit, et cette richesse croissante du langage donne l'essor à la science. D'autre part, quant à la littérature, plus il y a de mots pour exprimer les nuances d'une idée, plus l'idée, banale d'abord, devient pénétrante.

Et voici où je veux en venir. C'est que, lorsqu'on parle d'une civilisation française, implicitement on parle d'une civilisation due à la langue française.

Donc nous devons, avec un soin jaloux, maintenir notre langage dans toute sa sobre pureté, et, tout en lui conservant sa forme actuelle, l'enrichir encore par de nouvelles acquisitions, mais toujours avec une prudente réserve : les maîtres nous ont appris quel haut degré de perfection le parler français peut donner à l'idée.

Puisque je parle de civilisation, qu'il me soit permis pour terminer d'espérer (et même d'affirmer) que la civilisation dite latine, quoiqu'elle soit menacée dans son expansion par des civilisations rivales, non seulement ne périra pas, mais encore elle ira en grandissant. A vrai dire, la langue anglaise est beaucoup plus proche de la langue latine qu'on ne le croit ordinairement; les langues germaniques s'écartent un peu plus du latin; les langues slaves s'en écartent bien davantage encore; à plus forte raison, la langue des Arabes; à plus forte raison encore, celle des Chinois, dont l'écriture baroque exige plusieurs années de longues études pour être correctement tracée.

Tout compte fait, on doit dans l'ensemble considérer la mentalité humaine comme liée à la forme du langage. Elle en a les vertus comme les défauts.

Donc, s'il fallait donner une conclusion pratique à cette analyse, peut-être un peu abstraite, il me semble qu'on pourrait la résumer en une toute petite phrase. « Chérissons notre langue française, parce que c'est elle qui fait de nous des Français. »

CHARLES RICHET.

AURÉLIE TEDJANI

PRINCESSE DES SABLES

III (1)

X. — LA ZIARA

Trois ans se passèrent à organiser le budget, à réaliser le calme politique, à faire de prudents essais humanitaires ; trois ans, pendant lesquels les Tedjania se prirent d'une affection reconnaissante pour leur Lalla Yamina, tandis que l'amour du Cheik puisait dans les services rendus à la confrérie par l'épouse unique des raisons chaque jour plus puissantes de se fixer définitivement.

Puis vint l'année 1875. Elle apporta une grosse déception à Sid-Ahmed. Le vieux Si-Mohamed-el-Aïd de Temacin mourut et, au lieu de se rattacher à Aïn-Mahdi, les mokaddem de l'Est algérien réunis en hadra, choisirent un nouveau chef parmi les parents du défunt. Le schisme de Temacin persistait, et les Tedjania algériens reconnaissaient deux capitales : Temacin pour ceux de l'Est, Aïn-Mahdi pour ceux de l'Ouest.

Ce fut encore Mme Aurélie qui adoucit par ses conseils raisonnables l'amertume qu'éprouvait Sid-Ahmed. « A quoi servirait-il d'entrer en lutte, ouverte ou sournoise, avec Temacin, pour chercher à regagner les kouan dissidents ? lui disait-elle. La France ne permettrait pas des troubles religieux parmi ses protégés, et la France serait la plus forte. Ne valait-il pas mieux

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

tâcher de consolider, de renforcer au loin le prestige d'Aïn-Mahdi en s'associant loyalement à la France, en mettant au service des entreprises françaises dans le monde musulman le renom que la famille du fondateur des Tedjania gardait soit en Orient, soit en Afrique? »

La sagesse dictait ces paroles. C'était d'ailleurs lutter contre les mokaddem de Temacin en usant de leurs propres armes. Temacin avait toujours appuyé, renseigné les colonnes françaises de répression et d'exploration. Aïn-Mahdi désormais, comme enflammée d'une généreuse émulation, agit de même. Chaque démarche des Tedjania de Temacin, dans les milieux musulmans, fut devancée ou appuyée par une démarche équivalente des princes d'Aïn-Mahdi, descendants du fondateur.

Justement se présentait pour les fils Tedjani l'occasion de se faire donner par la France une investiture déguisée aux dépens de la branche de Temacin. Déjà commençaient en effet avec le bey de Tunis les démêlés qui devaient aboutir au protectorat français en Tunisie. Or, tous les grands seigneurs tunisiens, et le bey Kadour lui-même, étaient Tedjania. Les mokaddem de Temacin allaient souvent les voir et revenaient chargés de présents considérables. « Envoyez mon frère El-Bachir à Tunis, suggéra Sid-Ahmed au gouverneur général de l'Algérie. Il y fera une propagande dont la France, calomniée par l'Italie, se trouvera bien. Ses paroles de paix, quand il parlera en mon nom, imposeront au bey mon autorité spirituelle. Grâce aux petits-fils du fondateur des Tedjania, les difficultés s'aplaniront. »

Le Gouvernement général donna son approbation. Sid-el-Bachir fit en Tunisie une tournée triomphale et fut reçu à la cour du bey avec de grands honneurs (1879). Pourtant il ne convertit pas Kadour à l'amour de la France, puisque celui-ci ne cessa de protester jusqu'à sa mort contre la main mise sur son beylicat; mais le prestige d'Aïn-Mahdi recouvra, par la visite du chérif El-Bachir, un certain lustre en Tunisie.

Les années suivantes, Sid-Ahmed fit, à l'instigation d'Aurélie et sur la demande d'explorateurs français, des démarches pour faciliter notre pénétration au Soudan et dans les oasis sahariennes. Chaque fois que des Français firent appel à l'influence religieuse de Sid-Ahmed, celui-ci s'empressa de leur donner satisfaction. Toutes les missions civiles et militaires envoyées dans les pays où la confrérie des Tedjania avait des zaouïa et des

mokaddem partaient avec des lettres de recommandation émanant de Sid-Ahmed. Mme Aurélie les lui faisait écrire ; il suffisait qu'elle en exprimât le désir pour que ces missions fussent recommandées chaleureusement. Car jamais le Cheik ne refusait rien à sa femme et celle-ci sentait son pouvoir si solide, elle vivait avec son mari dans une telle union et une telle communauté d'intérêts, comme peut le faire le meilleur ménage de France, qu'elle ne craignait pas d'user largement de ses privilèges pour le bien de sa patrie.

Quand le colonel Borgnis-Desbordes voulut se rendre, en 1883, au Ségou et au Fouta, il se fit donner par le gouverneur général de l'Algérie deux lettres signées, l'une du grand-maître de Temacin, et l'autre de Sid-Ahmed d'Aïn-Mahdi, pour l'accréditer près du sultan du Fouta.

Malheureusement, ces démarches n'eurent pas toujours l'effet qu'elles auraient eu trente ans auparavant quand le nom du grand cheik des Tedjania, Mohamed-Serir, était seul connu et révéré des sables du Sahara au Niger. Maintenant, ces pays étaient travaillés par la confrérie des Senoussis, qui poussait à l'extermination des infidèles par la guerre sainte. Touareg et Soudanais, autrefois affiliés en grand nombre à la confrérie des Tedjania, la quittaient pour suivre le dirkh des Senoussis dont le cheik, loin de leur prêcher la soumission aux roumis civilisateurs, les poussait à des révoltes fanatiques et flattait leurs convoitises barbares en favorisant le commerce d'esclaves avec la Tripolitaine, commerce supprimé officiellement en Algérie depuis l'occupation française. Tant il est vrai qu'une confrérie semble ne pouvoir maintenir sa prospérité qu'en se dressant contre les pouvoirs établis, comme les Tedjania l'avaient fait en Algérie au temps des Turcs.

A cause de ces prédications senoussistes dans le Sahara, le colonel Flatters n'évita pas la trahison et la mort, quand il chercha à pénétrer chez les Touareg-Hoggar en emmenant avec lui le fidèle mokaddem des Tedjania, Ben-Amida, que lui avait donné Sid-Ahmed. Ce malheureux mokaddem partagea le sort de celui qu'il devait protéger. Les Touareg le massacrèrent, tandis qu'il les implorait au nom du saint fondateur des Tedjania (1881). Le massacre de la mission Flatters prouvait d'une manière évidente la décadence de la confrérie chez les nomades du grand désert. Ce fut une atteinte très rude à son prestige.

***

Ces loyaux efforts auraient dû au moins empêcher le pauvre Sid-Ahmed de trébucher dans de nouveaux rêts et d'éprouver une fois de plus que la dignité de cheik faisait courir de grands risques à son possesseur, quand le gouvernement séculier était un gouvernement puissant et susceptible.

En 1881, la révolte grondait dans le Sud-Oranais soulevé par Bou-Amama. Certaines tribus révoltées du cercle de Géryville étaient attachées au dirkh des Tedjani. Comme en 1868, on rendit responsable de l'attitude des affiliés oranais le Cheik d'Aïn-Mahdi. Celui-ci fut desservi dans cette occasion près du gouvernement français, — comme son père lui-même l'avait été souvent, — par les calomnies du clergé mahométan officiel dont les imans sont sans réel prestige chez les croyants, parce qu'ils acceptent (du moins ils acceptaient avant la séparation de l'Église et de l'État) un traitement rémunérateur du pouvoir séculier, attitude que les musulmans réprouvent. Ce clergé est l'ennemi des confréries ; il jalouse leurs richesses et leur indépendance. Ainsi fut exploitée par les imans la révolte des Oranais et la ville sainte des Tedjania dut recevoir dans ses murs un peloton de zouaves qui y resta deux ans.

Qu'on imagine ce qui serait arrivé, si le Cheik d'Aïn-Mahdi, excédé par cette nouvelle et injuste suspicion, avait véritablement fait alliance avec Bou-Amama. La révolte, agrandie de l'autorité religieuse de Tedjani, se serait peut-être étendue à tout le Sahara algérien, car les affiliés, souvent tièdes pour un cheik soumis au pouvoir civil, auraient certainement senti se réveiller leur zèle, avec leur ancienne mentalité guerrière et fanatique, si ce cheik les avait appelés sous son étendard de révolté. Donc c'étaient, en perspective, des troubles faisant tache d'huile, des combats et pour aboutir comme répression à la ruine définitive d'Aïn-Mahdi.

Mais Lalla Yamina, l'amie des Tedjania et l'amie de la France, veillait. Elle partit pour Alger, accompagnant le Cheik qui allait s'expliquer de vive voix avec le Gouverneur général et tâcher de dissiper les préventions défavorables des Français. Éminence grise du Cheik, sachant rester dans l'ombre afin de garder à Sid-Ahmed son prestige religieux quand il s'agissait des intérêts de la confrérie, la Française fut l'inspiratrice

d'une conduite souple que les circonstances exigeaient. Persuadés par les messages de Sid-Ahmed, les dissidents de Géryville demandèrent l'aman et les calomnies des imans tombèrent. Pour que ces calomnies ne pussent se renouveler, Mme Tedjani conseilla au Cheik de demander qu'un officier français fût détaché de Laghouat à Aïn-Mahdi pour surveiller les agissements de la zaouïa et juger lui-même de ses bons sentiments.

Le séjour à Alger, qui ravivait dans la pensée de la princesse Tedjani les souvenirs du temps où elle était encore Aurélie Picard, lui rendait aussi plus sensible l'étendue de son succès. Loin du contrôle des affiliés, libérée des concessions qu'à Aïn-Mahdi elle devait encore faire pour ne pas blesser ouvertement les coutumes, vivant à la française avec le Cheik, quelle joie pour elle de revoir ses parents, de les faire témoins de son bonheur conjugal et des brillants résultats d'une entreprise qu'elle avait voulue avec un vouloir si énergique !

A son retour à Aïn-Mahdi, Mme Tedjani suggéra encore, comme gage des aspirations francophiles des Tedjania, la création d'une école pour les garçons indigènes du ksar et la nomination d'un instituteur français qui leur enseignerait notre langue et notre histoire.

Ce fut une grande joie pour Mme Aurélie que l'arrivée de cet instituteur, en décembre 1882. Elle avait enfin près d'elle un auxiliaire autorisé qui façonnerait les cerveaux des enfants arabes, c'est-à-dire des générations de demain, à l'amour de la France. Les petits Arabes d'Aïn-Mahdi parleraient la langue maternelle de Mme Tedjani et l'école française les préparerait à devenir plus tard de loyaux Français.

Ainsi se modernisait, sous la poussée des événements et par les conseils de la femme du Cheik, l'esprit de cet Aïn-Mahdi, forteresse encore barbare quand, en 1871, Sid-Ahmed y imposa la présence d'une Française. On ne peut contester que, pendant ces années de gestion difficile, tous les conseils de Mme Aurélie furent dictés par la sagesse. Elle avait bien compris qu'il n'y avait pas de place, dans la zone d'action de la France qui s'élargissait de plus en plus vers le Sud, pour une puissance féodale telle que fut au milieu du XIXe siècle celle des princes Tedjani, souverains absolus derrière leurs remparts, maîtres des pistes et des caravanes du désert. Les Tedjania ne pouvaient plus être que les serviteurs de l'œuvre civilisatrice des

Français. L'empire des sables changeait de mains et Aurélie, princesse des sables, s'en réjouissait, parce que c'était sa patrie qui étendait la main sur les sables.

***

Comme protégés de la France, les princes Tedjani avaient encore un beau rôle à remplir dans leur pays en concordance avec les temps nouveaux. C'est à les aider que Mme Aurélie Tedjani allait s'essayer.

Plus de dix ans passés au milieu des Tedjania l'avaient fait entrer si avant dans les affaires de la confrérie que rien de ce qui concernait sa puissance en déclin et le prestige encore très réel des princes Tedjani ne lui était étranger. Si elle avait perdu peut-être quelques illusions de jeune femme sur la vie des princesses au désert, d'autre part, elle s'était prise au charme du pays saharien, de ses vastes espaces et de ses clairs horizons, à la mélancolie somnolente de ses plaines de pierres et de sables épuisées par la desséchante caresse du soleil... Bien peu échappent à cette emprise, après s'être quelque temps baignés dans la chaude lumière du bled, qui transforme en beauté le paysage le plus banal, exalte les couleurs, harmonise les plus choquantes oppositions.

Et surtout, elle s'était prise à aimer le peuple arabe, au milieu duquel un caprice de la destinée l'avait jetée. Son cœur brûlait d'une immense pitié pour les nomades qui parcouraient en parias une terre avare et presque toujours stérile. Donner à ces Arabes le désir et le moyen de lutter contre la nature paresseuse, de fertiliser ces étendues sans maisons, voilà vers quel but s'orienta l'ambition de la compatissante Française. Elle ne pouvait rien échafauder de plus utile et de plus noble sur les restes de la confrérie.

Encore fallait-il de l'argent pour réaliser cette ambition. Or, malgré la plus stricte réglementation des dépenses, les ressources de la zaouïa parvenaient à peine à équilibrer le budget ordinaire, à entretenir cette hospitalité de grand seigneur, premier devoir d'un chef d'Ordre et d'un prince arabe. Personne ne le savait mieux que Mme Aurélie, car depuis 1880, année où le mokaddem Si-el-Arabi était mort, c'était elle qui était devenue l'intendant de la zaouïa, elle qui avait pris seule la responsabilité de ces comptes arabes, si embrouillés qu'il est

impossible de savoir ensuite où l'argent a passé. Peu à peu, elle y avait substitué une comptabilité, dans laquelle on voyait clair et qui empêchait les gens sans scrupules, comme il en est autour de tous les coffres-forts, de s'engraisser du produit des redevances.

Mais cette comptabilité si bien établie ne faisait pas le miracle d'augmenter les recettes. Nous l'avons vu, Temacin et d'autres zaouïa dissidentes gardaient pour elles la totalité des offrandes que leur faisaient les kouan. Ainsi 450 000 francs environ entraient chaque année dans les coffres de Temacin sans que rien en revînt à Aïn-Mahdi. Et les offrandes étaient le meilleur revenu des confréries depuis que le Gouvernement français s'était emparé des biens *habous* (1) pour les faire servir aux besoins du culte musulman officiel. Ces offrandes étaient de plusieurs sortes :

1° Les droits d'initiation ou d'investiture ;

2° La *sadaka*, dîme payée deux fois l'an, à la fin des récoltes d'été et à la fin du labour d'automne, et proportionnée à la fortune de chacun :

3° La *ziara*, de beaucoup le plus important des impôts religieux, consistant soit en quêtes faites par les mokaddem-missionnaires parmi les kouan, soit en offrandes volontaires laissées par les affiliés qui viennent visiter la zaouïa et pensent obtenir ainsi, grâce aux prières du Cheik, à sa bénédiction, des biens temporels et spirituels.

Et voici que le revenu déjà si diminué de ces quêtes menaçait de se tarir. Le Gouvernement français s'était ému de la misère résultant des offrandes aux confréries. Il chercha d'abord à réglementer les quêtes, puis, en 1880, il les interdit à peu près complètement.

Il est vrai que ces charges pesaient très lourdement sur les pauvres Arabes des tentes et des campagnes ; mais ils n'avaient garde de s'y soustraire, les mokaddem leur persuadant que, si les impôts payés au Gouvernement civil sont une charge à laquelle il faut se soumettre jusqu'au jour de la délivrance, ils ne dispensent pas de la dîme religieuse qui, seule, fait gagner les joies du Paradis.

Encore si cette dîme n'avait enrichi que nos cheik ! Mais

(1) Biens *habous* : domaines inaliénables entourant les zaouïa et créés par les dons des fidèles.

une nuée de mokaddem étrangers parcouraient en missionnaires quêteurs la campagne algérienne et près d'un million de francs s'en allait ainsi chaque année, hors de notre territoire, vers les zaouïa de l'Inde, de La Mecque, de Bagdad, du Maroc. On pourchassa ces mokaddem, on les reconduisit à la frontière comme des vagabonds. Mais comment empêcher les fidèles d'envoyer, par des moyens détournés, par des émissaires d'occasion, leur offrande à un saint de l'Islam dont on leur a vanté le pouvoir surnaturel ? D'ailleurs, quand ces émissaires étaient trop surveillés, les confréries étrangères savaient fort bien se faire envoyer jusqu'en Asie des mandats-poste et user ainsi de nos procédés d'Occidentaux au bénéfice de leur fanatisme.

Il en résulta que l'interdiction de percevoir la ziara devait gêner un cheik soucieux, comme Sid-Ahmed, de se plier loyalement aux ordonnances françaises, beaucoup plus qu'elle ne gênait les confréries dont les cheik en rébellion n'hésitaient pas à réclamer des tribus, par la menace ou par la ruse, les offrandes interdites.

Sid-Ahmed se servit avec à-propos de cet argument près du Gouvernement général et demanda une autorisation spéciale de ziara. Comment la refuser au Cheik Tedjani qui, disait-il, se débattait contre l'adversité, molesté de toutes façons, et ne manquait pas pourtant de nous donner maintes preuves de bon vouloir ?

Il promettait que cette dérogation aux lois nouvelles nous l'attacherait plus étroitement, et il faisait remarquer encore une fois que la ziara pouvait se doubler de voyages de propagande utiles à la France.

Le Gouverneur général se laissa convaincre et Sid-Ahmed se mit en devoir de faire lever par ses mokaddem l'impôt autorisé et d'aller lui-même recevoir les dons dans une partie des tribus soumises à son dirkh.

Il y alla au grand jour, en pontife qui bénit ses dévots; mais Mme Aurélie était aussi du voyage. Véritable instigatrice de cette fructueuse affaire, elle surveilla son rendement en trésorière avisée. Et quand les kouan s'inclinaient sous la bénédiction du Cheik voyageur, elle recueillait l'offrande qui accompagnait la prière.

« O mon Dieu ! disait le kouan, donne-moi la santé !

« O mon Dieu ! fais que je n'aie que des enfants mâles !

« O mon Dieu ! fais que mes bestiaux ne produisent que des femelles ! »

Le Cheik et sa femme répétaient après lui : « O mon Dieu! donne-lui la santé, fais qu'il n'ait que des enfants mâles, etc... »

Définitivement la Française s'était évadée du harem. Quoiqu'elle gardât habituellement le costume arabe, elle participait à ces expéditions religieuses à cheval près de son époux, et partageait avec lui les respects témoignés au maître de l'Ordre. Le renom de son pouvoir surnaturel grandissait chaque jouri Sans doute elle eût pu se prévaloir du titre de mokaddemat (féminin de mokaddem), car les confréries ne dédaignent pas de recevori dans leur sein des femmes qui ont pour chef ces mokaddemat. Mais Aurélie n'était pas une musulmane; elle n'avait pas abjuré la religion de son enfance et ce titre de mokaddemat ne l'intéressait pas; pour les Arabes, elle était bien davantage : la Baraka du Cheik reposait sur leur Lalla Yamina.

***

Ce voyage productif avait rapproché le Cheik de ses kouan, le zèle de ceux-ci en fut augmenté; Tedjani en acquit un renouveau de vénération dont Aïn-Mahdi bénéficia spirituellement et surtout matériellement. L'abondance revint dans ses coffres, et Mme Tedjani qui, par son autorité, son adresse, était arrivée à ce résultat, se vit enfin en mesure de réaliser pleinement l'idéal de bonté et de solidarité vers lequel tendaient tous ses actes depuis son arrivée à Aïn-Mahdi.

Mais, pratiquement, que faire? Quel coin du bled défricher? Où installer une ferme modèle qui donnerait aux Arabes le goût des travaux agricoles et le désir d'un foyer sédentaire? On ne pouvait songer à augmenter les jardins d'Aïn-Mahdi des terrains incultes qui leur faisaient suite. Les cinq puits signalés déjà par Léon Roches comme alimentant l'oasis n'auraient pas suffi à une irrigation plus étendue. Il fallait exploiter d'autres terrains plus éloignés, des terrains où l'on pouvait trouver de l'eau. Car trouver de l'eau, c'est résoudre au Sahara le difficile problème de la stérilité. L'eau, trésor plus précieux, plus désiré que l'or, à cause de sa rareté sous ce ciel sans pluie, sang vivifiant de la terre, premier élément de fécondité qui, s'infiltrant

dans un sol grillé, crevassé, aride, y fait éclore, comme par magie, moissons et jardins! Quand l'eau paraît, le désert recule, le soleil qui semblait n'avoir pour mission, dans cet empire de la soif, que de tuer, de brûler gens, bêtes et plantes, devient le complice de cette eau bienfaisante : les dunes de sable elles-mêmes se couvrent d'une toison verte et la glorieuse flore d'Afrique s'épanouit presque sans l'aide des hommes. « Il faut que le dattier ait le pied dans l'eau et la tête au soleil » est un dicton du Sahara. Il en est de même de toutes les plantes qui vivent au pays du dattier. Aussi, comme on les recherche, ces rares points d'eau, promesses d'oasis! Petite source glissant à travers les pierres, puits ou *tilma* (1), vous êtes bénis dans ce pays des fleuves au lit vide et qui ne connaît guère d'autres nuages que les nuages de sauterelles!

La chance servait Aurélie : par elle, terrain et source furent vite trouvés.

XI. — CRÉATION DE COURDANE

L'un des plaisirs auxquels Mme Tedjani se livrait le plus volontiers pour se reposer de ses nombreux devoirs, c'était le plaisir de la chasse. Elle suivait à cheval avec le Cheik les chasses au faucon, — chasse du lièvre, — dont les seigneurs du bled ont perpétué jusqu'à nous la pratique moyenâgeuse; elle suivait aussi les curieuses chasses au galop où le cavalier enserre le gibier, — outarde ou gazelle, — de courbes concentriques jusqu'à ce que, arrivé à la distance favorable, il jette son coup de fusil.

Soit au cours de ces chasses, soit en visitant les campements de nomades, chez qui sa bienfaisance trouvait souvent à s'exercer, Lalla Yamina s'était familiarisée avec toutes les pistes et les moindres accidents de terrain de la région d'Aïn-Mahdi. Ainsi, elle avait remarqué, à sept kilomètres du ksar, une petite source qui entretenait aux environs une fraîcheur relative et une certaine humidité. Il arrivait parfois au Cheik et à sa femme de se laisser surprendre par la chaleur pendant leur promenade et de se reposer, de se rafraîchir à l'ombre du figuier né de cette source. On appelait ce lieu Courdane. C'est là

(1) Tilmas : poches d'eau, citernes naturelles.

que Mme Aurélie désira faire des plantations, créer des jardins modèles pour y tenter l'acclimatation des arbres et des légumes d'Europe et donner l'occasion aux indigènes de comparer à leurs procédés de culture très primitifs les procédés perfectionnés de l'agriculteur français.

Elle fit part de son plan au Cheik et au conseil des Tedjania, les persuadant sans peine que, si l'on employait à cet usage les fonds de la confrérie, celle-ci y gagnerait une nouvelle vigueur, un renouveau d'influence qui n'étaient pas à dédaigner en ce moment où ses fins primitives étaient compromises par les exigences et les entraves que la domination française apportait à l'ancienne vie du Sahara. Transformer en agriculteurs sédentaires ces Tedjania, naguère missionnaires trafiquants et chameliers mystiques, à qui la maîtrise des pistes du Sud, la souveraineté des oasis échappaient aujourd'hui, c'était les rattacher à un bled meilleur par de nouveaux liens aussi forts que les liens anciens et c'était surtout cimenter d'une solide reconnaissance leur union séculaire avec ces princes Tedjani, puissance spirituelle, devenue par évolution la dispensatrice du progrès matériel.

Depuis qu'elle était la conseillère de la confrérie des Tedjania, Mme Tedjani avait fait servir à ses desseins civilisateurs même les circonstances en apparence les plus défavorables et, quand il fallut exécuter, elle affirma une compétence qui lui donnait, au grand jour et par suite de l'incompétence générale, le premier rang près du Cheik. Elle fut l'animatrice de l'exploitation agricole par quoi la confrérie devait trouver pendant de nombreuses années une vitalité nouvelle, ainsi que l'avait prévu sa directrice occulte.

A la vérité, l'active Française, issue d'une famille terrienne de ce riche pays du Barrois, fécondé par la sueur d'une race opiniâtre, semblait bien faite pour réussir dans cette tâche.

Les premiers travaux furent entrepris en 1883. Moins de dix ans suffirent à cette femme étonnante pour mettre en valeur la première tranche du domaine de Courdane. Elle se fit architecte, ingénieur, agronome, toujours avec succès, car elle faisait tout avec réflexion et savait s'entourer des meilleurs conseils, les vérifier et les suivre.

Les ressources en eau furent augmentées par de nouvelles captations et par la construction du puits aboutissant à une

nappe souterraine profonde dont Lalla Yamina, l'inspirée, avait pressenti l'existence. On put irriguer tout d'abord trente hectares et la vie anima ce coin du désert. Les puits en travail y chantèrent leur crissante chanson; aux bras des indigènes, fils d'esclaves nés dans la zaouïa d'Aïn-Mahdi, les pioches résonnèrent, éventrant le sol nouvellement humidifié et dans lequel germèrent bientôt les graines sélectionnées par des essais judicieux. Un printemps, les tourterelles, charme des séculaires oasis, découvrirent l'oasis nouvelle. Elles vinrent roucouler sous les jeunes ombrages, construire leurs nids dans les jardins où les arbres amenés du Tell grandissaient rapidement, mêlés aux essences indigènes.

En même temps des constructions arabes s'élevèrent au milieu des cultures dans ces lieux où seules jusque-là des tentes avaient offert aux nomades leur temporaire abri. Ce fut le village de Courdane, que bientôt Mme Tedjani rêva d'habiter pour être au centre de son œuvre et la surveiller plus parfaitement.

En 1888, elle quitta sans regrets l'inconfortable maison arabe d'Aïn-Mahdi qui l'avait accueillie seize ans plus tôt et s'installa dans un somptueux logis, dont elle avait fait les plans et que ses nègres avaient édifié sous la direction d'un chef maçon venu d'Alger.

Ce fut la gloire et la joie de notre princesse des Sables que cette villa Tedjani qui se dresse en plein désert, avec ses baies mauresques, ses terrasses à balustres de pierre, ses coupoles, ses murs d'un blanc laiteux, ses ornements de céramique. Si l'on réfléchit que tous les carreaux de céramique, tous les vitraux, tous les bois et tous les fers, et aussi l'ameublement, les œuvres d'art, tout enfin, excepté les pierres et les tapis indigènes, fut apporté du Tell ou même du lointain Orient par de mauvaises pistes et à dos de chameau, on comprend que la construction et l'aménagement de cette villa furent un tour de force de la Française toute-puissante, — peut-être rendue si puissante par les émanations de la Baraka? — et qu'elle jeta au désert un orgueilleux défi.

Dans cette demeure, à la fois retraite du pontife, palais du prince et ferme modèle du propriétaire rural, que de quartiers, que de recoins où les regards des étrangers ne pénétrèrent jamais! Mais ce qu'on voyait était immense et avait fort grand

air. Soixante-six servantes, — des blanches et des négresses, — étaient préposées au service intérieur sous la surveillance active de la maîtresse de maison, qui s'entendait à régler le travail pour le plus grand bien-être des visiteurs.

Et les visiteurs français furent nombreux. Pendant vint-cinq ans, tous les Français de passage dans ces régions, dès qu'ils en exprimèrent le désir, furent reçus fastueusement à Courdane, comblés de soins par leurs hôtes. Des gouverneurs d'Algérie, des généraux, beaucoup d'officiers, d'explorateurs, de peintres, de journalistes s'y arrêtèrent et en gardent encore aujourd'hui un souvenir émerveillé.

J'emprunte aux notes inédites du regretté colonel de cavalerie Grand-Conseil, notes que sa veuve a bien voulu me communiquer, ces impressions sur la Courdane de 1893 et ses habitants.

Le lieutenant Grand-Conseil, invité avec son capitaine, aujourd'hui général de Bouillon, à accompagner chez les princes Tedjani le chef du bureau arabe de Laghouat, fit à cheval la route de Laghouat au ksar de Tadjemout; puis, après un plantureux déjeuner arabe offert par le Caïd, il continua l'excursion.

« Comme un repas de ce genre ne prédispose que vaguement à l'équitation, il est décidé que les vingt kilomètres qui nous restent à parcourir le seront en voiture. Le break du bach-agha des Larbas (1) est attelé ; quant à nos chevaux, ils partiront en mains.

« Mais, à propos, où allons-nous? — A Courdane... — Courdane? Cela ne me dit rien. Interrogeons. J'apprends que c'est la résidence de Sid-Ahmed, le plus marabout de tous les Tedjani. Cela me suffit. Je ne veux pas déflorer mes illusions par de plus amples explications et pourtant, malgré moi, je songe à ce que peut être cette résidence et je vois, à travers ma pensée, un vaste *haouch* (ferme) comme ceux de la Mitidja.

« La route doit être très bonne à cheval, mais quelle différence en voiture, que de cahots! Il est vrai que les trois robustes mulets qui nous traînent, sous l'impulsion que leur donne le fouet du conducteur nègre, filent à une très honorable allure...

« A mi-chemin, Aïn-El-Mzabi, une source aménagée par

(1) Larbas, importante tribu du territoire de Laghouat.

les indigènes qui, grâce à elle, irriguent un futur champ d'orge. Notre conducteur nous désigne au loin un point blanc : c'est Courdane, enfin!

« Un quart d'heure avant d'y arriver, nous voyons venir à nous une douzaine de cavaliers; ce sont nos hôtes. Ils arrivent au galop, s'arrêtent et mettent pied à terre; de notre côté, nous descendons et le capitaine de S. nous présente : Si-Ali-ben-Ahmed-Tedjani, le fils du Chérif, jeune demi-nègre d'une vingtaine d'années, s'exprimant facilement en français et qui serait avenant, si dans son regard on ne voyait une sorte d'hésitation; au bout d'un instant, je sais à quoi m'en tenir, il a sur chaque œil une taie qui menace sa vue. Puis vient Si-Mohamed-ben-el-Bachir-Tedjani, le neveu du Chérif...

« Nous échangeons de nombreux serrements de mains, accompagnés de baisers sur nos index respectifs; nous réintégrons notre carrosse et les délégués de Sid-Ahmed nous escortent...

« Le fils du Marabout monte un fort beau cheval gris clair richement harnaché : étriers d'argent, housse et poitrail littéralement couverts d'or. Comme costume, il porte celui des Maures, la veste, le pantalon et le gilet de petit drap vert, un haïk d'une blancheur immaculée et, par-dessus, un burnous de même couleur que le vêtement. La splendeur de ce costume relègue à l'arrière-plan le reste de nos hôtes qui pourtant sont de beaux cavaliers.

« Nous atteignons Courdane, et je suis vraiment surpris en découvrant au bas des derniers contreforts du Djbel-Amour, dans un pays absolument nu, une demeure qui serait qualifiée de château de l'autre côté de la Méditerranée.

« C'est une vaste maison de style mi-français, mi-mauresque. Le rez-de-chaussée contient les magasins à grains, cuisines, salle à manger et un salon. Le premier étage se compose de quatre vastes pièces à immenses fenêtres et dans lesquelles on pénètre par une terrasse suivie d'une véranda, plus des appartements privés dont on ne peut évaluer l'importance.

« Nous sommes introduits dans le salon du bas où nous attend la maîtresse de céans, Mme Aurélie Tedjani. C'est actuellement une femme d'environ quarante ans, grande et assez forte. Elle est vêtue d'une toilette de réception en peluche bleu paon et porte de superbes bijoux.

« Très gracieusement accueillis. Elle nous conduit au premier étage et nous nous trouvons en présence du chef de la confrérie des Tedjania. Je m'attendais à voir un chef de grande allure, je tombe sur un homme, très gros, soufflant, ahanant, mais aimable. Son costume est simple, une grande gandoura en cachemire rose crevette et un turban en mousseline.

« La conversation s'engage entre les capitaines et lui; je me hâte de jeter un regard sur le cadre. Nous sommes dans un vaste salon dont le plancher est entièrement recouvert d'un seul tapis. Au milieu est un guéridon à tapis de velours noir brodé d'inscriptions arabes or; au-dessus un lustre cristal et bronze genre église; autour de la table six chaises venant de Damas, toutes ciselées et ajourées, d'un merveilleux travail. Contre les murs, un deuxième ameublement, chaises et fauteuils incrustés de nacre et recouverts d'une étoffe d'Orient toute brodée. Sur les panneaux du mur s'étalent deux immenses panoplies de riches armes arabes et turques; faisant face aux panoplies, la cheminée sur laquelle est une pendule syrienne en cuivre, d'un très beau style; au-dessus, une glace biseautée; en retour, un bahut incrusté de nacre et, face au bahut, à l'autre extrémité du salon, la fenêtre très haute et voilée de trois paires de rideaux.

« Les serviteurs apportent le café et le thé; après l'absorption de ces liquides, nous nous retirons et, conduits par le fils du Chérif, nous allons jeter un regard sur l'ensemble du domaine. Chemin faisant, nous côtoyons des écuries dans lesquelles sont logés cinquante chevaux et trente mulets; nous apercevons un moulin, puis des maisons de terre qui servent aux *khammès* (1); ils sont, nous dit notre cicerone, environ deux cents.

« Un gentil jardin s'étend devant la maison et, lui faisant suite, un fort grand verger et enfin une exploitation agricole de quatre-vingts hectares. L'insuffisance d'eau ne permettait jusqu'ici d'irriguer que cette étendue; cette année, la découverte de deux sources qu'on a aménagées permettra, avec l'adduction d'une petite rivière, de cultiver à l'avenir six cents hectares.

« Mais voici l'heure du dîner; nous entrons dans la salle à manger, petite et sans apparat, mais fournie de belle argen-

(1) Fermiers indigènes.

terie à profusion et d'un excellent dîner, qui n'a que le défaut d'être double. A un dîner français de huit plats, un dîner arabe de six plats fait suite et il est impossible de demander grâce; le fils de notre hôte surveille, il serait impoli de ne pas goûter à tout...

« Pendant notre repas, nos lits ont été dressés dans le salon du bas, qui est orné de deux brûle-parfums remarquables...

« Le lendemain, nous faisons nos adieux au seigneur du lieu et l'escorte de ses parents et serviteurs nous accompagne jusqu'à mi-route d'Aïn-Mahdi. »

XII. — RELIQUES DE MARABOUT

Dès que Sid-Ahmed et Mme Aurélie habitèrent Courdane, la vie religieuse s'y transporta, ou plus exactement il y eut deux zaouïa : celle d'Aïn-Mahdi où Sid-el-Bachir, le frère du Cheik, continua d'habiter, et Courdane avec ses dépendances qui forma une seconde zaouïa ; car toute demeure d'un cheik de confrérie devient par cela même une zaouïa. Et les pèlerins qui venaient à Aïn-Mahdi vénérer le tombeau de Mohamed Serir faisaient un détour pour visiter Courdane où les attiraient la présence du maître des Tedjania et son hospitalité. Hospitalité payée de cadeaux plus ou moins rémunérateurs : un mouton, une toison de laine, une outre pleine de beurre, une mesure de grains, c'est le présent courant du peuple.

Que sa valeur soit grande ou minime, le Cheik doit l'accepter avec une égale reconnaissance. Ainsi j'ai vu bourrer de couscous pendant quinze jours une famille de nomades déguenillés ayant fait cinq cent kilomètres dans le Sahara en poussant devant eux un petit bourriquet qui portait, comme offrande au marabout, une charge de mauvais bois du désert!...

Mais ce qui valait mieux encore que l'hospitalité, c'était la leçon de choses donnée aux pèlerins par ces cultures, ces jardins dont l'ordonnance et la fécondité leur paraissaient dignes du paradis.

C'était bien certainement par un miracle de Lalla Yamina, pensaient-ils, que les fruits, les légumes devenaient, dans son domaine, si beaux et si abondants!

On leur montrait alors les instruments de labour, les engrais, on leur donnait des graines et en revenant vers

leurs ksour, leurs oasis, ils serraient avec respect, dans un coin de burnous, ces graines qu'ils croyaient dotées d'une vertu surnaturelle due à l'influence de la princesse, femme du Cheik de Courdane...

Un jour, à Laghouat, un kouan vit dans ma chambre un bouquet de fleurs de Courdane cueillies par les mains de Mme Aurélie. Il se précipita sur les fleurs, les baisa avec passion et me supplia de lui en donner une, une seule qu'il voulait planter dans son jardin, pour qu'elle y prît racine et y devînt une fleur-talisman.

Je lui donnai le bouquet tout entier qui était fané, desséché à demi.

— Mais, pauvre insensé, lui dis-je, comment veux-tu qu'à ces branches mortes poussent des racines?

— Ce sont des fleurs saintes; les fleurs de marabout ne meurent pas, me répondit-il.

Quand il vit son espoir déçu, il n'en accusa que ma main d'infidèle qui, en touchant les fleurs, avait annihilé leurs vertus maraboutiques.

Il va sans dire que Mme Aurélie était maintenant complètement indépendante. Princesse de droit et de fait, son pays d'adoption était devenu pour elle un fief. Toujours sûre d'être écoutée, obéie, vénérée, elle vivait heureuse au milieu de ses Tedjania.

En faisant allusion à de nouveaux travaux, Sid-Ali, le fils du Cheik, avait pu dire au lieutenant Grand-Conseil qu'on prévoyait une forte extension de l'exploitation agricole. En effet, les champs d'orge s'ajoutèrent aux champs d'orge et les taches de verdure s'agrandirent dans la plaine.

En même temps, une école franco-arabe fut créée à Courdane, dont les élèves étaient complètement nourris et habillés par la zaouïa; car Mme Tedjani poursuivait toujours simultanément ces deux buts : le bien-être matériel de la famille arabe et l'instruction dans un esprit francophile des enfants.

Elle ne négligeait pas, d'ailleurs, de s'intéresser comme autrefois aux destinées politiques de la confrérie, parce qu'à ces destinées les résultats de son œuvre particulière étaient mêlés étroitement. Elle continuait aussi à protéger les intérêts français en poussant le Cheik vers toutes les entreprises dont la France pouvait tirer profit. Des missionnaires de Sid-Ahmed,

porteurs de lettres scellées de son sceau, allèrent affirmer jusqu'à La Mecque et en Syrie la sympathie des descendants du saint fondateur pour la France, nation protectrice des Arabes. Une mission que firent, en 1896-97, au Maroc, des mokaddem tedjania fut préparée à Courdane avec l'approbation du Gouvernement français, par le Cheik aidé de Si-Ahmed-ben-Taleb, muphti de Laghouat et grand mokaddem de l'Ordre. Les membres de la mission Foureau-Lamy furent reçus à Courdane, et Sid-Ahmed leur donna des lettres pour les affiliés. Il en avait été de même pour M. de Brazza.

Quand il ne s'agissait pas directement de la conduite des exploitations agricoles, Mme Tedjani eut le tact de ne jamais faire parade de son intelligence pour obscurcir à son profit le prestige de son époux. J'ai vanté sa bonté, qui fut sa meilleure diplomatie ; à cette bonté s'alliaient une modestie, une discrétion pleine de dignité et de prudence. Son œuvre la louait sans qu'elle y ajoutât des paroles ; bien mieux, elle en reportait tout l'honneur à la vénération dont les Arabes entouraient Sid-Ahmed et qu'elle entretenait avec soin : « Ma grande autorité sur les Arabes, disait-elle, provient de celle que le renom de mon mari lui a permis d'acquérir. Le respect qu'ils lui marquent rejaillit sur moi, et c'est ainsi que j'ai acquis l'ascendant moral qu'aucune femme n'avait eu jusqu'ici. »

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'aucune femme n'avait su en user comme elle. D'ailleurs à ce renom des princes Tedjani elle tenait énormément, vantant leur origine, et vraiment grande dame au désert par la noblesse du cœur et la délicatesse des sentiments.

Ainsi l'autorité nominale et entière sur la confrérie resta toujours à Sid-Ahmed, que du reste aucun nouveau déboire politique ne vint plus troubler.

Mais les chagrins lui vinrent de sa propre famille, par la conduite dissipée de son fils Ali, celui-là même que Mme Aurélie avait élevé et dont elle soignait plus tard avec tant de sollicitude les enfants. Les notes du lieutenant Grand-Conseil nous ont présenté, en 1893, cet héritier présomptif comme un homme du monde aimable, élégant. En effet, vivre dans l'oisiveté, faire bonne chère, se couvrir de riches vêtements, acheter des chevaux, jouer au baccara et emprunter aux Juifs, quand l'argent leur manque, voilà trop souvent aujour-

d'hui la vie des jeunes Arabes de bonne famille. Ils s'imaginent imiter les Français, n'imitent que quelques vices, les grossissent parfois sans mesure et, sous ce faux vernis d'Occidental, les vertus véritables de leur race se perdent.

Sans doute le jeune homme fut entraîné par de faux amis, qui flattèrent en lui des défauts de jeunesse et contrarièrent l'éducation sérieuse que Sid-Ahmed et sa mère adoptive avaient cherché à lui donner. Tant de tentations, d'adulations, d'adorations entourent un fils de Cheik! Quoi qu'il en soit des désordres auxquels le jeune chérif se livra, le bruit courait à Laghouat qu'ils avaient indisposé son père, au point que celui-ci l'avait banni de sa présence et ne voulait plus en entendre parler comme de son successeur éventuel à la dignité de Cheik des Tedjania.

Ces dissensions de famille attristaient Sid-Ahmed et éveillaient ses inquiétudes sur l'avenir réservé à son œuvre. Comme Mme Aurélie jetait à Courdane les fondations d'un hospice destiné aux infirmes, aux incurables, — rebuts de l'humanité qui, de tous les points du Sahara, venaient se réfugier à la zaouïa, et que le Cheik devait nourrir et héberger jusqu'à leur mort, — Sid-Ahmed dit un jour à sa femme :

— Qui s'occupera de nos hospitalisés quand toi et moi nous ne serons plus de ce monde? Pour que notre bienfaisance ait un résultat durable et soit à l'abri des troubles qui pourront agiter la confrérie, nous devrions appeler les Pères blancs à la direction de l'hospice...

Ainsi, après vingt-cinq ans, la petite graine de tolérance et de bonté semée dans l'âme du Cheik des Tedjania par le grand cardinal de l'Afrique latine, germait et semblait devoir s'épanouir en reconnaissance. Qui eût imaginé autrefois le miracle d'un tel rapprochement : des missionnaires catholiques coopérant à l'œuvre humanitaire d'un chef de confrérie et désirés comme collaborateurs d'une zaouïa? Cela indiquait dans l'esprit du prince musulman élevé au milieu des fanatiques d'Aïn-Mahdi une telle évolution, qu'on en resterait confondu, si l'on ne songeait au pouvoir vainqueur de la femme courageuse et intelligente qui, un jour de l'automne 1871, avait franchi les portes de la forteresse religieuse, n'ayant comme alliés que la jeunesse et l'amour.

Malheureusement, un événement imprévu allait empêcher

la réalisation de ce projet, et arrêter l'exécution de beaucoup d'autres travaux.

***

Sid-Ahmed et Mme Tedjani s'étaient toujours sentis attirés vers les zaouïa de Tunisie. Toujours le Cheik avait tenté de s'en rapprocher et d'y faire sentir son influence ; quant à Mme Aurélie, elle pensait parfois avec regret que, si elle avait eu un fils, elle aurait laissé la zaouïa d'Aïn-Mahdi aux autres Tedjani et serait allée coloniser avec son fils les domaines que les Tedjania possédaient en Tunisie, pays de grand essor agricole.

Ayant leurs pensées tournées vers l'Est, la grande zaouïa de l'Est, — Temacin, rivale sournoise d'Aïn-Mahdi, — ne cessait d'intéresser à plus d'un titre les habitants de Courdane, et si, comme je l'ai déjà dit, Mme Aurélie mettait par diplomatie tous ses soins au maintien des bons rapports avec les gens de Tamelhalt (1), cependant Aïn-Mahdi n'abdiquait pas ses prétentions à la suzeraineté absolue.

En 1894, Sid-el-Bachir, le frère de Sid-Ahmed, alla passer quelques mois à Tamelhalt; car c'est le rôle des frères, des parents du chef de la confrérie d'aller en voyages diplomatiques vers les zaouïa importantes ou vers les princes lointains affiliés à l'ordre. Ainsi nous avons déjà vu le même Sid-el-Bachir aller voir le bey de Tunis en 1879. Les visités de Tamelhalt rendirent la politesse et il s'établit entre les deux zaouïas des échanges de présents, des échanges de négresses surtout, car les seigneurs de Temacin appréciaient tout particulièrement cette marchandise. C'était Sid-Maammar, frère du cheik dissident de Temacin, qu'on chargeait des voyages à Aïn-Mahdi. Homme fin et adroit, sous des dehors de bonne humeur rabelaisienne, fut-ce lui qui décida Sid-Ahmed à rendre personnellement visite aux zaouïas de l'Est, dans l'espoir que, loin de sa clairvoyante conseillère, on obtiendrait du descendant du fondateur quelques concessions définitives, je l'ignore, mais je ne le crois pas. Cette idée d'un voyage à Temacin et en Tunisie obsédait depuis longtemps le Cheik. Il espérait, par l'autorité de sa présence, ramener au devoir de dépendance ces mokaddem

(1) La zaouïa de Temacin s'appelle Tamelhalt. Elle est située à 1 kilomètre de Temacin, et à 3 kilomètres environ de Touggourt, dans les sables du Souf.

indépendants de l'Est, détacher d'eux, au cours de son voyage, les kouan du Souf, et triompher d'un triomphe durable dans les zaouïa de Tunisie. Le prestige de la branche Tedjania d'Aïn-Mahdi imposait cette attitude. C'était une sorte de « raison d'État », devant laquelle Mme Aurélie Tedjani dut s'incliner. Elle consentit, malgré les fatigues qu'un pareil voyage faisait prévoir, au départ de cet époux vieux avant l'âge, obèse et diabétique...

Je vois, dans le recul du souvenir, ce jour de l'hiver 1897 où la voiture de Courdane passa sous mes fenêtres de Laghouat au galop de ses petits chevaux de bled, fouettés par un gros cocher nègre. Elle s'arrêta devant l'hôtel du général Ruyssen, commandant supérieur du Cercle, et le bruit courut tout de suite que Sid-Ahmed venait faire ses adieux au général avant d'entreprendre son grand voyage.

— Vous avez tort de partir, Sid-Ahmed, lui dit le général qui l'aimait beaucoup. Vous êtes souffrant. Ce que vous entreprenez est trop fatigant pour vous.

— Il le faut pourtant; il est indispensable que je parte, répétait le Cheik avec obstination. Mon intérêt m'appelle là-bas.

— Mais l'intérêt d'Aïn-Mahdi et de Courdane n'est-il pas que vous restiez ici ? insistait le général.

Et Sid-Ahmed de répondre :

— Ici rien ne souffrira de mon absence. Ma femme reste à Courdane ; c'est comme si j'y étais moi-même.

Il partit donc avec une belle escorte de fidèles, et tout d'abord ses lettres sereines apportèrent à Courdane le récit des réceptions chaleureuses et de l'accueil empressé qui partout lui étaient faits... Mais, à Temacin, la maladie le saisit : un anthrax, maladie grave, rendue plus particulièrement dangereuse par ce diabète dont le Cheik était atteint depuis longtemps.

Il fut admirablement soigné et il guérit assez pour continuer son voyage pendant soixante kilomètres encore, toujours possédé par l'envie de faire la connaissance des sept zaouïa tunisiennes de Tedjania.

Il arriva ainsi à Guémar-el-Oued, sur la frontière de la Tunisie, dans une zaouïa de construction relativement récente dont il désirait fort s'attacher les mokaddem.

Là, son mal qui n'était qu'assoupi, se réveilla, et le pauvre

Cheik comprit qu'il avait fait une imprudence, que son voyage ne pourrait s'achever. Il voulut rentrer à Aïn-Mahdi près de sa fidèle compagne... Hélas! la mort par empoisonnement du sang le terrassa dans son fauteuil, tandis qu'il écrivait à Mme Tedjani son désir de revenir vers elle. C'était le 20 avril 1897.

Quelle aubaine pour les mokaddem de l'Est que cette mort du prince Tedjani dans leur pays! Le Cheik d'Aïn-Mahdi dont, pendant sa vie, ils avaient pourtant contesté la Baraka, devint, après sa mort, une relique sans prix qu'il fallait garder à Guémar pour qu'elle y fît des miracles et y attirât des offrandes, des ziara. Guémar en bénéficierait ; même les mokaddem des zaouïa de l'Est algérien pouvaient espérer de ces événements la disparition de l'ordre à Aïn-Mahdi et l'acheminement vers eux de la totalité des kouan. Il suffirait de quelques légendes, habilement répandues, pour rendre merveilleuse cette mort naturelle loin d'Aïn-Mahdi et ruiner le crédit des descendants du fondateur restés dans le vieux berceau de l'Ordre.

Cependant la tristesse, la consternation régnaient à Aïn-Mahdi et à Courdane où la funèbre nouvelle était arrivée. La *djemmâa* (Conseil des notables) et les mokaddem des environs se réunirent en hadra et, écartant la candidature d'Ali, le fils de Sid-Ahmed, ainsi que Sid-Ahmed lui-même l'avait prescrit, ils nommèrent comme Cheik Sid-el-Bachir ; puis ils envoyèrent le nouveau Cheik à Guémar pour en ramener la dépouille de son frère.

Aussitôt que ce projet de voyage fut connu, ce fut comme une levée de boucliers des mokaddem de l'Est. Ils protestèrent au Gouvernement général contre l'enlèvement du corps de celui qu'on appelait déjà le saint marabout de Guémar, excitèrent les kouan des ksour du Souf et, à son arrivée à Guémar, le Cheik d'Aïn-Mahdi se trouva au milieu d'une population menaçante qui semblait résolue à s'opposer par la force à toute tentative d'exhumation.

Mais Mme Aurélie, au milieu de son chagrin et des incertitudes dans lesquelles cette mort la plongeait, ne négligea pas les intérêts de la famille Tedjani. Elle qui n'avait jamais demandé pour elle-même le secours des Français, n'hésita pas à le demander pour avoir raison de Guémar et à protester contre les prétentions de ces mokaddem. Pendant le voyage de

Sid-el-Bachir, elle alla trouver à Laghouat le général Ruyssen et lui exposa son point de vue : Aïn-Mahdi et la famille Tedjani n'avaient-elles pas assez travaillé pour la France et ne leur devait-on pas protection et justice ?... Sid-Ahmed pouvait-il, après sa mort, faire la gloire d'une zaouïa lointaine qui l'avait discuté pendant sa vie ?... Elle-même, Aurélie, n'avait-elle pas tous les droits sur la dépouille de l'époux que, pendant plus de vingt-cinq ans, elle avait aimé, aidé ?...

Mais, hélas ! pendant que Mme Aurélie discutait vaillamment, Sid-el-Bachir revenait à Aïn-Mahdi et ne ramenait pas le corps de son frère. Non seulement il n'avait pas su imposer sa volonté aux kouan du Souf, mais encore les adroits mokaddem de Temacin et de Guémar avaient obtenu de lui qu'il leur laisserait de bon gré le corps du marabout.

Le faible Cheik fut très mal reçu, à son arrivée à Aïn-Mahdi, par Mme Tedjani. Elle refusa de s'associer à cette reculade et continua énergiquement à réclamer la précieuse dépouille, poussant de toute son autorité les Tedjania à la lutte contre leurs frères de l'Est.

Lutte étrange qui dura un an et rappelle par certains points la lutte des villes d'Italie : Cortone, Pérouse, Assise se disputant la relique de saint François, dès l'instant où le serviteur de Dieu entra en agonie. Dans les deux cas, même joie de la mort du grand personnage, même désir d'accaparer un corps destiné à faire des miracles et à enrichir le pays... En toutes circonstances se retrouve encore chez l'Arabe mystique la mentalité de notre moyen âge en piquant contraste avec les mœurs actuelles.

Les mokaddem de Temacin mirent tout en œuvre pour intimider l'exigeante veuve. Ils allèrent jusqu'à lui faire écrire par deux des quatorze sœurs du défunt, ses visiteuses de 1872.

Elle leur répondit par la lettre suivante (1) :

« De la part de Mme Aurélie, veuve de Sid-Ahmed-et-Tedjani, à Aoutch et Halloum, filles de Sid Mohamed-et-Habib-et-Tedjani. Après salutations.

« J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me dites que vous vous opposerez à la translation des restes de Sid-Ahmed, de

(1) Cette lettre est aux archives du Gouvernement général d'Algérie.

Guémar où il repose. Vous dites même : nous n'hésiterons pas à rompre avec nos coutumes qui nous défendent de paraître en public, etc...

« Sachez que cette affaire vient de Dieu et qu'en réalité c'est lui seul qui l'a décrétée ; le grand Maître, lui, est l'exécuteur des volontés divines ; de plus, les fils et filles de Sid-Ahmed qui sont ici, pleurent à la pensée de se voir loin de leur père et dans l'impossibilité d'aller chaque fois au Souf pour prier sur sa tombe. Avant tout le monde, ce sont les orphelins qui sont à considérer. Ne me blâmez pas, car je suis étrangère à cette affaire.

« Salut de la part de Mme Aurélie, veuve de Sid-Ahmed-et-Tedjani.

« Écrit à la date du 17 Chabane 1315. »

Avec quelle adresse celle qui dirigeait toute l'affaire abrite, dans cette lettre, sa responsabilité derrière l'autorité du Cheik représentant d'Allah ! Et comme elle sait bien user, elle, épouse stérile, de la descendance des femmes répudiées autrefois ! En parlant des filles et fils de son mari, elle fait évidemment allusion à quelques filles inconnues et aux enfants de ce fils Ali, qui ne réclamait rien lui-même et devait fort peu regretter son père, car il était trop déçu et irrité de voir lui échapper la Baraka et les richesses.

A force de représentations, Mme Tedjani décida Sid-el-Bachir à tenter une nouvelle démarche à Guémar sous la protection de la France. Elle-même fit un voyage à Alger pour seconder les efforts du Cheik.

Le rapport que le général Collet-Meygret, chargé des affaires indigènes, adressa en faveur de Mme Aurélie au Gouverneur général de l'Algérie, témoigne de l'autorité qu'on lui reconnaissait et du souci que l'on prenait de ne pas lui déplaire. A la suite de ce rapport, le Gouverneur, M. Lépine, donna audience à Mme Tedjani et lui promit l'appui de la France en ces termes :

— Je vous promets, madame, que le corps de Sid-Ahmed sera rendu à Aïn-Mahdi. Mais c'est par égard pour vous que je favoriserai cette restitution ; car pour Sid-el-Bachir, qui n'a pas su à Guémar se faire remettre le corps, il ne le mérite pas.

***

Un détachement de tirailleurs d'El-Oued reçut l'ordre d'aller à Guémar protéger l'exhumation, et des mokaddem dévoués à Mme Tedjani ramenèrent pieusement le défunt, à travers le Sud-Algérien, dans un cercueil suspendu entre deux mules, objet de vénération pour les tribus rencontrées pendant ce voyage qui dura trois semaines.

Quand le convoi arriva sur la limite des domaines cultivés par la princesse des Sables, à Aïn-El-Mozi, les mules furent déchargées de leur précieux fardeau qu'on déposa sur une sorte de catafalque autour duquel accoururent la famille et une foule de fidèles tedjania. La nuit se passa en pleurs, lamentations et prières qui se répandaient au loin dans le bled, apprenant et répétant aux dunes muettes, aux roches impassibles, à la plaine endormie, que le fils du maître des pistes était allé rejoindre son père Mohamed-Serir aux demeures d'Allah.

Une *kouba* marqua depuis la place où l'on déposa le cercueil pendant cette veillée funèbre.

Plus heureux que le doux saint François dont le corps fut dérobé, puis perdu dans les siècles, Sid-Ahmed trouva le repos définitif dans un très beau tombeau à soubassement de marbre rouge que Mme Aurélie fit construire dans les jardins de Courdane.

Déjà, le 3 mai 1897, avait été célébré dans la mosquée d'Alger, dite de la Pêcherie, un service religieux auquel assistèrent en grand nombre Français et indigènes. A cette occasion, et pour montrer en quelle estime la France tenait Sid-Ahmed Tedjani, M. Cambon, alors Gouverneur général, prononça un éloge funèbre du chef religieux ami de la France, éloge dans lequel on trouve cette phrase : « Il servait la civilisation par son exemple et lui préparait la route. »

Il serait fort injuste de méconnaître que la Française qui pleurait à Courdane le disparu, méritait une grande part de cet éloge.

MARTHE BASSENNE.

(A suivre.)

MÉMOIRES

(1825-1871)

IV (1)

DÉBUTS DANS LA DIPLOMATIE
MADRID, LONDRES, ROME (1843-1846)

A la fin de l'été de 1843, mes études de droit étant complètement finies, mon père demanda à M. Guizot de m'attacher d'une manière fixe à une ambassade.

Je dus partir pour Madrid avec le grade de second secrétaire.

C'était une position au-dessus de mon âge : les succès très brillants que j'avais remportés dans mes études, quelques travaux confidentiels dont M. Guizot m'avait chargé, et dont je m'étais passablement acquitté, justifiaient en certaine mesure cette marque de confiance un peu prématurée. Pour ceux qui ne pouvaient apprécier ce motif, les services et la situation de mon père pouvaient passer pour une explication suffisante.

J'arrivais en Espagne dans un moment assez curieux. C'était au lendemain de la réaction qui venait de renverser le régent Espartero, élevé lui-même deux ans auparavant par un mouvement révolutionnaire à la place dont il avait fait descendre la reine Christine, mère de la jeune Isabelle.

Les sympathies de la France, et principalement du Gouvernement conservateur dont M. Guizot était le chef, étaient restées très décidément prononcées en faveur de la reine Christine et des modérés qui formaient son parti.

De plus, par suite d'une querelle d'étiquette, toutes les

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1924, 1er et 15 janvier 1925.

relations diplomatiques avaient été rompues entre la France et le régent. Un très jeune homme, mon ami d'enfance, le fils aîné du duc Decazes, était resté seul, occupant l'ambassade sans titre bien défini, mais avec une adresse et un savoir-faire précoce, présage des talents dont il a depuis fait preuve. Il avait su nouer des relations même parmi nos adversaires, et acquérir assez d'influence pour qu'on pût lui attribuer une part dans le revirement politique qui venait d'amener la chute du parti antifrançais. Les vainqueurs n'avaient pas restauré à la vérité la régence de Christine : mais, ce qui revenait à peu près au même, ils avaient proclamé la majorité de sa fille, laquelle, à peine âgée de treize ans, ne pouvait guère gouverner autrement que sous l'influence maternelle. Nous rentrions donc en vainqueurs dans la péninsule, et c'est bien ainsi que l'entendait le nouvel ambassadeur M. Bresson, — le même que j'avais connu à Berlin l'année précédente, — et avec qui je franchis la Bidassoa dans les derniers jours de novembre 1843.

Je me sers de cette expression un peu solennelle parce qu'elle donne l'idée de ce que pouvait être encore à cette époque, et de ce que probablement n'est plus aujourd'hui, l'entrée d'un ambassadeur de France en Espagne. Quelque chose restait évidemment du prestige qui devait environner le représentant de Louis XIV, allant visiter son petit fils. En France même, depuis Bordeaux jusqu'à Bayonne, les populations se pressaient sur notre passage. A Irun, les troupes espagnoles nous attendaient sous les armes, drapeau déployé et tambour battant aux champs. L'Alcade vint nous haranguer, et tout le long de la route jusqu'à Madrid, les mêmes cérémonies se renouvelèrent. Il est vrai que troupes et municipalités ne payaient pas de mine. Leurs vêtements étaient véritablement en haillons, et, vu la réputation que l'Espagne avait encore d'être la terre classique des brigands, quand on les voyait s'approcher de nos voitures à quelque distance en avant des villes, dans les plaines constamment désertes de la Castille, on ne savait pas à qui on avait affaire. Un soir, en particulier, que faisant route par une nuit assez noire, je m'étais complètement endormi, je fus réveillé en sursaut par un brusque temps d'arrêt et des sons inarticulés. A la lueur de la lune qui se levait, j'aperçus des gens de mauvaise mine portant des manteaux en loques et des fusils en bandoulière et qui met-

taient la main sur la bride de nos chevaux. Je crus que le coup était fait, et je pensai à Gil Blas dans la caverne de Rolando. C'était tout simplement l'escorte qu'on nous avait donnée pour nous faire honneur, et qui aidait nos postillons à rattacher les traits dénoués de l'un de leurs chevaux.

Cet aspect de désolation ne régnait pas seulement dans les campagnes. Madrid présentait absolument le même spectacle. Je ne sais si après quarante-cinq ans aujourd'hui révolus depuis la date à laquelle je me reporte, la ville a fait des progrès de luxe, et seulement de propreté. Mais à cette époque, et au lendemain d'une longue guerre civile, il n'était presque pas de bourgade de France qui ne l'eût emporté à cet égard sur la capitale de Charles-Quint et de Philippe II. Les commodités les plus simples de la vie, en fait de mobilier et même de nourriture, étaient difficiles à s'y procurer et comme ce dénuement d'agréments matériels n'était compensé par aucune beauté d'art ni de nature, — le site de Madrid est affreux, et sauf un magnifique musée, la ville ne possède aucun monument curieux, — l'impression totale était très pénible. Celui de nous qui s'y montra le plus sensible fut notre ambassadeur M. Bresson, qui, déjà très désolé de quitter Berlin où il s'était fait une douce existence, tomba dans une mélancolie vraiment exagérée, en se trouvant, dans une maison mal meublée, aux prises avec une mauvaise cuisine. Il resta plusieurs jours ne voulant voir personne ni s'occuper de rien, dans un état de prostration. Lorsque, plusieurs années après, j'ai appris l'acte de désespoir par lequel il avait mis fin à ses jours, en arrivant aussi dans un poste diplomatique qui lui déplaisait, je me suis rappelé la surprise que cette défaillance m'avait causée, et je ne suis pas sûr que nous n'ayons pas été sur le point de voir à Madrid un dénouement aussi tragique que celui dont Naples a été témoin.

C'était pourtant, sauf ces accès de faiblesse plus physique évidemment que morale, un homme très distingué, et même d'un caractère très énergique que M. Bresson. Sa renommée était grande à ce moment dans la diplomatie européenne ; elle n'était pas due cependant aux qualités qui passent pour essentielles à la profession, car il n'avait rien de gracieux et rien d'insinuant dans les manières. Son abord était sec, un peu rude et sa haute stature absolument dénuée de grâce. Son art consistait, à ce que j'ai cru remarquer, à démêler, dans le

milieu politique où il devait agir, une ou deux personnes en particulier dont l'influence était dominante ou principale, et en concentrant sur celle-là toute son action, à tâcher de les soumettre à son ascendant.

Il y réussissait par l'effet d'une conversation qui était vive, pressante et douée d'une certaine autorité naturelle. C'est ainsi, qu'à Berlin, il s'était rendu absolument maître de l'esprit du prince Wittgenstein, ami et confident du vieux roi de Prusse Frédéric-Guillaume. C'est la même opération que je lui vis faire avec le même succès sur le vainqueur d'Espartero, le général Narvaez, qui était le personnage important de la monarchie restaurée, et le véritable dominateur de la situation. En très peu de jours, il s'était mis dans son intimité, et devenait son conseiller et son confident.

Je pouvais me rendre compte de ses moyens de succès par les merveilleuses dépêches qu'il nous donnait à copier chaque semaine. Un courrier partait régulièrement de l'ambassade pour Paris, tous les samedis dans la nuit. C'était un cavalier qui faisait en quarante heures, sans débrider, le portefeuille attaché sur le devant de sa selle, le trajet de Madrid à Bayonne. Pour qu'il pût arriver pour la poste du lundi, il ne fallait pas le retarder même d'une demi-heure. Après m'avoir fait rédiger une dépêche très insignifiante sur les événements du jour, M. Bresson se mettait à l'œuvre après son dîner, et dans une lettre confidentielle qui n'avait jamais moins de huit ou dix feuilles très serrées, rendait compte à M. Guizot de ses conversations avec les ministres espagnols. Nous attendions, mes deux collègues et moi, en permanence de huit heures à minuit, l'envoi qu'il nous faisait de quart d'heure en quart d'heure de chaque feuille qu'il venait d'écrire et dont l'encre était à peine séchée. Pas une rature, pas un renvoi ; la lettre, écrite au courant de la plume, rendait la pensée avec une précision et une justesse qui ne laissaient rien ni à désirer ni à compléter. L'écrivain n'éprouvait aucun besoin de se relire pour être sûr de n'avoir rien oublié ou de n'avoir rien laissé échapper qui dût être rectifié. C'est un tour de force que je n'ai vu égaler par personne, et depuis près d'un demi-siècle que j'écris, je suis si loin de pouvoir y atteindre, que le souvenir m'en pénètre encore d'admiration.

Le sujet de ses lettres était varié : c'étaient le plus souvent

les incidents de la politique intérieure de l'Espagne, sur lesquels le gouvernement français avait encore la prétention traditionnelle depuis Louis XIV d'exercer une certaine action.

Quand je songe que nous nous croyions alors en droit de donner des conseils, de promettre notre appui et de faire craindre notre mécontentement, une triste comparaison fait apprécier tout ce que nous avons perdu en fait de considération et d'influence. Quel est aujourd'hui le gouvernement d'Europe qui permettrait à un ambassadeur de France de lui faire part du moindre avis, et tiendrait compte, soit de son approbation, soit de son blâme? Le plus petit canton suisse enverrait promener cet importun. Je ne me rappelle pas bien sur quoi portaient les conseils de M. Bresson, et si je m'en souvenais, tant d'événements divers ont eu lieu depuis lors, soit en France, soit en Espagne, qu'on ne trouverait aucun intérêt à revenir sur des faits absolument oubliés. A part le général Narvaez (et encore quel Français le connaît aujourd'hui?) et le général Serrano, que nous avons vu depuis lors dictateur, et dont la renommée commençait alors, tous les hommes politiques qui occupaient la scène à cette époque à Madrid ont disparu sans laisser de trace.

Mais, à travers ces péripéties assez insignifiantes de la politique espagnole, M. Bresson avait ordre de poursuivre un but qui paraissait plus considérable, qui l'était en effet, bien que l'intérêt en ait disparu, au moment où il a été atteint.

Il s'agissait de déterminer le choix de l'époux qui serait donné à la jeune reine, et de ce choix dépendait la question de savoir si la maison de Bourbon resterait en possession du trône dont l'acquisition, plus d'un siècle auparavant, avait coûté si cher à la France. Quand le Gouvernement du roi Louis-Philippe s'était décidé à reconnaître pour reine la fille de Ferdinand VII, contrairement aux prétentions de son oncle don Carlos, tout le parti légitimiste avait fait chœur pour lui reprocher de compromettre par cette adhésion toute l'œuvre de Louis XIV.

Il avait eu beau dire que la loi salique n'avait jamais existé régulièrement en Espagne, et que Louis XIV n'avait jamais songé demander à son petit fils de l'établir, le grief n'en subsistait pas moins, d'autant plus que l'Angleterre avait mis à nous imiter et même à nous devancer dans la reconnaissance de la succes

sion féminine un empressement suspect, qui pouvait bien n'être pas complètement désintéressé. Elle n'avait pas de raison pour attacher le même prix que nous au maintien de nos alliances de famille.

Le moment était venu de voir si, en effet, on avait fait un métier de dupe et si la royauté de la branche cadette allait laisser périr entre ses mains une des conquêtes les plus appréciées et les plus chèrement payées de la branche aînée.

Le mariage de la jeune reine avec un prince de la famille de Bourbon était donc un point capital pour la politique du Gouvernement de Louis-Philippe, et en particulier pour M. Guizot, chaque jour accusé par toutes les oppositions réunies de ne savoir pas défendre, tantôt contre les puissances du Nord, tantôt contre l'Angleterre, les intérêts et la dignité de la France.

Il ne manquait pas de jeunes princes de Bourbon entre lesquels la Reine pouvait choisir ou du moins on pouvait choisir pour elle. Il y avait d'abord ses cousins germains, les fils des Infants, don Carlos ou François de Paule, puis les fils du roi Louis-Philippe lui-même, les ducs d'Aumale et de Montpensier qui étaient encore à marier l'un et l'autre. Ceux-ci eussent été assurément, pour toute sorte de raisons, entre autres, pour leurs mérites et leurs agréments personnels, de beaucoup les meilleurs partis, et je ne sais si au fond de l'âme leurs parents n'auraient pas été heureux de voir l'un d'eux si bien placé. Mais une grave difficulté diplomatique s'y opposait. L'Angleterre avait positivement déclaré qu'elle considérerait le mariage d'un prince français avec une reine d'Espagne dont il partagerait nécessairement le pouvoir, comme contraire aux renonciations réciproques stipulées dans le traité d'Utrecht, et en vertu desquelles toutes les branches de la maison de Bourbon régnantes en France avaient été exclues du trône d'Espagne, tandis que la branche appelée à régner en Espagne était déclarée inapte à régner jamais en France.

La prétention était plus ou moins fondée, et en tout cas, on aurait pu y répondre en offrant d'exiger du futur époux de la Reine une renonciation du même genre. Mais derrière cette argumentation se cachait une lutte d'influence qui n'avait jamais cessé d'exister entre les diplomaties anglaise et française sur le terrain de Madrid. Il n'y avait donc aucune espérance de faire accepter à l'Angleterre ce qu'elle appelait une infraction

aux traités, et ce qui en réalité eût été l'accroissement d'une influence rivale et la diminution de la sienne. Louis-Philippe, qui au début de son règne avait refusé la couronne de Belgique pour son second fils, le Duc de Nemours, afin de ne pas compromettre la paix de l'Europe, n'était pas d'humeur à sacrifier ce résultat qui était sa gloire en même temps que son intérêt, pour le plaisir de faire asseoir un autre de ses fils à côté du trône d'Espagne.

De bon accord, par conséquent, entre les ministres anglais et français, M. Guizot et lord Aberdeen, tous deux animés d'intentions pacifiques, et même entre le roi Louis-Philippe et la reine Victoria, on était convenu du compromis que voici. Le Roi renonçait absolument à toute prétention de marier un de ses fils avec la reine Isabelle, mais, en revanche, le Gouvernement anglais promettait son concours pour que le choix du mari à chercher ne sortît pas du cercle de la maison de Bourbon.

C'était à merveille pour tout le monde, excepté pour la personne la plus intéressée, c'est-à-dire pour la mariée elle-même, qu'on n'avait pas consultée, et si elle était trop enfant encore pour avoir un avis et former un vœu, elle avait une mère qui pensait et voulait pour elle. Or la reine Christine, en bonne mère, et il faut le dire aussi en bonne Espagnole, s'était mis en tête de tirer parti du mariage de sa fille, pour donner à son trône encore chancelant, — jouet depuis dix ans de l'esprit révolutionnaire, et mal vu par toutes les puissances du Nord qui refusaient de le reconnaître, — un appui sérieux de nature à le défendre contre ces divers dangers. Un prince français faisait très bien son affaire. C'était l'appui de la France assuré, et on faisait alors cas de la force qu'on nous supposait, et dont nous pourrions faire usage pour venir en aide à nos amis : mais un des petits princes espagnols ou napolitains n'apportait absolument rien en dot que sa personne, qui, d'après ce qu'on savait d'eux, de leur éducation et de leur mérite, ne pouvait être qu'une chétive acquisition.

La sage Christine, en Napolitaine de naissance, et Espagnole par alliance, savait à quoi s'en tenir sur chacun d'eux, et ne voulait entendre parler d'aucun. Quand on la pressait, elle laissait très bien entendre que, si on ne lui faisait pas venir de France le prétendant qu'elle préférait, elle irait en chercher un

en Allemagne, et probablement dans cette famille de Cobourg qui semblait avoir fait la spéculation de monter sur les trônes d'Europe par une suite de mariages, qui avait déjà donné un roi à la Belgique, et qui faisait souche de rois futurs en Angleterre et en Portugal. De telle sorte que la négociation dont M. Bresson était chargé pouvait se traduire à peu près dans ce dialogue. La France, plus ou moins sincèrement appuyée par l'Angleterre, offrait à la Reine une liste de dix à douze noms en lui disant : Voilà ceux que je vous permets d'épouser ; choisissez. La Reine répondait : Aucun d'eux ne me convient : donnez-moi un de ceux qui n'y sont pas, et que vous connaissez mieux que personne, ou j'irai chercher fortune ailleurs.

Tel fut le jeu très serré, qui fut suivi pendant toute l'année que je passai à Madrid. L'intérêt en était très grand, et ce qui y ajoutait encore, c'est que si on était à peu près sûr de la loyauté du ministre anglais, lord Aberdeen, très galant homme, incapable d'un double jeu, il n'en était pas de même de son représentant à Madrid, M. Henri Bulwer, frère du célèbre romancier. Celui-là n'était pas l'ami personnel ni le confident préféré de lord Aberdeen. Par ses relations politiques, il appartenait plutôt au parti opposé et faisait partie de la clientèle de l'ancien ministre whig, et anti-français par excellence, lord Palmerston. On l'avait conservé, par suite d'une de ces nécessités parlementaires qui ne sont pas le moindre des inconvénients du gouvernement constitutionnel. C'était d'ailleurs un homme de mœurs très corrompues et d'un caractère peu sûr. Enfin, à peine arrivé, il s'était laissé entourer par tous les hommes du parti vaincu, les révolutionnaires espagnols qui ne souhaitaient aucun bien ni à la France, ni à sa monarchie. Il était donc fort à craindre que l'appui qu'il avait ordre de nous prêter ne fût qu'apparent, et qu'à part lui, il envisageât sans crainte l'hypothèse où la reine Christine, serrée de trop près par la France, et cherchant à s'échapper du dilemme où nous voulions l'enfermer, viendrait à offrir sa fille à un cousin de la reine d'Angleterre. Il ne ferait certainement rien pour empêcher ce résultat, heureux encore si, sous main, il ne travaillait pas à l'amener. C'était donc un auxiliaire qu'il fallait surveiller de près, et qui pouvait manquer dans la main d'un moment à l'autre. La lutte diplomatique n'en était que plus piquante et plus féconde en incidents variés.

On sait, et j'aurai à rappeler tout à l'heure, comment elle a fini. Mais je ne restai pas à Madrid assez longtemps pour voir ce dénouement.

Mon séjour fut même plus court qu'il n'aurait dû l'être dans la pensée de ceux qui m'y avaient envoyé. J'eus le mauvais goût, dans le courant de l'année, de me faire avec M. Bresson une assez sotte querelle. Dire de quel côté fut le plus grand tort, je ne le saurais, en vérité, aujourd'hui. Sans doute, ses procédés à mon égard furent très répréhensibles, puisqu'il alla, — il en a convenu, — jusqu'à ouvrir, pendant une courte absence que j'avais faite de Madrid, une des lettres que j'adressais à mon collègue d'ambassade, Henri Mercier. Mais pour être tout à fait équitable, je dois bien convenir que je l'avais un peu poussé à bout par une attitude peu conforme à la subordination qu'on doit à un supérieur. Accoutumé à une confiance complète de la part de M. Guizot et de M. Desages, je ne pouvais prendre mon parti d'être tenu plus qu'à l'écart de certaines confidences. Puis je jugeais sévèrement certains traits de sa conduite, et je donnais à mes jugements la forme railleuse qui m'a toujours été trop habituelle; et je ne songeais pas assez que dans les ambassades plus qu'ailleurs les murs ont des oreilles. Bref, nous en vînmes à des rapports si aigres et si tendus que je demandai à être rappelé, et il y consentit sans peine.

Je quittai l'Espagne dans les premiers jours de l'année 1845, sans avoir visité autre chose hors Madrid que Tolède, Aranjuez et l'Escurial. J'avais différé de jour en jour le voyage de Grenade et de l'Andalousie, et n'eus pas le temps de l'accomplir. Si ce fut la conséquence de ce que M. Thiers a appelé plus tard mon mauvais caractère, j'en ai été puni, car je regrette encore aujourd'hui de n'avoir pas emporté ce souvenir.

Je rapportais pourtant quelques résultats précieux de ce séjour un peu écourté. D'abord la vue d'un pays nouveau, le contact avec des étrangers qui n'ont ni les mêmes sentiments, ni, pour tout dire, les mêmes préjugés que ceux dont on a été imbu dès l'enfance, élargit toujours l'esprit et l'ouvre à des points de vue nouveaux. Puis j'avais fait deux amitiés précieuses dans la personne de mes deux collègues Decazes et Mercier qui m'avaient l'un et l'autre loyalement soutenu dans ma lutte contre l'ambassadeur. L'un de ces amis a été depuis

mon collègue au ministère, et notre affection, qu'aucune rivalité politique n'est venue altérer, n'a fini qu'à sa mort. Les révolutions m'ont momentanément séparé de Mercier, engagé au service de l'Empire et finissant par être l'ambassadeur de Napoléon III dans cette même ville de Madrid où nous avions fait nos premières armes. Mais quand la chute de l'Empire l'eut rendu à son tour à la vie privée, nous nous sommes rencontrés, rapprochés, et j'ai pu lui serrer plusieurs fois cordialement la main pendant la longue et douloureuse maladie qui l'a enlevé. Lui et Decazes ont fini à deux mois de distance la même année. C'étaient deux cœurs généreux, et, à des degrés différents, deux esprits distingués.

Je rapportais aussi de ce séjour en Espagne la connaissance assez intime de deux autres aimables Français qui ont brillé tous deux depuis dans des carrières différentes, mais qui étaient alors, ainsi que moi, au début de la vie. L'un était Édouard Thouvenel, entré comme moi dans la diplomatie et arrivé déjà à peu près au même grade.

Je l'avais connu au ministère des Affaires étrangères, où il faisait partie de la même direction politique que moi, mais je ne sais pourquoi nous ne nous étions guère rapprochés. Il vint faire le voyage d'Espagne pendant que j'y étais, et passa quinze jours à Barcelone pendant que l'ambassade s'y était transportée pour suivre les deux reines qui y venaient prendre les bains de mer. Nous nous y liâmes alors très intimement. Il avait le sentiment littéraire très développé, ce qui manquait un peu à mes compagnons d'ambassade, et ce dont, avec l'éducation que j'avais reçue, j'avais quelque peine à me passer. Nous nous mîmes à lire ensemble des poèmes anglais et espagnols, et en particulier, je me rappelle, les passages de *Childe Harold* et du *Don Juan*, de lord Byron, qui contiennent les descriptions des mœurs et des paysages d'Espagne. J'ai gardé de ces lectures communes faites en présence d'une très belle nature, par des jours d'une pureté splendide, le plus agréable souvenir.

Souvent nous allions achever la journée et passer la soirée à bord d'un petit brick français appelé le *Palinure*, qui était à l'ancre dans le port, pour le service de l'ambassade. Ce petit navire était commandé par un jeune officier, fils d'un vieil amiral, collègue de mon père à la Chambre des pairs, M. Jurien de la Gravière. Lui aussi avait des goûts très prononcés de litté-

rature : ce qui, avec un grand charme de manières, rendait son commerce très agréable. Que de conversations nous fîmes alors tous les trois sur le pont du *Palinure*, par d'admirables nuits étoilées, jusqu'à des heures très avancées de la nuit. Jurien avait à son bord l'amiral son père qui était venu lui faire visite, et celui-là n'était pas le moins intéressant à entendre. Engagé dans la marine avant la Révolution, il avait fait partie de l'expédition du *d'Entrecasteaux* que Louis XVI envoya à la recherche de La Pérouse. C'était un vieillard de la plus aimable humeur. Il était intarissable en récits très intéressants sur la marine de l'Ancien Régime, et les vicissitudes de sa transformation pendant la Révolution et sous le premier Empire.

Nous nous séparâmes, Thouvenel, Jurien et moi, devenus amis très intimes, et promettant, — ce que nous avons fait effectivement pendant plusieurs années, — de rester en correspondance, sur quelque point et à quelque distance les uns des autres que nous portât le hasard des carrières voyageuses que nous avions à suivre. Mais la politique ici encore est venue nous séparer. Thouvenel a suivi, sous l'Empire, la carrière de la grande ambition. Il a été ambassadeur, ministre, sénateur, puis disgracié pour avoir, dans les difficultés de la question romaine, dépassé de quelques lignes la mesure exacte dans laquelle il convenait à Napoléon III de servir l'Italie aux dépens du Pape. Relégué dans une véritable sinécure, la dignité de grand referendaire du Sénat, il est mort de ce que les Anglais appellent par une expression tout à fait appropriée : *a broken heart*, la maladie de cœur qu'engendre un grand chagrin d'amour ou d'ambition trompée. Quant à Jurien, il a suivi plus paisiblement sa carrière de marin, dont il occupe encore aujourd'hui le grade le plus élevé. La politique est venue pourtant le chercher un jour, où il a eu à conclure, aux débuts de la fatale expédition du Mexique, une convention qui aurait épargné à la France une humiliation et des désastres, mais qui n'a pas été ratifiée. Il avait pris, avec un peu trop de modestie peut-être, son parti de ce désaveu, dont l'Empereur l'a consolé en le mettant comme aide de camp dans son intimité. A travers ces vicissitudes, il est resté fidèle à la littérature, il a beaucoup écrit, et ses vingt-cinq ou trente volumes l'ont conduit à l'Académie, où je suis heureux de le retrouver, quoique j'aie de la peine à reconnaître en lui le brillant officier du *Palinure*.

Il en dit probablement autant de moi, qui ne ressemble plus guère au jeune secrétaire d'ambassade de Barcelone.

Parmi les Espagnols, je fis aussi quelques connaissances dont j'ai gardé le souvenir. Je vis assez familièrement Donoso Cortès, alors jeune littérateur assez brillant, mais nullement touché de la grâce et ne se préparant pas à devenir l'espèce de prophète qu'a fait de lui une école religieuse un peu étroite de France, et le Jérémie du XIXe siècle qui devait déplorer en termes éloquents la corruption de la société moderne. Je vis de près aussi deux hommes qui avaient joué un grand rôle dans la guerre héroïque soutenue par la nation espagnole pour son indépendance : Castaños, celui qui avait fait honteusement capituler le général Dupont, dans les montagnes de l'Andalousie, et qui portait en raison de ce souvenir le titre de duc de Baylen et Palafox, le héros de la résistance désespérée de Saragosse. Le premier était un aimable homme, modeste, simple dans ses mœurs, n'ayant pas l'air de se douter ni de vouloir convenir qu'il était en réalité le Wellington de l'Espagne, et le premier qui eût fait reculer la fortune jusque-là invincible des armes françaises. Il avait un tour d'esprit doucement et finement railleur, qui rappelait bien la réponse qu'on lui prête quand le général Dupont, se rendant à lui, lui dit avec emphase : « Général, je vous remets une épée illustrée par bien des combats. — J'en suis d'autant plus aise, répondit-il, que pour moi, c'est la première fois que la mienne sert à quelque chose ! » Comme indépendamment du titre de duc, on ne lui avait assuré que des pensions très irrégulièrement payées, il vivait dans une gêne voisine de l'indigence et très noblement supportée. Quant à Palafox, soit que l'âge eût affaibli son intelligence, soit qu'elle n'eût jamais été à la hauteur de son caractère, c'était un vieillard morne et silencieux, dont je n'ai jamais pu tirer une parole qui valût la peine d'être écoutée.

Mais la plus intéressante des connaissances que j'eus occasion de faire, bien que je fusse loin alors de me douter que j'en devais garder le souvenir, c'était celle d'une jeune fille de dix-huit ans, qui devait, moins de dix ans après, devenir la souveraine de la France. Eugénie de Teba était la fille de la comtesse de Montijo, Anglaise de médiocre naissance, épousée par un grand d'Espagne, pour sa beauté et pour sa fortune, et qui tenait à Madrid le seul salon où l'on fût reçu à l'euro-

péenne. Dans toutes les autres maisons, même appartenant aux plus nobles et aux plus riches, il n'y avait jamais rien qui ressemblât à une soirée comme nous l'entendons. On se réunissait quelquefois le soir, dans une chambre mal éclairée, faisant cercle autour d'un brasero très peu échauffé. L'obscurité et le froid portant au sommeil, à peine si on échangeait de loin en loin quelques paroles. C'était le matin, au soleil, sur la Puerta del Sol, ou au Prado, que la verve ou la grâce qui ne manquent pas en Espagne se montraient à leur avantage. Chez Mme de Montijo on retrouvait les habitudes de Londres ou de Paris, et ses deux filles, dont l'une, la duchesse d'Albe, venait de se marier, aidaient très bien leur mère à faire bon accueil aux étrangers. Chose singulière : la jeune Eugénie, que sa beauté devait placer sitôt après sur un trône, passait alors pour la moins agréable des deux.

La couleur rousse de ses cheveux lui faisait tort : on n'avait pas alors réhabilité contre un injuste dédain cette nuance dont les peintres italiens ont tiré souvent si bon parti. Mais si sa figure n'était pas justement appréciée, en revanche, sa conversation vive et piquante lui avait déjà fait une réputation. On la trouvait bien un peu libre dans ses manières, si non dans ses propos, et visant à une originalité un peu inquiétante. Rien ne donnait moins l'idée du caractère qu'elle devait montrer plus tard, supportant, sans être trop éblouie ni enivrée, une grandeur inespérée, toujours convenable, bien que frivole dans ses jours de prospérité, digne et courageuse dans le malheur. Je sais qu'elle n'a jamais oublié les relations, pourtant assez peu intimes, que nous avions eues : elle les a rappelées à mon frère qu'elle rencontra à Toulon comme lieutenant de vaisseau, sur un bâtiment qu'elle visitait comme Impératrice. L'Empereur aussi me recevant, quand je lui fus présenté par l'Académie, fit allusion à ce souvenir. Il ne me dit pas, par exemple, si elle se rappelait que nous avions figuré ensemble, un soir, chez sa mère, dans un tableau vivant, où je faisais à côté d'elle, je ne sais plus quel personnage, et que je remarquai alors que sa chevelure dorée, loin de lui nuire, la faisait ressembler à une des beautés de Raphaël et de Titien.

Je ne revins à Paris, dans le mois de janvier 1845, en quelque sorte que pour toucher barre. Je n'y étais pas depuis quelques semaines qu'une nouvelle mission, bien autrement inté-

ressante pour moi que la première, m'était assignée par M. Guizot. Je dus accompagner mon père à Londres où il se rendait chargé de faire reviser les conventions qui donnaient aux marines anglaises et françaises le droit réciproque de visiter dans les parages voisins des côtes d'Afrique, les bâtiments de commerce des deux nations.

On sait, et toutes les histoires du temps rapportent ce que c'était que cette question du droit de visite qui a joué dans les discussions parlementaires et diplomatiques d'alors un rôle très disproportionné à son importance. C'était le résultat d'une entente établie, d'abord entre l'Angleterre et la France, et ensuite entre la plupart des gouvernements de l'Europe, pour la répression de l'infâme trafic de la traite des noirs. Les commerçants criminels qui se livraient à cet odieux négoce, pourchassés par les croiseurs des différents pays, avaient ordinairement la précaution de se munir de différents pavillons et de plusieurs séries de faux papiers de bord, afin d'échapper ainsi à la surveillance et à la répression de chaque nation en particulier. C'était afin de tromper cet artifice que les divers gouvernements s'étaient mis d'accord pour se donner un droit réciproque de visite sur les bâtiments de commerce les uns des autres. Les traités consacrant cette faculté existaient en 1841 depuis dix ans déjà et s'exécutaient sans avoir donné lieu à aucune réclamation quand M. Guizot eut la malencontreuse idée, sur la demande du gouvernement anglais, de les renouveler par une convention nouvelle qui étendait sur certains points les dispositions antérieurement accordées. La convention était déjà signée par le ministre anglais et l'ambassadeur de France, quand elle fut violemment dénoncée à la tribune française par M. Billault, représentant de la ville de Nantes, comme sacrifiant l'honneur du pavillon et les intérêts du commerce français. L'opinion publique très montée contre l'Angleterre, depuis la malheureuse issue de l'affaire d'Égypte en 1840, fit écho à l'orateur nantais, et l'opposition exploita avec passion ce nouveau grief contre M. Guizot. Bref, il n'y eut pas moyen de ratifier la convention nouvelle et M. Guizot fut obligé de se refuser de faire honneur à la signature de son ambassadeur.

C'était une grave infraction aux règles diplomatiques, la réserve de la ratification n'ayant, en principe, d'autre motif

que l'intérêt de s'assurer si l'ambassadeur n'a pas dépassé ses instructions et excédé ses pouvoirs, et ne constituant nullement pour un gouvernement le droit de s'affranchir des obligations régulièrement contractées par son représentant. Le Gouvernement anglais, représenté alors par lord Aberdeen, qui entretenait avec M. Guizot des rapports d'affection presque personnelle, désireux d'ailleurs très sincèrement de maintenir de bonnes relations avec la France, s'était pourtant prêté d'assez bonne grâce à cette dérogation aux usages. Mais l'opposition française, loin d'être calmée, fut excitée encore au contraire par ce succès et demanda ou plutôt exigea quelque chose de plus ; elle déclara qu'elle ne se tiendrait pas pour satisfaite, si elle n'obtenait pas l'abrogation des conventions antérieures, régulièrement et pacifiquement existantes depuis des années : et bon gré, mal gré, tout en demandant du temps pour arriver à ce résultat sans déchirer les traités par la force, M. Guizot fut obligé de le promettre.

C'était cette parole, donnée depuis deux ans déjà, et qu'on sommait toujours de tenir, que mon père était chargé d'aller dégager à Londres. La mission que le gouvernement anglais avait consenti à accueillir, sans pourtant s'engager à l'écouter jusqu'au bout, consistait à rechercher avec un commissaire anglais quelque moyen d'assurer efficacement la répression de la traite tout en renonçant à l'usage du droit de visite. Ce qui rendait cette négociation particulièrement difficile, c'est que, si M. Guizot agissait contraint et forcé par la Chambre française, et défendant sa position contre les attaques acharnées de ses adversaires et les défaillances de ses propres amis, la situation de lord Aberdeen était à peu près pareille, et il n'était guère plus à l'aise. Lui aussi avait affaire à des ennemis politiques très acharnés, et peu bienveillants pour la France, — il suffit de nommer lord Palmerston, — tout prêts à lui reprocher ses faiblesses, et à exciter contre lui l'orgueil anglais, tout aussi inflammable que la vanité française, et parmi ses amis figurait ce qu'on appelait le parti des saints, c'est-à-dire des protestants dévots, très zélés pour la répression de la traite des noirs, et ayant fait de l'abolition de l'esclavage et de ses conséquences, un point d'honneur en même temps qu'un cas de conscience.

Il fallait donc négocier sous le feu à chaque instant croisé

des tribunes anglaises et françaises, et ayant pour unique point d'appui la bonne volonté réciproque de deux ministres, qui pouvaient l'un et l'autre être renversés à tout moment par un vote parlementaire ; et, quand on songe qu'un faux pas, ou seulement une mesure mal comprise à Londres ou à Paris pouvait mettre deux grandes nations aux prises et le feu à l'Europe, je ne crois pas que jamais négociation ait été à la fois plus complexe et plus délicate.

Mon père avait été choisi par M. Guizot comme négociateur, et facilement agréé par le gouvernement anglais non seulement en raison de sa grande situation politique, et de ses anciennes relations avec les principaux personnages politiques de Londres, mais surtout parce que ses travaux sur l'abolition de l'esclavage, et son dévouement connu à cette grande cause, servaient de garantie au parti des *Saints*, et les rassuraient contre la pensée que l'intérêt des noirs pût être sacrifié à des considérations politiques. Il était de plus, lui-même, l'auteur d'une des conventions qu'il s'agissait de résilier. On ne pouvait le soupçonner de travailler sans motif grave à détruire son propre ouvrage.

Le commissaire avec lequel on l'aboucha était un docteur Lushington, jurisconsulte considérable et cher aussi à tous les abolitionnistes. C'était un brave homme, à courtes vues, dont le zèle religieux ne tenait nullement du fanatisme, et nous ne fûmes pas longtemps à nous apercevoir que, désireux pour plus d'un motif de plaire à son gouvernement, il ne demandait pas mieux que d'entendre raison, pourvu qu'on lui dorât un peu la pilule, et qu'il pût la passer ainsi dorée à ses confrères en Dieu et en anti-esclavagisme.

Dans ces conditions, la négociation fut vraiment assez amusante. Nous nous rendions tous les jours mon père et moi au palais de Saint-James où nous rencontrions notre docteur escorté, comme l'était mon père lui-même, de son jeune fils. On était convenu de faire comparaître devant la Commission des officiers des deux marines ayant vécu et navigué sur les côtes d'Afrique, pour s'enquérir auprès d'eux et des résultats de l'exercice du droit de visite, et des moyens qu'on pourrait inventer pour y suppléer. Des officiers anglais, nous ne pûmes rien tirer du tout. Ils avaient exécuté leur consigne, étaient prêts à le faire encore, prêts aussi à y renoncer, répondant à

toutes les questions par oui et par non, et incapables d'inventer un expédient et de nous fournir une idée.

Tout autres étaient les officiers français, pleins de feu, pleins d'entrain et pleins de discours; racontant ce qu'ils savaient, et peut-être y ajoutant ce qu'ils ne savaient pas, vantant ce qu'ils avaient fait, et peut-être ce qu'ils n'avaient pas fait et suggérant plus d'un moyen, bon ou mauvais, d'atteindre le résultat auquel ils voyaient qu'on attachait un prix suffisant pour leur savoir gré d'y avoir concouru. Jamais la différence spécifique de deux nations ne fut plus évidente. Le plus brillant, le plus loquace, et le plus ingénieux de tous, ce fut le jeune capitaine Bouët-Willaumez, depuis lors chef d'état-major de la flotte de Crimée, amiral et tout à fait au premier rang dans sa carrière.

Il enleva véritablement la Commission, et ce fut grâce à lui que nous pûmes conclure une convention dont je ne me rappelle bien ni les termes ni même l'esprit.

Il s'agit, je crois, de substituer au droit de visite, un accord pour travailler en commun à conclure des traités avec les principaux chefs noirs de la côte d'Afrique, afin de les faire renoncer à l'exercice de la traite. La convention devait durer cinq années, au bout duquel laps de temps on verrait si elle avait produit les fruits qu'on en attendait. A l'expiration de ces cinq années, le Gouvernement de Louis-Philippe n'existait plus et je ne sais ce qui est advenu de la convention.

Bien nous en a pris cependant qu'elle ait pu être signée cette année-là; car six mois seulement après, toute la face des affaires politiques en Angleterre avait changé; le ministre ami de la France et de M. Guizot avait quitté la place, et nous nous serions trouvés en face d'un adversaire malveillant et ne cherchant que plaies et bosses, tel que lord Palmerston. Les mois que nous passâmes à Londres, en effet, furent les derniers de l'existence paisible du grand ministère conservateur que présidait l'illustre Robert Peel. On sait que ce grand homme d'État, ce *leader* parlementaire sans pareil, après avoir vu son parti, le vieux parti tory des Pitt, des Castlereagh et des Wellington, à peu près anéanti par le bill de réforme électorale de 1831, avait repris courageusement et mené à fin la tâche de reconstituer une majorité conservatrice sur le terrain électoral ainsi renouvelé. Il ne lui avait pas fallu moins de dix ans d'effort et

d'habileté pour venir à bout de ce tour de force patriotique, et il y avait alors quatre ans écoulés depuis qu'il avait pu revenir à la tête de l'État, avec un Cabinet composé d'hommes politiques et d'orateurs presque tous de premier ordre, dignes de le comprendre et de le seconder.

On aurait donc pu croire que l'atteinte portée par le bill de réforme à la vieille constitution sociale de l'Angleterre était réparée et que le seul effet avait été de donner aux intérêts conservateurs une base plus large et plus solide. Extérieurement même on n'apercevait aucune différence sensible avec l'*Old England*, telle que Montesquieu et Voltaire nous l'avaient fait connaître : il semblait que ce fût encore la terre classique et l'asile privilégié de l'aristocratie. Il n'en était rien, le coup avait pénétré plus profondément, et on l'a bien pu voir par les pas rapides que l'Angleterre a faits depuis lors sur la pente démocratique. Mais où le changement déjà le plus sensible s'était opéré c'était dans l'état d'esprit du chef du parti conservateur lui-même. Avec le sens politique qui avait toujours été sa qualité principale, Robert Peel avait compris que parmi les doctrines qui avaient fait *le Credo* de l'ancien parti tory et les institutions qu'il regardait comme son rempart, il en était qui avaient péri sans retour. La religion d'État exclusive et intolérante fondée sur la haine du papisme avait fait son temps, de même la protection appliquée à l'agriculture et aboutissant, dans un pays qui ne fournit pas assez de blé pour sa subsistance, à créer un véritable privilège pour la propriété foncière.

Il avait ainsi adopté, sans le dire, la plus grande partie des principes qu'il avait combattus depuis sa jeunesse, et au nom desquels il était arrivé au pouvoir, et il essayait de faire passer insensiblement dans l'esprit de ses amis l'évolution qui s'était opérée dans le sien. Ce travail d'abord inaperçu commençait à être visible, et causait une sourde rumeur et un mécontentement encore latent dans les rangs du parti qui avait vu en lui son sauveur et en venait à se douter qu'il avait peut-être à faire à un renégat ou tout au moins à un déserteur.

C'était très curieux à observer, il y avait là un dessous des cartes parlementaires dans lequel je pus pénétrer grâce aux relations de mon père avec les membres du parti libéral, qui s'étonnaient et s'amusaient des avances ainsi faites à leurs idées

par le chef de leurs adversaires, et du trouble qui en résultait dans les rangs de son armée.

J'entendis à ce sujet les conversations les plus intéressantes, soit à dîner chez le vieux marquis de Lansdowne et chez le célèbre Brougham, soit à un déjeuner périodique qui avait lieu chaque semaine chez le professeur Hallam, l'un des docteurs constitutionnels les plus renommés et où je rencontrai plus d'une fois l'illustre Macaulay dépeignant avec une verve intarissable le rôle original et souvent comique de cette situation.

J'en eus même le spectacle donné tout à fait sur le grand théâtre et par les premiers sujets dans une représentation parlementaire. Ce fut à l'occasion d'un bill présenté par le Cabinet pour accorder une subvention au séminaire catholique de Maynooth. La raison alléguée pour cette largesse, jusque-là sans exemple, était la nécessité de faire quelque chose pour adoucir les ressentiments de la nation irlandaise contre la domination anglaise (par parenthèse, on a fait bien davantage depuis lors, et on n'y a guère réussi).

Mais rien ne pouvait être plus contraire aux sentiments et aux préjugés du parti ministériel. On avait déjà eu bien de la peine à lui faire accepter l'émancipation des catholiques qui les avait relevés d'une incapacité séculaire. Mais aller jusqu'à donner au clergé de la *Grande Babylone* une part dans les revenus publics, c'était l'abomination de la désolation. Rien ne fut plus curieux que ce débat, où Peel avait plus à faire à ses amis qu'à ses adversaires.

Rien de plus habile et de plus éloquent que son discours, et sa péroraison faisant appel à l'union de tous les sujets britanniques, en face de dangers qui pouvaient venir de l'étranger, m'est restée dans la mémoire comme un des morceaux les plus élevés et les plus vibrants d'éloquence que j'aie jamais entendus. Il eut encore l'autorité suffisante pour entraîner ce jour-là, bon gré mal gré, sa majorité à sa suite... Mais auparavant, il avait eu l'ennui d'entendre Macaulay, dans un discours très véhément bien qu'évidemment très préparé, lui reprocher ses palinodies et rire de ses embarras. Celui-là me fit moins d'impression : son rude accent écossais, et son débit saccadé, qui ressemblait au bruit d'un piston de machine à vapeur, étaient désagréables ; de plus, il était évident qu'il était plus occupé de l'effet littéraire que du résultat politique de son discours. Aussi

l'écoutait-on avec curiosité, mais sans émotion, comme un professeur ou un prédicateur en chaire. La séance se prolongea jusqu'à cinq heures du matin. C'était encore l'usage, qui vient, m'assure-t-on, de disparaître, de veiller toute la nuit. Nous étions au mois de mai. Quand je sortis, les premiers rayons du jour commençaient à dorer les flèches de la vieille abbaye de Westminster qui fait face aux bâtiments où se tient la Chambre des communes. Cette nuit m'a laissé un long souvenir. Je rentrai plein d'enthousiasme pour les triomphes de l'éloquence et les émotions des luttes parlementaires. Je n'avais pas besoin de cette excitation.

Je ne sais si je me trompais, et si la connaissance que j'avais des débats intérieurs de la majorité conservatrice ne me faisait pas donner de fausses interprétations à des indices en réalité sans valeur, mais il me semblait apercevoir des traces de ce dissentiment même dans les réunions purement mondaines où, en ma qualité d'attaché à la mission de mon père, j'étais invité, et où je trouvais souvent le cabinet tout entier réuni. Je croyais voir que, dans les soirées aristocratiques, Peel était déjà mal vu et secrètement mal à l'aise. Son origine, on le sait, n'avait rien de nobiliaire, il était le fils d'un grand industriel, enrichi par son travail; mais ce n'était pas le premier exemple donné par l'aristocratie anglaise d'un accueil libéral et intelligent, fait à un homme nouveau dans ses rangs. Ce n'était même pas le premier qu'elle eût eu le bon esprit de mettre à sa tête, et Canning, fils d'une actrice, était parti de bien plus bas. Les impertinences de nos marquis pour les parvenus ont toujours été, m'a-t-on dit, inconnues en Angleterre, et de même, les susceptibilités envieuses et ombrageuses qui rendent, même encore aujourd'hui, les relations de la bourgeoisie avec l'ancienne noblesse toujours difficiles. Peel aurait donc dû se trouver parfaitement à sa place à la tête d'un parti dont il était l'honneur, et qui se rangeait derrière lui avec autant de docilité que de reconnaissance. Et cependant, il y avait dans son attitude, au milieu de ce grand monde qui lui faisait fête, quelque chose de gauche, d'emprunté et dans son regard je ne sais quoi de maussade et de malveillant. S'il eût été Français, j'aurais juré qu'il souffrait de n'être pas l'égal par la naissance de ceux dont il était devenu le supérieur par le talent. Je retrouvais en lui l'apparence de cette vanité et de

cette morgue bourgeoises que je croyais avoir laissées de l'autre côté de la Manche. Et d'autre part, je croyais bien aussi avoir surpris sur son passage quelques regards moqueurs et quelques chuchoteries à voix basse qui n'indiquaient pas que ses nobles hôtes ou ses élégants convives le regardassent tout à fait comme un des leurs. Une fois, entre autres, j'en suis certain, ce fut le plus éloquent après lui de ses collègues, lord Derby, — alors lord Stanley, le père de lord Derby actuel, — qui fit remarquer devant moi (je crois même parlant à ma personne) que Peel, dans un salon, ne se tenait pas absolument comme tout le monde.

Le résultat de mes observations fut que, lorsque six mois après, on apprit que Peel rompait en visière à ses amis, en proposant l'abolition des lois sur les céréales et qu'une scission profonde et violente s'opérait dans le parti conservateur, cette nouvelle ne me causa aucune surprise. Je ne fus pas étonné davantage quand je sus que, tandis que la plupart des membres de son cabinet le suivaient dans cette volte-face, lord Stanley refusait de s'y associer, et recueillait ainsi l'héritage de la direction du parti si tristement découronné! Enfin mes soupçons sur les sentiments intimes de cet homme illustre se sont trouvés confirmés par la clause de son testament qui a interdit à son fils d'accepter jamais la pairie. Le premier et le plus grand des deux Pitt avait fini sous le nom de lord Chatam. La pairie avait été déposée sur la tombe de Canning, et personne n'avait trouvé que son fils manquât à sa mémoire en l'acceptant. Le sentiment qui a dicté cette dernière volonté de Peel était donc absolument nouveau, et ce dédain un peu affecté pour la première des dignités de son pays, ce plaisir à en affirmer le néant, montre que le sentiment démocratique avait déjà pénétré dans cette grande âme, non pas sous sa forme et avec ses aspirations les plus élevées. Je ne m'étais pas absolument trompé.

Une autre observation qui ne m'a pas déçu davantage, — mais cette fois j'y fus aidé par mon père, — me fit découvrir ce que peu de personnes savaient alors, et ce qui a été révélé depuis lors avec une publicité un peu indiscrète : l'empire, à peu près absolu, que le prince Albert exerçait déjà sur la Reine, dont il semblait par son attitude être plutôt le premier chambellan que le mari. Cette situation d'un mari placé au-dessous de sa femme, et faisant le ménage pendant qu'elle

gouverne, était si étrangère à nos habitudes que je n'en avais aperçu jusque-là que le côté ridicule. Mais plus d'un indice nous avertirent bientôt, mon père et moi, qu'en réalité l'intimité des deux époux était politique tout autant que domestique, et que le Prince, maître chez lui, l'était par là même partout où la constitution anglaise permet à la royauté de se faire écouter et obéir. Il savait tout et décidait de tout. Aussi, un soir, rentrant d'un dîner à Buckingham Palace, où mon père avait causé avec la Reine et lord Aberdeen, le prince restant tout le temps en tiers, mon père me dit : « Je crois que je viens de faire un coup de maître. » Il s'agissait de faire comprendre à la Reine et au ministre l'incident de notre séance de la commission de ce matin, — je ne sais plus de quel détail il était question, — et je me suis adressé tout le temps au prince Albert, comme si je ne doutais pas qu'il ne fût au courant de tout et qu'en définitive, ce fût son opinion surtout qu'il m'importait de connaître et son avis que je voulais suivre. J'ai vu sur le visage de la Reine que je ne pouvais lui faire de plus adroite flatterie. »

On a vu depuis combien la confiance de la Reine était bien placée, et combien son cœur avait bien guidé son jugement. Mais alors, il aurait été difficile de deviner un esprit supérieur sur la physionomie de ce jeune homme un peu bellâtre, et dont les traits, d'une régularité assez fade, n'étaient relevés par aucune vivacité d'expression.

J'eus quelque mérite à faire toutes ces observations avec assez de sang-froid pour en avoir gardé la mémoire, car pendant cette mission de mon père qui ne dura pas beaucoup plus de deux mois, le plus grand événement de ma vie se décidait, celui qui m'a donné d'abord la plus grande somme de bonheur, puis causé les plus douloureux déchirements, et laissé le plus profond regret. Mon mariage avec Mlle de Béarn, déjà prévu au moment où mon père partait pour Londres, arrêté, en son absence, pendant un rapide voyage que je fis avec son consentement, devait se conclure à son retour, et fut célébré, en effet, le 19 juin de cette année. Cette union n'avait d'abord été, suivant l'usage français, qu'une affaire de convenance discutée entre des amis et des parents, puisque je n'étais pas connu de Mlle de Béarn, et que je ne l'avais moi-même jamais rencontrée, et j'eus même quelque peine à obtenir que nous puissions nous

voir deux ou trois fois dans une maison amie, avant d'être engagés l'un envers l'autre. Mais ces deux ou trois fois avaient suffi pour faire naître des deux parts un attrait réciproque qui ne nous trompait pas sur l'affection plus vive que nous devions concevoir, dès que nous nous serions mieux connus.

Cette affection si prompte à naître a pourtant duré quinze ans sans qu'un nuage ou même une ombre soient jamais venus l'altérer. Aux premiers entraînements de la jeunesse ont succédé la confiance la plus entière, une sympathie complète sur les sujets les plus élevés et les plus graves, l'union enfin du fond même de l'intelligence et de l'âme.

Le jour qui m'a enlevé cet ange, qui était la lumière de ma vie, en a fini pour moi avec tout ce qui peut porter, en ce monde, le nom de bonheur. A cette douleur qui se renouvelle, toutes les fois que ma pensée se reporte à ce passé évanoui, se joint un regret qui, pour être moins vif, n'en est pas moins aussi très sensible; c'est que la rare distinction de cet être que Dieu avait comblé de ses dons n'ait pas été aussi appréciée, et n'ait pas laissé après sa mort autant de souvenir que si elle était restée quelques années de plus sur la terre. Sa grande beauté faisait l'admiration de tous, et on lisait toute la perfection de sa nature morale et dans la pureté de ses traits et dans l'élévation de son regard. Mais une extrême timidité, qui était une vraie souffrance dont rien n'avait pu la délivrer, ne lui a pas permis de prendre dans une société, comme celle où je la faisais vivre, et où la valeur intellectuelle était mise au-dessus de tout autre, toute la place qui lui appartenait. La timidité est contagieuse, on se tient involontairement à une certaine distance des personnes timides, et on éprouve malgré soi quelque chose de l'embarras qu'on leur cause.

Pauline triomphait pourtant déjà de cette réserve que l'on prenait souvent pour de la froideur, et elle aurait achevé de la vaincre quand serait venu le devoir de guider ses enfants dans le monde et d'assister son mari dans les épreuves de la vie publique. Mais c'est à la sortie de la première jeunesse que l'a atteinte le mal cruel auquel nous l'avons disputée quatre années et qui a fini par nous l'enlever. Ses enfants étaient trop jeunes quand ils l'ont perdue pour se rappeler d'elle autre chose que sa tendresse. Je puis dire tristement que je suis le seul à me la représenter telle qu'elle était, et à voir encore son

image planer au-dessus de ce beau lieu de Broglie, où je l'amenai dès le jour même de mon mariage, et où nous avons passé depuis lors de si heureuses, mais trop courtes années.

Après ces quelques jours passés à Broglie, je profitai de ce qu'aucun poste fixe ne m'était assigné dans la diplomatie pour faire avec ma jeune femme un voyage de quelques mois en Italie. Nous allâmes directement à Rome par la voie de mer qui était alors la plus directe, faisant escale seulement à Gênes et à Livourne, pour débarquer à Civita-Vecchia.

Ma disposition d'âme était très différente de celle qui avait assombri quelques années auparavant mon premier passage en Italie. Sept années, — de dix-sept à vingt-quatre ans, — amortissent l'amertume des plus vives douleurs, et sans perdre le souvenir de ma mère, j'avais le sentiment d'avoir fait un choix digne d'elle, et qu'elle aurait approuvé. Je me livrais donc sans contrainte à une vivacité d'impression qui était accrue encore par le spectacle de la joie presque enfantine de ma femme. La saison aussi était bien plus favorable. J'avais vu l'Italie à travers les brumes de l'hiver, je l'avais abordée en franchissant des torrents grossis par un déluge de pluie. Nous débarquions, cette fois, en pleine terre méridionale par un soleil éclatant du mois de juillet qui, pendant les six semaines que nous dûmes rester à Rome et à Naples, ne nous fit pas défaut un seul instant.

Cet éclat de l'Italie, sous la lumière de l'été, était alors à peu près inconnu des habitants du Nord, même de l'humeur la plus voyageuse. Ce n'était pas la coutume de visiter l'Italie pendant l'été. On craignait la fatigue de la route par les chaleurs caniculaires et la réputation d'insalubrité de la campagne de Rome; et il était si difficile de revenir une fois arrivé, qu'on ne se décidait à un si grand déplacement que dans une saison où l'on croyait pouvoir séjourner quelques mois de suite. J'eus donc un moment de surprise et d'enchantement en retrouvant Rome et Naples transformées par cette splendeur éblouissante. Je croyais ne les avoir jamais vues, et, aujourd'hui que tout est facile, je conseillerai toujours à ceux qui voudront faire connaissance avec l'Italie, de commencer par la voir au cœur de l'été. A toute autre époque, ce n'est pas vraiment l'Italie qu'on voit.

Notre course était pourtant trop rapide pour que cette fois, pas plus que la première, je pusse visiter, en fait de monu-

ments, d'églises, de musées, et de points de vue, autre chose que ce que tout le monde est obligé de voir. C'est l'année suivante seulement que, rappelé à Rome comme secrétaire d'ambassade, et y faisant un séjour qui dura plus de deux ans, j'ai pu découvrir tout ce qui se cache de richesses enfouies dans cette terre privilégiée, et y laisser pour jamais attachée une partie de mon cœur.

Ce fut cependant ce premier séjour qui m'amena naturellement au second : car c'est à mon retour à Paris, après ces quelques semaines d'excursion, que je demandai à M. Guizot de me placer à Rome auprès de M. Rossi, qui y représentait la France, comme ministre, et bientôt après comme ambassadeur. Je dois convenir que le goût des arts et de la nature ne fut pas le seul motif qui me fit demander cette faveur. La politique, qui s'était rendue maîtresse de mon intelligence, ne perdait jamais ses droits, et j'avais laissé à Rome une situation curieuse que j'étais désireuse de suivre et d'étudier. Je ne me doutais pourtant pas des surprises qui m'y étaient réservées.

Je viens de nommer M. Rossi, et, bien que cet homme célèbre ait dû à sa mort héroïque une juste renommée, il a été si loin cependant, dans sa vie traversée par tant d'orages et brusquement finie, de se faire connaître tout entier, et, suivant une expression fameuse, *de remplir tout son mérite*, que j'éprouve une certaine satisfaction à lui rendre ici, — même dans cet écrit obscur que personne peut-être ne sera appelé à lire, — un hommage tardif. Le bonheur de mon enfance et ensuite les vicissitudes de ma carrière m'ont permis d'approcher de bien des hommes éminents. J'ai vu de près M. Guizot, M. Thiers, M. de Montalembert, M. de Falloux, et, hors de France, MM. Gladstone et Disraëli. Sans faire tort à ces noms illustres, je dois dire que M. Rossi est le seul qui m'ait laissé l'impression de ce que pouvait être un grand homme : cette union de l'intelligence et de la volonté qui caractérise dans l'histoire tous ceux à qui la postérité a donné le nom de grand ne m'a jamais paru aussi pleinement réalisée que chez M. Rossi.

Cette appréciation surprendra, mais cette surprise même provient d'une particularité presque sans exemple de la vie de M. Rossi qui atteste de quelles facultés il était doué. Il est, je crois, le seul homme à qui il soit arrivé d'avoir eu, dans une existence assez courte, — il n'avait pas soixante ans quand il a

été frappé à mort, — trois fois sa fortune à faire en partant du degré le plus bas pour arriver au sommet.

Né d'une famille toscane assez honorable, mais peu relevée, il avait débuté comme simple avocat au barreau de Bologne : à vingt-huit ans, sa réputation était déjà telle, que, dans la triste équipée faite par Murat pendant les Cent-Jours, pour reconquérir et affranchir le royaume de Naples, ce roi d'un jour n'avait cru mieux faire, pour s'attirer les faveurs et la considération des libéraux italiens, que de l'appeler au ministère des Finances. Cette désignation l'avait mis trop en évidence pour qu'il trouvât prudent de rester, après la réaction qui suivit, dans les Romagnes, sous la main du Gouvernement pontifical restauré. Il émigra en Suisse à temps pour ne pas être exilé, et le voilà cette fois, inconnu, étranger, sans fortune et sachant mal le français, obligé de refaire sa situation à la sueur de son front. Il y travailla avec un tel succès que, quinze ans après, il était citoyen suisse, professeur très applaudi à l'Université de Genève, puis membre du Conseil législatif de cette ville, et envoyé en cette qualité pour la représenter à la Diète fédérale. Il fut l'auteur et le rapporteur d'un projet de revision de la Constitution suisse qui aurait épargné peut-être à ce pays plus d'une révolution, et l'eût porté certainement lui-même à la présidence de la Confédération si, l'unanimité étant nécessaire pour toute modification constitutionnelle, quelques voix des plus petits cantons n'avaient manqué pour l'obtenir. Il rentra à Genève découragé, et y reçut, des amis qu'il s'était faits à Paris, l'invitation de remplir une chaire d'économie politique au Collège de France ! Une fois de plus, le voilà parti pour un pays nouveau, où il est si mal reçu, qu'à sa première leçon, ses élèves refusent de le laisser parler, et ses collègues, ravis de voir cet intrus si malmené, ne font aucun mouvement pour le défendre. Mais laissez passer seulement dix années, et à la chaire d'économie politique du Collège de France, il aura joint celle de droit constitutionnel à la Faculté de Droit, et sera, dans toutes les deux, le professeur le mieux vu et le plus écouté. Il entre à l'Institut, puis au Conseil supérieur de l'Instruction publique, et enfin, doté par une loi spéciale de lettres de grande naturalisation, — elles étaient nécessaires alors, — il vient s'asseoir à la Chambre des pairs. Pareille aventure est-elle jamais arrivée dans l'histoire?

J'avais pu suivre de près la dernière de ses ascensions, parce que c'était mon père qui, ayant fait connaissance avec lui pendant ses séjours en Suisse, l'avait apprécié, mis en relation avec ses amis, et lui avait ouvert ainsi les portes de la France. Il en demeurait reconnaissant, et les petites soirées de la rue de l'Université n'avaient pas de visiteur plus assidu.

Je causais avec lui très familièrement, et ses conseils m'avaient été des plus utiles pour mes études de droit. Il n'avait même pas tenu à lui de me communiquer un autre genre de connaissance. Car il était grand chasseur, — ce qui était alors un goût beaucoup moins fréquent qu'aujourd'hui, — et on m'avait recommandé à lui pour m'initier à ce genre de plaisir. Je crois même que c'est lui que mon père avait chargé de me choisir mon premier fusil, qui, hélas! a été aussi le dernier, car je n'ai jamais su le manœuvrer, et, s'il avait eu à présider un concours de tireurs, M. Rossi ne m'aurait certainement pas donné autant de boules blanches que j'en ai reçues de lui à mes examens de droit.

Le voyant ainsi sur un pied d'intimité, je croyais le bien connaître, et je n'avais pas manqué de remarquer, non sans quelque malice, avec quel art il avait conduit sa barque sur la mer semée d'écueils des salons politiques de Paris. Quoique suffisamment fidèle à ses premiers amis, il avait su ne pas rompre et même se mettre en bonnes relations avec les nuances un peu différentes de la société parlementaire. Entre M. Guizot, M. Thiers et M. Molé, il naviguait sans se heurter nulle part. La chronique de la *Revue des Deux Mondes*, que l'habile rédacteur M. Buloz lui avait confiée, était assez franchement ministérielle sans pourtant être irréconciliable avec l'opposition. La merveilleuse connaissance de la langue française qu'il avait acquise, l'aidait à donner à sa pensée le tour qui plaisait aux uns sans blesser les autres. Dans la conversation, il parlait avec une lenteur un peu affectée, comme s'il eût été embarrassé de trouver ses mots, en réalité pour chercher ceux qui le compromettaient le moins. Et puis, il avait établi, une fois pour toutes, qu'il était atteint, le soir, d'une envie de dormir souvent invincible, et le sommeil arrivait à point, quand la conversation touchait à des sujets trop brûlants. De cet ensemble de prudence et d'adresse, j'avais conclu qu'il était surtout un habile homme. On m'aurait bien surpris si on m'avait dit que cet

homme, qui savait si bien se ménager, serait, à un jour donné, le plus courageux et même le plus téméraire des ministres, entreprenant pour sauver la Papauté, non par élan de foi chrétienne, mais par conviction raisonnée de politique, une tâche à peu près impossible, faisant tête aux passions révolutionnaires déchaînées, et offrant sa poitrine découverte au fer des assassins. C'est ce mélange de qualités si opposées qui me fait voir encore en lui l'homme le plus étonnant que j'aie rencontré.

Au moment où je le retrouvais à Rome, il venait d'accomplir peut-être le plus grand de ses tours d'adresse. Ce libéral Italien, parti vingt ans auparavant des États pontificaux pour éviter une proscription certaine, avait bien eu le courage d'accepter de M. Guizot la mission d'aller entretenir le Pape des difficultés religieuses qui étaient venues compliquer en France la tâche du gouvernement conservateur, et solliciter son intervention pour les aplanir. Je n'entrerai pas dans le détail de ces difficultés, sur lesquelles j'aurai plus tard occasion de revenir, quand je devrai raconter la part que j'ai prise moi-même à d'autres luttes du même genre ! J'aurai à apprécier les hommes qui furent mêlés à cette première phase d'une croisade pour la liberté religieuse qui n'est pas encore terminée. Mais je ne jugeais point alors, ni leur caractère, ni leurs efforts comme je l'ai fait depuis. Mon attachement pour le Gouvernement de 1830, et pour le ministère de M. Guizot, me faisait prendre avec impatience et condamner avec sévérité tout ce qui accroissait des embarras dont je connaissais la gravité. Je n'étais pas juste pour tous ses adversaires et j'ai dû, depuis lors, leur faire souvent amende honorable. Je me bornerai donc à rappeler qu'à la suite de polémiques d'une extrême vivacité, allant jusqu'à l'injustice et à l'injure, soutenues par les défenseurs de la liberté de l'enseignement contre le monopole universitaire, les partisans de ce monopole, aidés de l'opposition de gauche, dont les instincts irréligieux et voltairiens entraient facilement en éveil, avaient répondu en poussant l'ancien cri de guerre contre les Jésuites qui avait eu tant d'écho dans l'Ancien Régime et sous la Restauration. On avait demandé aux Chambres la mise à exécution d'une de ces vieilles lois contre les congrégations, tristes legs des époques révolutionnaires, qui servent tour à tour à toutes les tyrannies administratives ou jacobines,

et les députés, même conservateurs et ministériels, séduits par l'appât d'une fausse popularité, n'avaient pas osé s'y refuser.

Un vote à peu près unanime de la Chambre des députés avait mis le Gouvernement en demeure de procéder à la dissolution des maisons de Jésuites existant à Paris. Ce vote jetait le Gouvernement dans une cruelle perplexité. Résister à l'unanimité des Chambres appelant l'exécution d'une mesure après tout légale, bien qu'odieuse, n'était guère possible : d'autre part, l'esprit libéral de M. Guizot répugnait à un acte aussi violent, et le Roi ne se souciait pas, en y attachant son nom, de révolter bien des consciences chrétiennes auprès desquelles l'établissement de Juillet n'était pas déjà trop bien vu. Le seul moyen de sortir de cette pénible alternative était d'obtenir que la Cour de Rome, ayant égard, avec sa prudence traditionnelle, à la difficulté des temps, conseillât aux Jésuites de céder momentanément à l'orage et de faire disparaître au moins l'apparence extérieure de leur situation extra-légale. C'est cet acte de sagesse que M. Rossi s'était chargé d'aller obtenir de Grégoire XVI.

Dire quelle surprise le choix d'un tel missionnaire avait causée en Italie, au premier moment, quel soulèvement, quel scandale chez tout le monde religieux, et même dans la société aristocratique de Rome, ce serait impossible.

Envoyer au Pape un de ses propres sujets, émigré pour ne pas lui obéir ! Faire représenter un Gouvernement royal par un ancien révolutionnaire, et demander au Pape de sacrifier aux injonctions de l'insolent qui venait le braver chez lui, une des colonnes de l'Église, c'était un excès d'audace, une insulte dont on ne saurait que trop tôt et avec trop d'éclat le faire repentir. Il fallait le renvoyer sans l'entendre; et, il faut dire qu'en France même, dans une partie du public, l'étonnement n'avait pas été moins grand. Bien des gens à qui la fortune rapide de M. Rossi ne paraissait pas justifiée étaient mécontents de lui voir monter encore cet échelon, et l'impression était surtout fâcheuse chez mes collègues petits et grands de la carrière diplomatique, qui voyaient, avec autant de répugnance qu'autrefois les professeurs du Collège de France, un intrus se glisser dans leurs rangs. Car ce n'était pas une mission extraordinaire et hors cadre qu'on donnait à M. Rossi : il avait beaucoup tenu, — je dirai pourquoi tout à l'heure, — à être nommé, sinon ambassa-

deur, au moins ministre avec résidence et à poste fixe, et pour lui faire place on avait dû faire déménager un peu brusquement l'ambassadeur qui tenait l'emploi, le vieux comte de la Tour-Maubourg, malade et presque mourant. C'était donc pour tous les aspirants diplomates un concurrent improvisé qui se plaçait en travers de leurs espérances. Qu'allait faire ce novice, cet avocat, ce professeur dans une carrière où l'expérience et les traditions paraissaient avant tout nécessaires?

Il fit si bien que, moins de six mois après, il avait su d'abord se faire admettre, puis écouter, et le Pape venait non pas précisément de donner l'ordre, — on ne va pas à Rome si vite en besogne ni par si droit chemin, —mais, ce qui revenait absolument au même, le conseil au Père général de la Société de fermer momentanément les maisons de Jésuites existant en France. C'était un triomphe inespéré, et rien n'égalait la stupeur du public hostile ou incrédule.

Émerveillé du résultat que je trouvais à peine accompli à mon arrivée, je ne me fis pas faute de demander à M. Rossi, par quel art il y était parvenu.

Je le vois encore me regarder en souriant. « Oh! c'est bien simple, il m'a suffi de les convaincre que, s'ils ne m'accordaient pas ce que je demandais, ils me retrouveraient le lendemain mécontent devant eux et ne pourraient pas se débarrasser de moi. Si j'avais consenti, comme M. Guizot me le demandait, à me charger d'une mission extraordinaire pour un objet déterminé, ils se seraient hâtés de me le refuser pour me faire faire mes paquets le lendemain. Mais j'ai voulu être ambassadeur et non envoyé extraordinaire, et avant de parler de rien, j'ai voulu commencer par m'établir, comme si je devais finir ici mes jours. Alors ces gens se sont dit : C'est pour tout de bon. Le roi de France y tient et ne nous lâchera pas que nous n'ayons cédé. Le plus court est de s'exécuter. » Je ne dis pas que tout se fût passé aussi simplement qu'il me le dit, ni que le merveilleux art de conversation dont il était doué, n'eût pas été pour au moins autant dans son succès que cette petite manœuvre! Mais il est certain qu'il y avait eu là un coup d'œil politique en même temps qu'un coup de hardiesse. Car, s'il eût échoué, sa situation comme ambassadeur eût été intenable. La déroute eût été telle qu'il n'aurait pu garder la position; il aurait fallu lever le camp sans délai et

revenir en France sans tambour ni trompette, au grand divertissement de ceux qui s'étaient moqués de sa présomption ou indignés de son impertinence. Sa fortune politique et sa réputation ne s'en seraient pas relevées. Habile et hardi, c'était là l'homme, il était profond calculateur jusqu'au moment où il se révélait comme un joueur téméraire.

Je partis de Rome, comme je l'ai dit, emportant de M. Rossi la promesse qu'il appuierait auprès de M. Guizot la demande que j'allais faire pour lui être attaché comme premier secrétaire.

J'avais longtemps causé avec lui d'avance de toutes les affaires dont il était chargé. Mais, chose qu'on aura peine à croire, ce dont nous avions le moins parlé, c'était de la situation intérieure de l'Italie et des mouvements politiques qui pouvaient s'y faire sentir. Personne autour de nous n'y songeait. L'effervescence révolutionnaire qui s'était manifestée dans plusieurs parties de la Péninsule, dans les Romagnes en particulier, après la Révolution de Juillet, était depuis longtemps calmée, et l'évacuation d'Ancône par les Français avait achevé d'en effacer le souvenir.

La domination de l'Autriche, quoique toujours détestée en Lombardie, y paraissait établie avec une solidité inébranlable, et tous les souverains d'Italie, grands et petits, depuis le Piémont et Naples jusqu'à Lucques et Modène, prenaient leur mot d'ordre à Vienne. Tout était calme et mort : chez M. Rossi lui-même, je ne retrouvais plus aucune trace du patriotisme italien, qui avait enflammé sa jeunesse. Il semblait avoir perdu non seulement toute espérance de succès, mais même tout souvenir de la cause à laquelle il avait sacrifié à vingt ans sa fortune et presque sa vie.

En quittant Rome, cependant, nous comptions, avant de rentrer en Suisse, où mon père m'attendait, visiter Venise et revenir par Milan et le Simplon. A Ancône, j'appris avec surprise que des émeutes assez graves dont le motif n'était pas bien connu, avaient éclaté sur plusieurs des points des Romagnes que nous devions traverser. Le consul de France que je connaissais m'engagea à ne pas poursuivre ma route de ce côté. Je trouvai le conseil ennuyeux et, partant, d'une timidité exagérée. Mais j'étais encore si peu habitué à ma responsabilité de jeune mari, que j'aimai mieux pécher par excès de pru-

dence, et je pris le parti de revenir sur mes pas, de renoncer à voir Venise cette année-là, — je ne l'ai revue qu'une fois, plus de trente ans après, — et nous fîmes route sur Florence. Je n'y étais pas plus tôt arrivé que j'apprenais que les émeutes qui m'avaient fait reculer étaient déjà apaisées, et que personne n'y pensait plus ; et je me trouvai assez penaud d'avoir eu peur là où il n'y avait aucun danger. Le calme des maîtres de l'Italie n'avait pas été troublé un seul instant.

Tout le monde en était là encore un an plus tard, lorsqu'après un hiver passé à Paris pour présenter ma jeune femme à mes amis, je faisais mes paquets pour me rendre au poste que M. Guizot avait eu la bonté de m'accorder. Avant de partir, j'étais allé à Broglie mettre ordre à quelques affaires et soigner les intérêts d'une candidature électorale que je comptais poser, dès que j'aurais atteint l'âge légal. Ce fut là que M. Guizot m'envoya un courrier porteur d'une dépêche ainsi conçue : « Le Pape est mort, le conclave va s'ouvrir. Faites partir le secrétaire. » — Je ne fis qu'un saut de Broglie à Paris, et j'étais dans le cabinet de M. Guizot, avant même d'avoir paru chez moi faire part à ma femme de l'incident qui allait précipiter mon départ. M. Guizot, comme je m'y attendais, me donna l'ordre de partir sur-le-champ en emportant les lettres de créance qui allaient accréditer M. Rossi auprès du conclave. Il fallait voyager vite, et sans perdre une heure : l'état de ma femme ne lui permettait pas tant de célérité ; je devais la quitter pour quelques semaines. Dans la première année d'un mariage très tendre, toute séparation est pénible : il lui fallut donc un peu de sagesse pour s'y résigner. Quant à moi, j'avoue que la nouveauté du spectacle auquel j'allais assister distrayait mon esprit de toute autre pensée.

Avant de me mettre en route, M. Guizot voulut que je visse le Roi. Je ne lui avais été jamais présenté que comme le plus insignifiant des jeunes attachés de sa diplomatie, et un petit salut bienveillant était la seule faveur qu'il m'eût accordée Cette fois, il voulut bien causer avec moi en tête-à-tête quelques minutes, et ce ne fut que chez lui, je dois le dire, que je trouvai une préoccupation des agitations qui pouvaient suivre, dans l'état de l'Europe, le changement d'un souverain quel qu'il fût : il me dit à plusieurs reprises avec un ton d'autorité qui ne lui était pas habituel : « Vous direz à M. Rossi que ce que je

veux, c'est un pape tranquille. Il y a assez de trouble dans le monde. » Jamais vœu n'a été moins exaucé.

Je partis, faisant route aussi rapidement que je pouvais. Mais la rapidité d'alors serait le pas de tortue d'aujourd'hui. Après trois jours de poste, nuit et jour, jusqu'à Marseille, il fallait prendre le paquebot et faire escale à Gênes et à Livourne pour aborder à Civita-Vecchia. Quelque pressé que je fusse d'arriver, je croyais pourtant avoir bien du temps devant moi avant d'avoir à saluer l'élection du nouveau pape. Car jamais conclave en effet n'avait duré moins de quelques semaines et le plus souvent de quelques mois. Il était de règle en général qu'avant de procéder à aucune opération sérieuse, on attendait les cardinaux étrangers venant de France et d'Espagne et d'Autriche et apportant *l'exclusive* de leur gouvernement. Je pensais surtout à ne pas faire attendre M. Rossi et à ne pas retarder le moment où il ferait, en entrant solennellement au conclave, une allocution aux cardinaux qui, partant de l'ambassadeur qui venait d'obtenir la dissolution des jésuites, aurait dans le monde religieux un grand retentissement.

Je débarquai à Civita-Vecchia le 12 juin au matin, et pendant qu'on descendait du paquebot ma voiture et qu'on cherchait des chevaux pour l'atteler, je vis arriver la diligence qui avait quitté Rome la veille au soir. Un groupe nombreux l'attendait, et de toutes les bouches sortit cette interrogation : « *È fatto il Papa?* » Un gros homme barbu que je vois encore répondit sur-le-champ : « *Si, è fatto e liberale coglione!* »

Une exclamation de joie s'éleva et ce fut l'accent avec lequel cette parole était prononcée, comme l'énergie même du gros juron qui l'accompagnait, qui me fit comprendre à quel sentiment jusque là soigneusement, comprimé des populations, répondait la nouvelle ainsi donnée. Ce fut le premier pressentiment que j'eus de la nouvelle série d'événements qui allaient se dérouler devant mes yeux.

BROGLIE.

(*A suivre.*)

L'ÉCHEC

DU

SÉPARATISME RHÉNAN

II. — 1923-1924 (1)

LA DEUXIÈME TENTATIVE

On se souvient des circonstances qui provoquèrent, en juin 1923, la renaissance du mouvement séparatiste. L'occupation de la Ruhr, l'établissement au Rhin de l'ancien cordon douanier franco-allemand de 1921, l'expulsion en masse des fonctionnaires prussiens avaient relevé le prestige de la France, et donné aux populations rhénanes l'impression de n'être plus en tutelle comme par le passé. La politique de folle résistance du chancelier Cuno, l'abandon moral et matériel par Berlin des pays occupés, la chute catastrophique du mark achevèrent de convaincre les Rhénans que le moment était venu de secouer leur apathie, et d'assurer eux-mêmes leur salut. Ce fut l'époque des assemblées populaires qui se tenaient un peu partout, à Bonn et à Mayence, à Wiesbaden, à Coblence et à Aix-la-Chapelle: partout, sauf en zone anglaise, sauf à Cologne, la citadelle du Centre que le Reich se réservait de faire intervenir en temps opportun. A Dusseldorf, un nouveau venu, Matthes, menait ferme l'agitation syndicale, coupant les ponts derrière lui, comme l'avait fait auparavant Smeets, mais avec une énergie brutale qui manquait maintenant à celui-ci. Dorten, lui, hésitait encore. L'expérience du passé lui conseil-

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

lait d'être prudent. Le succès foudroyant, presque inespéré, de sa première manifestation de Coblence, à laquelle, le 29 juillet, plus de six mille Rhénans assistaient, emporta ses derniers doutes. Six semaines après, il se ralliait ouvertement à la thèse radicale de Matthes. Un arrangement intervenait entre les deux hommes : Matthes se réservait le nord et Dorten le sud, et tous deux, dans la ville prussienne de Wiesbaden, dans la grande salle du Kurhaus, face à la loge impériale, déclaraient la guerre à la Prusse.

On passe facilement d'un extrême à l'autre et l'effondrement du séparatisme donne à penser aujourd'hui que l'agitation rhénane, sur laquelle on fondait de si grands espoirs, était artificielle et factice. C'est une erreur et une injustice. Elle était certes née de circonstances passagères : aucun moment n'était plus favorable à la cause de l'indépendance que celui où le Reich, en proie aux difficultés économiques les plus graves, devait faire face à la fois contre la France, contre la Saxe et contre la Bavière. Il fallait tout cela pour stimuler l'énergie des Rhénans timorés, ouvriers, paysans, petits bourgeois, manquant de cadres et d'aristocratie, abrutis par une longue servitude, désorientés par la sourde hostilité de leur clergé. Mais le rêve était devenu réalité. L'impulsion était donnée. Il semblait que le mouvement ne s'arrêterait plus.

Il a échoué cependant. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser toutes les causes de cet échec. Il suffira de les rappeler brièvement. Elles sont multiples : hostilité du Centre ; hostilité des syndicats ; dissensions entre les chefs ; difficultés financières ; îlot de résistance britannique de Cologne.

Ces obstacles étaient prévus. On pouvait en triompher, à condition que d'autres, inattendus n'eussent pas surgi de l'extérieur. C'est pourtant ce qui arriva.

On se souvient que la Belgique, dans la crainte soudaine d'un encerclement imaginaire, lança deux chefs sans envergure, Deckers et Guthardt, qui proclamèrent le 21 octobre la République rhénane, à Aix-la-Chapelle. Dorten, Matthes et Smeets, surpris, partirent à la débandade, dans une confusion extrême, et sans même avoir eu le temps de se concerter. Au bout de huit jours, Deckers était à toute extrémité ; Matthes arrivait à point, le 2 novembre, pour le sauver, et le relever de ses fonctions. En deux heures, par une opération remarquable-

ment conduite, il reprenait l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle aux schupos prussiens. Et l'on assistait alors à ce douloureux spectacle : Bruxelles, inquiète de l'échec de Deckers et des suites de l'échauffourée, donnait l'ordre à son Haut-Commissaire de chasser Matthes de la ville qu'il venait de prendre. Comme en 1919, la France restait seule des Alliés à ne pas faire le jeu de la Prusse.

Dès lors, le séparatisme était condamné. Il pouvait vivre encore deux mois, s'obstiner à durer. Il était frappé à mort. Paris ne pouvait pas entrer en opposition ouverte avec Bruxelles sur la question rhénane, au moment où l'entente franco-belge dans la Ruhr était plus que jamais nécessaire. Et cependant, seule une reconnaissance rapide de la jeune République par la France et la Belgique, — à défaut de l'Angleterre, — pouvait rendre courage aux hésitants, amener aux chefs de l'insurrection les concours nécessaires pour organiser le succès, résoudre sans retard les problèmes financiers qui pressaient d'autant plus que les chefs séparatistes, réduits à se procurer de l'argent en procédant à des réquisitions ou en faisant de la fausse monnaie, gagnaient rapidement à ce jeu une admirable impopularité. Le peuple demandait de l'ordre, d'où qu'il vînt, et c'est en fin de compte une aggravation de son désarroi que, la mort dans l'âme, Dorten, Matthes et Smeets lui apportaient.

LA RÉACTION PRUSSIENNE

Berlin triomphait, mais avec modestie. Le docteur Schacht n'avait pas encore réalisé la géniale escroquerie du *rentenmark* et rétabli le crédit de l'Empire. Le président Ebert, après quelques insolences, avait dû proclamer, le 27 septembre, la fin de la résistance passive, et le successeur du chancelier Cuno, M. Stresemann, beaucoup plus humblement en était réduit à demander l'aman. On sentait à Berlin la nécessité toute provisoire de jeter du lest en Rhénanie. On fit appel au Centre, qui ne marchande jamais son dévouement dans les cas difficiles. On sortit l'autonomie de la galerie des accessoires de théâtre. Elle était un peu usée, mais les Rhénans guéris de Dorten n'étaient guère difficiles. On la retapa, et l'on chargea Conrad Adenauer, bourgmestre de Cologne, de la présenter au public.

Adenauer, flanqué de son ami Hagen, président de la

Chambre de commerce de Cologne, entra en relations avec la Haute Commission interalliée. On forma un Comité des Quinze, puis un Comité des Soixante, qui se réunirent d'abord souvent, puis moins souvent et qui, en fin de compte, ne se réunirent plus du tout. On jeta les bases d'une banque rhéno-westphalienne, au capital de 6 millions de dollars, avec participation allemande, française, anglaise et belge. On annonça l'émission prochaine d'une monnaie locale, le mark rhénan, qui fut sur le point de sortir et que personne ne vit jamais.

C'est qu'entre temps, — il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, — la victoire de la Ruhr s'était volatilisée (on se mettait à parler d'experts), la Bavière était rentrée dans le droit chemin, le *rentenmark* commençait de répandre en Rhénanie la gloire de ses pères ennemis, le nationaliste Helfferich et Schacht le démocrate. L'archevêque de Cologne lui-même avait cessé de clamer au monde entier la misère des populations rhénanes, et Conrad Adenauer, toujours flanqué de son ami Hagen, en était réduit à prendre le train pour Berlin, afin de se disculper d'avoir entretenu des relations compromettantes avec M. Tirard, tout comme Kastert et Kuckhoff avaient dû, en 1919, plaider les circonstances atténuantes, et promettre de ne plus mettre les pieds chez le général Mangin.

Les deux compères ne devaient être définitivement pardonnés que le 11 mai dernier, jour de l'inauguration de la première foire internationale de Cologne, où l'on fit beaucoup de politique, et peu d'affaires. Ce jour-là, le chancelier Marx servit d'honnête courtier. J'entendis, au Gurzenich, le président Ebert affirmer à un public assez froid, — on n'a jamais beaucoup aimé à Cologne le chef de l'État, empereur ou président d'une République d'Empire, — qu'aucun sacrifice qui fût dans la mesure des forces du Reich, ne serait trop pénible pour racheter la liberté des populations rhénanes. « Nous avons hésité longuement, précisait à son tour, avec une certaine candeur, le Rhénan Marx, à accepter les rapports des experts comme base d'un règlement au moins provisoire de la question des réparations. Nous l'avons fait sans aucun enthousiasme. Si nous avions pu faire autrement, si nous avions espéré le moins du monde arriver à délivrer par nos propres moyens la Ruhr et l'Allemagne, personne n'aurait hésité un seul instant. »

Après les bons procédés, l'intimidation ; le ministre de

l'Intérieur prussien, Severing, déclarait au public colonois : « La Rhénanie industrielle appartient à la Prusse et à l'Allemagne tout entière. » Conrad Adenauer se levait alors, et proposait à l'assistance, en signe de fidélité, de pousser des « hoch » en faveur du Reich. Et la cérémonie prenait fin sur l'exécution du *Deutschand über Alles* et de l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*, dont le titre même, en pareille circonstance, était d'un symbolisme assez savoureux pour des oreilles françaises. La pièce était jouée. Il n'était plus question de fédéralisme, ni même d'autonomie. Il n'y avait plus que des Prussiens.

CAUSES DE CET ÉCHEC

On se tromperait en ne voyant dans cette manifestation de Cologne qu'une mise en scène fort bien réglée, mais dénuée de toute sincérité. Le Reich l'avait échappé belle et se réjouissait de s'en être tiré à si bon compte. Quand on connaîtra mieux l'histoire de la période qui s'étend de novembre 1923 à janvier 1924, on s'apercevra avec étonnement que l'échec des tentatives insurrectionnelles n'avait nullement sonné le glas du séparatisme. Les bandes armées étaient devenues profondément impopulaires, mais on en voulait plus encore à Berlin d'être incapable d'assurer l'ordre et d'aboutir à une entente quelconque à ce sujet avec la France. Il est curieux, par exemple, qu'à Trèves, le bourgmestre de la ville, membre influent du parti du Centre, après avoir rendu hommage à l'impartialité des autorités françaises, ait publiquement lavé les séparatistes, dont il ne niait d'ailleurs pas les excès, du crime de haute trahison. Bien des gens paisibles, sans les approuver, se sentaient portés à les excuser d'avoir tenté n'importe quoi. Le pessimisme était profond dans toutes les couches de le population. Les évêques rhénans, réunis à Fulda, s'attendaient à la catastrophe, et croyaient inévitable l'avènement du bolchévisme. Le détachement de Berlin était tel que le manifeste adressé par les différents partis politiques, le 22 octobre, aux populations pour les adjurer de ne pas participer au *pustch* et de rester dans la légalité, ne contenait pas une protestation de fidélité à l'adresse de la Prusse. Le mot que l'on mettait en 1919 dans la bouche de Trimborn à propos de la République rhénane : « Si elle doit venir, elle viendra », était vraiment alors le mot de la situation.

Peu à peu, la résignation avait fait place à la colère. L'abandon de la résistance passive, qui n'était suivi d'aucune véritable négociation avec Paris, n'avait amené aucune détente en Rhénanie. L'entrevue qui eut lieu à Hagen, le 22 octobre, au lendemain du *putsch*, entre MM. Stresemann, Fuchs, Braun et les représentants des territoires occupés, avait été fort orageuse, et l'on s'était séparé fort mécontent de part et d'autre. La solution extrémiste prônée le 8 novembre à la diète provinciale par le docteur Jarres, futur ministre de l'Intérieur, et, pour trois jours encore bourgmestre de Duisbourg, qui consistait à suspendre tout secours du Reich à la Rhénanie, afin de laisser à la France la lourde charge de l'entretien de la province occupée, avait littéralement indigné l'opinion rhénane. Et le 23 novembre, la chute de Stresemann portant à son comble le gâchis politique, amenait le député démocrate Erkelenz à proclamer à Barmen, dans un discours retentissant, que l'heure de l'indépendance paraissait avoir sonné. Au même moment, les magnats de la Ruhr passaient sous les fourches caudines des accords de la MICUM. L'opinion générale était que devant l'impuissance de Berlin, la séparation était devenue nécessaire pour épargner la vie de plusieurs millions d'individus. L'État rhénan de seize millions d'habitants, qui eût entraîné à sa suite les trois millions et demi de Hanovre et eût réduit de moitié la population de la Prusse, était bien près d'être réalisé.

Une fois de plus, sans le vouloir peut-être au fond, ce fut le Centre qui sauva tout. Ses représentants s'étaient, dans les diverses entrevues avec les ministres du Reich, épuisés en récriminations stériles. Ils se révélèrent incapables de mettre sur pied un programme constructif. A la Diète provinciale réunie le 6 novembre, la désunion du Centre apparut. La Hesse et le Palatinat n'y étaient pas représentés, non plus que dans le Comité des Soixante, et les députés catholiques du Nord ne purent sortir des compétitions locales et des questions de clocher qui divisaient Coblence, Cologne, Essen et Dusseldorf. Les attaques des partisans de la Prusse les laissèrent sans défense : il suffit que le socialiste Haas, appuyé par le docteur Jarres, affirmât que l'autonomie mène au séparatisme et le séparatisme à l'annexion, pour que le Centre abandonnât des revendications qui paraissaient tout près d'aboutir.

La République rhénane se serait peut-être faite sans le Centre rhénan et malgré lui. Il fallut l'arrivée au pouvoir du Rhénan Marx, le 1[er] décembre, après une crise de cabinet sans précédent, pour sauver définitivement l'unité allemande. Dès le 4, le nouveau chancelier désapprouvait au Reichstag, dans sa déclaration ministérielle, ceux de ses compatriotes et collègues de parti qui n'avaient pas craint de causer avec la H. C. I. T. R. En écho à ses paroles, le président Braun affirmait au Landtag prussien que la Prusse n'entendait pas renoncer à ses droits souverains. Les résistances particularistes devenaient alors de plus en plus faibles. Le 15 janvier 1924, le Comité des Soixante faisait un dernier acte d'indépendance, en protestant contre la décision du Reich de ne pas payer les frais d'occupation. Le 25, le docteur Marx, sans nier d'ailleurs les services rendus au cours d'une période critique, l'invitait formellement à cesser toute activité. Au cœur même du Centre, la tendance de Berlin avait vaincu celle de Cologne, et sauvé l'œuvre de Bismarck.

LES TENTATIVES D'AUTONOMIE DU PALATINAT

Il y a quelque monotonie à répéter que le Reich, en 1923, voyait seulement dans l'autonomie une concession toute provisoire, faite au malheur des temps, et que les partisans de celle-ci étaient voués à une fin lamentable qui les verrait traqués comme de vulgaires séparatistes. Il n'est peut-être pas cependant inutile de jeter un rapide coup d'œil sur les événements du Palatinat, parce qu'en cette région, les revendications locales ne dépassèrent jamais le plan de l'autonomie. La démonstration n'en sera ainsi que plus nette.

Le coup d'Aix-la-Chapelle, du 21 octobre, ne déclencha pas dans le Palatinat le mouvement insurrectionnel qui avait éclaté en Hesse et en Prusse rhénane. Très différents des autres Rhénans, ayant conscience de ces différences et peu soucieux au reste de politique pure, les Palatins étaient las de la politique de réaction et d'aventures qui mettait aux prises à Munich, les partisans « noirs-blancs-rouges » de Ludendorff, et ceux « blancs et bleus » de von Kahr. Démocrates convaincus, ils ne demandaient qu'à s'administrer eux-mêmes, mais ils y tenaient. Un instant, ils crurent pouvoir réaliser leurs aspirations par la voie légale : le député socialiste Hoffmann, ancien

président du Conseil de Bavière, rentré depuis dans le rang en qualité de simple instituteur, tenta d'amener la Diète de Spire à peser sur Munich pour obtenir l'autonomie palatine. La Diète jugea prudent de se récuser, et Munich cassa aux gages cet instituteur trop zélé, qui dut plus tard se désister de son mandat de député. Pour goûter toute la saveur de cet incident, il faut se souvenir qu'à cette même époque le commandant de la Reichswehr bavaroise, le général von Lossow, tout dévoué à von Kahr et au cardinal Faulhaber, invitait par radio-télégramme les différentes Reichswehr d'Allemagne à refuser l'obéissance à leur maître, le général von Seeckt.

Deux semaines après, le chef paysan Heinz, devant l'échec d'Hoffmann, décidait de passer à l'action, pour conquérir par les armes l'autonomie (l'autonomie seulement), qu'il ne fallait plus espérer obtenir de bonne grâce. En vingt jours, ses troupes, pour la plupart disciplinées et de bonne tenue, occupaient toutes les villes du Palatinat. Sur 600 communes, 450 donnaient leur adhésion au mouvement. Mais Heinz se heurtait bientôt aux mêmes difficultés que Dorten et Matthes. L'évêque de Spire, Mgr Sebastian, décidé à exécuter à la lettre les instructions du cardinal archevêque de Munich, Mgr Faulhaber, mettait au ban de l'Église ce bon catholique pratiquant. Dans un esprit de touchante union, le président du Consistoire protestant, le pasteur Fleisschmann, en usait de même à l'égard de ses ouailles suspectes de tiédeur envers la Bavière, en révolte elle-même contre le Reich! Le gouvernement de M. MacDonald, doublement partisan de l'unité allemande, puisque Anglais et socialiste, annonçait l'enquête de son Consul à Munich, M. Clive. Dès lors, les nationalistes, encouragés par l'échec du mouvement en Prusse rhénane, avaient beau jeu. Cinq jours avant l'arrivée de M. Clive à Spire, le 9 janvier, Heinz était sauvagement assassiné à coups de revolver. Le 12 février, l'office de meurtre d'Heidelberg passait froidement à l'assassinat collectif par l'épouvantable tuerie, à la hache et à la benzine, de Pirmasens. Et les attentats individuels, toujours impunis, continuaient au milieu d'une population terrorisée, jusqu'au jour, — le 17 mars, — où les fonctionnaires bavarois reprenaient en mains l'administration du pays. Entre temps, grâce à la poigne de von Seeckt, la Bavière de von Kahr avait fait sa soumission à l'Empire. Dans

le Palatinat, la victoire de Munich était en définitive celle de Berlin.

L'AVENIR DU SÉPARATISME

Cependant, malgré le prodigieux redressement du Reich, l'idée fédéraliste n'est pas morte. En dépit de ces exemples peu encourageants, il se trouve encore de bons esprits pour continuer à chevaucher la chimère de l'autonomie. Ce sont, en général, de doux théoriciens, qui espèrent encore voir, quelque jour, la Prusse prendre conscience de l'abjection de ses procédés et sacrifier ses méthodes de domination brutale sur l'autel de la vertu. Certains, toutefois, semblent revenir de leurs illusions. Tel, le docteur Schmittmann.

Le docteur Schmittmann est un personnage. Professeur de droit international à l'Université de Cologne, membre honoraire de la Diète législative de Prusse, il avait succédé pendant la guerre à l'ancien chef du Centre rhénan, le député Trimborn, à la direction de l'enseignement en Belgique. C'est donc un Allemand incontestable, dont on ne saurait récuser le patriotisme. Ses opinions ne l'en ont pas moins contraint à résigner son mandat de député. C'est qu'en 1920 le docteur Schmittmann a publié, sous le titre *Prusse-Allemagne* ou *Allemagne allemande*, un livre qui eut un très grand retentissement. A cette époque, il croyait encore au fédéralisme. « La Prusse doit mourir pour que l'Allemagne vive », répétait-il alors avec un bel optimisme. Il semble aujourd'hui avoir renoncé à convaincre, par la douceur, la Prusse et ses fonctionnaires de la nécessité de faire hara-kiri. En homme bien élevé, il s'est sans bruit détaché du Centre rhénan, dont le chef actuel, le conseiller d'État Monnig, déclarait au mois de mars dernier : « Nous ne sommes pas des adversaires de la Prusse, nous sommes des Prussiens *et voulons le rester*. La présence des fonctionnaires prussiens est pour nous aussi naturelle que le fait que, dans chaque maison, c'est le père de famille qui est le maître. »

Car le Centre, aujourd'hui, en est là. Certes de telles déclarations n'ont pas été unanimement approuvées. Des résistances, tout dernièrement, se sont fait jour de la part des partisans de la Grande Allemagne « noir-rouge et or ». La revue *Allge-*

meine Rundschau a ouvert là-dessus ses colonnes à une très curieuse controverse entre deux Rhénans, les docteurs Albert Lotz, de Brül, et Heinrich Staab, de Neuss. Elle « situe » bien la position des deux pangermanismes en présence.

« Nous repoussons ici, à la frontière rhénane, écrit fièrement le docteur Lotz, même le plus léger soupçon tendant à faire supposer que nous ayons besoin de la Prusse, ou même de quoi que ce soit, pour conserver notre germanisme. Nous protestons, encore plus énergiquement, contre toutes les généralités doctrinales reposant sur la force. La tendance, devenue depuis 1918 vraiment insupportable, de confondre toujours la Prusse avec l'Allemagne, et même avec la grande Allemagne, n'est-elle pas tout simplement un acte de duperie maladive de la part d'un État particulier? »

Et le docteur Lotz de faire ressortir la loyauté des Rhénans qui se sont tus pendant cinq ans, pour éviter d'augmenter les embarras du Reich. « Pour eux, cependant, la question rhénane n'était et n'est nullement une question purement rhénane, mais bien plutôt, une question de la *grande Allemagne*, et partant, une nécessité européenne. » Encore et toujours cette « conception mondiale »,cette *Weltauschauung* de la grande Allemagne opposée, par un curieux renversement de valeurs, au militarisme et au particularisme prussiens : « L'attitude de la Prusse manque absolument d'idéal. Le sentiment politique de la Prusse est absolument anti-allemand. Il provient de la Rome païenne. »

La Rhénanie, pense le docteur Lotz, se doit d'être fidèle à l'antique héritage spirituel, qui fait d'elle un pont entre l'Est et l'Ouest. Au temps de Charlemagne, elle fut le point de départ et le centre de l'histoire chrétienne et occidentale. Chez elle, l'esprit de Cluny et d'Assise trouva son expression la plus sainte. Chez elle, enseignèrent saint Thomas et Albert le Grand. Chez elle, la forme romane s'unit à l'esprit germanique, la profondeur allemande s'allie à l'initiative franque. « Nous, Rhénans, avons notre mission culturelle germano-romane particulière. Elle se base sur l'histoire, et sur le caractère national. Pour la réaliser, nous avons besoin d'une volonté héritée, non imposée, car notre pensée est catholique, non protestante; elle s'inspire de la grande Allemagne, non d'une petite Allemagne; elle est occidentale et non slave, tra-

ditionnelle et non coloniale. Nous avons la notion de l'idée impériale d'Aix-la-Chapelle, de Mayence et de Francfort; nous aimons la conception gothique du dôme de Cologne, — mais non l'esprit étroit et le style cassant de la culture berlinoise d'un Raffke... La question allemande sur le Rhin se résume en ceci : pour la grande Allemagne, liberté et union des nations. Vive la nouvelle Allemagne! Et avec cette Allemagne et par elle, vive l'Europe pacifiée, l'Occident chrétien! »

A ce cri d'immense espérance, exhalé en périodes lyriques et quelque peu hugolesques, Heinrich Staab, l'autre Rhénan, répond sèchement, dans un style de pédant de collège : « La notion de fédéralisme n'est même pas claire. Toutes les déclarations de ceux qui, en général, se désignent sous le nom de fédéralistes allemands prouvent, et le docteur Lotz en fournit de nouveau la preuve, qu'une théorie des moins claires est imposée, en vertu d'impressions des plus subjectives, et en dépit de l'évolution historique, au développement spirituel et continu. » Et ce membre du Centre poursuit, en bon élève de Treitschke : « On ne fait pas l'histoire avec des prétextes, surtout à des époques historiques dangereuses. On la fait systématiquement... En principe, il faut commencer par se mettre d'accord sur le sens du mot fédéralisme. Entre Allemands, le fédéralisme peut moins que jamais être considéré comme un but d'éducation. Cela fait partie du caractère national de devoir tendre plutôt à une conception centripète qu'à une conception centrifuge du Reich pour pouvoir, dans le chaos des différences, transporter l'empire, vieux de 1100 ans, dans les temps modernes. Cette nécessité se fait plus sensible encore au siècle de la démocratie. »

De cet article touffu et rocailleux, dogmatique et réaliste, émergent des formules presque nettes, en comparaison du reste : « L'opposé du fédéralisme me semble être le centralisme, qu'en qualité de fédéraliste, je combats tout autant que le fait le docteur Lotz. Mais l'unitarisme me paraît devoir être l'âme nécessaire du fédéralisme, sans laquelle il n'est que le balbutiement, sans vie, d'un des membres à l'égard de l'autre, que séparation, particularisme, appel aux faiblesses d'un caractère particulier, théorie vague... » Tout ce pathos, pour amener ceci : « En qualité précisément de Rhénan, je considère que la mission de ma petite patrie est de ne pas se laisser entraîner

dans le tourbillon, mais de veiller, en le guidant, à ce que soit imposé aux deux instincts particularistes, bavarois et « borussien », le frein d'une douce contrainte confraternelle (1).

« J'approuve de tout cœur le docteur Lotz, lorsqu'il écrit que la contrée rhénane est le point de départ et le centre de la conception chrétienne et occidentale. Je sais que notre patrie est le berceau de la culture chrétienne du moyen âge en Allemagne. Or, c'est précisément indigne de cette situation de la Rhénanie que de vouloir l'entraîner dans la folie de la création d'États particuliers. Son histoire, le caractère du peuple qui l'habite, sa situation géographique, les conditions religieuses qui la régissent, parlent contre cette conception de la réalisation du fédéralisme. La mission de la Rhénanie, plus particulièrement la mission du catholicisme rhénan, consiste en ceci : agir en Prusse, pousser la Prusse à réaliser l'idée du sentiment national et médiéval. Une forte minorité catholique contient le gros du protestantisme allemand. Si l'on veut faire l'office de pont « culturel », il faut trouver tout d'abord de solides assises en soi-même. Celui qui veut pouvoir mettre progressivement les forces rhénanes au service d'une nouvelle Europe, doit tout d'abord chercher le bon chemin à travers l'Allemagne, avant de pénétrer dans le domaine européen. »

A ce réquisitoire confus, mais sans pitié, le Dr Lotz, descendant des nuages, peut bien opposer arguments sur arguments. Il peut railler agréablement, s'inscrire en faux contre les assertions de son contradicteur, affirmant que la jeunesse, à quelques exceptions près, n'a cure de toutes les associations Windthorst et Quickborn, au fédéralisme catholique plus ou moins prononcé. Il peut une fois de plus proclamer sa foi dans les États-Unis d'Allemagne, précurseurs des États-Unis d'Europe. Il peut enfin déclarer « qu'on ne peut que plaindre ceux qui, malgré tout, croient que le catholicisme rhénan, uni au protestantisme *ostelbien* dans l'État prussien, fait de celui-ci le soutien du Reich. Si, soutient-il, nous ne sommes pas capables de contenir plus complètement le gros du protestantisme allemand, et l'histoire en montre l'impossibilité, nous devrons alors, après avoir examiné à fond nos conceptions historiques,

(1) Qu'on goûte l'ironie spéciale de « ce frein d'une douce contrainte confraternelle » imposé au lendemain des massacres de Dusseldorf et de Pirmasens, par les Rhénans, à la Prusse et à la Bavière.

apprendre enfin à nous appuyer sur d'autres éléments. »

Lesquels ? Il ne le dit pas. Car, en dernière analyse, c'est Staab qui se trouve avoir raison. Toutes ces aspirations confuses qui agitent les cerveaux rhénans, tous ces rêves et ce sentiment profond d'une supériorité intellectuelle et « culturelle », qui, suivant les heures et les circonstances, se traduisent par le séparatisme, le fédéralisme ou l'autonomie, se heurtent à la rigide armature, à la volonté de fer de la Prusse. Le populiste von Kardorff, qui faillit devenir chancelier, au cours de la crise de novembre 1923, ne cachait pas à cette époque son intention de poursuivre, dès son arrivée au pouvoir, la suppression de l'article 18, néfaste à l'unité du Reich. Noske et Severing ont su faire échouer le plébiscite du Hanovre, et, en fin de compte, la première, peut-être la seule véritable application positive de l'article 18, a tourné en 1921 en faveur de la Prusse, le jour où elle s'est annexé par la voie légale le district de Pyrmont. Quelle ironie dans ce petit fait !

Entre la Prusse et le Centre, la partie n'est pas égale. Le Centre peut encore se faire illusion ; dans les moments de crise, il est l'intermédiaire rêvé, il est le sauveur, la branche que saisit l'homme qui se noie, et qui lui permet d'atteindre la berge. Mais vienne l'accalmie, reparaissent les forces. Alors, quel mépris profond pour ces Allemands de seconde zone, qui cherchent leur mot d'ordre dans la Rome papale, honnie de Ludendorff ! Comme le Centre pèse peu, à ce moment, dans la balance, et qu'on lui sait peu gré d'intervenir partout (même en Allemagne libre) où se dessine un mouvement d'indépendance, afin de le faire avorter pour le plus grand profit de la Prusse ! Il faut, pour lui rendre quelque sentiment de fierté, ces menaces d'un nouveau *kulturkampf*, qui marquent automatiquement tout regain de vitalité de la Prusse « païenne » du docteur Lotz. Il faut la floraison de toute cette « littérature du fanatisme, de l'intolérance et de l'hystérie nationalistes, » flagellée par la revue socialiste *Glocke*, qui porte les Wulle, les Graefe et les Maurenbrecher à remplacer la croix du Sauveur par la croix gammée, à rejeter l'idéal du Christ parce qu'il était juif, et à lui préférer Wotan, qui au moins était un pur Allemand, ou, comme ils disent dans leur jargon, un véritable aryen.

Alors, mais alors seulement, le Centre réagit et se défend. Il élève la voix, quand Ludendorff, en septembre dernier, télé-

graphie au président du Congrès de la ligue évangélique, qu'il « attend de l'Église protestante, seule conforme aux sentiments religieux allemands et à la recherche de Dieu, qu'elle repousse avec plus de force les aspirations impérialistes de l'ultramontanisme, et combatte avec la dernière énergie toutes les tentatives faites en vue de démembrer la Prusse. » Il se sent touché, lorsqu'au même congrès, le professeur Hœffer déclare que « le moment viendra où le protestantisme aura besoin d'alliés pour lutter contre ses adversaires et devra s'assurer le contrôle des partis politiques », qu'il voit cet appui dans le mouvement raciste, « si on influe sur son développement et si on le surveille en ce sens, car c'est dans l'union de l'idée raciste et du protestantisme que se trouve le salut du peuple allemand. »

Il se sent touché et n'en poursuit pas moins son rêve, plus humain, sans doute, que celui des gens de Berlin, mais infiniment moins logique. Peut-être comprendra-t-il un jour qu'il peut être préférable d'agir par le dehors plutôt que par le dedans, qu'un État unique où la Prusse ne domine pas est une impossibilité et que, lorsqu'on a affaire à des fous furieux, la méthode qui consiste à tendre la joue gauche après la droite est plus évangélique que politique. En tout cas, nous n'en sommes pas là. Il est permis de penser qu'en face du fait accompli d'une séparation brutale, les catholiques rhénans se seraient repris, organisés, et que le jeune État, premier né d'une harmonieuse fédération, eût incité les autres pays à se libérer de l'hégémonie brutale de la Prusse. La Rhénanie aurait alors pu assumer sa mission traditionnelle, être le pont jeté entre l'Ouest et l'Est. Mais il serait puéril d'attendre seulement ce résultat d'une heureuse évolution. Et l'heure des révolutions est passée. Elle peut revenir dans cette Allemagne si instable, où tout se transforme si rapidement. Mais les Rhénans sauront-ils saisir l'occasion ? Et nous, saurons-nous vouloir ?

GUY DE TRAVERSAY.

A L'EXPOSITION RONSARD

Ronsard et son temps ! Quel beau titre, ambitieux, mais que tient si bien l'Exposition de la Bibliothèque nationale organisée en l'honneur du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard par M. Roland-Marcel et ses collaborateurs auxquels s'est joint M. Alfred Pereire, et par le comité que préside M. Pierre de Nolhac avec autant de maîtrise que d'activité. Une fois de plus, ont été mises sous les yeux de tous des richesses étonnantes, pas toujours familières aux érudits, mais tout à fait inconnues du public, celles du vieux dépôt qui remonte au règne de Charles V, un legs des âges, sans doute, mais aussi l'héritage de tant de loyaux serviteurs : je pense, par exemple, au fonds Dupuy pour le XVIe siècle. La Bibliothèque Sainte-Geneviève a prêté quelques magnifiques crayons ; le Musée de Versailles, une série de portraits peints fort intéressants. L'effigie d'Étienne Pasquier, l'érudit et caustique avocat, avec sa calotte noire, tout de noir vêtu, maussade et le poil grison, celle de Guy du Faur de Pibrac, tout rond, sanguin, sans beaucoup de cervelle, amis de Ronsard, sont des documents précieux et d'une rare qualité psychologique. C'est dommage seulement que le Louvre, dont les collections remontent précisément à François Ier, — au temps du Primatice, elles étaient installées dans les bains à l'antique, — n'ait pas enrichi l'Exposition de quelques pièces hors ligne qui sont la gloire de la salle des portraits du XVIe siècle, de quelques morceaux de sculpture qu'il faut aller voir dans la salle, si heureusement remaniée, de Germain Pilon.

Mais telle qu'elle se présente à la Bibliothèque nationale, l'Exposition consacrée à Ronsard et son temps, donne un choc

dont on ne peut se défendre. Des petits marbres antiques, délicatement choisis, une tête de jeune faune, un cortège de bacchantes, si bien placés au centre de la pièce, nous rappellent que le paganisme est au cœur même de l'œuvre de Ronsard. Des grandes tapisseries datant du début du XVIIe siècle, faites sur des cartons antérieurs et exécutés par la manufacture de Mincy, qui précéda celle des Gobelins, des murs tendus de beaux dessins aux vitrines contenant manuscrits, imprimés, somptueuses reliures mosaïques, on va émerveillé. Nous avons l'impression d'être introduits tout à coup dans le XVIe siècle français, que nous commençons seulement de connaître, à la cour de Valois et de Médicis, où les hommes sont si beaux et les femmes si peu plaisantes. Il est bien que tant d'effigies soient dressées autour de Ronsard, qui avait promis à leurs modèles l'immortalité. Le poète a tenu sa parole. Ils revivaient dans ses vers; ils revivent aujourd'hui sous nos yeux.

Ronsard nous accueille surtout, comme il convient, par la série très importante de ses éditions originales. Il y a là l'*Avant entrée du roy très chrestien Henry II* (exemplaire unique prêté par la Bibliothèque de Troyes); les éditions rarissimes des *Amours* de 1552 où nous voyons le charmant médaillon de Ronsard lauré, sur sa vingt-septième année, et celui de Cassandre qui reproduit peut-être la petite peinture de Nicolas Denisot que portait sur lui Ronsard, quand il disait dans les bois touffus de son pays, la beauté de Mme de Pray et sa douleur; la mince et touchante plaquette de la *Suite des Amours* de 1555 où apparaît la simple Marie paysanne Ronsard est encore sur la petite caricature du factum de La Baronie, sous l'aspect du vieillard cacochyme qui se chauffe près de son feu, non loin du coffre où il accumule les trésors que lui rapportait la messe, suivant les Réformés, les biens du pauvre poète tonsuré, qui nous a dit avoir plusieurs fois serré sa ceinture, n'ayant pas déjeuné !

Mais Ronsard, « charmeur des hommes et des femmes », comme le qualifie déjà l'épigramme grecque des *Odes* de 1550, est surtout à la page ouverte de l'édition in-folio de 1584, dont la première page porte la signature de d'Urfé. Ce grand livre ouvert est vraiment le testament du poète, sa bible, sa passion, le livre qu'il est venu corriger à Paris, si malade

déjà, dans l'hiver rigoureux de 1583, entrant dans la forêt de ses poèmes comme le bûcheron dans la forêt de Gastine, cruel à lui-même, imposant à ses *Amours* une nouvelle ordonnance, donnant à une maîtresse ce qu'il avait dit de l'autre; car rien ne comptait plus à ses yeux que la beauté de son œuvre. Ainsi, il lègue à la postérité ses vers, comme il voulait qu'ils fussent récités à l'avenir.

Et Ronsard revit encore dans le cortège de ses amitiés. L'homme était, comme il s'est dépeint, mélancolique, fantasque, très sensible. Parce qu'il s'est brouillé, peu de temps d'ailleurs, avec Pierre de Paschal, qu'il a rompu avec son disciple Grévin, avec son vieil ami l'helléniste Florent Chrestien qui l'avaient injurié, on a fait de lui le plus mauvais des confrères. Rien n'est plus faux; Ronsard aimait tendrement les écrivains ses contemporains. En parcourant leurs œuvres, j'ai toujours été étonné des hommages qu'il se plaisait à rendre au talent d'autrui. Il en a été très aimé.

Saluons donc au passage Jean Dorat, son vieux maître de grec, l'helléniste incomparable, le paysan limousin Dinemandi, qui a su le grec comme un Grec, et donné à ses disciples les commentaires enthousiastes de Platon et de Pindare, qui sont à la base de la doctrine de la Pléiade. Le voici, malingre, avec son front ridé, sur une belle médaille et sur le frontispice gravé de ses *Poemata*. Allons aussi vers Joachim du Bellay, le gentilhomme angevin, comme Ronsard était le gentilhomme vendômois. Une page d'un bel album de portraits nous montre sa physionomie aiguë, si française. Il est tout vivant, celui-là, que Ronsard évoque dramatiquement comme un fantôme mort. On conçoit le plaisir qu'il y avait à discuter avec l'auteur de la *Deffense et illustration*, qui ne pouvait souffrir les Italiens, qui a vu dans Rome un décombre, qui a traité les Vénitiens de « coyons », et dont l'écriture, que nous avons sous les yeux, est, comme celle de Ronsard, une gothique française, mais si souple et légère.

Voici Pierre de Paschal qui, sans mériter la réputation de latiniste admirable que lui firent ses contemporains, est loin d'avoir été un paresseux et un hâbleur ignare, Paschal, « Paschal garonnant », comme dit Ronsard, méridional, verbeux, qui a écrit de sa main l'étonnant journal en français des événements de Paris, en 1562, qui nous fournit un tableau si tra-

gique de l'année où Ronsard fera entendre sa grande parole française dans le *Discours des misères de ce temps*. Et Ronsard, qui a vu mourir Turnèbe, portera sur ses épaules à sa dernière demeure des Augustins, le charmant Remy Belleau qu'il aimait tendrement, le chantre de la nature et des bestioles. Il formera un disciple aimant de son secrétaire Amadis Jamyn qu'il nourrit près de lui. Devant le jeune Desportes lui-même, devant le triomphe de l'italianisme musqué que protège Henri III, Ronsard n'aura que des paroles magnanimes, à peine nuancées d'une ironie que nous lui prêtons peut-être.

Car, jusqu'au terme de sa vie, Ronsard, qui avait été dans son art un grand révolutionnaire, admirera la hardiesse, cherchera le renouvellement. Il doit quelque chose à Jamyn : la connaissance d'Hélène ; à Desportes, le style nouveau de ses sonnets, au temps ou Vénus « mignardait les moustaches de Mars ». Jusqu'à ses derniers jours, nous verrons Ronsard préoccupé des recherches des jeunes, attentif à leur hommage, comme il se montra envers le jeune Flaminio de Birague, dont on aurait voulu regarder l'étonnant portrait.

Ronsard, qui avait nourri sa poésie d'érudition, protestera seulement contre celle des jeunes « latiniseurs », comme Jacques-Auguste de Thou. Parvenu à la maîtrise que donne l'âge, il ne s'éleva guère que contre l'enflure et le grotesque des jeunes, Du Bartas et Du Monin, épris qu'il est du souverain style, « ni trop haut, ni trop bas », qu'il s'est créé à l'imitation de son maître Virgile. Ainsi Ronsard nous apparaît dans le cortège de ses amitiés littéraires, parmi les poètes qui lui feront si imposante escorte à son tombeau, où l'on peut même remarquer quelque presse.

Mais il serait vain de ne chercher Ronsard que dans l'entourage de ses maîtres et de ses émules. Un poète tel que lui, si parfaitement intelligent, — ses premiers amis, comme Guy de Brués, ont reconnu en lui le philosophe, — a compris toutes les formes du beau. Voilà un point de vue intéressant que l'Exposition met parfaitement en lumière.

C'est dans un cortège de musiciens qu'en 1552, chez la veuve Maurice de la Porte, au Clos Bruneau, Pierre de Ronsard chanta ses amours. De bons musiciens l'accompagnent : P. Certon, C. Goudimel, Marc-Antoine de Muret et Janequin.

Car il avait fait mettre à la fin de son livre la musique « sur laquelle tu pourras chanter une bonne partie du contenu en icelluy ». Ainsi le poète fait éditer ses *Amours* aux accords du luth. En 1569, il adressa son poème du *Souci* au bon chanteur Guillaume Cherouvrier. Des vers de Ronsard ont été mis en musique par la plupart des musiciens de son temps. L'année sanglante de la Saint-Barthélemy, Ronsard préfaça les *Meslanges de chansons*, donnant une louange si sentie aux musiciens passés et présents, en particulier au divin Orlande. On voit que si Ronsard a beaucoup aimé la musique, les musiciens ont toujours beaucoup aimé ses vers. L'intéressante vitrine de l'Exposition nous le rappelle. Elle place sous nos yeux l'étonnant *Balet comique de la roine* de 1582, où Hélène de Surgères parut en nymphe. Une grande peinture du Musée de Versailles représentant le bal des noces de Joyeuse, un protecteur de Ronsard qui collabora à la fête avec Desportes, nous retrace la dernière des fêtes platoniciennes, qui enchanta Henri III au Louvre.

C'est tout le Louvre, les artistes qui l'édifièrent et l'ornèrent, qu'il faudrait évoquer après les musiciens, pour faire comprendre ici Ronsard. L'Exposition nous y aidera. Les *Odes* en particulier, où l'on n'a vu jusqu'à présent que des transcriptions pindariques, ne forment guère qu'une série de médaillons à l'antique, de portraits d'apparat dans des costumes mythologiques qui évoquent la splendide Cour de Henri II, les salles aux belles boiseries, d'un si noble style, qui nous font penser à Versailles. Les triomphes d'Henri II, ce grand moment d'expansion française sur le Rhin, les victoires sur les Anglais, ont consolidé nos frontières et assuré le triomphe de la langue française, du style nouveau. Ch. Fontaine l'a dit très clairement : il faut désormais écrire en français pour chanter les triomphes de la France. Il y a là un parallélisme frappant avec les années victorieuses de la jeunesse de Louis XIV. Mais le travestissement à l'antique était alors quelque chose de beaucoup plus naturel. Toute la Cour de Henri II figure au banquet des Dieux sur la coupe de Léonard Limosin ; et ce n'était pas là absolument une innovation, comme le prouve la miniature exposée de François Ier, où il est figuré portant les attributs de Minerve, de Mercure et de Diane. Quand Henri II entre à Paris, il fait cabrer son cheval blanc parmi la foule, et se

montre équipé comme un empereur romain. Les gens du collège Coqueret ont collaboré à cette royale mascarade. Diane de Poitiers, la vieille amie du Roi, est la sœur d'Apollon; l'épouse, Catherine, une Junon. Avant d'être écrite, l'allégorie de la *Franciade*, a été sculptée au Louvre sous la forme d'une *Renommée* par Pierre Lescot, le grand ami du poète, celui qu'il rendit confident de sa vie et de ses aventures. Ronsard l'a défendu contre les Italiens qu'il ne pouvait souffrir, prenant son parti contre Philibert de l'Orme, son rival. Et Ronsard admirait beaucoup Germain Pilon qui, sur l'ordre de Catherine, a sculpté les Grâces françaises, dignes d'Athènes, pour soutenir le cœur de Henri II :

> Par une royne où sont toutes les grâces,
> Trois Grâces sont mises dessus ce cueur...

Il a erré à Saint-Denis, au moment où Germain Pilon travaillait au tombeau des Valois, au pied desquels Ronsard se réservait une place. Denisot du Mans, peintre et poète, avait été jadis son compagnon. Et c'est à Jeannet, c'est-à-dire à Jean Clouet, que Ronsard avait demandé le portrait de sa maîtresse.

Clouet est le nom prestigieux du dessinateur précis, et un peu sec, auquel on donnait, il y a quelques années, tous les beaux dessins de Chantilly, de Sainte-Geneviève, de la Bibliothèque nationale, et qui sont vraiment les joyaux de l'Exposition que nous parcourons. Mais nous savons aujourd'hui que François Clouet qui travailla jusqu'en 1572, n'est qu'un nom passe-partout. Il a à ses côtés Jean de Court, connu surtout par des témoignages contemporains, Antoine Caron, François Quesnel et les expressifs Dumontier.

Ces crayons anonymes du XVIe siècle triomphent une fois de plus aujourd'hui. Ce sont des merveilles qui retiennent naturellement la faveur du public. Imaginez un trait délicat et précis, fixant tout l'intérêt sur le visage, pris de trois quarts, traduisant la vie même, abandonnant à des indications plus sommaires, mais d'une science consommée, ingresque, le détail du costume. Un fard délicat colore ces dessins, indiquant la nuance des yeux, des cheveux, rosit les joues et les lèvres. Ils évoquent pour nous la Cour de François Ier, d'Henri II, ressuscitent les premiers protecteurs de Ronsard, Michel de

l'Hospital, Odet de Coligny, Marguerite de France, Diane de Poitiers qui nous fait penser à Mme de Maintenon, la série des Médicis affreuse, avec Catherine si lourde et grasse, que Ronsard a si bien servie et dont il a traduit la pensée tolérante, Charles IX, son élève en poésie, qui nous apparaît tour à tour enfant, et sous les traits tirés de l'homme, Henri III avec son grand front migraineux, prématurément vieilli, si triste, le mystique dépravé dont l'image est encore moins cruelle que les rapports des ambassadeurs et des correspondants italiens qui nous le font connaître, mais qui demeura toujours si brave et éloquent :

Voicy du roy Henri troisième l'image
Qui mesprisa la vie, ennemis et dangers...

Instinctivement, nous allons aux crayons de femmes que Ronsard a chantées et aimées, en souvenir des portraits littéraires, si admirables, qu'il a tracés d'elles, de leurs toilettes chargées de tant de perles et de verroteries, comme les modèles de Véronèse :

De quoy te sert mainte agate gravée,
Maint beau ruby, maint riche diamant?
Ta beauté seule est ton seul ornement.
Beauté qu'Amour en son sein a couvée...
Cache ta perle en l'Orient trouvée,
Tes grâces soyent tes bagues seulement.

Mais il faut le dire, une désillusion nous attend ici. Sauf le portrait présumé de Gabrielle d'Estrées, qui a tout le charme d'un pastel du XVIIIe siècle, nos dessinateurs du XVIe siècle n'excellent pas dans les effigies féminines; Ronsard les fait oublier de tout son génie. Quelle absence de grâce et de volupté dans la plupart de ces figures, encore raidies, sans sourire, engoncées dans les collerettes et les robes montantes! Mais quel témoignage précieux aussi sur la Cour de Catherine, sur l'escadron des filles que nous voyons toujours à travers les hâbleries égrillardes de cet affreux Brantôme, le laid Gascon dont il faut regarder la revêche figure. C'est un fait que la Cour de Catherine, une maison ouverte à la française, et non fermée à la façon d'Espagne, était parfaitement tenue. Catherine y faisait observer la discipline, corrigeant elle-même les filles d'honneur de sa main. Elles portaient des robes longues, épaisses et

raides, qui les dissimulaient complètement, de chastes voiles, des cols montants. Ces escadrons de filles ne nourrissaient pas généralement d'intrigues amoureuses et politiques, comme l'a rapporté Brantôme. Le platonisme y fleurissait, avec ses hypocrisies parfois. Voici Marie Stuart, dont Ronsard conservait un portrait dans son « étude parée de livres », la reine savante et triste, dans les voiles blancs de son veuvage. Mais vraiment on voudrait mettre en doute le portrait de Françoise d'Estrées, l'Astrée de Ronsard, figure si déplaisante; celui de la moutonnière Marie de Clèves dont Henri III devint fou; et celui de la belle Chasteauneuf qui n'est pas belle. Il ne faut pas relire l'enchanteur portrait de la Charite, Marguerite de Valois, qui dansait « en roulant divinement le pas », la royale Hippolyte de Desportes, le feu follet des fêtes de la Cour, devant des crayons qui ne la flattent pas:

En ses yeux bruns toute délicatesse...
Sa bouche estoit de mille roses pleine.

Une figure est bien aimable cependant, celle de Madeleine de Laubespine, que Ronsard louangea; et la savante maréchale de Retz, dans son habit de Cour, est fort digne, avec un front où rayonnent l'intelligence et l'honnêteté. Comme j'aime son album de vers, aux belles lettres ornées, qui fait tant songer à la Guirlande de Julie!

Oui, ce sont vraiment les effigies d'hommes qui nous retiennent surtout, les Chastillon, les Guises, Anne de Joyeuse, l'amiral, un vrai séducteur, si beau et aimable. Mais entre toutes ces figures d'hommes, nous nous arrêterons devant Béranger Le Guast, le grand ami de Brantôme, celui que Ronsard rendait le confident du « chaud de ses artères ».

Que l'homme nous apparaît vivant, élégant, cynique comme il était, le torse bombé, net comme la lame de l'épée qu'il fit admirer à Brantôme dans la cour du Louvre, le beau capitaine des gardes! « Souci de Mars et de Cypris », il était brave et batailleur, très aimé d'Henri III qui l'avait vu monter à l'assaut du bastion de l'Ange, à la Rochelle, où il fut blessé. Il recevait admirablement dans son hôtel d'Anjou. Ronsard y fréquentait, retrouvant les beaux esprits d'alors : Brantôme qui lui faisait la lecture des auteurs italiens; Beaujoyeux, le premier violon de Catherine, Italien spirituel; Charles d'Épinay, l'évêque de

Dol; le jeune Agrippa d'Aubigné qui ne méprisait pas, en ce temps-là, la compagnie de ces viveurs. Et c'est là qu'un soir Dorat lut pour la première fois le conte de *la Matrone d'Éphèse*. Aux dîners de Le Guast, on parlait surtout de l'amour, des plaisirs et des déplaisirs qu'il nous donne. Mais dans l'amour, Le Guast, cruel, qui s'était couvert de sang innocent à la Saint-Barthélemy, appréciait surtout la vengeance. Amant de Françoise d'Estrée, l'Astrée de Ronsard, Le Guast avait tué en duel Antoine d'Alègre, cousin d'un gentilhomme professionnel de l'assassinat, le baron de Vitteaux. Ce dernier devait s'introduire un soir dans sa maison, après que Le Guast eut placé sa garde au Louvre, et l'égorger dans la ruelle de son lit, « laissant Mme d'Estrée forcenée d'avoir perdu son amant ».

De telles figures, unissant à la violence le raffinement, la culture à la force physique, nous captivent. Mais d'autres vitrines, sans parler à nos yeux, sont pour nous l'objet de bien des réflexions. C'est une fort heureuse idée, par exemple, d'avoir songé à grouper, autour de Ronsard et de la Pléiade, les poètes provinciaux. Car la France du XVIe siècle était encore un agrégat de provinces, soumises parfois de nom à l'autorité royale. Il y avait là des centres de culture, d'opposition aussi à la monarchie centralisée, dont le protestantisme et la Ligue éprouvèrent la puissance. Un Ronsard est demeuré un « vieux Gaulois », très attaché à sa terre.

Enfin, dans la France de ce temps, surtout au temps de Henri III, on aurait pu remarquer bien des centres traditionnalistes qui s'opposaient tout naturellement à l'étranger, à l'italianisme que représentait le goût nouveau d'Henri III et de sa cour. Il y avait là comme une manière d'opposition. Dans nos provinces, qui ne suivaient pas la mode de Paris, ni celle de la Cour, Ronsard compta une foule d'admirateurs, d'imitateurs jusqu'à ses derniers jours. On était resté fidèle à son premier style, à celui dans lequel il avait chanté sa Cassandre. On lui savait gré, sans doute, d'être demeuré un pur Français, de ne pouvoir souffrir les Italiens, les mœurs mauvaises, la fausse splendeur, les excès de l'âge nouveau. Ce « style Cassandre » est repris par l'Auvergnat Jean de Boyssières, par le Savoyard Claude de Buttet, par le Breton Charles d'Épinay, par l'Angevin Pierre le Loyer, par le Dijonnais Claude Turrin, par le Bordelais Pierre de Brach, par Jean de

la Jessée le Gascon, tous disciples de Ronsard qui s'inclinaient devant son génie. La guerre religieuse a brisé bien des amitiés. L'âge est venu. Ronsard s'est retiré sur ses terres. Un jeune Champenois, son disciple, Amadis Jamyn le parfait secrétaire, va cueillir pour son maître la fraîche salade défendue par les médecins, et il a lu Homère près de lui. Et c'est un autre jeune provincial, Claude Binet du Beauvaisis, fort spirituel et si épris de la vie pastorale, qui recueillit certaines de ses confidences, et qui écrira le *Discours de la vie de Ronsard*, qui a été le point de départ de tant de recherches biographiques. Ainsi Ronsard, gentilhomme de ce Vendômois, que Michelet a dit si « prosaïque », Français du cœur de la France, qui voulut mourir à Saint-Cosme, « l'œillet de la Touraine », nous apparaît dans le cortège des poètes provinciaux, donnant sa fleur et son parfum dans le corbillon des fruits de son pays.

C'est encore une idée très heureuse d'avoir réuni dans les vitrines de l'Exposition des pièces caractéristiques de ce temps, les images des fêtes, des guerres et des massacres qui donnent le frisson. Car le seizième siècle français, la grande époque de l'art, enfanta dans la douleur, dans les affres d'une révolution politique et religieuse, où tout a été remis en question, même le roi dont la race finit.

Quels rares moments de repos cet âge nous présente avec les fêtes diplomatiques de Fontainebleau ou de Bayonne! Mais ces heures d'apaisement, Ronsard les a goûtées avec le sentiment d'une consciente volupté. Quel dommage de ne pas les voir évoquées ici par les belles tapisseries des Offices de Florence, pièces splendides où revivent les cartels et les mascarades, les grandes chasses de Fontainebleau, au temps où l'on chantait sur un air grave et pompeux le triomphe de l'amour! Mais une telle réunion de documents nous présente déjà ici tant d'aspects de ce XVIe siècle, où l'âme élargie et mélancolique s'envole à la suite des aventuriers, vers l'Amérique, le Pérou ; elle nous ouvre ce domaine, plus infini encore que le monde connu, et qui est celui des sciences. Là encore, nous trouverons Ronsard attentif, qui a connu André Thevet, ses voyages et son malheur, Ambroise Paré, le chirurgien du Roi, pour lequel le poète écrit un sonnet préfaçant les *Œuvres* (1575).

Ainsi Ronsard, qui n'est représenté ici que par la médaille de Primavera, les portraits de ses éditions (on aurait bien voulu voir le beau crayon de l'Hermitage), n'a jamais été mieux peint que par cet ensemble où nous voyons tous ses amis, tous ses protecteurs et ses contemporains.

Il revit vraiment dans sa grande et mauvaise écriture, dans ses paraphes orgueilleux. Qui peut voir sans émotion le brouillon du beau discours académique prêté par M. Henri de Rothschild, la méchante lettre écrite à son vieil ami Scévole de Sainte-Marthe à propos d'Hélène : (« c'est un grand malheur de servir une maîtresse qui n'a jugement ny raison en notre poésie »), la lettre à Baïf à propos de la *Pædotrophia* de Sainte-Marthe?

C'est bien le lieu d'évoquer son ombrageuse et haute personnalité. Qui se contenterait aujourd'hui de la page sotte de Michelet : « Au faux Achille (Henri II), un faux Homère, au faux César, un faux Virgile... » Et Michelet exécute le maniaque enragé de travail, qui se ronge les ongles, rime le jour et la nuit sans lâcher prise, le « capitaine Ronsard » qui frappe comme un sourd sur la pauvre langue francaise, que personne ne comprend et que tous admirent. Ainsi, Michelet écrit l'histoire, suivant ses crises d'amour et de haine, Michelet qui ne lit plus rien, en 1856. Mais, suivant son mot si juste, si l'histoire doit être une résurrection, Ronsard ressuscite vraiment à l'Exposition du quatrième centenaire. Il nous apparaît qu'il a été à la fois un grand artiste et un grand serviteur, disons le mot. Son œuvre est inspirée par des circonstances réelles, par la vision même de son temps.

En donnant un dernier regard à tant de reliques ici rassemblées, nous pensions que les plus belles aventures sont toujours dans l'ordre spirituel. C'est une belle aventure que la vie de Ronsard, le petit gentilhomme « sourdaud », incompris des siens, l'élève du collège Coqueret, qui, entouré d'un petit nombre de camarades, s'est jeté, en cet âge de bataille, au pillage de la littérature grecque et latine, avec sa Brigade qui deviendra la Pléiade. Ces Gallo-Grecs, comme ils se nomment, ont vraiment donné l'assaut à l'antiquité. Ronsard, le plus batailleur, sera le plus vite assagi. Un autre eût dû étouffer sous le fatras de Pindare et de Lycophron. Mais déjà Virgile et Homère sont ses guides. Le vieux Gaulois qu'il est demeuré, au tempérament

dru et fort, à travers l'Oarystis s'achemine vers l'amour de la simple Marie. Et le voici tout français, attentif aux événements de son temps, dont il fait vraiment la chronique, chantre des fêtes curiales, polémiste inspiré à l'heure des luttes religieuses. Avec une souveraine aisance, et tant de raison, il se montre le bon serviteur, conseillant ou gourmandant ses maîtres, la reine mère et ses fils. A l'automne de sa vie, dans le silence de sa campagne qu'il aima passionnément, il se tourne vers la contemplation de la Nature chantant les saisons, les étoiles, la vie et la mort, l'éternelle métamorphose.

Il relit son Virgile, son Homère, et Lucrèce, dans ses bénéfices ecclésiastiques qu'il administre avec soin et générosité. Il est tout païen et il demeure catholique, chantant les processions et les hymnes des saints gravées dans les églises de son pays. Il fera même une fin chrétienne fort édifiante.

Tel fut l'homme dont nous saluons le buste en sortant de l'Exposition, entre la haie de lauriers qu'il eût aimée. Il nous regarde incliné douloureusement, dans la maigreur de ses derniers jours, car la statue est sans doute faite d'après le masque funèbre pris à Saint-Cosme. Et nous avons le sentiment que lui, qui avait goûté toutes choses, tous les plaisirs, connu toutes les curiosités, qui était sorti du banquet de la vie « saoul du monde », comme il l'a dit à Villeroy, n'eût été étonné ni de l'injuste abandon qui si longtemps entoura son œuvre, ni de la foule nombreuse et mondaine qui défile aujourd'hui devant lui :

Nous devons à la Mort et nous et nos ouvrages :
Nous mourons les premiers, le long reply des âges
En roulant engloutist nos œuvres à la fin :
Ainsi le veut Nature et le puissant Destin...
Quant à moy, j'aime mieux trente ans de renommée
Jouissant du soleil, que mille ans de renom
Lorsque la fosse creuse enfouyra mon nom,
Et lorsque notre forme en une autre se change.
L'homme qui ne sent plus n'a besoin de louange.

PIERRE CHAMPION.

PROBLÈMES
DE LA VIE ET DE LA MORT
LES COLLOÏDES

Henri Poincaré, qui fut un puissant théoricien, a écrit contre les théories les choses les plus meurtrières qui aient jamais été proférées. Il a montré leur caractère aléatoire, leur impossibilité de parvenir jusqu'à l'essence même des choses, et il a cru leur faire beaucoup d'honneur lorsque, après leur avoir dénié toute capacité d'atteindre la *vérité*, il leur a concédé cette vertu : c'est qu'elles sont *commodes*. Et pourtant Poincaré a consacré toute sa vie à la théorie...

C'est que, comme il l'a dit, un amas de faits n'est pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison, et qu'une maison est infiniment plus utile et plus agréable et plus commode qu'un tas de pierres. C'est que, comme l'a dit Bacon, il n'est de science que du général. C'est que, après le besoin de vivre, le besoin de philosopher est le plus puissant qui soit dans l'âme humaine. C'est que, à la guerre, — et quelle guerre est plus passionnante que celle de l'esprit humain contre l'inconnu ? — mieux vaut un plan imparfait que pas de plan du tout : parce qu'un plan est un animateur de la volonté, qu'il implique des hypothèses génératrices d'actions. Pareillement dans la science, l'hypothèse a toujours, même quand elle est fausse, l'avantage de suggérer des recherches et des expériences, quitte à être ensuite dévorée par celles-ci, à l'inverse de la légende d'Ugolin.

Pour ces raisons, et d'autres encore qu'il est superflu de développer ici, car chacun les sent plus ou moins intuitivement, toute doctrine qui tente d'assembler en une synthèse les

faits qui concernent notre être, les faits biologiques, doit forcément passionner les esprits curieux, Or, tout justement, une théorie vient de voir le jour qui, à mon avis, n'a pas jusqu'ici attiré suffisamment l'attention et qui tend à concentrer en une synthèse puissante les données les plus récentes que la biologie a apportées dans les problèmes de la vie et de la mort.

Cette théorie que je voudrais, aussi clairement mais aussi brièvement que possible, exposer aux lecteurs de la *Revue*, est due à M. Auguste Lumière de Lyon qui, en collaboration avec son frère M. Louis Lumière, a déjà apporté dans la photographie, la chimie et la cinématographie, le beau contingent de travaux que tout le monde connaît.

La théorie biologique de M. Auguste Lumière est, comme on le verra, simple et fortement synthétique. Cela seul doit lui mériter l'attention. Par ailleurs, elle est fondée sur un certain nombre d'expériences et d'analogies impressionnantes. Enfin, elle a le grand avantage de suggérer des recherches et des expérimentations nouvelles, et cela surtout est précieux. Car autre chose est une théorie invérifiable et en quelque sorte mystique, et qui plane au-dessus des prosaïsmes du monde observable; autre chose est une théorie que s'impose le critère des faits. Que ceux-ci ne puissent et même ne doivent nécessairement quelque jour infirmer la *théorie colloïdale* de M. Auguste Lumière, c'est ce qui *a priori* me paraît certain. Il n'est point de doctrine qui ne passe quelque jour, après avoir résisté plus ou moins longtemps. Il en est ainsi, parce que toute théorie, — j'entends toute bonne théorie, — est un *coagulum* de notre pensée logique et d'un certain nombre de faits connus. Comme notre pensée ne saurait contenir tout l'univers dont elle n'est qu'une parcelle médiocre; comme, d'autre part, les *faits* connus aujourd'hui ne sont qu'une faible fraction de ceux qui seront connus demain, il s'ensuit nécessairement que le *coagulum* théorique de l'une et des autres doit être incomplet, imparfait, et devra être quelque jour remplacé par un autre mieux adapté aux choses.

Nous avons vu que la loi de gravitation de Newton, qu'on croyait propre à contenir pendant une dizaine de siècles toute l'astronomie, a dû subir le sort des choses en apparence les plus perdurables. Souhaitons à la théorie de M. Auguste Lumière de durer aussi longtemps ; et même, si, comme je ne me

le dissimule point, cela ne devait point être réalisé, il sera toujours beau d'avoir abrité et synthétisé, fût-ce un temps, un ensemble de faits biologiques connus aujourd'hui.

***

Mais avant tout il importe que j'éclaire un peu ma lanterne. J'ai appelé l'hypothèse de M. Lumière *Théorie colloïdale de la vie*. Voilà le grand mot lâché. Que mes lecteurs ne s'effrayent point de son aspect un peu barbare, car il dissimule des êtres passionnants. Et voyons d'abord ce qu'on appelle un colloïde, une chose colloïdale. Cela seul est, par soi-même, et en dehors même des aperçus biologiques que nous dirons, un sujet passionnant et qui vaut que nous nous y arrêtions quelque peu.

Qu'est-ce qu'un *colloïde*? Quand on cherche à définir exactement ce terme, on constate que c'est très difficile. Qu'on n'aille point à ce propos jeter aussitôt la pierre aux hommes de science. Les choses les plus communes sont souvent les plus difficiles à définir. Qu'est-ce qu'un être vivant? Bien avisé celui qui le définira précisément et les physiologistes en sont encore à chercher un signe net, absolu, univoque qui permette de distinguer la matière vivante de la matière morte. Il en est de même dans bien d'autres domaines. Qu'est-ce qu'un animal? qu'est-ce qu'une plante? Nous savons que l'âne, que l'homme est un animal. Nous savons aussi que le laurier et le chardon sont des plantes dont ces deux animaux aiment respectivement à se nourrir. Mais, aux confins de la zoologie et de la botanique, il existe des êtres simples, et particulièrement des êtres marins dont nul ne peut dire avec certitude s'ils sont animaux ou plantes et que les naturalistes, selon leur école, rangent dans l'une ou l'autre catégorie. Eh bien ! il en est de même des *colloïdes*. Il n'existe pas de définition parfaitement générale et univoque de ces substances, car on en connaît qui ne rentreraient que partiellement dans la définition. Le mieux est donc que nous tâchions de définir ce que sont les colloïdes, non par des mots mais par des faits.

La terminologie généralement usitée dans ce domaine est celle qui a été créée par le chimiste anglais Graham. C'est lui qui, en 1861, a introduit dans la science ces deux termes de *colloïde* et de *cristalloïde*.

Voici une expérience très simple : versons au fond d'un

vase de verre cylindrique une solution colorée plus dense que l'eau, par exemple une solution bleue de sulfate de cuivre, et cela jusqu'à mi-hauteur du verre. Puis versons très doucement au-dessus, avec des précautions spéciales et par le moyen d'une pipette, de l'eau. Si l'opération a été bien menée, et avec suffisamment de délicatesse, l'eau ne se mélangera pas au sulfate de cuivre, mais restera au-dessus, et il y aura entre les deux liquides une surface de séparation nette.

Si nous laissons ensuite en repos nos deux liquides ainsi superposés dans le vase immobile, et dans un local à température constante, et que nous revenions le lendemain, nous constaterons que, au lieu de la surface de séparation nette de l'un des liquides, il y a une zone de transition d'environ un ou deux centimètres d'épaisseur et dans laquelle l'eau ne sera plus incolore, ni bleu foncé, comme la solution cuivreuse, mais bleu dégradé, comme si une partie de sulfate de cuivre avait monté dans l'eau pure tandis qu'une partie de celle-ci descendait dans la solution cuivrée. Il y a eu en effet compénétration partielle des deux solutions et ce phénomène est dû à la *diffusion* des particules des deux liquides. Si nous prolongions cette expérience, nous verrions que, trois jours après, l'épaisseur de la zone de transition entre les deux liquides n'est que de trois centimètres. La *diffusion* des molécules liquides est donc un phénomène très lent.

Mais il y a un moyen de la rendre plus rapide, et voici une autre expérience de Graham qui y pourvoit.

Plaçons notre solution de sulfate de cuivre dans un tube de verre, dont le fond est constitué par un morceau de parchemin ou de papier parcheminé, qu'on aura ficelé à la partie inférieure du tube. Plongeons ensuite ce tube dans un vase de verre contenant de l'eau pure. Au bout de quelques instants, nous verrons le sulfate de cuivre traverser la membrane parcheminée de son récipient et tomber, sous forme de traînées bleues, vers le fond de l'eau. Si on renouvelle de temps en temps celle-ci (à mesure qu'elle bleuit) la transsudation du sulfate de cuivre continuera relativement vite, et le tube qui contenait ce sulfate finira par ne plus contenir que de l'eau pure. Refaite avec un grand nombre de substances, l'expérience donnera le même résultat : par exemple, si, au lieu d'une solution de sulfate de cuivre, on emploie une solution de sel marin ou de sucre. En revanche, avec d'autres substances, le résultat sera différent et la solution

ne transsudera pas d'une manière appréciable à travers la membrane. Tel sera par exemple le cas avec une solution de *gomme arabique* : elle restera indéfiniment sur la membrane sans traverser celle-ci pour se mêler à l'eau sous-adjacente. En tout cas, dans ce cas, même si la diffusion à travers sa membrane n'est pas nulle, elle est extrêmement lente.

Graham a trouvé, par exemple, qu'à travers la même membrane, il passe, dans le même temps, mille fois plus d'une solution de sucre que d'une solution de gomme arabique. Il y avait donc là un phénomène tout à fait nouveau, une séparation nette entre deux catégories de substances. Et c'est ainsi que Graham dans son célèbre mémoire, *la Diffusion appliquée à l'analyse*, a été amené à distinguer deux sortes de substances dissoutes : celles qu'il a appelées les *cristalloïdes* (parce que la plupart des corps cristallisables en font partie) et celles qu'il a appelés les *colloïdes* (parce que parmi elles se rangent les solutions de *colles*, telles que la gomme arabique, l'amidon, la gélatine, etc... et que ces substances, en général, ne sont pas cristallisées à l'état solide, mais amorphes).

Le phénomène de la diffusion à travers une membrane a été appelé par Graham la *dialyse* et le terme est consacré aujourd'hui. D'après la définition de Graham, les colloïdes sont donc les substances non dialysables.

Mais il est apparu bientôt que cette définition ne pouvait avoir un caractère absolu, parce que certaines substances dialysent ou ne dialysent pas, selon la nature de la membrane utilisée. Par ailleurs, la terminologie de Graham a paru n'être pas impeccable, lorsqu'on a découvert que certaines substances organiques telles que l'hémoglobine du sang et l'albumine, bien que non dialysables, peuvent être cependant cristallisées.

La terminologie introduite par Graham n'en continue pas moins à être utilisée, et non sans raison, car elle correspond au plus grand nombre de faits et les caractères colloïdaux définis par lui se trouvent plus nettement définis lorsqu'on leur ajoute d'autres propriétés découvertes depuis et dont il n'y a pas lieu ici de parler.

***

Les mesures faites, par les procédés habituels, des poids moléculaires des substances colloïdales ont montré que ces poids

sont en général très grands comparativement à ceux des substances cristallisables ordinaires. Et nous touchons ici à un ordre de faits qui va nous introduire dans l'intimité même de la structure des colloïdes et nous éclairer soudain sur leur nature et sur la cause de leurs singulières propriétés.

Le poids absolu, le poids réel de la molécule d'un corps est toujours un nombre extrêmement petit. Par exemple le poids d'une molécule de sucre égale à peu près le demi-millième de la milliardième partie d'un millionième de milligramme. C'est peu en fait, et c'est bien long quand il s'agit de l'exprimer avec des mots. Pour désencombrer leur langage, les chimistes ont pris l'habitude d'exprimer non pas les *poids vrais* des molécules mais leurs *poids relatifs*, étant convenu, *a priori*, que celui de l'oxygène sera égal à 32. Dans ces conditions, le poids moléculaire relatif du sucre est égal à 342.

Or presque tous les cristalloïdes ont des poids moléculaires relativement faibles et le plus souvent inférieurs à 500. Au contraire, lorsqu'on détermine par certaines méthodes ceux des colloïdes, on trouve des nombres généralement énormes.

Ainsi pour l'amidon on a trouvé un poids moléculaire variant entre 20 000 et 30 000, pour l'albumine on a trouvé des nombres allant jusqu'à 15 000, etc. C'est un caractère singulier des colloïdes, que le poids moléculaire trouvé pour un corps donné n'est pas un nombre fixe, mais varie selon la manière dont le colloïde a été préparé et même selon le temps depuis lequel il est en solution.

Et dès maintenant ceci nous permet de comprendre pourquoi une solution colloïdale diffuse beaucoup plus lentement à travers une membrane qu'une solution ordinaire. En effet les molécules dissoutes de la première étant beaucoup plus lourdes c'est-à-dire beaucoup plus grosses, il est tout naturel qu'elles traversent beaucoup plus difficilement et beaucoup plus lentement les pores de la membrane dialysante.

Ces inductions ont été confirmées et de la manière la plus éclatante par l'étude optique des solutions colloïdales et surtout par leur observation au moyen de l'ultra-microscope. L'ultra-microscope est un merveilleux instrument qui permet de voir des objets encore plus petits que ceux que décèle un microscope de même puissance. Il consiste essentiellement en un microscope qui permet d'observer le liquide à étudier, après

avoir éclairé celui-ci *latéralement* par un faisceau de lumière intense, tandis que dans le microscope ordinaire l'objet est éclairé par un faisceau dirigé dans le sens du rayon visuel. Dans ces conditions, l'expérience, d'accord avec la théorie qu'on me saura gré de ne pas développer ici, montre que l'on voit des objets dont la petitesse échapperait au microscope ordinaire.

Grâce, en particulier, aux dispositifs ingénieux imaginés par deux physiciens français, MM. Cotton et Mouton, l'ultra-microscope a permis de pousser très loin l'étude des colloïdes. Par lui, on est arrivé à voir et à dénombrer les particules en suspension dans une solution colloïdale. Bien mieux, on est arrivé à connaître directement le poids de chacune d'elles. Connaissant, en effet, la teneur en or d'une solution d'or colloïdal par exemple, il suffit de compter le nombre des particules qui sont visibles dans le champ de l'ultra-microscope, ou mieux (car ces particules sont en mouvement perpétuel) de compter les particules qui traversent le champ en un temps donné. Une simple règle de trois donne alors le poids de chaque particule et partant sa grosseur.

On a trouvé ainsi que les particules colloïdales ont des diamètres allant de 2 millionièmes à 1 dix-millième de millimètre, ce qui est beaucoup,... moléculairement parlant.

Ces études optiques ont été complétées par les belles recherches, qu'a permis la réalisation par M. Malfitano, des ultra-filtres au collodion, avec lesquels on peut former à volonté des membranes qui servent pour la dialyse des particules colloïdales de telle grosseur donnée à l'exclusion des autres.

Toutes ces méthodes ont permis finalement d'arriver à connaître relativement bien la nature et la constitution intime des particules colloïdales. On sait qu'il existe en chimie certains corps composés qui sont formés par la *condensation* de plusieurs molécules d'autres corps. Par exemple le benzène, dont la formule est C^6H^6, est formé par la condensation de trois molécules d'acétylène, dont la formule est C^2H^2. Eh bien, sans entrer à ce sujet dans des détails fastidieux, il me suffira de dire ici qu'on est arrivé à démontrer que les particules colloïdales ne sont que des molécules complexes ainsi formées par *condensation* plus ou moins poussée des molécules constituantes.

Les particules colloïdales sont donc des *complexes*, — c'est le

terme consacré, — dans lesquels les molécules constituantes initiales peuvent être assemblées en très grand nombre, de manière à former des molécules résultantes relativement énormes.

Enfin, il est une propriété des colloïdes sur laquelle il convient que nous attirions l'attention, car elle joue un rôle important dans les conceptions de M. Lumière. C'est la transformation spontanée de ces corps : les solutions colloïdales très longuement dialysées finissent par se coaguler spontanément, même si on les place dans des récipients scellés. Tel est le cas pour l'oxyde ferrique, l'albumine, la silice, etc. Les solutions d'amidon préparées à chaud se modifient à froid, se troublent et finissent par déposer. Il en est de même, semble-t-il, de la plupart des liquides organiques et notamment des vaccins qui, conservés en tubes scellés, perdent par ce motif lentement leur pouvoir curatif.

Tout l'exposé que nous venons de faire au sujet des colloïdes, outre qu'il se justifie par l'intérêt que présentent ces curieuses substances, avait surtout pour objet de nous armer en vue de comprendre la théorie de M. Auguste Lumière.

Si les colloïdes ont un puissant intérêt, c'est en effet parce que la plupart des tissus vivants et des humeurs dans lesquelles baignent ces tissus sont, comme nous allons voir, des substances colloïdales. Sont en effet des colloïdes : l'amidon, le glycogène, le tannin et les gommes et mucilages, la cellulose qui constitue l'essentiel des végétaux, l'albumine des œufs, l'hémoglobine et la fibrine du sang, la caséine du lait, la gélatine, et toutes les substances dites protéiques qui constituent à peu près tous les tissus des êtres vivants : albumines, nucléines, globulines, albumones, peptones, etc.

Et c'est pourquoi on a pu dire que la chimie de la matière vivante est la chimie des colloïdes.

***

Dans cet exposé des idées de M. Auguste Lumière, je ne saurais mieux faire que de le prendre lui-même pour guide et de suivre la marche de ses idées telles qu'il les a exposées notamment dans ses communications à l'Académie des Sciences.

Quelques constatations d'ordre général ont été à l'origine des conceptions et des recherches de ce savant. Il a remarqué d'abord que les principaux traités biologiques les plus récents ne nous indiquent point pourquoi la composition chimique des

humeurs et des tissus de chaque espèce animale demeure absolument constante, en dépit de la diversité des aliments ingérés. Pourquoi et comment l'animal réalise-t-il et maintient-il lui-même, aux dépens des matériaux si variés qu'il emprunte au milieu extérieur, la fixité et l'équilibre constant de ce milieu vital sans lesquels la vie est impossible : proportions de l'oxygène des albumines, du sucre, constance de la température? Pourquoi et comment se réalise la constance de ce milieu aquatique et salin dans lequel baignent toutes nos cellules et qui font des animaux aériens, suivant l'expression de Dastre, des « aquariums vivants » ?

Et puis, pourquoi la plupart des médicaments introduits dans l'organisme ne changent-ils en aucune façon, et pas plus que ne font les aliments, la composition humorale et tissulaire des êtres vivants, bien que les substances protéiques dont ils sont constitués soient douées d'affinités chimiques notables ?

Pourquoi, d'autre part, certains autres agents thérapeutiques ou toxiques déterminent-ils des troubles considérables dans les fonctions organiques, à des doses infinitésimales, sans qu'il y ait proportionnalité entre ces doses et les effets qu'elles produisent ?

Pourquoi enfin, et cette remarque a particulièrement frappé M. Lumière, les grands symptômes des maladies aiguës sont-ils toujours analogues et consistent-ils toujours en hyperthermie, congestions, hémorragies, vomissements, diarrhée, agitation, dyspnée, convulsions, éruptions, etc..?

On peut en effet rapprocher, à titre d'exemple, les faits suivants. Supposons qu'un sujet réceptif soit mis en contact avec un scarlatineux et qu'il soit contaminé, qu'un autre, prédisposé, soit soumis au traitement intraveineux par l'arsénobenzol, qu'un troisième sensibilisé par une imprégnation antérieure, reçoive une injection de sérum du cheval. On constatera que ces trois sujets, après une incubation de quelques jours, présenteront de la fièvre, une éruption, de l'arthralgie. Les accidents seront semblables, tandis que les agents qui les ont produits sont essentiellement différents. Le microbe de la scarlatine, un composé chimique arsénical et un sérum qui n'ont entre eux aucun rapport apparent, provoquent les mêmes symptômes pathologiques. Pourquoi ? Et, fait plus

singulier encore, ces symptômes n'apparaîtront qu'après une incubation d'une semaine environ.

Quelle est donc la signification de cette durée d'incubation si fréquemment nécessaire à l'apparition des troubles morbides?

Les recherches antérieures nous ont laissés dans la même ignorance en ce qui regarde l'action des glandes à sécrétion interne, la genèse du cancer et des affections chroniques ou mentales; elles ne nous expliquent pas plus la raison pour laquelle toute maladie, une fois déclarée, suit son cours. Mais ce cours, on peut bien l'avouer, aucun agent thérapeutique ne peut, en général, l'arrêter. Il en résulte que les médications ne sont que des moyens préventifs ou palliatifs et non curatifs et que le médecin se trouve réduit, la plupart du temps, à employer des remèdes purement symptômatiques.

Si on passe systématiquement en revue toutes les questions physiologiques et médicales, on rencontre à chaque instant des énigmes de ce genre, qui sont restées aussi mystérieuses à l'heure actuelle qu'au temps d'Hippocrate... je n'ose dire de Molière. Certes, il serait absurde de nier que les découvertes biologiques modernes aient une grande importance. Il est hors de doute, pour citer seulement la plus notoire, que la microbiologie, avec les géniales conceptions de Pasteur, a éclairé magistralement la genèse des infections, créé une prophylaxie efficace de maladies microbiennes et développé à un haut degré les méthodes vaccinales et vaccinothérapiques. Mais les auteurs classiques nous laissent encore ignorer ou du moins douter pourquoi certains microbes sont pathogènes, par quel processus ils sont nocifs et comment s'établit l'immunité vaccinale.

M. Auguste Lumière pense que, si l'on n'a pas pu jusqu'ici donner une réponse précise à ces questions, c'est qu'il manquait au biologiste une idée directrice générale capable de lier entre eux tous ces problèmes. Et cette idée capable d'éclairer tout cela, il croit la découvrir dans les propriétés ou du moins dans certaines propriétés de la matière à l'état colloïdal, qui forme, pour la plus grande part, l'organisme des êtres vivants.

On sait, nous l'avons dit, que les matériaux formant les cellules et les tissus des animaux ainsi que les liquides circulants ou interstitiels qui imprègnent leur économie consistent principalement en protéines, substances complexes renfermant

du carbone, de l'hydrogène et de l'azote et, en plus faibles proportions, nombre d'autres éléments.

La structure intime de ces protéines ne nous est que très imparfaitement connue. Nous savons cependant que leurs solutions sont plus ou moins limpides et que, comme nous l'avons exposé ci-dessus, ces substances ne sont pas dialysables, c'est-à-dire qu'elles ne traversent pas les membranes semi-perméables qui sont, en quelque sorte, des filtres à mailles très serrées.

Pour nous faire une idée de l'arrangement moléculaire qui constitue l'état colloïdal, nous pouvons prendre un exemple concret emprunté à un colloïde synthétique, car on peut expérimentalement créer cet état particulier de la matière au moyen de substances minérales.

Quand on verse, par exemple, une solution de sulfate de cuivre dans une solution de ferrocyanure de potassium, il se forme du ferrocyanure de cuivre, précipité rouge brun qui tombe au fond du récipient, cette substance étant beaucoup plus dense que l'eau et complètement insoluble. Mais, si l'on opère avec des proportions de réactifs bien déterminées, en éliminant le sulfate de potasse qui s'est produit dans la double décomposition saline, on peut voir, dans certaines conditions, le précipité se disperser et se mettre en suspension permanente dans le liquide, en donnant une liqueur brune transparente ressemblant à une solution. La substance se trouve ainsi à l'état colloïdal.

Malgré leur grande densité, les particules de ferrocyanure de cuivre ne se rassemblent plus alors à la partie inférieure du vase qui renferme la liqueur.

Quel est donc le phénomène singulier grâce auquel la pesanteur n'exerce plus son action sur les particules insolubles ?

Dans cet état, les molécules de ferrocyanure de cuivre se trouvent groupées en agrégats irréguliers comportant chacune des millions d'éléments moléculaires.

Ces amas granulaires, dont les dimensions varient de 1/10 000 à 1/100 000 de millimètre, sont trop petits pour être vus aux plus forts grossissements du microscope, mais on peut les apercevoir, comme nous l'avons dit, avec le dispositif ultramicroscopique.

Chacun de ces agrégats est porteur d'une charge électrique

et se trouve entouré par une couche extrêmement mince de ferrocyanure de potassium, couche qui porte aussi une charge électrique, mais de signe contraire à celle du noyau granulaire. Cette couche extérieure extrêmement ténue s'est fixée à l'extérieur du noyau colloïdal en vertu de ce phénomène que les physico-chimistes appellent l'*adsorption*, phénomène purement physique et qui fait que, lorsque certains corps présentent une grande surface, ils sont aptes à fixer, à faire adhérer à cette surface une partie des molécules des corps adjacents. C'est ainsi que le charbon poreux *adsorbe* un grand nombre de gaz. C'est ainsi que le noir animal *adsorbe* les matières colorantes. Une industrie tout entière, celle de la teinture, est fondée sur les phénomènes d'adsorption. Si ces phénomènes se produisent autour des granules colloïdales, c'est que ceux-ci, à cause de leur petitesse, présentent une énorme surface totale. Ainsi, par exemple, la surface totale d'un centimètre cube d'or, quand cet or est réduit à l'état de particules colloïdales dont chacune a un dix-millionième de millimètre de diamètre, est égale à mille mètres carrés. Et c'est précisément parce que les particules colloïdales ont une surface très grande par rapport à leur masse que la résistance du liquide où elles sont suspendues s'oppose à ce qu'elles tombent avec une vitesse sensible vers le fond du vase.

Naegeli a donné le nom de *micelle* au système constitué par le granule colloïdal et la mince couche périgranulaire qui l'entoure.

On sait que les molécules des liquides, tel que celui dans lequel les micelles se trouvent en suspension, sont en perpétuelle agitation et, dans leur déplacement continuel, ces molécules liquides entraînent les micelles qui sont ainsi animées d'un mouvement que l'on appelle le *mouvement brownien*. Ce mouvement est d'une parfaite irrégularité et l'activité de l'agitation est inversement proportionnelle à la viscosité du liquide intermicellaire et à la dimension des grains.

Dans ce mouvement d'agitation, les micelles sont précipitées les unes contre les autres ; mais, dès qu'elles arrivent au voisinage de leur contact, les charges électriques des couches périgranulaires, qui sont toutes de même signe, tendent à écarter les éléments les uns des autres. On sait, en effet, que quand des

corps présentent une électrisation de même signe, ils se repoussent.

Ce sont ces phénomènes d'agitation moléculaire et de répulsion électrique qui empêchent les micelles de se rassembler, qui assurent, en un mot, l'état colloïdal.

Dans l'ensemble que nous venons de citer, la charge électrique de la couche périgranulaire est liée à ce fait que le granule de ferrocyanure de cuivre a retenu, absorbé une petite quantité de ferrocyanure de potassium qui, malgré sa solubilité dans l'eau, se trouve fixée à chaque masse granulaire. La proportion de cette sorte d'impureté nécessaire au maintien de l'architecture colloïdale peut être très faible et représenter seulement 1/1000 du poids de ferrocyanure de cuivre.

Si l'on fait réagir sur la suspension un réactif convenable, tel que le sulfate de cuivre, capable de saturer l'impureté, c'est-à-dire, en l'espèce, le ferrocyanure de potassium formant la couche périgranulaire, cette couche cessera d'exister, les granules s'agglutineront, tomberont au fond du récipient : l'état colloïdal sera détruit.

Or, pour saturer la minime proportion de ferrocyanure de potassium, il suffit d'une quantité très faible de réactif, de l'ordre de grandeur de la couche périgranulaire elle-même, soit 1/1000, par exemple, du poids des granules. Les choses se passent de la même façon avec les colloïdes naturels de nature protéique qui composent les êtres vivants.

Autrefois, on expliquait difficilement l'action sur l'organisme de doses infimes de certaines substances, ainsi que la non-proportionnalité des effets aux doses thérapeutiques ou toxiques.

Les considérations précédentes permettent de comprendre ces phénomènes avec la plus grande facilité.

En effet, une quantité quasi infinitésimale d'un poison pourra être suffisante pour précipiter spécifiquement, par ce processus de saturation périgranulaire, certains colloïdes organiques et détruire ainsi la vitalité de quelques groupes de cellules ou modifier leur fonctionnement. Lorsque la dislocation de l'architecture colloïdale aura été ainsi réalisée, toute proportion plus grande du même toxique sera inopérante.

* * *

Lorsque dans leur agitation moléculaire brownienne, le hasard des rencontres veut que deux micelles viennent à être précipitées l'une contre l'autre, avec une force suffisante pour contrebalancer l'action répulsive des charges électriques de la couche périgranulaire, les granules parviennent à se rapprocher au point que la cohésion les attache d'une façon définitive. Les deux micelles n'en forment alors plus qu'une avec un noyau granulaire augmenté.

C'est par ce processus que, selon M. Lumière, les colloïdes abandonnés à eux-mêmes, sans aucun traitement, se transforment d'une façon continuelle, sans pouvoir revenir à leur état antérieur. Les granules grossissent progressivement et on dit que le colloïde *mûrit* peu à peu, jusqu'au moment où les masses granulaires agglutinées se rassemblent sous forme de flocon. Il y a alors *floculation* et l'état colloïdal est totalement détruit.

Les colloïdes ont, par conséquent, une durée d existence propre. Le *mûrissement* (ou *maturation*) est plus ou moins rapide, suivant la viscosité du liquide, la grosseur des granules, l'importance des charges électriques, etc.

M Auguste Lumière a publié à cet égard des photographies ultra-microscopiques bien suggestives, où l'on voit le grossissement progressif des grains d'une émulsion de bromure d'argent, par exemple, jusqu'à cessation de l'état de suspension.

De cette propriété fondamentale des colloïdes : mûrissement et évolution inéluctable vers la destruction de la structure micellaire, ce savant croit pouvoir tirer les déductions suivantes dont on ne saurait nier l'importance en ce qui regarde la croissance, la nutrition, la sénilité et la mort.

a) *Croissance.* — A l'origine, l'être vivant est constitué par une cellule unique qui se multiplie ; cet être grandit tout d'abord avec une rapidité considérable, le volume de l'ovule de certains animaux supérieurs est multiplié par 125 000, quinze jours après sa fécondation. Puis la prolifération cellulaire devient de plus en plus lente et finit par s'arrêter.

La croissance, c'est-à-dire la puissance d'assimilation dépend nécessairement de l'activité des échanges qui peuvent se faire au sein des colloïdes constitutifs, des cellules et des tissus, et

dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle le *métabolisme*. On n'avait trouvé jusqu'à ces temps derniers aucune explication de la diminution de la faculté assimilatrice avec l'âge. Or, on peut rapporter ce fait aux propriétés des colloïdes.

En effet, l'intensité des échanges est d'autant plus grande que la surface des éléments qui réagissent est plus considérable. Lorsque le colloïde est nouvellement formé, les granules présentent des dimensions minima, puis, petit à petit, par mûrissement, se réunissent, et, au fur et à mesure qu'ils s'accolent, leur surface active diminue.

Prenons deux sphères granulaires de volume égal, dont nous représentons la surface par 1, pour chacune d'elles; la somme des surfaces de ces deux éléments séparés sera donc 2; si ces deux sphères se réunissent pour donner un granule unique, celui-ci aura un volume double, mais le calcul montre que sa surface sera seulement 1,6 au lieu de 2. Par conséquent, les surfaces de contact et l'activité des échanges doivent diminuer au fur et à mesure du grossissement granulaire, c'est-à-dire lorsque les sujets avancent en âge.

b) *Nutrition.* — Beaucoup de traités de thérapeutique nous enseignent que certains médicaments sont des modérateurs et d'autres des accélérateurs de la nutrition, mais M. Lumière a contesté depuis longtemps que ce fût exact (1).

D'après l'expérience, toutes les substances que l'on peut donner à des chiens, par exemple, ne modifient en aucune façon leur métabolisme; les quantités d'urée, de phosphates et de chlorures urinaires qu'ils excrètent sont les mêmes que celles des sujets pris pour témoins et qui ne reçoivent aucun médicament.

Tant que ces médicaments n'altèrent pas les organes, ils ne peuvent effectivement apporter aucun changement dans la fonction.

Pour influencer les échanges micellaires, il faudrait modifier l'étendue des surfaces de contact au niveau desquelles ces échanges s'effectuent ; la nature des transformations peut varier, mais leur intensité ne dépend que de la grandeur des surfaces de réaction. Nous avons vu plus haut que ces surfaces étaient d'autant plus grandes que les granules étaient eux-mêmes plus petits.

(1) A. et L. Lumière et J. Chevrotier, *Variation dans la composition des urines du chien. Arch. de Médecine expérimentale*, mai 1903, p. 417-466.

Le problème du ralentissement et de l'accélération de la nutrition se trouve donc réduit à la variation de la dimension des granules. Or, il semble impossible de diviser ces granules, dans l'état actuel de nos moyens. Leur diamètre est, au moment de la formation du colloïde et jusqu'à nouvel ordre, minimum, et ne peut subir la moindre réduction ; les micelles mûrissent inévitablement en augmentant de volume par juxtaposition granulaire, et l'évolution inverse qui serait une sorte de démûrissement n'est réalisable par aucun procédé.

Si tout cela est vrai, quel bienfait ou du moins quel changement apportera dans la condition humaine le savant qui quelque jour trouvera le moyen de subdiviser physiquement ou chimiquement les granules colloïdaux! Ce sera peut-être la vie humaine prolongée à l'infini, le vrai rajeunissement. Quel beau roman à la Wells il y aurait à faire avec ce rêve, en attendant qu'il devienne... ou ne devienne pas une réalité!

Auparavant, on ne pourrait songer qu'à l'ambition plus modeste de ralentir le métabolisme : pour cela, il faudrait pouvoir procéder à la réunion ménagée des granules, sans aboutir à la floculation et nous n'entrevoyons même pas la méthode par laquelle cela pourrait être réalisé ou seulement tenté.

En tout cas, dans ces hypothèses, les propriétés des colloïdes nous permettent de comprendre les conditions immuables dans lesquelles le métabolisme s'établit chez les êtres vivants. Elles nous font saisir, en outre, les raisons de l'impossibilité où nous nous trouvons de modifier le régime des échanges nutritifs par des médicaments.

c) *Sénilité.* — On a attribué les phénomènes de sénescence à une diminution de la force vitale, à l'épuisement, à l'usure de l'énergie ou à la perte de quelque substance essentielle à la vie. Ce sont là des mots et non des explications. On a incriminé aussi l'accumulation de produits toxiques dans l'organisme, l'auto-intoxication (Metchnikoff), sans nous dire comment les effets de cette intoxication sont susceptibles de conduire à la dégénérescence sénile.

M. Auguste Lumière n'admet pas ces théories et nous rappelle d'abord en quoi consiste cette dégénérescence. Chez les vieillards, on retrouve toujours les mêmes transformations tissulaires et organiques : *atrophie des éléments nobles et spécifiques et leur remplacement par du tissu conjonctif hypertrophié.*

Metchnikoff estime que ces changements proviennent d'une lutte entre les deux types cellulaires, lutte dans laquelle interviennent les *phagocytes;* ces globules blancs, macrophagiques, viendraient s'accumuler dans l'intimité des parenchymes, en détruire les éléments et produire le tissu conjonctif qui remplace le tissu normal.

Mais M. Lumière est d'avis que la thèse de Metchnikoff ne saurait être admise, parce que la sénilité s'observe dans toute l'échelle des êtres vivants, notamment chez ceux qui n'ont point de macrophages.

Metchnikoff avait soutenu, en outre, que si le processus de la sclérose aiguë et précoce est déterminé par les poisons, celui de la dégénérescence scléreuse tardive et à marche lente, qui constitue la sénescence... je veux dire la vieillesse, doit aussi être le résultat d'une intoxication lente et chronique.

Pour lui, cette intoxication chronique serait due à la résorption des poisons élaborés dans l'intestin par les microbes qui pullulent au sein des matières fécales en rétention. M. Lumière a combattu cette thèse, mais, comme dit Kipling, ceci est une autre histoire...

Pour M. Lumière, c'est encore le même processus de floculation colloïdale qui entre en jeu dans la sénilité, de la façon suivante : les cellules épithéliales, celles qui forment les parenchymes spécifiques des organes, celles qui font par exemple que le tissu cérébral est différent du tissu musculaire, ont un protoplasma relativement fluide, le mouvement brownien y est actif et le mûrissement fatal des colloïdes qui composent ces éléments doit donc s'effectuer relativement vite.

Au contraire, les matériaux colloïdaux de la charpente conjonctive sont denses, compacts, beaucoup plus stables et résistent plus longtemps à la coagulation. Il arrivera donc que les cellules nobles perdront leur vitalité, alors que le tissu conjonctif continuera à vivre, et même à se développer; il y aura, par conséquent, envahissement des organes par les éléments conjonctifs, puis sclérose et sénescence des organes et de l'individu lui-même.

Pour retarder ces transformations et l'envahissement conjonctif, il faudrait trouver un moyen d'agir sur la structure des colloïdes protéiques, ce qui n'est pas possible dans l'état actuel de nos connaissances, et c'est pour cela que la sénilité et la mort sont inévitables.

Les différences de longévité des espèces animales peuvent s'expliquer aisément par ce fait que les colloïdes qui les constituent évoluent plus ou moins vite vers la floculation.

Ainsi, si nous mourons, si nous vieillissons, c'est parce que rien ne peut ralentir la congrégation progressive de nos granules colloïdales. Aucun des philosophes qui ont médité et sermonné sur la mort, ne nous en avaient averti jusqu'ici!...

***

Quand on traite une culture de levure de bière par une matière colorante telle que le bleu de méthylène, en solution faible, seules les cellules mortes se colorent. Tant que les germes restent vivants, les matériaux qui les composent ne fixent pas le réactif. Ces matériaux sont cependant essentiellement constitués par des substances protéiques à fonctions complexes qui devraient se combiner aux couleurs d'aniline. Pourquoi, d'ailleurs, cette combinaison s'effectue-t-elle avec énergie dès que les cellules sont mortes et pourquoi est-elle impossible aussi longtemps que les germes conservent leur vitalité, c'est-à-dire tant que l'état colloïdal de ces éléments subsiste?

Si l'on tue, en effet, les cellules de levure par un moyen quelconque, la chaleur, les antiseptiques ou poisons, quels qu'ils soient, on détruit la forme colloïdale ; les granules s'accolent en amas immobiles, les influences électriques qui maintenaient les micelles en suspension cessent d'exister par la disparition des couches périgranulaires et, par conséquent, de leurs charges : il y a floculation. Les réactions chimiques entre les amas granulaires floculés et la matière colorante s'effectuent aussitôt et la cellule se colore.

D'autre part, quand on injecte du bleu de méthylène à un animal vivant, le colorant se répand dans l'organisme, imprègne momentanément les tissus, puis il est éliminé sans réagir en aucune façon sur les tissus vivants.

Dans les colorations appelées improprement « vitales », utilisées par les histologistes, le colorant se répand dans les espaces intercellulaires en donnant des différences de teintes qui ne correspondent point à une attraction élective de la couleur, mais à une simple imbibition irrégulière des tissus; ils se fixent, en outre, sur les granulations floculées que l'on rencontre

dans les liquides humoraux aussi bien que dans les protoplasmas cellulaires et qui proviennent de l'usure de certains colloïdes. Enfin, ils provoquent, avec un retard plus ou moins long, la floculation des éléments colloïdaux les plus sensibles à leur action coagulante, de sorte que l'on ne colore jamais que des éléments morts.

La résistance du granule micellaire à la teinture, malgré les aptitudes chimiques de ses protéines, est donc un fait indiscutable, selon M. Lumière.

Il remarque en outre, que, quels que soient les aliments ou les médicaments ingérés par un sujet normal, tant que ces substances ne déterminent pas d'altérations des cellules se traduisant par la perte de leur vitalité, elles n'apportent aucun changement dans la composition chimique des organes et des humeurs.

Et cela est fort heureux. Si, en effet, tous les composés qui passent dans l'intimité de l'économie pouvaient réagir comme ils réagissent sur les mêmes protéines lorsqu'elles sont floculées, la vie serait impossible, car de profondes perturbations surviendraient au moindre contact de l'organisme avec les agents alimentaires, médicamentaux ou étrangers quelconques venant de l'extérieur.

Cette merveilleuse constance dans la constitution tissulaire et humorale n'est explicable que par cette propriété curieuse du granule colloïdal de résister aux réactifs qui l'entourent. Il est probable que cette immunité granulaire t ient à ce que les phénomènes électriques qui isolent mécaniquement les éléments micellaires les uns des autres, les isolent aussi des substances étrangères.

M. Lumière apporte encore une autre série de preuves à l'appui de cette notion de l'immunité granulaire : d'abord les colloïdes alimentaires introduits dans le tube digestif ne peuvent subir la fragmentation par les ferments digestifs qu'après avoir été coagulés. Ensuite, les ferments, les diastases produits par les glandes digestives notamment, font floculer les matières albuminoïdes avant de les désagréger.

Il ne paraît pas y avoir de digestion sans destruction préalable de l'état colloïdal des aliments, sans floculation, et c'est pour cela que la viande très fraîche est difficile à digérer.

Jusqu'ici, l'attention n'avait point été attirée sur ces faits et

cette propriété, l'*immunité granulaire*, qui joue un rôle capital dans les idées de M. Lumière, paraît avoir complètement échappé aux expérimentateurs qui ont étudié les colloïdes.

***

Depuis l'époque, déjà reculée où Graham s'est appliqué à étudier la forme colloïdale de la matière, une multitude de physiciens, de chimistes et de physiologistes ont, à leur tour, poursuivi des investigations sur ce sujet.

C'est par milliers que l'on compte les travaux effectués dans ce domaine, et ces travaux ont été rassemblés, tant en France qu'à l'étranger, dans de nombreux et volumineux ouvrages.

L'expérimentation a porté surtout sur les variations qui, par suite d'influences diverses, surviennent dans la tension superficielle, la viscosité, la conductibilité électrique, le potentiel de membrane des colloïdes ou leurs propriétés organoleptiques, etc.

La plupart de ces recherches concernent des phénomènes qui dépendent du degré d'ionisation du liquide intermicellaire, de modifications de l'hydratation ou du volume des granules ou de quelques autres différences internes dans les éléments colloïdaux.

Du point de vue biologique, quelles ont été les conséquences de ces innombrables recherches? Nous sommes forcés d'avouer qu'elles ont été bien minimes. Elles n'ont expliqué aucun des grands phénomènes de la vie et de la maladie, et M. Lumière croit pouvoir nous expliquer la raison de cette impuissance.

Ce ne sont pas, en effet, ces propriétés des colloïdes qui comptent le plus en physiologie, car, sans altérer d'une façon appréciable les fonctions organiques, on peut introduire dans le milieu humoral qui baigne nos organes, des substances qui modifient notablement, mais temporairement, les constantes physiques du plasma.

Ce sont, au contraire, les caractères des colloïdes auxquels on n'avait pas songé jusqu'ici, tels que l'immunité du granule micellaire, ou ceux qui avaient été fort négligés, comme le mûrissement et la floculation qui, selon M. Lumière, jouent le rôle capital dans la vie.

Ces grands caractères fondamentaux : immunité granulaire, mûrissement et floculation, lui ont donné déjà la clef de quelques grands phénomènes de la croissance, de la nutrition, de la sénilité et de la mort inéluctable ainsi que de la merveilleuse constance de composition des organismes vivants et de nombre de faits dont la seule nomenclature nous entraînerait trop loin. Nous allons voir maintenant que ces mêmes propriétés des colloïdes éclaireront, dans la théorie de M. Lumière, d'une manière éclatante, la genèse de troubles pathologiques qui, depuis des siècles, demeurait complètement énigmatique.

* * *

A l'état de santé, les fonctions des organes s'accomplissent avec une parfaite régularité. Pendant toute la durée de la vie, le cœur bat sensiblement avec la même cadence ; les échanges métaboliques dont les tissus sont le siège, s'opèrent avec une remarquable constance qui se traduit par la stabilité de la calorification, la température centrale, chez l'homme sain, ne variant que de quelques dixièmes de degrés; les sécrétions des glandes internes et externes s'adaptent également avec la plus grande exactitude au rôle qu'elles ont à remplir pour assurer l'équilibre vital.

Tous ces appareils organiques fonctionnent avec une harmonie merveilleuse et tous sont commandés, comme on le sait, par un système nerveux spécial qui les relie entre eux directement ou par l'intermédiaire des centres nerveux : c'est le système vago-sympathique, qui préside à tous les actes de la vie organo-végétative.

Par quel mécanisme, cette admirable régulation et cette coordination fonctionnelle fondamentale sont-elles ainsi réalisées ? Nous l'ignorons encore, mais si la recherche des processus qui interviennent dans ce mécanisme est fort attachante, bien plus angoissante encore est la détermination des causes susceptibles de le dérégler.

La plupart des symptômes pathologiques, en effet, et, en particulier, les symptômes généraux des maladies aiguës et même chroniques proviennent de perturbations dans l'équilibre du sympathique. M. Lumière montre, de manière à emporter la conviction, que c'est par le dérèglement du sympathique que surviennent les troubles circulatoires, vaso-moteurs,

fluxionnaires, hémorragiques, thermiques, respiratoires, sécrétoires et même certains troubles nerveux et psychiques.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, on ne peut pas ne pas être frappé par ce fait que les mêmes symptômes se retrouvent à peu près dans toutes les maladies aiguës, quel que soit l'agent qui les provoque.

Suivant des modalités quelque peu différentes et à des degrés d'intensité divers, on peut soutenir avec M. Lumière, que les maladies aiguës se manifestent toujours par des troubles de même nature : phénomènes respiratoires et circulatoires, congestions, fluxions, phlegmasies, hémorragies, fièvre, frissons, convulsions, vomissements, diarrhée, éruptions, etc..., qu'elles soient engendrées par des microbes pathogènes, des sécrétions glandulaires excessives, des poisons chimiques organiques ou minéraux et même des agents physiques.

Il est un fait plus curieux encore : quand des animaux succombent aux intoxications ou aux infections expérimentales aiguës ou subaiguës, aux chocs anaphylactiques ou de même nature, aux traumatismes et aux asphyxies de toute sorte, à la section ou à la vive irritation des pneumogastriques, on remarque que les lésions viscérales révélées par l'examen histologique sont plus ou moins marquées, mais semblables.

Cette remarquable similitude des symptômes et des lésions semble établir que les effets du dérèglement sympathique sont analogues et on est ainsi conduit à supposer que la cause qui détermine ce dérèglement est toujours la même.

Pourquoi donc et comment l'harmonie du système nerveux sympathique peut-elle se trouver détruite par la floculation des colloïdes organiques en provoquant des troubles et des lésions invariablement comparables?

C'est par l'analyse des phénomènes anaphylactiques que M. Lumière s'est proposé d'élucider ce problème.

Mais d'abord, il convient de rappeler en quoi consistent les phénomènes anaphylactiques découverts autrefois par M. Charles Richet. On sait qu'un grand nombre de matières albuminoïdes étrangères à l'organisme d'un animal peuvent être d'emblée introduites dans sa circulation sans aucun inconvénient. On peut, par exemple, injecter dans les vaisseaux d'un cobaye plusieurs centimètres cubes d'albumine d'œuf sans provoquer le moindre accident. Mais si l'on a imprégné une pre-

mière fois l'organisme d'un animal normal d'une très petite quantité de cette substance, il se produira, au bout d'une quinzaine de jours, une modification permanente de ses liquides humoraux, qui le rendra sensible à une deuxième dose de la même albumine, à tel point que quelques milligrammes de celle-ci injectés dans les vaisseaux entraîneront fatalement la mort en quelques minutes.

A l'occasion de cette injection seconde, l'équilibre du système sympathique sera subitement bouleversé, car on observera du prurit, du hoquet, puis des effets vaso-moteurs importants; la pression artérielle subira une chute considérable, et il se produira en même temps une congestion viscérale intense avec des hémorragies; des convulsions surviendront ainsi que des troubles de la respiration et des sécrétions, troubles qui se termineront par le coma et la mort en peu d'instants.

Comment l'état anaphylactique peut-il s'établir spontanément chez l'homme et chez les animaux et comment peut-il occasionner les accidents précités, à des degrés divers?

On sait que ce sont les substances albuminoïdes étrangères aux tissus et aux humeurs d'un individu qui, pénétrant dans son économie, sont capables de produire la *sensibilisation anaphylactique*. Cette sensibilisation par elle-même n'a aucun inconvénient, tant que la même substance protéique ne pénètre pas de nouveau dans le milieu interne du sujet préparé par la première imprégnation.

Or, les matières albuminoïdes ne peuvent pas, de toutes pièces, être introduites dans l'organisme protégé par la peau et par les muqueuses qui le limitent et le séparent du milieu extérieur.

La peau et les muqueuses comportent des couches de cellules juxtaposées et superposées et forment ainsi une sorte de filtre qui ne se laisse pas traverser par les grosses molécules d'albumine. Pour que celles-ci franchissent cette barrière, il faut qu'il y ait une lésion traumatique ou inflammatoire qui détruise, en un point du revêtement, la continuité des couches filtrantes.

Dans la digestion, les protéines sont hydrolysées, — je veux dire dépouillées de leur forme colloïdale, — par les ferments glandulaires. Leur molécule est simplifiée, sectionnée et ce n'est qu'après cette désagrégation que les fragments albuminoïdiques

peuvent être absorbés; mais, s'il y a une lésion du tube digestif, érosion, inflammation, destruction partielle par des agents chimiques etc..., les grosses molécules d'albumine ne sont plus retenues et pénètrent dans l'organisme en déterminant, au bout d'un temps plus ou moins long, en général, de quelques semaines, ce singulier état de sensibilité anaphylactique dont la genèse ne nous est pas connue.

Lorsqu'à une époque plus ou moins éloignée de la sensibilisation, qui peut se chiffrer par des mois ou des années, la même albumine vient à passer de nouveau dans le milieu intérieur par suite d'une nouvelle lésion, elle déclenche la crise anaphylactique plus ou moins intense, suivant les quantités du produit qui entre en jeu et la vitesse de sa pénétration dans le sang du sujet anaphylactisé.

M. Lumière a réussi à démontrer, avec beaucoup de vraisemblance (1) que le cataclysme anaphylactique résulte d'une floculation qui se produit dans le sérum par l'action de l'albumine préparante. Le sérum de l'animal sensibilisé acquiert en effet la curieuse propriété de *précipiter* (comme disent les chimistes), lorsqu'on le mélange à la même matière albuminoïde qui a servi une première fois à le sensibiliser. Il ne se produit rien de semblable chez les animaux dont le milieu intérieur n'a pas été préalablement en contact avec cette albumine.

Les animaux préparés à l'aide d'une albumine déterminée ne sont ultérieurement sensibles qu'à celle-là et non aux autres albumines; la sensibilisation est remarquablement spécifique.

Au moment de l'administration de la « dose seconde déchainante » (c'est ainsi qu'on dit à la Faculté), il se produit une destruction de l'état colloïdal de certains éléments du plasma sanguin; les granules de ces éléments s'accolent en donnant des floculats qui viennent exciter les terminaisons nerveuses, aboutissant à l'intérieur des vaisseaux sanguins.

C'est ainsi que, d'après M. Lumière, ces floculats, ces colloïdes agrégés, déclencheraient le déséquilibre des fonctions de la vie organique.

Il se produit une sorte de choc qui est d'autant plus violent que l'arrivée du floculat au niveau des centres nerveux est plus brusque.

Il semble résulter en effet des expériences nombreuses sur

(1) Auguste Lumière, *le Problème de l'anaphylaxie*, Paris, Doin, éditeur, 1924.

l'anaphylaxie poursuivies par M. Auguste Lumière depuis plusieurs années que tous ces accidents, dus à la perturbation de l'appareil sympathique, sont d'ordre purement physique, la composition chimique du floculat n'intervenant en aucune façon dans le phénomène.

La preuve irréfutable de cette notion réside, pour l'auteur, dans ce fait que l'on peut déchaîner le même bouleversement sympathique, les mêmes accidents et les mêmes lésions, en introduisant dans la circulation des précipités floculés chimiquement inertes, et, quelle que soit leur composition, seule leur forme physique importe.

Si l'on injecte dans les vaisseaux des suspensions de sulfate de baryte, de métaux finement divisés, de sels insolubles ou de substances les plus diverses sans aucune aptitude à réagir chimiquement et d'une complète insolubilité, quelle que soit leur nature et à la seule condition de se présenter sous forme d'agrégats floculés, tous ces corps permettront de reproduire les symptômes de l'anaphylaxie et des maladies aiguës : prurit, hoquet, convulsions, vomissements, congestions, hémorragies, dyspnée, hyperthermie, paralysie, coma, etc., etc. Les lésions viscérales, qui seront la conséquence de ce traitement, seront également identiques à celles de l'anaphylaxie.

Une expérience nouvelle de M. Lumière a récemment montré que le point de départ des désordres organiques se trouve bien au niveau des centres nerveux. Lorsqu'on ajoute en effet une petite quantité d'acide chlorhydrique dilué à du sérum, il se produit une précipitation, de sorte que si cette liqueur acide est injectée dans le sang, elle devra provoquer le déséquilibre sympathique et entraîner des phénomènes de choc. C'est bien ce qui se passe quand l'injection est pratiquée dans le cœur gauche qui irrigue directement les centres nerveux; aussitôt après, l'animal est pris de convulsions violentes bientôt suivies de coma, puis il semble se rétablir, mais meurt en 24 heures avec des lésions viscérales hémorragiques. Or, la même injection faite dans le cœur droit est complètement inoffensive; dans ce dernier cas, le floculat produit dans le sérum ne va pas directement aux centres nerveux ; il est d'abord projeté par le cœur droit dans le réseau des capillaires pulmonaires, qui forme une sorte de filtre empêchant le précipité d'arriver brusquement aux centres nerveux.

L'analyse des phénomènes anaphylactiques et les expériences réalisées en injectant dans le sang des précipités inertes quelconques ou des substances capables de donner des floculats démontrent donc bien que ce sont les particules solides, disposées en amas irréguliers et charriées par le torrent circulatoire qui, par un processus purement mécanique, dérèglent les fonctions du système sympathique et occasionnent ainsi les troubles constatés.

Généralisant cette explication, M. Lumière s'est demandé si nous pouvons conclure que ce sont toujours les floculats qui sont responsables des accidents pathologiques qui caractérisent les maladies aiguës.

Les considérations suivantes que nous lui empruntons semblent montrer que cette conception s'accorde bien avec les faits.

***

Pourquoi certains micro-organismes sont-ils pathogènes, et par quel mécanisme déclenchent-ils des accidents pathologiques? Une théorie qui a cours l'attribue à des poisons sécrétés par les microbes, poisons spécifiques, et qui auraient une action élective sur certains tissus. Mais la théorie colloïdale permet de concevoir autrement le phénomène.

Selon M. Lumière, les microbes sont pathogènes, lorsque leurs produits d'excrétion ou les autolysats de leur protoplasma produisent une précipitation dans le sérum des animaux réceptifs ou présentent une affinité élective pour certaines cellules de leur organisme dont ils détruisent ou modifient la structure colloïdale.

Les substances d'origine microbienne peuvent donc réagir soit sur les humeurs, soit sur les éléments cellulaires. Mais de ces deux effets, celui qui se manifeste le plus fréquemment se rapporterait à l'action floculante de ces substances sur les liquides humoraux. Ce seraient principalement les excréta des micro-organismes pathogènes qui, en imprégnant le milieu intérieur des animaux, déterminent une floculation dans le sang, dont l'action irritative sur les terminaisons nerveuses endovasculaires des centres sympathiques provoque fatalement la rupture de l'équilibre sympathique, de même que les précipités inertes qu'on introduit dans la circulation et de la même

façon que les sérums déchaînants chez les sujets anaphylactisés.

Ce qui est certain en tout cas, c'est que les symptômes de la plupart des infections se traduisent par des troubles congestifs, respiratoires, avec agitation, frissons et même convulsions, fièvre, vomissements, diarrhée, éruptions, etc... Et cette remarque qu'on ne saurait trop répéter est toute en faveur de la thèse de de M. Lumière.

Le mécanisme qu'il invoque pour expliquer la genèse des accidents pathologiques dans les infections ne semble donc pas une simple vue de l'esprit. Il semble d'ailleurs démontré par de nombreuses expériences et notamment par celles dans lesquelles en faisant réagir, *in vitro*, l'excrétion microbienne sur le sérum des animaux réceptifs, on voit la floculation se produire. Après élimination, par centrifugation, du précipité qui prend ainsi naissance, le mélange qui était nocif perd toute sa toxicité.

Le floculat n'est donc pas un mythe, il est visible et sa nocivité n'est pas douteuse.

Certes, on ne saurait prétendre que toute la pathologie des maladies infectieuses se réduise à ce seul processus de floculation humorale : il est sûr, et M. Auguste Lumière ne se le dissimule pas, que certains produits bacillaires sont susceptibles aussi de se fixer électivement sur certaines cellules, comme nous le verrons plus loin.

La nature arrive parfois à ses fins par des voies disparates, et la maladie est, hélas ! une de ces fins.

*
* *

Indépendamment des influences microbiennes et anaphylactiques, on a souvent invoqué, comme principales origines des maladies, les auto-intoxications et les irrégularités dans les sécrétions des glandes internes.

Bouchard paraît avoir, l'un des premiers, attiré l'attention des biologistes sur ce fait que les cellules abandonnent parfois des substances toxiques dont la résorption occasionne des symptômes morbides.

Lorsque des tissus sont lésés par chocs violents, par écrasement, des troubles extrêmement graves, entraînant même parfois la mort, peuvent survenir à la suite de ces traumatismes étendus sans qu'aucun processus microbien intervienne dans ces phénomènes, les tissus renfermant en eux-mêmes les

facteurs de leur toxicité. Nous en avons vu trop d'exemples durant la guerre.

D'autre part, à la suite de l'irradiation intense de tumeurs par les rayons X ou le radium, il arrive que la résorption des tissus modifiés par ces traitements conduise à des sortes d'empoisonnements aigus.

D'ailleurs, quand on prépare une macération aseptique d'organes normaux dans le sérum physiologique et qu'on injecte ces extraits à des animaux, aussitôt après leur obtention, on voit survenir les troubles circulatoires, respiratoires, convulsifs, qui caractérisent le dérèglement de l'appareil sympathique.

Dans tous ces cas : traumatismes, irradiations, résorption tissulaire, il se fait, au sein du plasma sanguin, un mélange de colloïdes qui, chez le sujet sain, sont normalement séparés les uns des autres. Et M. Lumière pense que les colloïdes protoplasmiques des cellules, ajoutés aux colloïdes des humeurs circulantes et du sérum en particulier réagissent les uns sur les autres en donnant un floculat qui déclenche le cataclysme sympathique.

Il a en effet été démontré expérimentalement par lui et ses collaborateurs que les extraits tissulaires fraîchement préparés, renfermant des mélanges de colloïdes, sont le siège de floculations successives auxquelles on semble pouvoir rapporter les accidents toxiques provoqués par ces extraits (1).

Les choses paraissent se passer dans les brûlures graves comme dans les traumatismes et dans les autres intoxications cellulaires. Ce sont encore les réactions inter-colloïdales qui engendrent des précipitations plasmatiques nocives et qui altèrent les fonctions sympathiques par le mécanisme d'excitation physique que nous avons indiqué.

En veine d'hypothèses ingénieuses déduites toujours du même et clair principe initial, et jouant, si j'ose dire, la difficulté, M. Lumière s'est proposé finalement d'expliquer par sa théorie jusqu'aux phénomènes que produisent en nous les émotions, que messieurs les docteurs appellent « chocs émotionnels ».

Il arrive parfois que des émotions extrêmement vives soient

(1) Auguste Lumière et Henri Couturier, *Sur les propriétés toxiques des extraits et des autolysats tissulaires*. *Journal de Physiologie et de Pathologie générale*, 1924, p. 716-721.

suivies d'états mentaux persistants et graves dont la pathogénie est demeurée jusqu'ici complètement énigmatique.

Une grande frayeur, un chagrin subit et violent, une impression morale intense chez un sujet qui se trouvait précédemment en parfait équilibre mental, peuvent tout à coup troubler sa raison et occasionner des désordres psychiques persistants et même parfois définitifs.

Il ne paraît pas que ces psychoses puissent, à leur début du moins, être attribuées à des lésions cellulaires, car elles peuvent aussi guérir subitement à la suite de chocs humoraux thérapeutiques, par exemple, apportant un changement dans les colloïdes plasmatiques (choc par les métaux colloïdes, chocs peptoniques, etc...).

Voici comment M. Lumière propose d'expliquer ces accidents mentaux par la théorie colloïdale. Le choc émotionnel se manifeste, tout à son début, par un premier trouble vasomoteur; le sujet pâlit le plus souvent, sa pression artérielle s'abaisse dans des proportions parfois considérables et au point que l'irrigation bulbaire peut devenir insuffisante et la syncope se produire; il se fait en même temps une congestion viscérale analogue à celle que l'on observe dans les chocs anaphylactiques ou anaphylactoïdes.

Pour compenser la chute de pression dans les vaisseaux, les liquides tissulaires qui auront gardé leur pression normale pénètrent par osmose dans la circulation sanguine, les colloïdes des tissus, qui étaient antérieurement séparés du plasma sanguin, se mélangent ainsi normalement à celui-ci. De la sorte, les matériaux colloïdaux tissulaires et plasmatiques, réagissant les uns sur les autres, peuvent donner une floculation qui serait l'origine des troubles sympathiques et mentaux.

M. Lumière pense que le rôle des floculats humoraux ne semble pas se limiter à l'excitation des terminaisons nerveuses du sympathique pour engendrer les désordres des grandes fonctions vitales. Ils peuvent aussi, charriés par la circulation, s'arrêter dans les vaisseaux capillaires et principalement dans ceux de la peau et constituer ainsi des obstacles à l'irrigation sanguine; suivant les formes et les dimensions de ces floculats, ils pourront s'immobiliser dans des vaisseaux de divers calibres. S'ils sont de dimensions très petites, ils arriveront jusqu'aux plus fins capillaires cutanés et détermineront des phénomènes

éruptifs superficiels; s'ils sont plus volumineux, ils conditionneront des dermatoses ou des phlegmasies locales.

Il faut parfois un certain temps de mûrissement colloïdal pour que des agents modificateurs entraînent la floculation, c'est ce qui expliquerait les durées d'incubation nécessaires pour que ces accidents pathologiques éclatent.

Chez un sujet sensibilisé par une imprégnation antérieure, par exemple, l'injection de quelques centimètres cubes de sérum antidiphtérique ou antitétanique ou même de simple sérum de cheval, passera tout d'abord inaperçue, puis, au bout d'une semaine environ, la température s'élèvera et une éruption urticarienne surviendra. C'est au bout de ce temps que la floculation de quelques éléments sériques aura lieu, après maturation préparatoire progressive et qu'elle troublera l'équilibre sympathique en même temps qu'une fraction du précipité s'immobilisera pour un temps dans les territoires cutanés qui seront le siège de manifestations éruptives.

Il est à remarquer d'ailleurs que ces éruptions se font de préférence sur la face externe des membres, au niveau des articulations et du côté de l'extension, c'est-à-dire dans les régions où la température des téguments est la plus basse. Cela s'explique, d'après les conceptions de M. Lumière, parce que le refroidissement s'accompagne de vaso-constriction, de réduction de calibre des capillaires et c'est, par conséquent, en ces points que les précipités seront le plus certainement retenus.

Parmi les produits pathogènes qui parviennent à passer dans le milieu intérieur des animaux, il en est qui respectent les liquides humoraux mais qui, de par leurs affinités particulières, jouissent de la propriété de détruire la forme colloïdale de certaines cellules.

Il existe, par exemple, des races de microbes pathogène notamment de streptocoques, dont les produits d'excrétion se combinent aux colloïdes formant l'enveloppe des globules rouges du sang, les font floculer et détruisent la continuité de la membrane qui limite ces cellules en déterminant ainsi la destruction de celles-ci.

D'autres excrétions microbiennes, telles que celle du bacille du tétanos, agissent électivement sur des éléments nerveux et provoquent des contractures; d'autres enfin, comme celle du bacille de la diphtérie, se fixeront spécifiquement sur certaines cellules motrices entraînant des paralysies.

Les symptômes tels que ceux-ci, qui dépendent de floculations cellulaires, sont relativement plus rares que ceux qui proviennent de la floculation humorale, parce que les toxiques, en pénétrant dans l'économie, se mélangent d'abord aux humeurs, et que les protoplasmas cellulaires sont mieux protégés que les liquides d'imprégnation organique. Alors que la floculation humorale conduit aux symptômes communs à un grand nombre d'affections, la floculation cellulaire est plus particulièrement spécifique dans certaines maladies et cela se conçoit, l'action des poisons cellulaires étant plus élective. Alors que les troubles généraux dus à la floculation sérique sont passagers ou procèdent par crises, ceux qui relèvent de la floculation cellulaire sont plus persistants et parfois définitifs, lorsque la réparation des cellules ou leur remplacement est impossible.

D'autres désordres cellulaires peuvent aussi se produire qui ne relèvent pas de la fixation élective des agents pathogènes sur les cellules, mais qui sont une conséquence de la floculation humorale.

Quand cette floculation est suffisamment abondante et qu'elle se produit soudainement dans les vaisseaux, les phénomènes vaso-moteurs qui en résultent peuvent être considérables. Comme on l'a indiqué plus haut, la dilatation des capillaires viscéraux peut aller jusqu'à leur rupture. Il se produit alors des effets congestifs accompagnés d'hémorragies organiques. Ces hémorragies entraînent des lésions cellulaires qui sont plus ou moins longues à se réparer, elles modifient la circulation intra-organique et, par conséquent, le métabolisme et les fonctions de l'organe.

On voit donc que, dans cette théorie, c'est toujours la destruction de l'état colloïdal, c'est-à-dire la floculation, qui est le point de départ des états pathologiques, qu'il s'agisse d'infection microbienne, d'anaphylaxie, d'intoxication ou d'auto-intoxication, de traumatismes, de troubles dans les sécrétions glandulaires. Ce sont toujours les floculats qui donnent naissance aux symptômes morbides.

Lorsque cette floculation s'est produite, on n'a trouvé jusqu'ici aucun moyen de la faire disparaître et c'est pour cela qu'on ne guérit pas les maladies. Il faut qu'elles suivent leur cours. Les agents thérapeutiques ne peuvent être que des moyens prophylactiques susceptibles d'éviter la production des

floculats ou des moyens palliatifs permettant de combattre les symptômes qu'ils provoquent.

Telle est dans ses grandes lignes la théorie colloïdale de la vie et de la maladie ; telle est la neuve et belle conception synthétique apportée en biologie et en pathologie par M. Auguste Lumière.

On ne saurait se dissimuler que, même si cette théorie est vraie, elle laisse dans l'ombre bien des difficultés et n'a fait que reculer certaines autres. Il reste et il restera à élucider par quel mécanisme les floculats agissent sur les terminaisons endo-vasculaires du système sympathique. Or, c'est précisément à ce mécanisme qu'aboutit toujours et dans tous les cas la théorie. Mais il sera déjà bien beau d'avoir réuni en un faisceau unique tant de faits disparates et épars. Et, pour faire une comparaison dont la modestie de M. Lumière aurait tort de s'offenser, — car comparaison n'est pas raison, — si celui qui a énoncé la loi de gravitation n'a pas expliqué le pourquoi de la gravitation, il a du moins fait le très grand progrès de réunir en une seule les lois de Képler.

L'état colloïdal conditionne la vie, et la floculation des colloïdes humoraux et cellulaires détermine la maladie et la mort. De ces deux affirmations apportées par M. Auguste Lumière, la première pourra être admise par la plupart des biologistes. La seconde est encore à mille lieues d'être accueillie par la science officielle et elle soulèvera sans doute plus d'une controverse. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est simple, rationnelle, compréhensive, par ailleurs appuyée fortement sur l'expérimentation et que le critère des faits ne lui paraît pas jusqu'ici défavorable.

De quelle théorie pathologique générale pourrait-on en dire autant ? Mais existe-t-il même une théorie pathologique générale en dehors de celle-là ? Que messieurs les persifleurs stériles nous en proposent une autre, meilleure ou non. Après, il sera temps de dédaigner celle-là.

Charles Nordmann.

REVUE LITTÉRAIRE

LA JEUNESSE D'UNE MUSE : DELPHINE GAY (1)

Ce joli nom de muse, on l'avait donné à Delphine Gay, dès sa prime jeunesse ; ou bien elle l'avait pris elle-même et voulait s'appeler la Muse de la patrie. Elle ne manquait point de talent ni d'un zèle qui la fit croire à son génie. Un joli nom, celui de muse; et l'on dirait que la personne qui le porte a, en ce monde, un privilège qui la dispense de subir les conditions ordinaires de la vie. Elle paraît ; la poésie s'épanouit en elle. Delphine Gay avait, en outre, une beauté à laquelle il fallait qu'on rendît hommage. Elle fut célèbre à vingt ans. Elle eut, pour l'admirer, pour la fêter, sa cour des plus grands poètes d'alors. La gloire et la beauté, la jeunesse !

Or, M. Henri Malo, poète et romancier, chercheur avisé du menu détail de l'histoire, et très savant, très attentif, et qui aime beaucoup trop la vérité pour la tourner à la louange ou au dénigrement, vient de publier, sous le titre d'*Une muse et sa mère*, un récit le plus exact, méticuleux même, de la vie qu'ont menée, jusqu'au mariage de Delphine, Sophie Gay, bonne mère, et la muse sa fille. Je ne sais guère de récit plus douloureux.

Est-ce que Sophie et Delphine ont été très malheureuses ? Non. Plus étourdies que malheureuses. Étourdies, et pourtant très habiles. Industrieuses : la mère plus que la fille. Occupées l'une et l'autre de réussir, bien résolues à ne négliger rien pour mériter l'applaudissement des cénacles et des multitudes. Leur ambition n'est pas vile : on n'y voit ni bassesse ni laide convoitise d'argent. Leur ambition

(1) *Une muse et sa mère, Delphine Gay de Girardin*, par M. Henri Malo (Émile-Paul éditeur).

n'est que ridicule. Et pourquoi? Est-ce à cause de l'inégalité que nous apercevons entre Sophie et le titre qu'elle réclame de mère d'une muse, entre Delphine et ce qu'elle prétend? C'est aussi à cause du mal et, j'allais dire, du tintouin qu'il faut que ces deux femmes se donnent pour obtenir les apparences d'une souveraineté qui leur devrait appartenir par chance ou volonté surnaturelle. Et je crois qu'elles sont elles-mêmes dupes de leur intrigue bien montée; cela les rend plus honorables, mais plus comiques.

Sophie était née au début de Louis XVI, d'un financier, Nichault de La Valette, et d'une Lyonnaise d'origine florentine, Antoinette-Françoise Peretti. Ces Peretti-là se vantaient de trouver dans leur lignée un pape et des plus fameux, Sixte-Quint, né Félix Peretti. Et la jeune Delphine, un jour que des fats lui parlaient de leurs ancêtres : « Moi aussi, réplique-t-elle, moi qui ne déploie pas ma généalogie, j'ai un ancêtre. — Et quel est-il? — Un gardeur de cochons, Félix Peretti. — Sixte-Quint? — Précisément! » Les fats se le tinrent pour dit. Fatuité d'elle, à son tour? Pas du tout! On la voudrait qui descendît de Jupiter; et elle se voudrait ainsi. L'on sent que son grand oncle pape ne la contente pas et que, faute d'un dieu dans ses parchemins, elle n'entend dater que de soi.

Cette réponse de Delphine est assez drôle et montre en elle une verve que sa mère eut encore plus vive. Celle-ci, une diablesse! A deux ans, elle a reçu le baiser de Voltaire. Toute sa vie, elle eut de l'esprit, l'eut très hardi, l'eut imprudent. On cite d'elle un mot qui est du jour qu'elle fit sa première communion. Elle portait sa première robe longue; elle en était fière et, dans le défilé, se retournait pour veiller au bel effet de sa traîne. L'une de ses compagnes la reprit d'importuner tout le monde avec sa tête, avec sa queue. « Mais, toi, tu n'as ni queue ni tête! » riposte cette petite Sophie. Steibelt lui apprend le piano : ce coquin de Steibelt, un voleur, mais un musicien.

Elle n'a guère plus de quinze ans et elle épouse, le 1er octobre 1791, un financier, Gaspard Liottier, qui est riche, mais qui a vingt ans de plus qu'elle et mauvais caractère. Elle lui donne de deux en deux ans trois filles et, quoi qu'il en soit de lui, dès le lendemain de thermidor, elle s'amuse. Quelle époque! Elle en a, plus tard, indiqué le plaisir : « Un délire joyeux succédant à toutes les angoises de la peur et aux cris du désespoir! Chacun semblait avoir obtenu un congé de la mort, qu'il fallait employer le plus gaiement possible; l'absence de toute vanité servait merveilleusement ce projet. Les tortures dont

on sortait ne rendaient pas difficile en plaisirs ; et l'on s'amusait tout bonnement pour s'amuser, se cotisant pour subvenir aux frais d'un bal que nul n'était assez riche pour donner, où les femmes dansaient en robes de mousseline unie, n'ayant pour ceinture qu'une corde de laine, et les hommes en pantalon de nankin, sorte d'innovation alors très hardie, qui donnait à ces réunions un air de bal champêtre et en excluait tout cérémonial. En ce temps-là, la danse comptait encore parmi les arts; ce n'était pas comme aujourd'hui le triste talent de frotter un salon en mesure ! » Elle écrivait cela en 1851. Qu'est-ce qu'elle écrirait aujourd'hui? Mais, en vérité, la même chose. Et dans un demi-siècle, et dans un siècle ou deux ? La même chose, en vérité !

Mieux elle s'amusa, sous le Directoire, et mieux elle s'aperçut que son mari ne lui plaisait pas, qui était vieux, qui était incommode et qui, la trouvant dépensière, en devenait plus avare. Elle divorça et bientôt épousa en secondes noces Jean-Sigismond Gay, lequel avait une sœur qui fut mère d'Hortense Allart, celle-ci une des belles amies de Chateaubriand, la plus aguichante peut-être. Jean-Sigismond n'est pas riche, mais débrouillard, intelligent; et il a plu à Sophie. Elle fait connaissance avec Mlle Contat, de la Comédie Française, et avec Mlle Georges, qui la trouve « une aimable et spirituelle femme » et ajoute : « Bon Dieu ! qu'elle doit être fatiguée ; elle parle bien, mais elle parle sans discontinuer ! » Elle dîne chez la marquise de Condorcet et a pour voisins de table Chénier (Marie-Joseph) et le vicomte de Ségur, deux hommes qui ont tout ce qu'il faut pour ne guère s'entendre. Ségur dit de Chénier : « Moi, le haïr? Pas le moins du monde! Pourvu qu'il veuille bien ne pas fraterniser avec moi ; car vous savez ce qu'il en coûte... » Et elle écrit *Laure d'Estell*, son premier roman.

Le charmant chevalier de Boufflers donna au *Journal de Paris* un article intitulé *Conversation entre un vieil homme de lettres et un jeune* : « Mon parti est pris, mon cher maître. Au fait, quand tout le monde écrit, pourquoi n'écrirais-je pas? Pourquoi ne chercherais-je pas aussi à me distinguer ? — Mon ami, prenez-y garde, peut-être que la manière la plus sûre de se distinguer, quand tout le monde écrit, ce serait de ne pas écrire. — Ce serait aussi le moyen de n'être pas lu. — Vous auriez cela de commun avec beaucoup d'écrivains. — Je suis tourmenté de mes idées. — Heureux jeune homme ! Et où sont-elles, vos idées : dans votre mémoire ou dans votre imagination ? — Il me semble que les écrivains n'y regardent pas de si près... » Le jeune homme a résolu d'écrire un roman. Le vieil homme de lettres,

à ce propos, le conseille et lui dit par exemple : « Dispensez-vous d'imaginer ; il ne faut que regarder. » Il ne lui cache pas les difficultés que doit vaincre l'auteur d'un roman digne d'estime. Et le jeune homme : « Savez-vous, mon cher maître, que voilà trop de conditions que vous exigez pour un travail de haute fantaisie ; et où trouver un roman qui les rassemble? — Chez Pougens, libraire, quai Voltaire : demandez *Laure d'Estell*, par Mme... » Ce Boufflers s'y connait, qui est l'auteur d'*Aline, reine de Golconde* et l'auteur d'un autre roman, sa vie toute pleine d'amour.

Laure d'Estell fit quelque bruit. Ce fut à cause d'un portrait peu indulgent qu'y avait tracé Sophie Gay de Mme de Genlis ; une querelle s'ensuivit, dans les journaux, dont le roman profita, qui du reste n'est pas sans charme.

Sophie Gay sera bientôt célèbre. Il faut que son mari, pour être digne d'elle ou n'être pas ridicule auprès d'elle, se dépêche : il fonde une banque à Aix-la-Chapelle et s'y montre un homme d'affaires si remarquable qu'au mois d'avril 1803 le Premier Consul n'hésite pas à le nommer receveur général du département de la Roër, en résidence à Aix-la-Chapelle, où Sophie fera figure élégante.

Elle met au monde, à Aix-la-Chapelle, le 25 janvier 1804, une fille que nomme Delphine sa marraine, la marquise de Custine. Cette Custine est fille de Mme de Sabran, par ainsi belle-fille du chevalier de Boufflers qui lui a donné le surnom de la « reine des roses », et l'une des plus jolies amantes de Chateaubriand.

Voilà le ménage Gay installé. Sophie reçoit d'une façon presque fastueuse. Elle dépense beaucoup d'argent, et encore plus d'esprit. On lui trouve la taille belle, un visage intelligent, de l'esprit surtout, de l'esprit fort plaisant, varié, qui amuse, qui fait peur, qui fait trembler, qui fait sourire. Tous les soirs, on joue chez elle au whist, au quinze, à la bouillotte. « Jamais, dit Norvins, l'hospitalité de la civilisation n'avait eu cet attrait, cette couleur, ce caractère. » Sophie passe les hivers à Paris. Elle a, rue des Mathurins, au coin du passage Sandrié, une grande maison, avec un jardin. Ses réceptions fréquentes sont très courues.

Mais le succès la grise. Elle a perdu la tête, un soir que, chez elle, avec de malins partenaires, elle se raille de Ladoucette, le nouveau préfet d'Aix-la-Chapelle, un homme très aimable d'ailleurs, la douceur même, comme le nom qu'il porte le promet, la douceur même et, soudain, la rancune même, si l'on a trop compté sur sa mansuétude. Les propos de Sophie Gay lui sont rapportés. Il jure

de se venger. Il provoque un examen de la comptabilité du receveur général Jean-Sigismond Gay. Or, la comptabilité d'un receveur général n'est, paraît-il, jamais en règle d'une manière absolument rigoureuse. Après examen, l'on s'avise de conclure qu'au 24 décembre 1810, Jean-Sigismond Gay devait à l'État sept cent vingt francs cinquante-deux centimes ; et, quinze mois plus tard, au moment de ces conclusions, ladite somme, plus les intérêts.

Jean-Sigismond Gay, révoqué, ne fut désormais qu'un banquier pareil à d'autres, dans la ville où il avait été receveur général, un gros personnage. C'est, pour Sophie, et par sa faute, une diminution de revenus et, plus pénible encore, une diminution de son prestige. Elle ne se laisse point abattre et, sans doute afin de rattraper ce qu'elle a perdu de prestige et d'argent, se met à écrire avec plus d'assiduité que naguère. Elle publie en 1815 *Anatole*, son roman le plus célèbre et jugé par Gœthe « l'ouvrage le mieux écrit, le plus rempli d'idées fines, spirituelles, d'appréciations profondes, de connaissance du cœur humain, qui ait été imprimé depuis vingt-cinq ans ». C'est une amie de Gœthe qui l'a dit à Jean-Sigismond Gay. *Anatole* a une autre gloire et la plus enviable. Le matin que Napoléon quittait Malmaison pour la dernière fois, il sortait et il tendit au baron Fain ce petit volume en lui disant : « Voici un livre qui m'a distrait cette nuit. » Un livre qui a distrait l'insomnie de l'Empereur à la veille de l'exil, quel honneur pour Sophie Gay ! L'a-t-elle su ?

Elle aurait dû, si elle l'a su, ne plus écrire et s'en tenir à ce touchant triomphe. Elle écrivit encore, et des romans, et du théâtre. Elle eut, dans le roman plus qu'au théâtre, des succès qui n'étaient pas éclatants. Mais Delphine sort de pension. Tout l'espoir que Sophie avait jamais eu, toute son ambition, tout son rêve de littérature et de poésie qu'elle a esquissé, qu'elle n'a point mené au parfait achèvement, tout cela se reporte sur Delphine, enfant merveilleuse et qu'elle charge de combler ses vœux les plus ardents, ses vœux de gloire.

Delphine a seize ans. Elle passe l'été dans une maison de campagne que possède sa mère, non loin de Paris, à Villiers-sur-Orge ; puis le commencement de l'automne lui inspire une élégie, *la Noce d'Elvire*, dont voici les premiers vers :

Jeune fille, où vas-tu si tard?
D'où vient qu'à travers la vallée
Tu portes tes pas au hasard?
Pourquoi les égarer dans cette sombre allée?

Ce sont de petits vers simples et qui ont quelque gentillesse, où Delphine se laisse mener par l'attrait de la rime, comme son Elvire par le hasard. Elle prélude. Sa mère lui donne deux conseils. Premier conseil : « Si tu veux qu'on te prenne au sérieux, donnes-en l'exemple. Étudie la langue à fond. Pas d'à peu près. Remontres-en à ceux qui ont appris le latin et le grec. » Et Delphine apprend le latin. L'autre conseil : « N'aie dans ta mise aucune des excentricités des bas-bleus. Ressemble aux autres par ta toilette; ne te distingue que par ton esprit. » Et Delphine sera modestement habillée de mousseline blanche, avec une écharpe de gaze bleue; elle ne mettra pas de fleurs dans ses cheveux. Elle est douce et obéissante.

Dans les châteaux du voisinage, à Longpont chez la duchesse de Maillé, puis ailleurs, où la conduit Sophie, elle récite son élégie le mieux du monde et recueille ses premiers applaudissements. Elle annonce à qui veut l'entendre le projet qu'elle a formé de ne pas se marier, de rester fille, ou plutôt muse; elle est entrée en poésie comme, en religion, telle de ses compagnes.

En 1821, qu'elle a dix-sept ans, ce n'est pas une petite élégie qu'elle écrit, mais, sous la dictée de l'histoire, un *Chant ossianique sur la mort de Napoléon* : grand sujet et, sans doute, un peu trop grand pour elle. La même année, l'Académie française propose, pour le prix de poésie qu'elle décernera l'année suivante, « le dévouement des médecins français et des sœurs de Saint-Camille lors de la peste de Barcelone. » Aussitôt Delphine se met à l'ouvrage. Le dévouement des médecins ne lui dit rien qui vaille la peine de l'écrire en vers; elle se borne au dévouement des sœurs, qui l'a vivement touchée. Elle envoie son poème à l'Académie et recherche, en attendant mieux, les succès de salon.

Sa marraine, la reine des roses, la prie avec sa mère à des soirées où elle rencontre Chateaubriand. Comme elle a une jolie voix et le talent de bien lire, on lui fait lire des fragments des *Martyrs* et d'*Atala;* les compliments de l'auteur la récompensent. Mme Récamier l'invite aussi, chez qui elle récite, « avec une grâce, une justesse d'inflexions, un sentiment » dont l'auditoire est bien ému, *la Pauvre fille* de Soumet. Que voulez-vous? c'est la poésie à la mode; et l'on a, pour cette *Pauvre fille*, des trésors de sensibilité que l'on prodigue : on les eut bientôt épuisés. Mais Sophie se penche à l'oreille de Mme Récamier : « Demandez à Delphine de vous dire quelque chose d'elle... » Évidemment, Delphine se fait un peu prier. Mme Récamier n'insiste pas; elle se méfie, elle craint pour la

petite muse un auditoire difficile. Sophie ne se méfie pas; elle insiste. Et, il faut que Delphine récite le poème qu'elle a envoyé à l'Académie. C'est un enchantement.

Le 24 août 1822, grande séance de l'Académie; le comte de Ségur, directeur; Laya, chancelier; Villemain, rapporteur. Beaucoup de monde; et l'on s'attend qu'il y ait une surprise. L'Académie va décerner le prix de poésie. Premier prix, M. Allitz; deuxième prix, M. Chauvet; et un accessit à M. Pichat. C'est tout? Pauvre Delphine! Le rapporteur ajoute : « Si l'auteur du numéro 103, en ne traitant qu'une partie du sujet, n'avait donné pour excuse et son sexe et son jeune âge, l'Académie, à la perfection et au charme de plusieurs passages, aurait pu croire que la pièce était l'ouvrage d'un talent exercé dans les secrets du style et de la poésie; mais la simplicité touchante de divers tableaux, la délicatesse, je dirai même la retenue des pensées et des expressions, auraient permis d'attribuer l'ouvrage à une personne de ce sexe qui sait si bien exprimer tout ce qui tient à la grâce et au sentiment. En se restreignant à l'éloge des sœurs de Saint-Camille, l'auteur se plaçait en quelque sorte hors du concours; et dès lors l'Académie, qui a jugé l'ouvrage digne d'une mention honorable, a cru juste de lui assigner un rang distinct et séparé des autres mentions. » Ami très intime des Gay, Alexandre Duval donna lecture de ce poème; « il ne s'est trouvé que des larmes pour la poésie de sa jeune amie. » Elle était là. Et, quand elle sortit, la foule très élégante qui assiste à ces réunions lui fit l'hommage de ses acclamations, l'escorta, changea en un triomphe le joli succès de Delphine. Le *Journal des Débats*, *la Quotidienne*, le *Moniteur* célébrèrent ses louanges. Chateaubriand, qui était alors ambassadeur à Londres, apprit par une lettre de Mme Récamier tout cela. Il écrivit à Delphine : « Je sais pourquoi vous dites si bien les vers : vous parlez votre langue. » Voilà comme Delphine, à dix-huit ans, fut consacrée la muse qu'elle espérait devenir.

Sa grande journée académique est de la fin d'août 1822; quatre mois plus tard, son père Jean-Sigismond Gay meurt subitement à Aix-la-Chapelle. M. Henri Malo nous l'annonce en quatre lignes : c'est qu'il n'a rencontré, si attentives que fussent ses recherches, aucun témoignage, aucun indice du chagrin qu'ont dû éprouver, de cette mort inattendue, Sophie et Delphine. Et je n'en conclus certes pas qu'elles n'aient éprouvé aucun chagrin. Mais il y a quelque tristesse à constater que les sentiments véritables tiennent si peu de place ou ne se voient seulement pas dans le récit le plus détaillé de

l'existence d'une muse. Je disais que Delphine était entrée en poésie comme elle serait entrée tout aussi bien en religion : elle paraît séparée de ce qui n'est pas son rôle de muse ; elle n'est plus très humaine, à ce qu'il semble.

Veuve et privée des ressources que lui procurait de loin, d'Aix-la-Chapelle, Jean-Sigismond Gay, Sophie se montre une femme des plus actives : elle écrira désormais davantage et fera son métier d'écrire pour subvenir à ses besoins. Mais elle compte, beaucoup plus que sur le talent qu'elle a, sur le génie qu'elle attribue à Delphine. Et elle lance résolument Delphine.

Elle s'occupe de fonder, avec Émile Deschamps, Soumet, Guiraud, *la Muse française*, qui aura d'autres collaborateurs, tels que Victor Hugo et Alfred de Vigny, et des collaboratrices, telles que Mme Tastu, Mme Bourdic-Viot, Mme Verdier, Mme Dufrenoy, toutes dames qu'on ne lit plus, mais qu'on lisait, et Marceline Desbordes-Valmore. *La Muse française* sera bien dévouée aux intérêts de Sophie, louera ses « charmants ouvrages » et la « munificence » de son art, bien dévouée aux intérêts de Delphine, louera grandement ses *Essais poétiques* et publiera deux chants d'une *Magdeleine* qui ne fut point achevée. Bonne affaire, *la Muse française !*

Et voici maintenant l'activité de Delphine.

Vers la fin de l'année 1824, le baron Gros vient de terminer, à l'église Sainte-Geneviève, ci-devant et ci-après Panthéon, les peintures de la Coupole. Il en a reçu la commande le 9 août 1811, sous l'Empire ; et il y a représenté alors l'Empereur, l'Impératrice et le roi de Rome. Sous la Restauration, le thème change ; ou bien le thème ne change pas, mais seulement les personnages : il faut que l'Empereur se transforme en Louis XVIII, l'Impératrice en Duchesse d'Angoulême, et le roi de Rome en Duc de Bordeaux. Terrible comédie, et dont il semble que le peintre ait durement souffert ! Muse de la patrie, Delphine subissait avec sérénité les tribulations de sa dite patrie ; et comme elle avait chanté la mort de l'Empereur, elle chanta aussi la monarchie, la substitution de Louis XVIII à Napoléon, seconde mort de l'Empereur. Le 21 avril 1825, elle eut improvisé, non pas du jour au lendemain, son poème ; et l'on avait soigneusement improvisé une fête où elle le débiterait magnifiquement. L'on établit, plus haut que le maître autel, « entre ciel et terre », sur une estrade, deux fauteuils, l'un pour le peintre et l'autre pour la poétesse. Et elle débita son poème d'une façon qui parut merveilleuse. Le lendemain, la duchesse d'Abrantès demandait

à Gros s'il était content du poème. Il répondit : « Je n'en sais rien ! Je verrai cela plus tard. Hier, je n'ai aperçu qu'une femme ravissante de jeunesse et de beauté, qui me parlait. Mais, ce qu'elle m'a dit, je n'en sais plus rien. » Et la duchesse d'Abrantès vit que le bonhomme avait la tête « complètement tournée », dit-elle.

Cinq semaines plus tard, le 29 mai, Charles X est sacré à Reims. Le lendemain, Delphine écrit à ce propos l'un de ses plus fameux poèmes, *Vision*. Jeanne d'Arc lui apparaît, lui dit l'espoir qu'elle a fondé sur Charles X et néanmoins la prie de veiller au gouvernement de ce Roi : s'il manque le moins du monde au serment qu'il a fait de maintenir les lois, l'égalité de la justice et la liberté des cultes, Delphine en avertira la France. C'est la mission que Dieu lui assigne et pour laquelle il l'a pourvue de poésie. Elle rallumera et tiendra bien allumé le flambeau de la Vérité. Elle est, par la volonté de Dieu, la muse de la patrie. Ce poème parut un peu emphatique et arrogant à certains juges qui, d'une belle jeune fille, attendaient plutôt de douces confidences que de si grandioses bavardages. *Le Globe* se moqua de Delphine : « Heureusement, il ne s'agit, pour Mlle Gay, ni de persécutions ni de bûcher. Son courage peut se déployer sans péril dans les salons et à l'ombre de la cour. La patrie n'a pas besoin non plus de sacrifices : il en est un surtout qu'elle défend à ses filles bien aimées, celui de la modestie ; ce fut toujours, en France, la première leçon des mères. » Enfin, Delphine a, cette fois, crié trop fort.

Trois mois plus tard, elle eut sa revanche. Villemain, de la part de la duchesse de Duras, la prie de « quêter pour les Grecs ». Elle écrit aussitôt un poème, *la Quête pour les Grecs*. Et l'on imprime son poème, on le distribue, on le place, on le vend. « Nous le vendons, au profit de ces malheureux, écrit Sophie, depuis trente sous jusqu'à cent mille francs. » Cela fit, en deux mois environ, trois mille francs que Delphine remet à M. Ternaux, président du comité des Grecs.

Le 20 décembre de la même année, Delphine apprend la mort du général Foy. Elle l'a rencontré naguère au Mont-Dore. Elle l'admire ; elle est touchée de savoir qu'il est mort et, de son émoi, elle tire un poème.

Il n'est pas une circonstance un peu voyante qui n'exige d'elle un poème. Il faut qu'elle ait son inspiration toute prête, sans relâche : on ne sait pas ce qui peut arriver qui la prenne au dépourvu. Elle a réponse à tout événement.

Mathieu de Montmorency était malade. On venait aux nouvelles

chez sa grande amie Mme Récamier. Un jour, Sophie, mère de la muse, fait une entrée toute effarée. Elle demande, et le souffle lui manque : « Eh bien ! comment va M. le duc de Montmorency? — Beaucoup mieux, répond Mme Récamier; je l'ai vu il y a deux heures : la saignée lui a été très salutaire. — Ah ! que vous me faites de bien ! » Et Sophie, mère de la muse, disparaît comme elle est venue. L'entrée si prompte et la sortie pareille ont surpris les personnes qui étaient là. Et l'on sourit. Et Mme Récamier demande à Dugas-Montbel ce que lui disait Ballanche à l'oreille : « Ballanche? Madame, ne vous fiez pas à lui ; avec son air si bon et si doux, c'est une très mauvaise langue. Il prétend que Mme Gay est venue ici prendre des informations pour savoir si sa fille doit se mettre à faire des vers sur une convalescence ou sur une mort. » Voilà comme on se moque de Delphine; et c'est la faute de Sophie. Plaignons Delphine, muse qui n'en sait rien.

Le duc de Montmorency mourut le vendredi saint 1826. A Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse, il priait ; il défaillit subitement, il était mort. A quelques jours de là, Gérard donnait une soirée. Il y avait Ingres, Pradier, Delécluze; et la causerie allait, sur l'art, sur la beauté, sur la peinture. Voici tout à coup Sophie Gay, et qui n'attend pas de savoir où l'on en est de tout cela. Elle interrompt Gérard. Elle lui dit : « Mon cher, *nous* avons fait des vers sur la mort de M. Mathieu de Montmorency. Ils seront demain dans les journaux ; et nous voulons que vous les connaissiez avant tout le monde. » *Nous*, c'est évidemment Delphine. C'est également Sophie : elle a bien son emploi dans cette industrie poétique où Delphine, toute seule, ne suffirait pas.

Elle amène Delphine. Et Delphine va réciter son poème sur la mort de M. le duc de Montmorency, devant une assemblée digne de l'entendre. Elle lève les yeux au ciel et prend la pose qu'a rendue célèbre son portrait par Hersent. Nulle timidité ne la gêne. On l'applaudit, on la complimente. Et, à peine a-t-elle fini de déplorer la sainte mort de M. de Montmorency, Sophie se lève et dit à Gérard : « Mon cher, nous sommes désolées de vous quitter si brusquement ; mais nous devons passer encore chez deux amis ce soir... Ces vers sont beaux, n'est-il pas vrai?... M. de Chateaubriand a été bien frappé de celui-ci : *donner à la vertu tout l'éclat de la gloire*. Mais Delphine avait un si beau sujet : M. de Montmorency mourant le même jour que notre Sauveur ! C'est admirable, c'est sublime. N'est-ce pas, Gérard?... Mais nous vous quittons. Adieu, adieu ! » Et elle se sauve,

traînant la muse sa fille après elle. Assurément elle est ridicule ; et il en rejaillit quelque chose sur la muse sa fille.

Or, Delphine a, toute jeune, déclaré qu'elle ne se marierait pas. Elle est moins jeune et la résolution qu'elle a prise, et qui s'éloigne, ne lui paraît plus attrayante. Elle se marierait volontiers. Elle se lasse d'une solitude où son génie commence de ne lui suffire plus. Elle voudrait que « le flambeau de la gloire » lui fût « un phare allumé pour attirer l'Amour ». Sophie aussi trouve qu'il serait temps de lui donner un époux. Un printemps qu'elles sont à Villiers-sur-Orge, Sophie écrit à Guiraud : « Donnez-nous quelques moments ; ce sera la plus douce récompense de notre amitié pour vous. Que faites-vous de l'ange Victor et de ce charmant poète de l'adultère ? Tous deux m'avaient promis une visite champêtre ; mais, je le vois, l'un est trop occupé dans le ciel et l'autre sur la terre, pour se déranger en notre faveur. » L'ange, c'est Victor Hugo. Et ce charmant poète de l'adultère ? Alfred de Vigny. Sophie l'attire assidument chez elle ; et Delphine a, pour lui, un sentiment qui s'éveille. Vigny, de son côté, l'aimerait ; il l'épouserait, si Mme de Vigny la mère y consentait : Mme de Vigny la mère n'y consent pas. Et Vigny épouse une Anglaise que l'on croyait qui possédait, en Polynésie, des îles. En 1826, le jeune ménage de cette Anglaise et du charmant poète de l'adultère vient à Paris et s'y installe. Pour épargner à Delphine la rencontre de ce bonheur, qu'elle croit un bonheur et c'est trop dire, Sophie l'emmène voyager en Italie, où de nouveaux succès l'attendent : succès de muse, non de femme.

Lamartine était alors secrétaire de l'ambassade française. Le poète et la poètesse eurent leur première entrevue à Turin devant la chute et les cascades merveilleuses du Vélino. Le poète trouva la poétesse une beauté parfaite. Et ne l'aima-t-il point ? Il a écrit : « C'était de la poésie, mais point d'amour. Je l'ai aimée jusqu'au tombeau, sans jamais songer qu'elle était femme : je l'avais vue déesse à Terni ! » Voilà ce qui arrive à Delphine : sa glorieuse qualité de muse écarte d'elle un hommage terrestre et humain.

Lorsqu'elle fut de retour en France, on crut qu'elle épouserait Armand-Charles-Louis de Lagrange, général de division et comte de l'Empire. Elle avait vingt-cinq ans, lui quarante-six. Et il avait les cheveux déjà blancs. Mais il était fort riche, et bel homme, de grande taille, un visage militaire. Le mariage ne se fit pas. Mirecourt prétend que Sophie eut la responsabilité de cet échec. Le général de Lagrange la vit un soir entrer chez le baron Gérard, qui recevait ; et elle fit son

entrée « avec toutes sortes de chassés-croisés et de pas de gavotte; » et elle chantait, comme une vieille toquée, une chanson leste du Directoire. Le général n'aimait pas ça; et il se retira. Une amie de Sophie l'interrogeait sur ce mariage manqué. Elle répondit, sur un ton dolent: « Ah! pourquoi réveillez-vous les cruelles douleurs d'une mère? Il n'est que trop vrai! M. de Lagrange a trouvé le moyen d'arriver au cœur de ma fille par son imagination... » Elle ajouta: « Et il s'est conduit avec elle comme un cochon! » Ainsi parlait la mère de la muse, dans les moments qu'elle cédait à son impulsion naturelle. Et Delphine avait, pour un mariage, les deux inconvénients de sa divinité, puis de sa mère si humaine.

Elle composait, à propos de tout, des poèmes: elle en composa un, *Ma réponse*, à propos de l'état de fille où elle s'éternisait:

On accuse mon cœur de ne pouvoir aimer...

On l'accusait de ne chanter que la gloire et non l'amour:

Toi qui sais mon regret, ma harpe, défends-moi.

Et elle esquissait le portrait de maints jeunes gens et de toute sorte qu'elle n'avait aucune envie d'épouser. L'un, qu'elle appelle « tribun », qu'elle appelle « rhéteur » et qui « fait, en parlant d'amour, des essais d'éloquence », ressemble au jeune Adolphe Thiers. Quelques-unes de ses poésies de cette époque, *Découragement*, *Je n'aime plus*, etc., portent la marque d'une mélancolie où succomberait son orgueil.

Elle va pourtant se marier. Elle ne le sait pas encore; elle le saura bientôt. Elle épousera, le 1er juin 1831, à Saint-Roch, un jeune homme qui a deux ans et demi moins qu'elle et qu'on trouve « un peu petit et maigre pour sa belle moitié », mais d'une intelligence remarquable et entreprenante, Émile de Girardin.

Huit jours plus tard, le 9 juin, Chateaubriand écrit à Juliette Récamier: « Delphine mariée; ô Muses! » Car les neuf muses de la fable avaient gardé le célibat.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *L'Arlequin*, comédie lyrique en cinq actes et six tableaux ; poème de M. Jean Sarment, musique de M. Max d'Ollone. — La musique et le cinéma (à propos du *Miracle des Loups*).

L'Arlequin, « ou Du danger pour les jeunes personnes de s'amouracher des comédiens. » C'est un joli conte, mais non pas de ceux de *Ma mère l'Oye*. *L'Arlequin* a moins de naturel et de simplicité. Un soupçon d'afféterie, de mignardise et même d'enfantillage en gâte par endroits la poésie, la pensée ou le sentiment, et même le style. Ajoutons que pour l'imagination et la fantaisie, la comédie de M. Sarment ne laisse pas de rappeler un peu, comme les précédentes, le théâtre de Musset. Arlequin et la petite princesse Christine, au début du moins, nous parurent des cousins pas très éloignés de la princesse Elsbeth et de Fantasio.

Il y avait une fois un roi, un vieux brave homme de roi. Il régnait sur une île, île fortunée, où le malheur, public ou privé, n'était pas connu. La vie s'y passait dans l'innocence et les plaisirs. La mort même ne frappait que les personnes très âgées, et elle les frappait doucement. Seule, la fille du roi, la petite princesse Christine, n'était pas heureuse. Elle s'ennuyait. Insensible aux tendres aveux du jeune seigneur Beppo, son ami d'enfance, elle rêvait d'aventures et de romanesques amours. Or, le jour de ses dix-sept ans, une fête se donna pour elle dans les jardins du palais. On y fit venir le premier comédien d'Italie, le fameux Arlequin. *Saltavit et placuit*. Sous son masque noir, en son bel habit diapré, il plut à la fillette. Et si vite, et si fort, qu'elle se jeta dans ses bras et d'urgence se fit enlever par lui sur son navire.

D'abord étonné, puis ravi d'amour, il la conduisit à Capri, son île natale, qu'après quelque vingt ans de voyages, ou de « tournées », il

se languissait de revoir. Mais dès les premières heures de la traversée, le charme commença de se rompre. Il l'avait avertie, elle n'avait pas voulu le croire. « Le masque tombe, l'homme reste, et le héros s'évanouit. » L'homme a passé le bel âge, son visage démasqué paraît moins jeune et ses tempes montrent des cheveux gris. Adieu les pirouettes, les entrechats, et surtout ces pieds de nez dont Christine vante et regrette avec un peu trop d'insistance peut-être la séduction particulière.

Plus décevante encore que le voyage est l'arrivée. En son pays, le comédien longtemps errant ne retrouve rien ni personne. Parents, amis, témoins ou souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, tout a disparu. Et l'on ignore tout de lui, même sa renommée. Seule une vieille femme se rappelle, — et encore vaguement, — le petit garçon, fils d'un pauvre sabotier, qu'il fut naguère. Elle l'a bercé de ses mains et de ses chansons. Et même elle a gardé de lui sa première poupée. Elle la lui rend. Alors pour Arlequin, dans ses bras, contre son cœur et sous ses baisers, l'humble jouet prend un sens, une grandeur, symbolique sans doute, mais tout de même emphatique démesurément.

Au moment de monter sur la scène, il confie à Christine la chère, la précieuse poupée, — comme il ferait son bonheur, — sa vie et son âme elle-même. Mais au cours de la représentation une bagarre survient. Les injures pleuvent, puis les coups. Arlequin est sifflé, honni; Christine frappée, foulée aux pieds, et la poupée mise en pièces.

C'est la catastrophe. Envoyé par le roi de l'île heureuse, le fidèle Beppo vient chercher Christine à demi morte et le malheureux Arlequin. Il les ramène tous deux. Elle meurt. On s'y attendait. Le vieux monarque, triste et pleurant pour la première fois, descend de son trône et, sur sa prière instante, Arlequin y monte à sa place. Arlequin sera roi. C'est à quoi l'on ne s'attendait guère.

Qui donc enfin nous donnera des opéras courts! Je veux dire pas plus longs qu'un *Orphée*, un *Don Giovanni*, un *Freischütz*, un *Barbier de Séville*. Deux heures de musique, bonne ou mauvaise, c'est assez. Mais *l'Arlequin* dure bien davantage. *L'Arlequin* dure trop. On aurait pu facilement l'abréger. A perdre un peu, et même beaucoup, l'ouvrage aurait gagné plus encore. Ainsi la scène d'amour du second acte, où nous reviendrons, est délicieuse. Mais la fin de l'acte en affaiblit l'impression et la mémoire. Le tableau du navire n'était pas indispensable. Inutile aussi, pour ne pas dire ennuyeux, tel *arioso* du vieux roi. Sans compter que certains propos de

l'excellent monarque sentent un peu la féerie ou l'opérette. Quelques retouches ou coupures auraient aisément corrigé ces fautes vénielles.

Mais si la musique de M. d'Ollone a le tort d'être longue, elle a le mérite aussi d'être légère : qualité peu commune aujourd'hui. Elle possède l'esprit de finesse. Elle n'a garde de faire, comme telle ou telle autre, la grosse voix, et pour ne rien dire. Elle dit souvent, à mi-voix, des choses charmantes. Non pas qu'elle ne trahisse par moments la recherche et l'artifice, à moins que ce ne soit l'embarras. Par exemple est-ce à dessein et pour s'amuser, à la mode du jour, à la dernière mode, que le musicien a donné pour « motif » (le vilain mot!) à Christine une série de quintes montantes et grinçantes qui ne conviennent guère au caractère et à l'aspect de la petite princesse. Nous savons bien qu'à l'audition tout s'arrange et que ces choses-là sont sauvées par les sonorités de l'orchestre. Il vaudrait encore mieux qu'elles le fussent également à la lecture. Il y a comme cela dans l'harmonie de M. d'Ollone pas mal de petits désagréments. La déclamation ne va pas non plus toujours toute seule. Mais elle a ses moments aussi, et de beaucoup les plus nombreux, de naturel, d'aisance et de liberté. Mainte scène est récitée au moins autant que chantée par la voix monotone à dessein, presque nue, et qu'un orchestre sobre, discret, mais expressif, accompagne ou voile à peine. En ce genre-là nous avons beaucoup aimé l'entretien d'Arlequin avec la vieille gardienne de son enfance, qui ne le reconnaît qu'à demi, et surtout les derniers moments de la petite princesse. Christine meurt un peu à la manière de Mélisande, et c'est une fort touchante façon de mourir.

Le don mélodique même ne manque pas à M. d'Ollone. Le thème initial de l'œuvre, qui circule à travers tout le premier acte, donne bien la sensation de la félicité publique à laquelle préside et s'associe le roi de l'île heureuse. Le motif — oh ! que ce terme décidément est fâcheux ! — le motif d'Arlequin est musical entre tous. Il l'est avec souplesse, avec force, avec éclat. Bondissant et rebondissant, il prépare d'abord une entrée brillante et triomphale au personnage. Puis, le suivant de scène en scène, triste et joyeux, lumineux et sombre tour à tour, il change avec lui sans cesse et lui ressemble toujours.

Trop souvent oubliés ou dédaignés aujourd'hui, les chœurs ont un rôle dans la comédie et dans le drame (bagarre du quatrième acte). Selon les circonstances et les situations, la musique fait une part, qui

n'est pas petite, à la gaîté de la foule, à sa joie, à sa colère. Mais surtout il est une scène, entre deux personnages seulement, les deux principaux, dont le souvenir, et le souvenir charmé, nous reste. La déclaration d'amour de la princesse à l'Arlequin et, devant l'immense flatterie de cet amour déclaré par elle, sa surprise à lui, puis son trouble, son inquiétude et ses justes pressentiments, son ivresse enfin et son extase, voilà le centre, ou le cœur du poème. Et ce cœur, dans la musique et par elle, a battu. Pour le coup nous ne reprocherons pas à cette scène-là d'être trop longue. Et nous ne rechercherons pas non plus comment elle est faite, ou de quoi. La mélodie, l'harmonie, l'orchestre, le chant, la déclamation, Verdi répétait volontiers : « Il y a tout cela dans la musique. » Et il ajoutait aussitôt : « Mais surtout il y a la musique. » Écoutez cette scène, ou lisez-la seulement, et vous comprendrez, vous sentirez ce que Verdi voulait dire.

Dans le rôle d'Arlequin, M. Vanni Marcoux a fait applaudir comme de coutume son triple talent de chanteur, de comédien et de tragédien. Mlle Denya (la petite princesse) fut une ingénue lyrique pleine de grâce. Louons M. Huberty, le bon roi, de prononcer aussi bien qu'il gouverne, et Mlle Lapeyrette de composer avec beaucoup d'art le personnage touchant de la grand mère aux chansons. Quant au spectacle, nous en avons trouvé les divers éléments inégaux en beauté : costumes élégants, figuration brillante et spirituelle, décors tristes et lourds. Avec ses maisons de couleur noirâtre, sous un ciel épais où sont plaqués des nuages d'un blanc sale, ce n'est pas Capri qu'on nous a montré, c'est Anzin. Mais au premier acte un détail de mise en scène a fait plaisir. Devant le roi défilent en cérémonie les corps de l'État : Université, Clergé, Magistrature, chacun d'ailleurs ne comptant qu'un unique personnage. Lorsque parut l'archevêque, tout le monde s'agenouilla sur son passage et sous sa bénédiction. Par ordre ou par hasard, le grand maître de l'Université resta seul assis. C'est peu de chose sans doute, mais quelque chose qui dénote un sentiment très fin de l'actualité politique.

Avec plus de curiosité peut-être que de confiance et seulement pour essayer, un musicien du plus grand mérite, l'auteur de la *Fille de Roland*, de *Marouf* et de *l'Appel de la mer*, s'est proposé d'associer la musique, j'entends une musique digne de ce nom, et le « cinéma ». Depuis quelque temps la question de leur alliance se posait. Comme on dit, elle était « dans l'air ». L'essai de M. Rabaud, pour intéressant

qu'il soit, ne l'a pas résolue. L'épreuve nous ferait plutôt conclure à l'incompatibité de ces deux éléments ou de ces deux valeurs inégales : la musique, celle au moins dont nous parlons plus haut, et les pellicules.

Une chose est certaine : la plupart des auditeurs-spectateurs musiciens du *Miracle des Loups* ont avoué, non sans regret, peut-être avec un peu de honte, qu'ils avaient à peine entendu la musique de M. Rabaud, pour cette raison qu'il leur avait été impossible de l'écouter. La vision, seule, impérieuse et jalouse, avait absorbé leur attention, occupé leur esprit tout entier.

Vous connaissez les deux vers latins :

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta...

Ce qui veut dire en français, et moins bien : « L'esprit est plus faiblement touché par les choses que perçoit notre oreille que par celles qui s'offrent à nos yeux. » Le cinéma confirme cette proposition. Pourtant d'autres spectacles, accompagnés également de musique, et sans paroles, semblent y contredire. D'où la difficulté. Le ballet et la pantomime sont au nombre des formes ou des genres où s'intéressent également notre ouïe et notre vue, où l'une et l'autre prennent un commun plaisir. Dans le drame lyrique même, à de certains moments, le chant se tait et la musique n'accompagne, ne commente, n'illustre plus que des mouvements, des gestes et des attitudes. Et ces moments-là, qui ne sont pas rares, ne sont pas non plus sans beauté. Chez Wagner, pour ne citer que lui seul, ils abondent. Au dernier acte de *Tannhäuser*, c'est Élisabeth reprenant le chemin de la Wartburg, sans une parole et sous les yeux de Wolfram également silencieux. Rappelez-vous, (premier acte de la *Walkyrie*), Sieglinde versant une onde fraîche aux lèvres altérées de Siegmund ; enfin et surtout Iseult et Tristan buvant l'un après l'autre, et muets tous deux, le philtre d'amour. Ce sont bien là des tableaux vivants, et mouvants et sonores. Pourquoi donc, à ceux que l'écran nous présente, la musique, et la meilleure, pour en accroître encore la vie, ne saurait-elle ou ne daignerait-elle pas s'unir?

Peut-être et premièrement parce que le ballet ou la pantomime donnent une représentation plus réelle et plus idéale à la fois que ne fait le cinématographe, de la vie et de l'humanité. La beauté, la grâce physique y a plus de part. Elle y est plus sensible et plus proche de nous. Et puis le cinéma garde toujours en soi quelque chose d'arti-

ficiel et de machinal, ou de mécanique. Il n'a pas d'âme. La matière y domine l'esprit au lieu de le servir et de l'exprimer. Par définition et par nature, le cinéma, c'est le mouvement, rien d'autre. Et quel mouvement! Immodéré, vertigineux et ininterrompu. Or, s'il est bien vrai que la musique est mouvement elle aussi, elle n'est pas celui-là. Elle a ses repos et ses demi-repos, ses pauses et ses demi-pauses. Elle se presse à certains moments, mais à d'autres elle se ralentit et même elle s'arrête. Elle prend un temps, ou plusieurs temps. Elle se donne et nous donne du répit et du loisir. Mais toute relâche est interdite au cinéma. « Marche, marche! » Il ne peut suspendre sa course, ou son vol, sous peine de mort.

C'est plus qu'une entreprise hardie, une pénible besogne, de composer la musique d'un film. Il faut littéralement l'écrire à l'heure, au quart d'heure, à la minute. « Pour la grosse figure de Louis XI, vingt secondes. » Le musicien du *Miracle des Loups* a reçu des avis de cet ordre-là. D'autres indications, de ce genre-ci, lui furent également données : « Comptez sur quinze cents mètres à l'heure. » Ainsi, par une étrange et double contrainte, la musique au cinéma se trouve obligée de tenir compte en quelque manière, et le compte le plus rigoureux, non seulement de la durée, mais de l'espace. Elle fera sagement de s'abstenir désormais d'une alliance qui la gêne et ne l'honore point. Autant que le mouvement et l'action, peut-être davantage, elle a pour domaine la pensée et le sentiment. Le cinéma les ignore. Elle et lui ne sont pas du même ordre. Si la musique est indispensable au cinéma, — et nous croyons en effet qu'il ne saurait s'en passer, — la plus médiocre peut lui suffire. Il n'en comporte et n'en mérite pas d'autre.

Il va sans dire, mais cela va mieux encore en le disant, que nous avons le plus vif désir de pouvoir écouter au concert, sous forme de « suite d'orchestre », avec une notice explicative, mais sans images, la musique de M. Henri Rabaud.

CAMILLE BELLAIGUE.

RÉCEPTION
DE M. JONNART
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le 15 janvier dernier, « sous le sourire d'Élisabeth », pour parler comme M. Maurice Donnay, se réunissait une brillante, nombreuse et frémissante assistance. Beaucoup de prêtres, plusieurs évêques, un cardinal, un nonce : ne s'agissait-il pas de voter le maintien de l'ambassade au Vatican? Et l'on se disait aussi tout bas que peut-être allait-on assister à l'une de ces manifestations de collégiens mal élevés dont la coutume ne s'est pas encore établie sous la Coupole. Ce secret espoir n'a pas été entièrement trompé.

Deux heures sonnent. Roulement de tambour. Les académiciens, fort nombreux, entrent et se placent. Un peu ému, à ce qu'il semble, et se trompant même de banc, M. Jonnart vient enfin s'encadrer entre ses deux parrains, le maréchal Foch en habit vert et M. Marcel Prévost. Moustache blanche, teint coloré, chevelure de neige : une figure d'ancien militaire. « Peut-être aussi, a-t-il dit de Paul Deschanel, à l'approche des responsabilités, ressentait-il ce trouble et ce tourment qui, parfois, dans les hautes consciences, paralysent l'esprit de décision. » N'y a-t-il pas là, de la part de M. Jonnart, un retour sur lui-même? Oui : mais ce scrupuleux n'a pas manqué d'esprit de décision quand il a défendu contre Émile Combes le maréchal, alors général Lyautey, puis, plus tard, déposé le roi Constantin ; et peut-être l'originalité de sa physionomie consiste-t-elle précisément dans cette union de deux qualités contraires.

D'une voix d'abord mal assurée et un peu sourde, M. Jonnart a prononcé un discours excellent et qui fera plus d'effet encore à la lecture. Il a tracé un portrait exact et fin de Paul Deschanel, de l'homme public d'ailleurs plutôt que de l'homme privé. Il a très bien

mis en relief l'ensemble fort séduisant des qualités qui faisaient de lui le président presque idéal d'une Chambre française : une haute et vaste culture de lettré et d'essayiste, une extrême souplesse d'esprit, une vive curiosité des problèmes d'aujourd'hui et même de demain, une éloquence « un peu parée », un accueillant libéralisme et une aimable modération de jugement. Il a justement insisté sur l'ardeur vigilante de son patriotisme, et peut-être, à ce propos, aurait-il pu citer son mot célèbre d'après Agadir : « Le fifre allemand a sonné le ralliement français. » « Le président Deschanel, écrivait déjà Jules Lemaitre en 1898, n'a cessé de grandir en talent, en science des hommes, en liberté d'esprit, en courage et en autorité. Je voudrais, et je ne m'en cache pas, qu'il devint très populaire. » Paul Deschanel était né Président, et il aurait pu être, durant de longues années, un admirable président de République, — d'une République peut-être plus athénienne que celle où nous avons l'heur de vivre. Hélas! l'envieuse Némésis ne lui a pas permis d'accomplir toute sa destinée, et en évoquant avec émotion la douloureuse tragédie de ses derniers jours, M. Jonnart a eu grandement raison de rappeler « les cruelles imaginations d'un Shakspeare ou les terribles enseignements d'un Bossuet ».

La réponse de Mgr Baudrillart a été débitée d'une voix grave et nette, et qui, de toutes façons, passait la rampe. Elle a eu grand succès. C'est le modèle du discours académique, courtois, mesuré, fort spirituel, solidement construit, très varié et libre de ton, et touchant, sans y trop appuyer, à toute sorte de hautes questions. Prêtre et « directeur » de l'Académie, l'orateur, et son auditoire lui en a su beaucoup de gré, a usé de sa double autorité pour faire entendre quelques vérités qui s'adressaient en fait à l'opinion et au pays. Il a retracé à grands traits, vigoureux et fermes, la carrière administrative et politique de M. Jonnart. Il a appris à ceux qui l'ignoraient que cette carrière avait été souvent interrompue et comme paralysée par les suites d'un terrible accident de voiture, et, après avoir ainsi expliqué certaines retraites prématurées qui avaient un peu surpris une opinion maligne et mal informée, il a finement caractérisé, en termes précis et justes, qui rappelaient l'historien de profession, la part de collaboration qu'a prise le récipiendaire à l'histoire coloniale, politique et religieuse de notre temps.

Gouverneur général de l'Algérie, nul n'a plus fait que M. Jonnart pour coloniser et pour assimiler cette terre d'élection, pour y faire aimer la France et la civilisation française : la fidélité et le dévoue-

ment des indigènes pendant la guerre ont été la meilleure preuve de la vitalité et de la solidité de son œuvre.

Choisi comme mandataire des Alliés, en 1917, pour ramener dans le droit chemin la Grèce qui s'en écartait, — M. Recouly a raconté ici même, en son temps, cette dramatique histoire, — M. Jonnart, par son énergie, sa lucide et rapide résolution, a eu le mérite, en moins d'un mois et sans effusion de sang, de remplir au delà de toute espérance sa délicate mission, et de procurer à l'Entente un nouvel allié.

Enfin, la guerre finie, c'est lui encore qui est désigné pour renouer les relations avec le Saint-Siège. Tâche très délicate aussi, mais dont les résultats, déjà fort importants, « justifient l'ambassade et honorent l'ambassadeur ». Ici, Mgr Baudrillart n'a pu s'empêcher, avec une discrète ironie, et aux applaudissements de la salle, de dénoncer le véritable crime de lèse-patrie que voudraient commettre ceux qui envisagent froidement l'éventualité d'une nouvelle rupture avec Rome. Sur ce terrain d'ailleurs, comme sur quelques autres, il a le plaisir de se trouver entièrement d'accord non seulement avec M. Jonnart, qui, à vrai dire, est orfèvre, mais avec Paul Deschanel. Celui-ci, en effet, dans les dernières années de sa vie, avait prodigué à ses concitoyens les avertissements salutaires : il prêchait inlassablement l'union sacrée, le culte de l'ancienne France, le respect de l'institution militaire, le danger du pacifisme, la nécessité de conjurer à tout prix la crise de la natalité, de « ne pas toucher aux choses d'Alsace ». Toutes ces allusions presque involontaires aux mortelles erreurs de nos gouvernants d'aujourd'hui, ont été, comme bien l'on pense, saisies et soulignées par l'auditoire avec une chaleur fort significative.

Je ne sais si quelques-uns des députés qui composent la majorité de la Chambre, quittant pour une heure leur Palais-Bourbon, s'étaient, le 15 janvier, aventurés à l'Académie. Je le souhaiterais : aux applaudissements qui ont salué les très opportunes déclarations de Mgr Baudrillart, ils auraient eu la sensation directe de ce que pense la France intellectuelle.

— Cela, direz-vous, n'eût point modifié leur vote. — Assurément : mais croyez-vous qu'on puisse aujourd'hui gouverner bien longtemps contre l'opinion ?

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les élections allemandes du 7 décembre, dont les journaux du cartel des gauches voulaient à tout prix faire un succès pour la démocratie, viennent d'avoir un double épilogue. Un ministère de droite s'est constitué sous la présidence du Dr Luther; le ministère prussien que dirigeaient MM. Braun et Severing, social-démocrates, a donné sa démission : pour le Reich comme pour la Prusse, le nationalisme monarchiste l'emporte. La période révolutionnaire, ouverte en novembre 1918 sous le coup du désastre militaire, est close. L'Allemagne se dirige, prudemment encore, mais résolument, vers l'expansion économique, la restauration monarchique, la destruction du traité de Versailles.

C'est l'habile manœuvre de M. Stresemann qui a fait échouer les démarches de M. Marx pour la constitution d'un ministère dont le Centre aurait été l'axe; c'est lui qui, pour mettre fin à une trop longue crise, a décidé ce même parti à donner son appui à un cabinet de droite que préside M. Luther, mais dont M. Stresemann inspirera la politique.. Bourgmestre d'Essen durant la « résistance passive », M. Luther appartient à ce corps de hauts fonctionnaires qui font, dans l'administration des grandes villes, l'apprentissage du gouvernement de l'État; il fut, dans le cabinet Marx, un énergique ministre des Finances; il est, par toutes ses affinités, un homme de droite; son ministère qui se présente comme « au-dessus des partis » ne se compose en fait que de membres de la fraction allemande-nationale et du parti populiste, et de fonctionnaires connus pour partager leurs tendances; M. Braun est un centriste de peu d'autorité; quant à M. Gessler, s'il est encore inscrit au parti démocrate, il n'en partage plus les tendances, mais, depuis 1920, tous les partis sont d'accord pour maintenir à la tête du département de la guerre, sous le nom de ministre de la Reichswehr, le même chef organisateur dont l'autorité couvre l'activité

militaire du général de Seeckt. Le ministre de l'intérieur, M. Schiele, est le président du groupe parlementaire des allemands-nationaux; monarchiste militant, on peut compter sur lui pour nettoyer l'Allemagne des fonctionnaires républicains. Pour M. Neuhaus, ministre de l'économie publique, c'est mieux encore; il a donné sa démission de directeur au ministère du Commerce, en 1921, plutôt que de prêter serment à la constitution prussienne, et, lorsqu'il était président de la jeunesse nationaliste, il était étroitement lié avec le lieutenant Gunther, l'un des assassins de Rathenau. Ce sont des faits que le public français doit connaître; ils caractérisent la politique qui se dessine en Allemagne.

Le Centre donnerait-il son appui à la combinaison Luther? Il essaya d'abord de poser des conditions auxquelles il fut répondu évasivement. La déclaration ministérielle fut incolore et grise à souhait : le ministère continuera la politique du chancelier Marx ; on ne touchera pas au plan Dawes dont l'exécution sera poursuivie. Dans ces conditions, le Centre crut pouvoir donner son appui au cabinet du bloc des droites; la *Germania* expliqua que le ministère Luther n'était qu'un essai, une combinaison d'attente et qu'il était avant tout nécessaire de mettre fin à la crise. Le scandale de la banque de Prusse, où plusieurs membres du Centre sont compromis, inclina le groupe à se montrer conciliant. Le 22 janvier, le Reichstag approuva la déclaration ministérielle par 246 voix contre 160 et 39 abstentions. Un schisme s'est produit dans les rangs, jusque-là si disciplinés, des catholiques ; tandis qu'une soixantaine de députés votaient pour le ministère, un petit groupe, sous la conduite de l'ancien chancelier Wirth, prenait position contre. Depuis longtemps ces tendances divergentes partagent le groupe en deux fractions inégales ; cette fois, la coupure semble définitive. Sans doute l'existence du ministère reste très précaire, puisqu'il n'a pour lui que la moitié moins un du Reichstag (246 sur 493) ; mais la politique de droite vient de remporter un grand succès en renversant, avec le concours des communistes, la « grande coalition » qui exerçait le pouvoir en Prusse et où deux social-démocrates, MM. Braun et Severing, jouaient les premiers rôles (23 janvier). La crise sera difficile à résoudre et, cette fois encore, la solution dépend du Centre. Mais les conservateurs sont trop heureux de leur double victoire pour renoncer à leurs avantages; nous allons assister à la revanche brutale du vieil esprit prussien sur les forces démocratiques et socialistes. Cette évolution de l'Allemagne, il convient de

l'avoir toujours présente à l'esprit pour mesurer à quels dangers la politique du bloc des gauches expose la France.

Le 14 janvier, la Conférence des ministres des Finances s'est terminée par un accord et, une fois de plus, c'est la France, et la France seule, qui fait des concessions; notre créance sur l'Allemagne subit encore une diminution sans que nos charges à l'égard de nos alliés soient allégées. La répartition des bénéfices de l'exploitation de la Ruhr se fait surtout à l'avantage de la Belgique, en vertu du droit de priorité qui lui a été reconnu; cette priorité sera, de ce fait, plus tôt éteinte et notre part dans les paiements allemands s'en trouvera accrue. Il est entendu que les frais d'occupation de la Ruhr seront prélevés sur les bénéfices; mais seuls les frais d'exploitation seront soldés sur l'encaisse en espèces; les frais d'occupation militaire seront prélevés sur les bénéfices perçus en nature, en charbon principalement, si bien que l'opération se traduira en fin de compte par un versement d'une centaine de millions que le trésor français devra opérer au bénéfice du trésor belge. — Sur un autre point, les intérêts français sont lésés. Les frais d'occupation de la rive gauche du Rhin et des têtes de pont sont ramenés à une somme forfaitaire annuelle de 160 millions de marks-or sur laquelle 110 millions reviendront à la France, qui va se trouver ainsi dans l'alternative ou de réduire ses troupes d'occupation en Rhénanie, c'est-à-dire de diminuer ses garanties de sécurité, ou d'employer à les payer une partie des annuités du plan Dawes. — Le droit des États-Unis à obtenir une part des annuités allemandes est reconnu et cette part est fixée à 2 1/4 pour 100; on trouvera que c'est beaucoup, si l'on considère que les États-Unis n'ont que des dommages de guerre insignifiants et que des pays comme la Yougoslavie et la Roumanie, dont le territoire a été ravagé, ne reçoivent que 1 pour 100. Les pourcentages fixés à Spa ne sont pas modifiés; les 2 1/4 pour 100 attribués aux États-Unis sont prélevés à part, ce qui revient à dire que la France, par exemple, au lieu de toucher 52 pour 100, ne touchera que 52 pour 102 1/4. Ainsi va toujours s'amenuisant, comme la peau de chagrin, une part qui est cependant bien loin de représenter les dégâts matériels subis par le sol national.

Les États-Unis rentrent, par cette voie détournée, dans le syndicat des créanciers de l'Allemagne et toutes les Puissances alliées seront d'accord avec M. Theunis pour s'en féliciter; mais, à peine les représentants des États-Unis à la conférence de Paris avaient-ils mis leur signature au bas du protocole, que la presse entamait une campagne

et que la Commission des affaires extérieures du Sénat, présidée par M. Borah, s'insurgeait : le Sénat veut bien que les États-Unis participent aux répartitions du plan Dawes, mais il n'accepte pas qu'ils se trouvent par là impliqués dans les affaires européennes. Nous sommes en présence d'un conflit d'autorité entre le pouvoir exécutif et le législatif, qui prétend empiéter sur les prérogatives du Président; de ce même conflit nous avons déjà été victimes au temps de M. Wilson. M. Borah et ses collègues voudraient obliger M. Coolidge et le nouveau secrétaire d'État M. Kellogg, successeur de M. Hughes, à soumettre à la ratification sénatoriale les textes signés à Paris : une motion ayant cet objet a été votée le 22 sans débat et à l'unanimité. Le moment vient pour M. Coolidge de donner sa mesure comme homme d'État. Pour la France, la leçon est claire : l'heure n'est pas propice pour négocier avec Washington le règlement des dettes.

En Angleterre, de très vives discussions s'élèvent à propos du mémoire que M. Clémentel a remis à M. Churchill sur la question des dettes. Le ministère adoptera-t-il le point de vue de la note Balfour ou celui de la note Curzon ? La différence est d'importance (1) : la note Balfour dit que l'Angleterre ne demandera à ses débiteurs que ce qui lui est nécessaire pour payer ses créanciers, sans faire de distinction entre le débiteur allemand et les débiteurs alliés, tandis que la note Curzon accepte de ramener les dettes alliées à la différence qui séparera les paiements faits par l'Allemagne à l'Angleterre des versements à faire par l'Angleterre à l'Amérique, et envisage surtout le paiement de la dette française par la remise à la Grande-Bretagne de titres allemands des réparations. Un communiqué de la Trésorerie avoue avec ingénuité pourquoi le Gouvernement britannique n'a plus de raisons de se montrer généreux : « Les offres de M. Bonar Law tendaient à dissuader le Gouvernement français d'entrer dans la Ruhr ; celles de lord Curzon tendaient à lui faire évacuer la Ruhr : elles ont été rejetées par M. Poincaré. Le Gouvernement anglais se croit donc en droit de proposer aujourd'hui des conditions différentes, qui ne sont pas forcément à tous égards plus onéreuses. » N'est-ce pas à encadrer ? Il fallait y songer avant d'abandonner nos gages ! M. Layton dans son *Economist*, qui passe pour refléter les vues de la Cité, M. Keynes luimême dans la *Nation*, le *Times* de son côté, et une grande partie de la presse, reconnaissent que les dettes interalliées ne peuvent être

(1) Nous en empruntons la définition au *Bulletin quotidien de la Société d'études et d'informations économiques*.

considérées comme purement commerciales, et qu'il serait inique que la France se vît obligée de verser à ses alliés tout ce qui lui reviendra d'après le plan Dawes. Ce caractère moral des dettes interalliées a été, à la Chambre, mis en lumière avec une force de conviction et de persuasion incomparable par l'un des chefs de l'opposition républicaine, M. Louis Marin. S'élevant au-dessus des mesquineries arithmétiques, dans une superbe envolée d'éloquence et d'émotion, qui a soulevé des applaudissements presque unanimes, il a montré les sacrifices que la France a faits pour le commun succès et demandé en quelle monnaie de tels services se payent. Une si noble et si juste manifestation de l'opinion nationale pourrait devenir, pour le Gouvernement, un puissant argument dans ses négociations avec les Alliés. L'arme aurait été plus forte encore, si la majorité n'avait bassement refusé l'affichage des paroles qui avaient un moment apporté à la Chambre l'écho vibrant du sentiment unanime du pays. Le discours de M. Marin a été, aux États-Unis et en Angleterre, le prétexte d'une recrudescence de la campagne sur la question des dettes : la France devra payer tout ce que ne paiera pas l'Allemagne. Le Gouvernement français n'a pas à s'en émouvoir : il aura l'opinion pour lui, s'il refuse de discuter tout règlement qui rendrait la France garante des paiements de l'Allemagne ; ou bien alors, s'il prend des engagements, qu'il exige en échange, de la part des Anglais et des Américains, celui d'être toujours à nos côtés pour obliger l'Allemagne à payer. Il n'y a pas urgence à régler la question des dettes tant que le plan Dawes ne fonctionne pas dans sa pleine efficacité : ni l'Angleterre, ni les États-Unis ne pratiqueront à notre égard la politique de Shylock.

La Chambre, poursuivant péniblement la discussion du budget, s'est trouvée en présence de la proposition du Gouvernement tendant à réduire de 150 000 fr. les crédits pour les Affaires étrangères : c'est sous cette forme que se pose la question du maintien ou de la suppression de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Personne n'a entendu dire qu'une difficulté quelconque ait mis en opposition le Saint-Siège et la France ; ni publiquement ni secrètement il n'a surgi, entre les deux pouvoirs, un de ces débats pénibles et insolubles d'où peut résulter la rupture des relations diplomatiques ; chaque fois qu'il en a eu l'occasion, le président du Conseil s'est plu à rendre justice au tact et à l'esprit de conciliation du nonce apostolique Mgr Cerretti. C'est simplement parce qu'un faible déplacement de suffrages, provoqué par des raisons qui n'avaient rien à voir avec

l'ambassade auprès du Saint-Siège, a changé l'axe politique de la nouvelle Chambre qu'il paraît nécessaire au Gouvernement d'infliger à la plus haute autorité morale qui soit au monde, et pour laquelle il proclame son respect, un affront gratuit en rompant avec lui des relations diplomatiques que tant et de si éminents républicains ont proclamées nécessaires. Il faut, pour en venir là, que M. Herriot et ses amis se croient bien sûrs de leur propre infaillibilité. Il n'est pas vrai de prétendre que, sur ce point, le suffrage universel a été consulté et s'est prononcé ; en très peu de pays, sur très peu d'affiches électorales, la question a été posée. Les élections de gauche se sont faites sur la vie chère, sur l'augmentation du traitement des fonctionnaires, sur la paix que l'on se vantait d'assurer ; or sur rien de tout cela le gouvernement du cartel n'a pu apporter à ceux qui ont cru en lui les satisfactions qu'ils attendaient : la vie est plus chère ; il n'y a pas d'argent pour augmenter les traitements ; la paix n'est ni plus ni moins assurée qu'il y a six mois ; alors il faut bien détourner l'attention du pays et, pour satisfaire les comités radicaux, s'attaquer à l'Église. Les pouvoirs occultes l'exigent du Gouvernement qui l'a inscrit dans la déclaration ministérielle et qui n'est plus libre de se dédire. Il est d'ailleurs surveillé de près ; les noms des députés qui se sont laissé entraîner à applaudir M. Briand ont été repérés avec soin par certains personnages spécialement apostés à cet effet. A elle seule, la manière dont est posée la question de l'ambassade est une provocation aux catholiques français, une injure aux catholiques du monde entier et, pour nous, une humiliation nationale : comment l'étranger aurait-il confiance en la politique d'un pays dont les relations diplomatiques sont à la merci d'une saute de vent électorale? Les nations sont des êtres collectifs et permanents ; nous nous plaignons, avec raison, que la Russie révolutionnaire renie les dettes de la Russie impériale, que les Américains n'aient pas fait honneur à la signature du président Wilson ; la France de 1925 n'est pas une personne morale différente de celle de 1921 qui a repris les relations avec le Pape ; le précédent que M. Herriot voudrait créer est très grave, et ce n'est pas parce qu'il vise un pouvoir désarmé qu'il restera pour nous sans conséquences. « Dans l'intérêt supérieur de la France, dans l'intérêt de sa force morale, a dit M. Briand, prenez d'autant plus de précautions, agissez avec d'autant plus de prudence et de justice que vous n'avez affaire qu'à une force morale. »

C'est le rapporteur général, M. Henry Simon, qui a ouvert le

débat. Sa thèse annonce et prépare l'exposé du président du Conseil; elle ouvre les mêmes horizons, elle appelle les mêmes critiques. M. Fernand Engerand lui a répondu : dans un discours nourri de faits et d'idées, il a montré, avec beaucoup de force et de modération persuasives, tout ce que perdra la France à n'être plus présente au siège de la catholicité, ce grand carrefour où viennent s'enchevêtrer de si hautes influences spirituelles et tant d'intérêts matériels âprement disputés. M. Oberkirch a souligné, pour l'Alsace spécialement, les conséquences déplorables du retrait de l'ambassade. Mais les deux sommets de ce grand débat ont été le discours de M. Aristide Briand et celui du président du Conseil. Le discours de M. Briand est d'abord un acte de courage, il est ensuite un geste d'homme d'État. Mûri par l'expérience, revenu de bien des illusions, sceptique sur les doctrines et désabusé des hommes, M. Briand a acquis la foi en la valeur des grandes forces morales qui mènent le monde. Dans son récent voyage à Rome, où il représentait la France au Conseil de la Société des nations, il a été frappé des démarches que multiplia son collègue M. Austen Chamberlain pour assurer aux intérêts britanniques, si gravement menacés dans tout l'ancien continent, les sympathies actives du Saint-Siège; il a vu les représentants des États de l'Europe centrale et orientale, nés ou agrandis par la victoire de la France, se groupant autour de l'ambassade de France, leur centre naturel, se demander non sans angoisse quel patronage ils invoqueront, si elle vient à disparaître. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la victoire des Alliés dans la dernière guerre est un succès pour le catholicisme; il suffit, pour le prouver, de constater la résurrection de la Pologne, qui donne à l'Europe nouvelle sa physionomie. Disparu le grand empire luthérien dont Guillaume II se vantait d'être « l'évêque suprême »; disparu le grand empire orthodoxe dont le tsar était le chef politique et religieux; et des ruines du grand empire catholique d'Autriche-Hongrie, disparu lui aussi, sont nés ou se sont agrandis des États nouveaux qui, pleins de jeunesse et de vitalité, tendent vers la France leurs mains confiantes et concluent des concordats avec le Saint-Siège. Pas plus que le cardinal de Richelieu ne pouvait, dans l'Europe de son temps, faire une politique qui ne s'appuierait pas sur les États protestants du nord, la France d'aujourd'hui ne peut mener, dans l'Europe d'après la guerre, une politique anticatholique; ou, si elle s'y risque, c'est à son pire détriment. C'est sous l'empire de cette vision et avec le

souvenir de l'acte de haute politique internationale et de réconciliation nationale accompli par lui quand il prit l'initiative d'envoyer à Rome un ambassadeur, que M. Briand a parlé le 22 janvier.

La question est mal posée : la thèse du rapporteur général serait à sa place s'il s'agissait de savoir s'il convient de reprendre les relations interrompues avec le Saint-Siège ; mais il s'agit de rompre sans motif les relations existantes. A cette question d'intérêt ne devrait se mêler aucune question de parti ; « un parti, quand il arrive au pouvoir, n'est plus un parti ; il a la charge de la France tout entière, de tous les Français : c'est la doctrine de tous mes amis républicains. » Les questions religieuses, en France, ont été mêlées par l'histoire aux questions politiques, mais certaines discriminations sont nécessaires; il est des catholiques qui ne veulent pas d'une politique irritante : « ceux-là ne sont pas nos ennemis ; ne fussent-ils que vingt, nous devons respecter leur opinion et leur conscience. Notre intérêt est même de ne pas obliger, sous l'influence d'une fausse interprétation, tous les éléments de la population catholique à se solidariser dans la même bataille. » Puis M. Briand, montrant tous les grands fondateurs de la République résolus à maintenir les relations avec le Vatican, insiste sur la nécessité d'un contact permanent ; ce même Gouvernement qui demande la suppression de l'ambassade, réclame le maintien au quai d'Orsay d'un conseiller technique pour les affaires religieuses ; il sera, dit le rapport de M. Simon, « d'autant plus nécessaire qu'il n'y aura plus de relations diplomatiques avec le Saint-Siège » et il énumère une longue série de questions qui sont précisément celles que traite l'ambassade et qu'il faudra bien continuer à traiter. Diplomatie de la présence : la France est auprès des Soviets, mais « les Soviets seraient déjà auprès du Saint-Siège, si on avait prêté l'oreille à leur demande... Comme ils pratiquent la vie intense qui s'impose à la diplomatie moderne, ils approchent, et peut-être seront-ils là demain, quand nous n'y serons plus ». Vous quittez Rome, d'autres s'apprêtent à y venir et, s'ils n'y trouvent plus la France, c'est la France qui y perdra plus que le Saint-Siège. Et M. Briand montre le péril : il a d'abord ce mot profond : « une telle rupture, c'est grave ; on ne risque rien, c'est entendu, et c'est tant pis ! Il vaudrait mieux risquer quelque chose... Nous sommes à une époque où les forces morales grandissent et c'est heureux pour la France qui en possède d'immenses. » On va donc supprimer les crédits ; mais qu'arrivera-t-il si le Pape, n'ayant eu avec le Gouverne-

ment de la République aucun différend, maintient son nonce? « Si alors, vous sortez de la méthode d'omission budgétaire, si vous rendez ses passeports au nonce, le lendemain vous aurez des protestations du Saint-Siège dans toutes les chancelleries. » Un contrat a été conclu par un Gouvernement français, un autre n'a pas le droit de le déchirer sans motif. « Si demain vous rompez avec Rome, vous n'aurez pas une seule raison à invoquer, car les élections dernières ne constituent pas une raison valable dans le domaine diplomatique. » Dans tous les pays, les catholiques qui sont nos amis s'affligeront, et la France sera diminuée. A l'intérieur, au moment où le péril financier exige le concours de toutes les bonnes volontés, une blessure profonde aura été faite à un grand nombre de Français. A l'extérieur, nos ennemis exploiteront contre nous la rupture. Dans une éloquente péroraison, M. Briand adjure le Président du Conseil « de ne pas aller à l'irréparable. »

Mais « l'irréparable », c'est précisément ce que veulent le cartel des gauches et les forces occultes qui inspirent ses actes. Que l'autorité morale de la Papauté grandisse, que la France ne puisse déserter le Vatican sans nuire à ses intérêts, peu leur importe, pourvu qu'un coup soit porté au rayonnement supra-national du Saint-Siège; on s'imagine que l'absence d'un ambassadeur de France sera suivie d'autres absences et que, peu à peu, le Pape, muré, comme dans un cloître, dans ses fonctions purement spirituelles, sans action sur la vie des nations, entouré de prêtres et de moines, finira par s'étioler comme le « Bouddha vivant » de Mongolie. Tel est l'objet que, depuis longtemps, poursuit la franc-maçonnerie et qu'elle a cru atteindre en détruisant le pouvoir temporel. Voilà ce qui se cache, sans que peut-être M. Herriot s'en rende compte, derrière le « principe », si souvent invoqué par M. H. Simon et par lui-même, de séparation du spirituel et du temporel. « Périssent les colonies plutôt qu'un principe, » a rappelé M. Engerand. Le discours de M. Herriot, dans sa partie qu'on pourrait appeler doctrinale, est consacré à l'exposé de ce principe et, à l'appui, apparaissent les légistes de l'ancien régime, le gallicanisme, les luttes de nos rois contre les papes, tout un exposé historique assez tendancieux mais qu'il faudrait de longues pages pour redresser. Ah! qu'il voyait juste et loin, le grand penseur qui a écrit *les Morts qui parlent*! Et comment fonder la paix religieuse, que M. Herriot affirme souhaiter, sur tant de souvenirs historiques que chacun peut tirer à soi? Pourquoi ne pas s'en tenir au grand souvenir d'hier : toute la France

debout, tendue vers le même ennemi à expulser, réconciliée dans le même geste d'abnégation patriotique et d'union sacrée ? M. Herriot allègue avoir « offert la paix aux catholiques » ; mais c'est dans sa déclaration ministérielle qu'il annonce la suppression de l'ambassade auprès du Vatican et les mesures préparatoires pour l'abrogation du Concordat en Alsace : double et irréparable faute qui pèse sur sa destinée ministérielle, mais qui pèse aussi sur la France!

L'argumentation de M. Briand a porté, et il faut donner aux députés de la majorité des arguments convenant à des habitués des réunions publiques : de là l'accumulation de petits faits d'où le Président du conseil espère faire sortir l'impression que l'ambassade ne sert à rien, a été plus nuisible qu'utile. Apparaît d'abord une formule chère à M. Herriot : la politique traditionnelle, « c'est non que le catholicisme protège la France en Orient, mais que la France laïque, l'État français protège les intérêts catholiques ». A l'appui de cette thèse, M. Herriot me fait l'honneur d'invoquer l'autorité de mes livres. Il me permettra de lui dire que mon livre *la Chine qui s'ouvre* montre précisément le contraire. Lorsque François Ier, en 1536, conclut un traité d'alliance avec Soliman, il s'agissait de sauver l'indépendance de la France; le Saint-Siège n'entre pas en jeu; le roi de France profite de sa bonne amitié avec le Sultan pour s'instituer le protecteur des pèlerins catholiques, des marchands qui voyagent dans les États du Grand Seigneur. Cette protection s'étend aux catholiques de toutes les nations et, par extension, aux catholiques sujets du Sultan. Jusqu'ici M. Herriot est dans le vrai. Mais, avec le temps, les autres nations obtinrent des Sultans les mêmes prérogatives que le roi de France, au moins en ce qui concerne leurs nationaux, si bien que, quand l'article 62 du traité de Berlin (1878) consacra le principe du protectorat français, la France n'aurait eu à protéger que ses propres nationaux et ceux de quelques petits pays, si le Saint-Siège n'était intervenu pour prescrire aux missionnaires, aux religieux, de quelque nationalité qu'ils fussent, d'invoquer la protection de la France qui se trouvait ainsi participer au caractère supra-national du catholicisme. Ces actes, dont le texte se trouve dans mon livre, sont la circulaire *Aspera rerum conditio*, signée du cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, du 22 mai 1888, et la lettre du pape Léon XIII au cardinal Langénieux du 20 août 1898, au moment du voyage de Guillaume II en Palestine. Ce que les Papes avaient jusqu'alors accepté comme un fait, Léon XIII le consacre comme un droit. Ces actes ont été confirmés,

pendant la guerre, par une lettre du cardinal Gasparri à M. Denys Cochin, alors ministre d'État. Le « protectorat catholique » de la France est donc fondé à la fois sur les traités internationaux et sur les actes du Saint-Siège; et ceux-ci sont les plus récents. Il est surprenant que M. Herriot les ait passés sous silence et qu'il ait nié, après M. H. Simon, toute intervention du Saint-Siège.

D'ordinaire les gouvernements s'appliquent à cacher leurs insuccès diplomatiques ; M. Herriot, au contraire, recherche, dans l'histoire de ces dernières années, toutes les circonstances où, selon lui, l'ambassade aurait pu obtenir de meilleurs résultats, et il en conclut qu'il faut la supprimer. Il est facile de répondre que, quinze années d'absence ayant rompu tous les fils et laissé à nos adversaires le champ libre, l'ambassade rétablie ne pouvait avoir du premier coup sa pleine efficacité. Il serait piquant de reprendre un à un les griefs invoqués par M. Herriot et de montrer que, dans chaque cas, la conclusion qui s'impose, c'est : il faut maintenir et renforcer l'ambassade. M. Jonnart, à la tribune du Sénat, ne manquera pas de le faire. Qu'il y ait, entre la France et le Saint-Siège, certaines difficultés, certaines oppositions d'intérêts, qu'un petit nombre d'évêques français souhaitent peut-être qu'il n'y ait plus de nonce à Paris, autant de raisons de maintenir les relations diplomatiques. La tradition française, c'est l'entente directe entre le Gouvernement et le Saint-Siège pour résoudre les difficultés d'ordre religieux; s'il avait fallu attendre l'adhésion unanime de l'épiscopat, Henri IV serait encore protestant et le Concordat ne serait pas signé. Il ne s'agit pas aujourd'hui de choisir, comme le dit M. Herriot, entre deux doctrines; il s'agit de la paix intérieure et de la grandeur de la France au dehors. « Les États doivent être absolument libres et, s'ils n'ont aucun droit de s'immiscer dans le dogme et dans la hiérarchie ecclésiastique, nul ne peut porter la main sur leurs lois. » Pure théorie. On ne supprime pas plus les rapports du spirituel et du temporel que ceux de l'âme et du corps. Il y a longtemps que l'histoire et la science sociale nous ont appris que la loi de la vie, pour les nations comme pour les individus, c'est l'interdépendance.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

Denys
de la
et sur
st sur-
ait nié,

leurs
, dans
selon
t il en
quinze
adver-
u pro-
un à
chaque
nforcer
ra pas
rtaines
ombre
nonce
tiques.
ement
gieux;
enri IV
. Il ne
entre
eur de
res et,
ans la
lois. »
tuel et
os que
la vie,
dance.